



HAL
open science

Transformer l'existant : vers une conception assistée par les ambiances

Grégoire Chelkoff, Guillaume Veslin

► **To cite this version:**

Grégoire Chelkoff, Guillaume Veslin. Transformer l'existant : vers une conception assistée par les ambiances. [Rapport de recherche] 58, CRESSON, PUCA. 2003, pp.229. hal-01364548

HAL Id: hal-01364548

<https://hal.science/hal-01364548v1>

Submitted on 13 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRANSFORMER L'EXISTANT :

(VERS UNE) CONCEPTION ASSISTEE PAR LES AMBIANCES ?

Grégoire Chelkoff (responsable scientifique)
avec les collaborations de :
Guillaume Veslin (architecte),
Philippe Liveneau (architecte)

Recherche effectuée avec l'aide du PUCA
dans le cadre du Laboratoire CRESSON
de l'Ecole d'Architecture de Grenoble

Remerciements

Nous devons remercier Guillaume Veslin qui a travaillé patiemment sur deux terrains (crèche et Arlequin), Philippe Liveneau qui a travaillé sur le foyer de la CAF, Jean Pierre Odion pour ses conseils avisés, Julien McOisans pour son aide précieuse, Nadja Arsalane qui a contribué par son DEA à l'étude de certaines parties de la galerie de l'arlequin, Carine Deschamp, jeune architecte diplômable, et Morvarid Jourdan pour sa contribution à la recherche bibliographique, enfin merci à tous nos interlocuteurs qui ont accepté de participer en répondant à nos interrogations.

Résumé

Notre recherche explore ce que peut apporter la problématique des *ambiances* comme mode d'intelligibilité de l'existant et comme levier de négociation et d'élaboration des transformations projetées. Elle s'intéresse particulièrement aux interventions en milieu occupé. En traversant des dimensions physiques, sensibles et sociales à la fois, il s'agit de tester la mise en place de cette problématique en montrant en quoi elle est susceptible d'orienter les stratégies de transformation dans les phases préalables et le développement du projet et de créer les conditions d'une interface efficace entre les acteurs (concepteurs, utilisateurs, commanditaires).

Ce travail a été mené dans la perspective de compléter et renouveler les compétences des intervenants dans l'existant en introduisant des dimensions plus qualitatives que normatives concernant l'environnement sensible. Initiée dans la formation et la pratique de jeunes architectes l'approche recherchée doit nourrir une évaluation des pratiques concernant la requalification des espaces les plus ordinaires et offrir ainsi une meilleure perspective d'insertion des architectes et concepteurs dans ce secteur.

Dans le premier volet de la recherche, nous dressons un état des lieux, actuel et partiel, afin de repérer les positionnements des dimensions d'ambiances dans les pratiques de transformations et en vue de baliser des pistes et critères intéressant l'élaboration des projets conçus dans l'existant. Ce travail est mené à partir d'une recherche documentaire et bibliographique ainsi que des entretiens effectués avec différents acteurs du cadre bâti. Le repérage des thématiques émergentes et de critères de transformation relatifs aux ambiances est ainsi entrepris et permet de discuter les méthodes et les compétences impliquées dans la définition des projets en parallèle à leur traduction architecturale.

Dans le second volet, des approches sont expérimentées dans le cadre d'intentions de transformations plus ou moins importantes sur des lieux sans enjeux patrimoniaux particuliers afin de tester la mise en place d'une *programmation qualitative*. Cette partie de la recherche interroge les spécificités d'un intervenant transversal dans des cas ordinaires de transformation. En participant activement au démarrage de ces processus d'échange, il s'agit d'être au contact des acteurs impliqués et de rechercher des modes de conduite de programmation ou de projet intégrant au plus tôt des composantes d'ambiances comme arguments des transformations. Des procédures en amont de projet de transformation dans ces cas concrets et actuels ont pu être expérimentées à des échelles contrastées : aménagement ergonomique, édifice, échelle urbaine.

Ces interventions effectuées en milieu occupé interpellent particulièrement la question des transformations des espaces recevant du public où des enjeux d'aménagement des usages publics sont en mis en jeu. Cette limitation est évidemment arbitraire mais définit un secteur d'activité large, urbain autant qu'architectural.

SOMMAIRE

ENJEUX D'AMBIANCE DANS LES TRANSFORMATIONS DE L'EXISTANT	7
ORIGINE D'UNE RECHERCHE ET ÉVOLUTIONS	7
PERSPECTIVES PRAGMATIQUES	9
<i>Des normes en question.....</i>	<i>10</i>
<i>Chantiers ordinaires et espaces recevant du public.....</i>	<i>11</i>
<i>Modes d'analyse et critères de projet</i>	<i>11</i>
L'EXISTANT COMME AMBIANCE, UNE PROBLÉMATIQUE À DÉFINIR	13
DES PHÉNOMÈNES OBSERVABLES.....	13
REVALORISER LE LIEN ENTRE LE SENSIBLE ET LE SOCIAL.....	13
QUELS OUTILS DE PROPOSITIONS DE L'ANALYSE À L'ACTION ?	14
QUELS ACTEURS ET COMPÉTENCES ?	15
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE MISE EN ŒUVRE	17
PRINCIPE GÉNÉRAL	17
DÉFINITION DES CORPUS	18
<i>Corpus 1 : Examen des ressources.....</i>	<i>18</i>
<i>Corpus 2 : Enquête sur les pratiques projectuelles dans l'existant.....</i>	<i>19</i>
<i>Corpus 3 : Approches interactives expérimentales.....</i>	<i>20</i>
PLAN DU RAPPORT.....	23
1 - PRATIQUES PROJECTUELLES DE L'EXISTANT	24
D'UN CHAMP ÉTROIT À UN CHAMP ÉLARGI.....	24
<i>Champ étroit.....</i>	<i>24</i>
<i>Une définition trop technique ?.....</i>	<i>28</i>
<i>Champ élargi</i>	<i>29</i>
AMBIANCES ET STRATÉGIES DU PROJET DANS L'EXISTANT : FIGURES DOMINANTES.....	32
1 - L'EXISTANT COMME POTENTIEL PLASTIQUE	33
2 - L'EXISTANT COMME SYSTÈME DE CONTRAINTES.....	36
3 - L'EXISTANT COMME RÉFÉRENCE	39
4 - L'EXISTANT COMME MATRICE SENSIBLE	42
<i>Evaluations sensibles</i>	<i>44</i>
<i>L'architecte : un pédagogue des ambiances ?</i>	<i>45</i>
5 - L'EXISTANT COMME SITUATION D'ÉCHANGE : DU CONTEXTE SITUÉ AUX CIRCONSTANCES.....	48
<i>Le projet en cours d'action.....</i>	<i>49</i>
<i>Acteurs et modalités d'échanges</i>	<i>51</i>
<i>Le programme et l'architecte.....</i>	<i>51</i>
<i>Petits projets et grandes inconnues.....</i>	<i>53</i>
<i>Grands projets et petits détails.....</i>	<i>53</i>
2 TRANSFORMER AVEC LES AMBIANCES	56
RÉFÉRENCES ET APPROCHES INTERACTIVES EXPÉRIMENTALES.....	56
CONDITIONS DE LA RECHERCHE DANS LE CADRE DE L'APPROCHE EXPÉRIMENTALE INTERACTIVE ..	56
<i>Objectifs de l'expérimentation programmatique.....</i>	<i>56</i>
<i>Difficultés rencontrées</i>	<i>57</i>
<i>Modes d'intervention.....</i>	<i>57</i>
TERRAINS D'ESSAIS.....	57
1 - Réaménagement d'un bâtiment abritant une crèche	58
2 - Aménagement minimal dans un hall d'accueil	59
3 - Ouverture urbaine.....	60
RÉCITS D'EXPÉRIENCES.....	63
TERRAIN 1 - UNE CRÈCHE À TRANSFORMER ET À REQUALIFIER.....	63
<i>Situation</i>	<i>63</i>
<i>Fonctionnement de la crèche</i>	<i>65</i>
<i>Conditions de l'expérience menée</i>	<i>65</i>
<i>Une inflexion délicate.....</i>	<i>67</i>
<i>Document produit dans le cadre du terrain de la crèche.....</i>	<i>68</i>
<i>Réception du document.....</i>	<i>91</i>

TERRAIN 2 - HALL D'ACCEUIL D'UN FOYER : UN AMÉNAGEMENT MINIMAL.....	93
<i>Evaluation de l'expérience.....</i>	<i>109</i>
TERRAIN 3 - OUVRIR UN QUARTIER	113
« Démarche Villeneuve ».....	113
Positionnement de l'équipe de recherche.....	114
Questionnements sur un quartier.....	115
Etude de terrain.....	116
La question de l'ouverture d'un quartier existant.....	117
Principe de l'approche adoptée.....	118
Echelle urbaine des ambiances.....	118
Vers une maquette d'un outil informatique interactif d'analyse et d'aide au projet.....	119
Explication du support envisagé et de son fonctionnement.....	119
Description des principes de l'outil.....	120
Descriptif à dominante spatiale.....	121
Logique ambiante.....	123
- ÉLÉMENTS DE GÉNÉRALISATION	133
1- BILAN SUR LA PARTIE DIAGNOSTIC	133
Observer in situ.....	134
Enquêtes sur les perceptions et les pratiques.....	135
Analyse de sources externes.....	139
Mesurages et évaluation physique d'ambiances existantes.....	139
Des observables spécifiques : registres sensoriels.....	140
Articuler les niveaux d'analyse pour la conception.....	141
2 - ENONCIATION DE LIGNES D'ACTION.....	143
Modalités de traduction dans le cadre d'un programme de transformation.....	143
Définition de dispositifs ambiants.....	143
Définition de principes d'ambiance.....	150
Formes de transmission.....	152
Des outils de formalisation à faire évoluer.....	154
CONCLUSION GÉNÉRALE	159
Une situation relative.....	159
Argumentaire des ambiances.....	160
Acteurs hybrides.....	161
BIBLIOGRAPHIE	163
CORPUS BIBLIO DÉPOUILLÉ DANS LA PRESSE ARCHITECTURALE	166
ANNEXES	181
1 - TABLEAU DES ENTRETIENS.....	182
2 - COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE PRISE DE CONTACT À LA CRÈCHE LES POUSETS.....	184
Tableau récapitulatif de la première visite guidée par la directrice de la crèche.....	184
3 - TROIS SÉANCES DE TRAVAIL DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT D'UNE CRÈCHE.....	186
• Réunion « journées de formation » n° 1.....	186
• Réunion « journées de formation » n° 2.....	189
• Réunion « journée de formation n° 3.....	193
Fonctionnement par 2 groupes inter-ages :.....	193
Accueil.....	193
4 - ENTRETIENS POUR ÉVALUATION DU DOCUMENT PRODUIT À PARTIR DES AMBIANCES.....	196
4-1 ENTRETIEN LA DIRECTRICE DE LA CRÈCHE.....	196
4-2 ENTRETIEN AVEC LA PROGRAMMISTE.....	199
4-3 ENTRETIEN AVEC LES TECHNICIENS DU CCAS.....	206
5 - POINT SUR LE « PROJET VILLENEUVE » SUITE À LA RÉUNION DU 13/10/01.....	224
6 - PRISES DE SON ET MESURES ACOUSTIQUES AUTOUR DE LA GALERIE DE L'ARLEQUIN.....	226
7 - LA LOI MOP.....	231

ENJEUX D'AMBIANCE DANS LES TRANSFORMATIONS DE L'EXISTANT

Origine d'une recherche et évolutions

Les interventions architecturales qui s'inscrivent « dans l'existant », qu'elles soient minimales ou de grande ampleur, ordinaires ou plus prestigieuses, entraînent des modifications radicales de l'environnement sensible et des usages d'un lieu. Autant qu'un accroissement de surfaces initiales ou qu'une adaptation fonctionnelle, un changement *qualitatif* est attendu des transformations spatiales, qui touche des facteurs sensibles et sociaux à la fois. Cette évidence n'a sans doute pas besoin de plus amples développements. Pourtant en regardant les choses de plus près, nous pouvons nous demander ce qui constitue un « existant ».

On pourrait se borner à une définition de l'existant comme structure bâtie à transformer. Cette définition de l'existant comme architecture bâtie à transformer est celle qui semble la plus partagée, il s'agit d'un objet donné pratiquement comme objectif, quantifiable. Cette perspective est tout à fait justifiée et nécessaire, mais notre parti pour définir la prégnance de l'existant est quelque peu différent. La définition de l'existant comme structure bâtie présuppose la représentation d'un « état » stable. Or un milieu ambiant ne peut être considéré que selon un mode fluctuant car il est soumis à des régimes temporels (cycles naturels, usages, circonstances).

En effectuant ce déplacement de l'existant comme structuration bâtie vers l'existant comme ambiance, les données concernées ne sont plus purement *architecturales* de prime abord. Il s'agit plutôt de les abstraire pour extraire des « champs de force » prenant appui sur des prégnances sensibles (lumineuses, sonores, thermoaéroliques, tactiles), qui sont souvent des supports et des vecteurs pour les usages et pratiques d'habiter. Nous avons donc fait l'hypothèse que la problématique du bâtir avec ou dans l'« existant » ne peut pas seulement être résumée à la présence d'éléments construits qui l'objectivent, bien que cela soit l'évidence dans le cadre pratique du projet. Plus qu'un espace donné et construit, un existant prend corps en tant que « milieu ambiant ».

Ce qui le fait précisément *exister* comme ambiance peut être compris de plusieurs manières.

D'une part, les *événements* qui l'habitent et traduisent des pratiques prennent des tournures singulières selon les registres sensibles qui les transmettent : la résonance d'un lieu, les trames optiques, etc. sont des traces significatives dont on peut sans doute mieux considérer les pertinences et rôles esthétiques et sociaux.

En second lieu, transformer un espace existant ancien ou récent, conduit à placer très souvent les préoccupations d'amélioration ou d'adaptation des éléments de confort au premier plan. Le remodelage de l'espace implique un réexamen des facteurs de lumière, de climat et de son impliquant des champs de compétences spécifiques (bureaux d'études spécialisés, entreprises). Les modalités mêmes d'adéquation du confort s'expriment à travers des pratiques actives qui mettent en jeu les dispositifs construits et les effets sensibles : lorsque l'existant à transformer est habité, occupé, ces pratiques particulières avec leurs défauts ou avantages, singularisent la prise existentielle des lieux.

Quel que soit le cas envisagé, toute demande de transformation partant d'un existant demande une investigation permettant d'en « prendre la mesure » et aussi de préciser

la demande. Première question en effet : par quel mode d'accès sensible et de connaissance un intervenant extérieur à une situation (du moins dans un premier temps) peut-il appréhender un contexte existant ? Quelle méthode mettre en œuvre pour le saisir ? Quelle peut être la contribution particulière à travers le domaine spécifique des ambiances¹ ? Comment construire une meilleure appréhension et instrumentation projectuelle de ces composantes d'ambiance dans les rythmes de production du cadre bâti ? Quelle relation est entretenue avec les usagers, utilisateurs ou commanditaires, notamment lorsque cette relation est expressément codifiée (comité de pilotage ou échanges plus informels) ? Cette question mérite d'ailleurs d'être envisagée en terme d'implication, en effet, dans l'élaboration du projet la séparation des rôles fait reculer l'implication des acteurs situés au plus bas de l'échelle décisionnelle

Dans ces perspectives, nous avons du préciser les conditions d'approche propres au domaine spécifique de l'environnement sensible. En effet, à côté des considérations habituellement bien prises en compte (construction, histoire des bâtiments, fonctionnalités) ces dimensions offrent un matériau spécifique interpellant des méthodes et outils particuliers qui peuvent entrer en tension avec des présupposés fonctionnels, stratégiques ou architecturaux mais aussi nécessitant la mise en œuvre d'une récolte d'informations de nature assez hétérogènes. L'approche, définie ainsi comme transdisciplinaire, demande des outils d'analyse dans les champs physique et sociologique et surtout une capacité à articuler différents niveaux d'intelligibilité des situations.

Mais comment prendre en compte et définir ces enjeux qualitatifs dès le début du projet voire dès la programmation et dans le processus de définition ?

Qu'est ce que l'approche par les ambiances peut amener pour faire émerger les spécificités et potentialités de transformation d'un existant ?

Quelles sont les compétences spécifiques nécessaires à un positionnement qualitatif dans ce secteur de production du bâtiment ? Si les architectes français y sont mal insérés, quelles sont les voies possibles pour mieux asseoir leur activité de maîtrise d'œuvre dans ce secteur, y compris pour les cas les plus ordinaires ? Quelles sont les perspectives nouvelles susceptibles d'offrir un champ de compétence spécifique, de métier possible dans le domaine de la programmation et de la maîtrise d'œuvre ? Comment aussi sensibiliser les maîtres d'ouvrage opérant dans ce secteur de la réhabilitation à une approche plus qualitative que normative en ce qui concerne les composantes d'ambiance ? Il semble que de multiples points d'accès des architectes à l'existant peuvent se déployer dans ces domaines encore mal appréhendés ou annexés dans un registre d'intervention essentiellement technique.

Cette exploration des apports et limites de la problématique des ambiances dans les transformations de l'existant a été ainsi définie car plusieurs facteurs peuvent diminuer l'intérêt et la valeur des interventions architecturales dans l'existant alors que celles-ci sont de plus en plus importantes en quantité ; elles représentent une part croissante de l'activité du bâtiment et concernent souvent des questions d'environnement.

Notre hypothèse fait de ce champ un vecteur de dialogue permettant d'établir des liens et des échanges entre acteurs du projet. Cette recherche se place initialement dans une perspective de redéfinition de la formation et des compétences des acteurs susceptibles de répondre à la demande en matière de transformation d'espaces existants. L'enjeu est important : sensibiliser des acteurs à ces composantes plutôt

¹ L'approche pluridisciplinaire des ambiances par laquelle nous avons voulu aborder la relation à l'existant dans la démarche de projet est celle que le laboratoire CRESSON travaille depuis de longues années. Sur la notion même d'ambiance voir particulièrement J. F. Augoyard et P. Amphoux cités en bibliographie.

« fines » et sources d'enjeux importants concernant l'ambiance mais plus encore entraîner des processus d'action pour produire des transformations matérielles. Partant d'expériences antérieures et de ces hypothèses il nous a semblé qu'un angle fécond d'approche pouvait donc être ainsi défini et méritait l'investigation bien incomplète et modeste qui en a été faite.

Perspectives qualitatives

Plutôt qu'en terme quantitatif (ordre d'importance du « marché des ambiances » dans un marché global du bâtiment) nous nous positionnons sur un terrain qualitatif : quel impact ces dimensions exercent dans la conduite et la nature des transformations du cadre bâti souhaitées ou entreprises ? Quels moyens et outils peuvent être mis en oeuvre pour assumer les enjeux soulevés ? Autrement dit, de quelle manière des transformations architecturales et urbaines peuvent intégrer des facteurs qualitatifs d'ambiance et quelles compétences particulières cela implique-t-il ? Qu'est ce que caractériser l'existant en terme d'ambiance et par quelle approche le faire ?

Ces questions interrogent l'attitude de projet par rapport à ce qui est pris comme existant. Nous supposons à ce titre que la notion d'ambiance peut infléchir les pratiques de projet dans la mesure où les enjeux qu'elle traverse peuvent nourrir des arguments des perspectives de transformation. Ceci demande que nous puissions préciser en quoi différents éléments du projet et du processus qui y mène concernent le domaine des ambiances, horizon vaste mais en même temps clairement défini par des entrées sensorielles.

Or, du côté des pratiques de transformation de l'espace construit, les méthodes de diagnostic semble laisser trop la place à une évaluation essentiellement technique des facteurs d'ambiance (lumière, chaleur, son) en laissant de côté une évaluation plus contextuelle et sensible aux circonstances locales des usages.

Du côté des demandes émanant de certains maîtres d'ouvrage, celles-ci se limitent souvent dans les opérations peu importantes à une « remise aux normes » ou à une sécurisation des ouvrages existants en négligeant les possibilités d'amélioration qualitatives et esthétiques que toute « reprise » ou adaptation peut susciter.

Enfin une pensée architecturale à caractère formaliste ou, pire encore, sans grande éthique, tend à estomper certains aspects qualitatifs derrière des doctrines parfois inadaptées à certains contextes bâtis et privilégiant les catégories de la vision ou une raison essentiellement visuelle.

Ce tableau peut paraître caricatural. Nous devons affiner ce regard et établir quelles sont les voies offertes par un registre qui entend développer à la fois la plurisensorialité des regards et le croisement de données techniques, sensibles et sociales. Mais cette perspective n'est pas une voie aisée, si les apports de recherches sur les ambiances sont désormais importants en terme de connaissances, ils le sont essentiellement en terme d'évaluation et peu au regard des processus d'action entraînés.

Sans prétendre couvrir l'ensemble des aspects que nos questions soulèvent, nous avons tenté d'en explorer divers contours. Ces questions ne sont pas nouvelles et peut-être que le terme d'ambiance ne fait que renommer des composantes dites « contextuelles » du projet. Toute intervention architecturale est située dans un contexte, par une demande et dans un cadre spécifique.

Mais, comme nous l'avons dit, poser l'existant comme lieu de projet présuppose l'idée d'une antériorité construite à renouveler, à transformer sur elle même. Si nous raisonnons en terme d'ambiance, cette antériorité matérielle est, ou a été, habitée, parcourue, peut l'être encore, elle peut être comprise comme un « réseau sensible »

mis en écho par les pratiques sociales et pouvant faire l'objet d'enjeux importants au regard de l'imaginaire et des pratiques des occupants et des habitants.

Toutefois, nous devons voir de plus près comment cela peut opérer dans les stratégies de transformation, en quoi les modalités d'analyse et de conception sont traversées par ce regard particulier, autrement dit, comment mieux articuler nos modes de connaissances et d'action.

Nous avons tenté d'approfondir ces questions à travers un examen certaines pratiques de transformation en mettant à jour les manières dont elles intègrent de l'ambiance explicitement ou non et les modalités de conception (diagnostic, modalités de définition d'objectifs, choix constructifs) qui les animent. Ce travail est mené dans la perspective de compléter, de renouveler les compétences des intervenants dans l'existant mais aussi d'induire une conduite de projet spécifique à ces opérations notamment quand elles sont conduites en milieu occupé.

NORMES ET STEROTYPES EN QUESTION

Du point de vue de la conception, les composantes d'ambiance ne peuvent être réduites à une remise à niveau des normes de confort (tant techniques que sociales), qui concerne notamment et inévitablement la lumière (naturelle - ouvertures nouvelles - ou artificielle - équipement électrique -), la chaleur (isolation thermique, appareillage de production de chaleur, renouvellement de l'air), les qualités acoustiques (isolation intérieure et extérieure). On ne peut réduire ces éléments à une question technique car ils croisent inévitablement les dispositions spatiales et les usages particuliers, précisément accessibles par l'observation et l'analyse *in situ*. Or, les architectes sont dans ces domaines souvent insuffisamment formés, ou attendent des préconisations plutôt techniques et normatives. Par ailleurs, il nous semblait que les concepteurs sont peu réceptifs à ces dimensions jugées peu nobles, extérieures à la discipline de l'architecture. Ils ne voient pas en quoi elles sont susceptibles de stimuler, d'alimenter fondamentalement la conception. L'état actuel des attitudes mentales et cognitives envers ces questions les place ainsi dans un rôle secondaire.² Rangées sous l'appellation de "second œuvre" ou dans des lots techniques, elles sont le plus souvent perçues comme contraignantes.

Pourtant, en privilégiant le désir d'espace les architectes sont souvent mis à mal par des critiques concernant les dimensions sensibles de l'expérience ordinaire et quotidienne des environnements. Les utilisateurs sont extrêmement réceptifs à des qualités environnementales car elles touchent directement les modalités d'usage et la quotidienneté. Un dialogue peut trouver peut être ici une assise intéressante s'il n'est pas réduit à des dimensions strictement fonctionnelles.

Les innovations technologiques multiplient encore les évolutions dans ces domaines. Les normes de confort et d'ambiance qui se distillent chez les habitants (guidées souvent par la recherche d'équivalences avec le neuf) et chez les fabricants de produits pour le bâtiment (en donnant à la performance technique le pas sur la valeur esthétique) renvoient le plus souvent, il est vrai, à des stéréotypes. D'un autre côté, l'existant offre souvent, pour une certaine clientèle, un espace moins "normalisé" que le neuf, plus flexible, transformable au fur et à mesure des moyens ou des besoins, bref moins contraignant que l'espace établi par une norme moderne.

Au regard de ces considérations, il a paru intéressant d'interroger les critères et techniques relatifs aux éléments d'ambiance mis en jeu dans le domaine de la

² La perversion est à son comble lorsque, au nom de normes de confort d'ambiance, sont produites les pires architectures, tant au plan esthétique que technique.

conception et du chantier dans l'existant ainsi que de sonder les problèmes rencontrés afin d'établir des axes de réponse possible, voire des acteurs au profil et au rôle redéfinis.

MODES D'ANALYSE ET CRITERES DE PROJET

Le projet architectural considéré du point de vue de l'existant³ pose question de manière spécifique. Il requiert en effet impérativement des phases et des méthodes de travail demandant d'appréhender le « contexte » dans lequel s'inscrit un projet et aussi de comprendre des demandes de transformation, d'en tirer parti pour prendre position.

Deux questions importantes se dégagent à notre sens :

1/ celle des modes de connaissance d'un contexte et de la prise en compte des pratiques et expression des utilisateurs relatives aux perceptions et représentations sensibles caractérisant l'existant,

2/ celle des modalités de définition de critères transversaux d'ambiance dans les transformations et leur rôle dans la définition des options et stratégies de projet.

1/ Les composantes traditionnellement attachés aux ambiances entrent clairement dans la définition d'un existant. Si elles sont le plus souvent considérées du seul point de vue physique (capacités des structures bâties à façonner le milieu) elles doivent aussi l'être d'un point de vue sensible et social (perceptions et pratiques liées à ces facteurs). En effet, les formes sensibles de nos relations à l'environnement (à l'air, à la lumière et aux sons) intéressent les potentiels d'appropriation des espaces en même temps qu'elles affectent le sentiment et les pratiques du confort⁴. Ces éléments sont toujours l'objet d'enjeux majeurs compte tenu que notre relation avec eux est liée à l'évolution des usages individuels et sociaux.⁵ En ce sens, utiliser la notion d'ambiance dans une perspective pluridisciplinaire et pas uniquement technique permet précisément sans doute de mieux articuler ces dimensions.

Cette position paraît particulièrement pertinente au regard de l'approche de contextes existants, particulièrement en milieu occupé, et d'une approche qualitative des usages : analyse sociologique, analyse du bâti et environnement physique, processus de transformation sont mis en relation à travers l'idée d'ambiance. Si de nombreux travaux⁶ ont concerné ces questions directement ou indirectement, il paraît opportun de les poser dans le cadre pragmatique du projet de transformation afin d'envisager les procédures et méthodes mises en jeu notamment en phase amont (analyse, évaluation, pré-programmation, esquisse, avant projet)⁷.

³ Nous précisons plus bas ce qui peut être entendu par ce terme car il ne va pas de soi.

⁴ Aux réhabilitations qui consistent à remettre à des normes de confort l'habitat insalubre critiquées par des sociologues comme J. Maglione : *Le temps des réhabilitations*, succède une diversité d'interventions apparemment moins « normatives » qui concerne dorénavant plus de 50 % des travaux du bâtiment. Toutefois, la perversion est à son comble lorsque, au nom de normes de confort d'ambiance, sont produites des architectures plus que douteuses au plan esthétique dans le cadre de la réhabilitation ordinaire.

⁵ Ceci concerne aussi bien l'introduction de nouvelles technologies dans des cadres anciens que le changement des niveaux d'exigences souvent établies par comparaison avec le neuf. Plusieurs travaux ont montré comment des enjeux liés à la luminosité et à la sonorité touchent la constitution des espaces privés et publics.

⁶ On pense aux travaux qui portent sur la question de la programmation, de l'évaluation et de la conception négociée. dont nous citerons les références au fil de notre exposé.

⁷ Une anecdote recueillie à l'occasion d'un congrès portant sur l'espace médical rapporté par un responsable de service vaut ici d'être relatée. Ce responsable racontait le processus d'échange avec un architecte lors de l'agrandissement d'une unité de soin, au bout de ce long processus d'échange où les personnels avaient le sentiment d'être entendus et compris arrive le projet de l'architecte. « Nous n'avons rien compris, rien reconnu ; il nous a sans doute manqué un traducteur ! ». cette anecdote mentionne clairement le problème. Soit les protagonistes ne parlent pas le même langage et il leur faut un tiers, soit ils parlent le même langage mais ils sont sourds.

2/ L'évolution des savoir faire, des demandes et des acteurs mérite d'être mieux définie afin d'en déduire les conséquences sur les processus et outils mis en oeuvre. L'approche que nous suivons trouve sa filiation dans des démarches pour lesquelles les contextes d'intervention et la question du rapport aux usages et utilisateurs actuels ou potentiels sont importants comme l'ont développé certains praticiens (l'urbaniste italien Sechi, l'architecte suédois Ralph Erskine, etc.)⁸.

Toutefois, lorsqu'on regarde dans le détail, et malgré un retour certain du « sensible » dans l'approche des objets, il ne nous apparaît pas d'éléments de conception assez étayés et systématiques. Il s'agit donc d'être plus précis et outillé dans des domaines qui sont encore assez mal représentés dans les phases de pré-programmation et la conception.

On sait aussi peu de choses sur les pratiques de *programmation* dans l'existant et les acteurs qui en prennent la charge, les modalités de définition des enjeux en amont du projet et ce particulièrement en milieu occupé lorsque les utilisateurs sont impliqués dans les projets.

Ces considérations rapides montrent toute la diversité mais aussi l'intérêt de l'approche des projets de transformation à travers les enjeux qualitatifs que nous tentons d'unifier sous le terme d'ambiance. Saisir les différentes facettes des opérations dans l'existant à travers ce « filtre médiateur » nous a pourtant posé des difficultés.

Une meilleure connaissance des modalités de la demande et des pratiques de projet dans l'existant s'est avérée nécessaire afin d'avancer sur ces questions. Mieux identifier et comprendre certains processus et repérer les procédures et tactiques de travail demandant des compétences particulières, permet de saisir où, comment et avec quels rôles et compétences les architectes sont susceptibles d'être présents et légitimes sur ce segment de la construction particulier de la transformation architecturale. En ce sens, nous avons voulu mettre à l'épreuve la notion d'ambiance comme *révélateur* de l'existant mais aussi comme *levier* de négociation et d'élaboration du projet, ce qui demandait de tester des situations concrètes (voir l'exposé de la méthode plus bas).

CHANTIERS ORDINAIRES ET ESPACES RECEVANT DU PUBLIC

Notre démarche ne visant pas une représentativité exhaustive, elle a exploré certaines situations pour en tirer des attitudes et des fragments de démarches pouvant offrir des cadres de pratiques ou des objets de réflexion à approfondir permettant de mieux intégrer des éléments qualitatifs. Elle présente donc des limites indéniables qui seront exposées en conclusion.

Nous nous sommes limités pour la partie expérimentale (voir méthodologie plus bas) à des interventions architecturales dans l'existant d'ordre ordinaire, considérant qu'il y a là des efforts à faire tant dans les processus qu'au niveau des résultats et que les architectes pourraient y être mieux insérés en portant précisément une compétence ambiance réaffirmée. Ce parti peut être discutable, il signifie surtout que nous ne nous sommes pas intéressés aux interventions de type patrimoniale plus ou moins prestigieuses, non que cela ne vaille pas la peine et ne pose pas question, bien au

⁸ Voir à ce propos l'ouvrage intitulé *L'usage du projet*, (2000) qui montrent certaines de ces démarches notamment celle de l'urbaniste italien Sechi qui réinterroge les composantes sensibles, sur R. Erskine voir M. Conan : *Ecouter, proposer, expliquer – La bibliothèque de l'université de Stockholm*, Concevoir, Les cahiers de la recherche architecturale, n°34, 1993, sur l'évaluation de l'usage de bâtiments voir notamment Lacombe D. et Conan M., *Evaluation des constructions scolaires*, DGHUC, nous pensons aussi aux travaux sur la « conception générative » de M ; Conan.

contraire, mais parce que nous voulions aller là où se constitue la grande majorité du cadre bâti.

En second lieu, nous avons abordé plutôt des cas qui concernent des usages publics, partant qu'il y a là des enjeux croisant plusieurs modes d'occupation collectif des édifices. Dans les édifices recevant du public, la confrontation d'utilisateurs passagers à des usagers plus permanents demande particulièrement attention au regard des facteurs sensibles et interroge des compétences spécifiques.

L'EXISTANT COMME AMBIANCE

Des phénomènes observables

La recherche s'inscrit dans le cadre des travaux menés sur les ambiances telle que le laboratoire CRESSON les a développés, ces derniers sont définis avant tout par un ancrage fort et une pratique d'investigation partant de l'expérience *in situ*. Elle ne s'arrête pas au seul discours et au représenté mais reste soigneusement attentive aux *phénomènes observables*. La notion d'ambiance, plus qu'un objet bien défini et substantifié, ancre une approche des milieux que l'on peut qualifier d'« écologique » à plusieurs titres. Celle-ci tend à considérer les processus qui sont à l'œuvre entre l'environnement et celui qui le pratique. En pratiquant l'interdisciplinarité large que l'étude *in situ* exige, la relation avec l'environnement sensible et formel est à concevoir comme « *un échange, une circulation constructive entre le donné et le configuré, le senti et l'agi, le perceptible et le représentable.*»⁹

Revaloriser le lien entre le sensible et le social

Ainsi, c'est la définition et l'énonciation de *configurations de l'environnement sensible* qui sont susceptibles d'intéresser, nous semble-t-il, les acteurs dans l'approche de situations existantes et de projection future. Alors, plus que d'exaucer des « besoins » qui seraient recensés d'une manière objective, il s'agit de dégager les modalités par lesquelles l'utilisateur élabore des relations sensibles au monde construit et habité, autrement dit comment il pratique aussi une forme d'esthétique.

A ce titre, les méthodes de diagnostic relatives aux facteurs d'ambiances laissent trop souvent la place à l'évaluation technique en laissant de côté une évaluation plus contextuelle et sensible aux demandes¹⁰. D'où notre investigation, menée en ayant pour perspective de favoriser une démarche visant la requalification des expériences sensibles et usagères qu'entraîne toute modification de dispositifs construits habités ou utilisés et l'appropriation de ces éléments dans la pensée architecturale.

Mais, si les recherches qui ont été menées dans le cadre d'approches descriptives pluridisciplinaires des ambiances¹¹ apportent des éléments méthodologiques susceptibles d'intéresser les interventions dans l'existant, les potentiels et limites de ces outils dans le cadre des processus opérationnels de transformation sont à évaluer.

⁹ J. F. Augoyard : Particularités et ouvertures de la recherche sur l'environnement urbain et les ambiances architecturales, *Intergéo*, n° 118, 1995

¹⁰ Voir par exemple les ouvrages sur l'acoustique qui, en réhabilitation de l'habitat particulièrement, fait l'objet de plusieurs contributions révélant les difficultés de sa mise en oeuvre : Meisser M. *Diagnostic acoustique de l'habitat ancien*.

¹¹ Nous pensons aux recherches portant sur l'environnement sonore et lumineux notamment menées au CRESSON où les méthodes d'investigation *in situ* ont particulièrement concerné notamment les enquêtes auprès d'usagers, les outils de mesure physique et les critères descriptifs utilisés.

Que peut-on tirer de ces recherches à caractère fondamental et transférer dans les processus d'action ? Comment adapter ces outils aux démarches spécifiques de projet et d'études opérationnelles ? Encore une fois on ne peut ici se limiter à une approche qui viserait à restituer des demandes habitantes ou exprimer les images que ces occupants projettent sur leur environnement. Il s'agit d'interroger le pouvoir d'interprétation et de transformation que porte tout existant.

Quels outils de propositions de l'analyse à l'action ?

Alors que les approches qualitatives menées dans nombre de travaux d'évaluation de lieux existants permettent de décrire précisément des situations remarquables¹², des efforts concernant les modalités d'énonciation de conseils ou de directions projetatives restent à faire. Les outils mis en œuvre dans les domaines du son ou de la lumière¹³ et dans la recherche de modes d'évaluation qualitatifs des potentiels de transformation offrent des fondements pertinents, mais comment toutefois passer de l'analyse à l'énonciation de lignes d'action ?

Nous avons ainsi tenté de mettre au point des modes de définition et d'expression de transformation situés en amont de la conception proprement dite.

Dans cette perspective, le processus de programmation et le programme peuvent être un moment cardinal questionnant le passage de l'analyse vers le projet. La description en série de surfaces et de fonctions¹⁴ assorties d'exigences générales en terme d'environnement reste limitée.

Aussi, la description qualitative des objectifs souhaités, dont la forme même d'expression est à trouver, pourrait prendre place et mieux faire partager le projet . Si la notion de programme est attachée aux pratiques dans les marchés publics, c'est une brèche intéressante qui indique une place possible pour un acteur *intermédiaire* qui serait doté d'une compétence ambiance un peu plus poussée que la moyenne. Cet acteur serait chargé d'exprimer certaines dimensions qualitatives du programme et devrait veiller au suivi de son exécution en négociant les dispositions prises. La formation même des maîtres d'œuvre dans ces domaines est alors à renforcer. Il s'agit bien de faire de ce passage un point d'aide à la définition du projet dans ses principes majeurs reconnus par plusieurs acteurs et apte à transformer le lien programme / projet.

L'ambiance comme objet de débat

La logique des ambiances que nous souhaitons mettre en place dans le rapport à l'existant vise à la fois les processus de définition des objets et les contenus exprimant la demande.

Sur le premier plan, certains auteurs affirment que la logique ambiance doit introduire de la souplesse dans le système linéaire programme-projet. Elle devrait *«faire passer d'une structure linéaire à une structure en boucle, qui fonctionne de manière récursive, qui oblige à une retour périodique aux hypothèses et intentions de départ (d'où l'importance de la formulation d'objectifs ambiance) dans les cahiers des charges) qui permettent d'autre part de les réactualiser, de les adapter aux*

¹² Nous pensons à tous les travaux ayant eu pour objectif de rendre compte de la perception et des pratiques habitantes dans des contextes diversifiés.

¹³ A travers le travail sur la notion d'effet sonore (Augoyard et al. 1995), et l'approche de l'environnement lumineux (Chelkoff et al. 1992)

¹⁴ Nous réduisons certainement ainsi les contenus des programmes, mais c'est tout de même généralement sous cette forme qu'ils sont présentés, voir plus bas les réflexions des architectes à ce propos.

*contraintes nouvelles apparaissant au cours du processus et d'en préciser le contenu par étapes (d'où l'intérêt d'une organisation systémique et rétro active des acteurs de la réalisation)».*¹⁵

Partant d'un accord de principe avec cette position qui tend à privilégier le moment de « négociation » du projet, nous constatons que ceci rejoint d'autres approches et n'est pas propre à la thématique des ambiances. Cette dernière introduirait par contre un point focal des éléments informant le projet et permettant de faire circuler parmi les acteurs bien plus que l'objet à réaliser mais déjà des modalités communes par lesquelles celui-ci est rendu présent dans l'imaginaire collectif. En définitive, l'ambiance permettrait de concrétiser ou d'incarner une culture relativement partagée du projet et désignerait une perspective ou un horizon à atteindre (mais que, par définition, on n'atteint jamais) orientant les décisions et choix de projet.

Toutefois, plus qu'un horizon incertain nous dirions qu'il s'agit d'un embrayeur qui permet de mettre en oeuvre des stratégies d'action informant les objectifs et outils de transformation..

Pour un instrument intermédiaire : un argumentaire des ambiances

Nous avons émis l'hypothèse d'un "argumentaire des ambiances" comme phase pertinente pour établir le dialogue nécessaire entre utilisateurs, concepteurs et autres acteurs. Celui-ci questionnerait essentiellement les qualités visées et pourrait être en cela légitime par rapport à une approche partant de l'espace *stricto sensu*. Ces arguments, orientés par une démarche articulant différents niveaux d'analyse, peuvent aider à renforcer la maîtrise d'œuvre dans la mesure où elle serait plus attentive aux demandes sociales et mieux outillée pour y répondre. Sans viser à résoudre complètement les contradictions ou incompréhensions entre architecte et destinataires de l'architecture, il s'agit de préciser les voies de dialogue possibles et les outils rendant effectif un échange portant sur les principaux enjeux des transformations. Notre intention est donc de nous servir de ce que le domaine des ambiances recouvre pour créer un champ de dialogue construit au cours de l'établissement du programme et du projet. Précisons encore qu'il ne s'agit pas de soumettre le projet architectural à une sorte de vérité indiscutable, il s'agit plutôt d'envisager ces apports comme des *ressources dynamiques* du projet notamment dans sa relation à l'existant. Cette perspective pourrait compenser l'un des travers repéré à propos de la programmation qui, dissociant définition et conception des ouvrages, estomperait l'approche des usages par les architectes qui ne se préoccuperaient plus alors que de la forme ou de l'image.¹⁶

Quels acteurs et compétences ?

Autour de cet axe problématique, la question des acteurs et des compétences est évidemment posée en corollaire : par quel processus et quel type d'acteur peut émerger à partir d'une compétence ambiance à cerner ? Doit-il intervenir au stade du diagnostic, du conseil, de la programmation qualitative, jusqu'à la maîtrise d'œuvre ? Comment le situer par rapport à d'autres intervenants ? Peut-il trouver un cadre d'intervention autre que les marchés publics dans lesquels les missions de programmation sont codifiées ? N'est ce pas un enjeu risqué au regard de l'impossible adéquation demande – projet ? Cette perspective intéresse ainsi le positionnement de l'architecte intervenant dans l'existant, dont le profil serait précisé par des méthodes de

¹⁵ P. Amphoux, La notion d'ambiance, Puca, 1998.

¹⁶ Observation relevée dans *Programmation des constructions publiques*, MIQCP, Le Moniteur, 2001, avant propos, p. 13

travail spécifiques et des critères rendant possible l'articulation effective de cette approche qualitative des milieux ambiants à la conception de l'espace par rapport aux usages.¹⁷

¹⁷ Tout ceci dépasse évidemment le cadre des opérations dans l'existant. Mais ce contexte de projection nous semble particulièrement pertinent au regard de la notion même d'ambiance.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE MISE EN ŒUVRE ET CORPUS

Vérifier les hypothèses générales et identifier les conséquences pragmatiques sur les modes de programmation et de projet a demandé une méthode de recherche appropriée.

Principe général

Compte tenu des objectifs ambitieux que nous nous étions fixés, (à savoir repérer des procédures spécifiques de projet et tester des éléments d'une méthode de travail dans l'existant basée sur une approche des ambiances), nous avons engagé un processus de recherche fondé sur des échanges avec différents acteurs impliqués dans des montages ou intentions de transformations.

D'une part, il nous a paru nécessaire d'approcher des pratiques de projet dans l'existant. Celles-ci sont interrogées afin d'identifier différents types de situations et questions rencontrées.

D'autre part, il s'agit d'évaluer des modalités de connaissances et de conception spécifiques permettant d'instrumenter les observables et critères d'ambiance en amont du projet quelque soit l'échelle des transformations et du contexte de référence. L'objectif de ces démarches est de tester des éléments pour un argumentaire des ambiances en accompagnement du projet s'appuyant sur des modes de restitution encore à définir.

Précisons que notre démarche intéresse principalement les cas de marchés publics de petites envergure pouvant donc échapper à la logique des appels d'offres plus lourds. Estimant que ceux-ci doivent revêtir un caractère d'exemplarité au terme des attendus qualitatifs et constatant qu'ils impliquent des processus de négociation ou d'association des acteurs concernés dans le domaine public¹⁸. Ce choix n'exclut pas le domaine des marchés privés dans lesquels les architectes mènent souvent à la fois l'analyse, le programme et le projet en des termes moins explicitement séparés.

La recherche comportait initialement deux volets complémentaires, l'un cherchant à établir un « état des lieux » et des questions dans le domaine, l'autre ayant une visée plus prospective, dans la définition de nouvelles procédures de programmation et de conception architecturale.

- L'objectif final du premier volet est d'esquisser une esquisse typologique de situations rencontrées dans l'intervention sur l'existant, relativement aux questions qui nous intéressent. Cet angle d'attaque particulier contribue à une typologie générale des opérations sur l'existant en commençant à classifier certains axes de travail et permet de progresser dans l'évaluation de l'état de la demande et des pratiques.

¹⁸ La loi M.O.P. traite d'une manière spécifique de la réutilisation et de la réhabilitation. Voir « Réponses aux questions sur la loi MOP, Coord. Cathy Goulier, site internet », la mission « diagnostic » y est décrite comme élément de mission de maîtrise d'œuvre en réhabilitation/réutilisation (articles 12 et 19 du décret mission. « C'est un mélange d'étude de programmation et d'étude de maîtrise d'œuvre. En effet, à partir d'une connaissance approfondie du bâtiment (état des lieux, expertise technique) et des intentions du maître d'ouvrage, ces études doivent permettre, grâce à un début de conception architecturale, une analyse volumétrique et technique des potentialités, d'établir un programme fonctionnel d'utilisation dont la faisabilité notamment financière aura pu être vérifiée. » La loi sur la maîtrise d'ouvrage publique (MOP) de 1985 rend obligatoire la formalisation du « programme » visant à aider le maître d'ouvrage, à clarifier, définir et préciser sa commande et à maintenir le cap des objectifs. L'association des utilisateurs est possible et conseillée à travers des modalités d'enquêtes permettant de définir les « attentes ». (voir l'ouvrage : Programmation des constructions publiques, MIQCP, Le Moniteur, 2001.)

Les résultats de ce premier volet s'ajoute à notre expérience de recherche et d'étude dans le domaine de l'existant effectuées dans des perspectives d'analyse ou d'aide à la programmation (cf. à ce propos la bibliographie des travaux relatifs au thème). On s'appuie alors notamment sur les outils d'évaluation mis en œuvre au laboratoire CRESSON dans les domaines du son ou de la lumière et dans la recherche de modes d'énonciation qualitatifs de potentiels de transformation.

- Un volet « exploratoire et expérimental » permettant d'éprouver les notions et outils dans le champ opérationnel. Ce second volet de la recherche a une visée plus *impliquée*, notre travail prend un aspect méthodologique recherchant les formes d'un "argumentaire des ambiances", devant être testé sur des situations de productions répondant à des demandes concrètes, dans le cadre de petites opérations à faible coût. La perspective méthodologique que nous avons mise en avant (dans notre réponse à l'appel d'offres) pour cette recherche peut être qualifiée pour ce second volet « **d'interactive** ». Elle réside en effet dans l'exploration des outils et de nouveaux acteurs à travers des cas actuels et des situations en cours ou en début de processus. Cette hypothèse méthodologique présente des difficultés de mise en œuvre mais permet toutefois d'être en prise avec la réalité des pratiques exercées dans lesquelles nous souhaitons introduire des éléments afin d'en évaluer la pertinence. Le principe retenu était de travailler avec de jeunes architectes¹⁹ qui acceptent de jouer le jeu de l'expérimentation, en testant les méthodes qualitatives de programmation que nous envisageons dans le cadre d'une intervention sur l'existant en acceptant notre rôle d'observateurs dans les différentes phases. Les maîtres d'ouvrages et usagers ont comme les maîtres d'œuvre participé à des entretiens. Les compétences de membres de bureaux d'études et de bureaux de contrôle devaient eux aussi participer à des entretiens sur la question du traitement des ambiances dans le projet sur l'existant. Il était question aussi d'interviewer et d'observer les entreprises et artisans qui interviennent sur les chantiers mais ceci n'a pas été effectué.

Définition des corpus

Le plan général de la recherche se développe selon trois corpus d'investigation au point de vue des opérations de recherche effectuées.

CORPUS 1 : EXAMEN DES RESSOURCES PERMETTANT DE SITUER LA DEMARCHE ET DE RECENSER LES ENJEUX

- Corpus des recherches sur les ambiances menées au CRESSON²⁰ et ailleurs : le bilan succinct des outils méthodologiques et conceptuels développés jusqu'à

¹⁹ Il semble qu'une certaine inappétence des architectes français à travailler sur des projets où l'existant est très présent ne soit pas aussi forte chez les plus jeunes d'entre eux que ce qu'on peut effectivement observer chez les plus anciens. On peut avancer quelques raisons à cela :

- Une tendance de la génération actuelle d'étudiants en fin d'études et de jeunes diplômés à se contenter, en matière d'emploi, de ce qui se présente, due à un contexte économique difficile qui incite à l'humilité.

- N'ayant pas encore fixé trop d'habitudes de travail, ils trouvent plus facilement des procédures adaptées aux nouveaux types de commande.

- N'ayant pas connu adultes les années "fastes" de la construction neuve, ils sont peut-être plus à même de considérer l'intervention sur l'existant comme ce qu'elle est : un acte de bâtir parmi les plus courants.

²⁰ Le lecteur pourra reprocher cette autoréférence, mais on connaît pratiquement pas de laboratoires exerçant cette pluridisciplinarité d'approche telle que mise en œuvre systématiquement dans celui-ci sur les questions d'environnement.

aujourd'hui permet d'analyser leurs potentiels et limites dans le cadre des processus de transformation.

Les recherches menées dans le cadre d'approches descriptives des ambiances²¹ peuvent en effet apporter des éléments intéressants les interventions dans l'existant. Les méthodes de travail, d'enquêtes, les outils de mesure et les critères descriptifs utilisés dans la recherche peuvent aider à construire une démarche spécifique intéressante dans l'existant. Il faut toutefois adapter ces outils aux démarches spécifiques de projet. Que peut-on tirer de ces recherches à caractère fondamental et transmettre dans les processus d'action ?

- Corpus de différentes études de définition ou de programmation menées dans une perspective ambiance : dresser un bref état des lieux et des pratiques afin d'en tirer des éléments de méthodes critique, synthèse sous forme récapitulatives au cas par cas rappelant les acquis ou limites, voire en évaluant brièvement certains résultats si une réalisation a suivi. Notons qu'on dispose ici de plusieurs types d'ouvrages sur ce thème mais aussi d'expériences menées au CRESSON dont notamment quatre nous paraissaient intéressantes :

- Programmation qualitative à partir d'une série d'enquêtes et d'observations d'une galerie des amphithéâtres de 2500 m² de l'université (document servant de base à un concours, réalisation en 1997)

- Rédaction d'un rapport d'étude aboutissant à des concepts d'ambiance pour une intervention d'architectes et d'artistes dans un hall d'accueil d'hôpital

- Etude sonore pour la requalification d'espace public suivi d'un concours urbain

- Etude de la perception d'un cours dans le cadre d'une équipe d'urbanisme (Aménagement de la RN 75 – Propositions en vue d'établir un schéma directeur)²²

- Autres études et recherches voisines ou développant des méthodes qualitatives sur les usages, la programmation, la conception, etc. (veille bibliographique).

Il apparaît nécessaire de situer notre approche par rapport aux pratiques évoluant en matière de « programmation » et notamment celles qui, de plus en plus, situe l'environnement comme élément incontournable de projet. De ce corpus émane certains des éléments aidant à situer et argumenter nos démarches.

CORPUS 2 : ENQUETE SUR LES PRATIQUES PROJECTUELLES DANS L'EXISTANT

Il s'agit de mener une série d'entretiens avec des architectes, concepteurs, urbanistes, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études techniques ou programmistes et utilisateurs ayant eu à faire un projet de transformation dans l'existant ou ayant une ou des interventions en cours. Le but est de saisir des éléments concernant l'éventuelle spécificité du projet dans l'existant. Certains de ces entretiens permettent donc de revenir sur des actions passées ou sur des possibilités d'observation voire de collaboration à des actions en cours, sachant que nous avons alors cherché à rencontrer différents acteurs sur un même objet (architectes, maître d'ouvrage, programmeur, utilisateurs, bureau d'études, autre spécialiste). Le choix des interlocuteurs a ainsi été effectué de manière à équilibrer les représentants des différents acteurs et afin de consolider un « réseau » de relations pouvant s'enrichir.

Le but était d'établir une « radiographie » partielle des différentes pratiques et représentations exprimées dans les discours et recueillir des « anecdotes »

²¹ Nous pensons aux recherches portant sur l'environnement sonore et lumineux notamment.

²² Etude sociologique effectuée par Henry Torgue dans le cadre d'une collaboration avec P. Bienvenu paysagiste et G. Henry, urbaniste. Document de synthèse : Henry Torgue, Paroles urbaines, Cresson, 1997.

significatives de ce que nous estimons relever du champ des *ambiances*. La connaissance des points de vue des acteurs élaborée à partir de la matière recueillie (analysée aussi en fonction de travaux portant sur des questions similaires) permet de réfléchir à l'expression des ambiances et de faire émerger un outil commun.

Le panel des entretiens voulait permettre de prendre en compte l'émergence d'acteurs « nouveaux » agissant en parallèle à la maîtrise d'œuvre. On pense aux concepteurs spécialisés dans les domaines tels que la lumière, le son ou d'autres domaines (mobilier, architecture intérieure, ergonomie, etc.). On peut se poser la question du rôle et de la place de ces acteurs dans des opérations concernant la transformation d'existant. On observe en effet qu'un nombre non négligeable d'opérations dans l'existant ont pour « embrayeur » une ou plusieurs de ces dimensions dont certaines sont traditionnellement rattachées au domaine des ambiances. Toutefois, ces champs tels que : l'architecture intérieure, l'ergonomie, le design de mobilier, le projet urbain ou le domaine des transports et de l'urbanisme commercial n'ont pas pu être approfondis étant donné l'ampleur des autres tâches de la recherche.

Chez chacun de ces interlocuteurs on cherche à dégager les principes ou critères qui, à notre sens, peuvent se rattacher à la question de l'ambiance ou des ambiances comme motif d'intention. Ceci aidera à mieux connaître les ancrages des outils et descripteurs employables.

On remarque que notre corpus d'opérations portent le plus souvent sur le domaine public (édifices publics) et sur l'aménagement urbain. Nous avons tenté de rééquilibrer cela en recherchant des interlocuteurs ayant à faire avec des commanditaires privés. Ce point est parfois éclairé par les entretiens avec les architectes qui peuvent nous amener à connaître des réalisations menées avec des maîtres d'ouvrage privés dans le cadre de leur pratique, mais cela reste assez peu développé.

La synthèse de ces entretiens doit permettre de préciser les représentations et pratiques relatives aux ambiances dans l'approche de l'existant, la place de celles-ci dans les processus de transformation ou la valeur positive ou négative de ces critères. L'analyse interroge les outils et procédures déclarés à partir des préoccupations, souvent modestes, de ces acteurs.

CORPUS 3 : APPROCHES INTERACTIVES EXPERIMENTALES.

Cette partie consiste à tester des modes d'élaboration et d'expression de cahier des charges d'ambiances que nous proposerons dans le cadre d'accompagnement d'opérations en cours et que nous pourrions ainsi évaluer à partir des réactions en première instance. Plus que d'entretiens, il s'agit alors de séances de travail prenant pleinement part d'un processus de programmation ou de conception en cours dans lequel nous pouvons tester et expérimenter certains éléments en vue de la conception « assistée » par les ambiances.

Conditions de l'approche interactive

Nous parlons d'approche interactive dans la mesure où la situation n'est pas pour nous seulement *observable* et commentée, elle est source d'*informations réciproques*

dans le cadre d'actions menées par des individus ou des groupes dont la visée est d'ordre différent. Cette considération est importante dans le montage de cette partie de la recherche tel qu'il a été mis au point du point de vue expérimental : la partie « semi - opérationnelle » a pour visée de monter un projet et attend une compétence singulière ou complémentaire de notre part dans un cadre de procédure défini préalablement, la partie « recherche » a pour objet de tester des modalités dans le cours de ce montage et d'en étudier la pertinence. Cette double position induit un changement de perspective passant du contenu au regard sur ce contenu et son élaboration.

Objectifs de l'expérimentation

Comme il s'agit d'avancer plus précisément sur les modalités d'introduction dans la programmation et la conception des éléments intéressant la définition des ambiances dans l'existant, l'objectif est de tester des modes d'expressions à partir de situations de projet réels. En s'impliquant dans les processus de définition de la demande il faut établir un contact avec plusieurs types d'acteurs impliqués dans un processus de transformation, aussi minime soit-il, et d'essayer des méthodes et outils de travail, ainsi que leur effectuation pragmatique, mais aussi évaluer la réception des documents produits. Le but est bien dans ces cas d'explorer des modes de traduction possibles en utilisant différentes méthodes et supports tels que : l'écriture narrative, les synopsis synthétiques, les préfigurations schématiques mais aussi (éventuellement compte tenu des difficultés techniques de fabrication et de transmission) les maquettes et les supports multimédias qui ont l'avantage de permettre d'articuler des champs d'informations diversifiés que recouvrent les ambiances.

Cette partie « interactive » a pu avancer compte tenu des délais nécessaires aux réalisations et des rythmes à prendre en compte et des difficultés inhérentes à ce mode de recherche. C'est une partie centrale de la recherche et en même temps la plus délicate puisqu'elle réside en une mise à l'épreuve de la notion d'ambiance dans des pratiques réelles de définition ou de programmation de transformation. Comme cela a été précisé plus haut, il s'agit de tester « in situ » un processus de « connaissance » d'une situation et une « traduction » en terme intentionnels d'une demande de transformation dans un cas réel. Le but était de tester l'ensemble de la chaîne : définition des objectifs avec les utilisateurs, traduction sous une forme à préciser et évaluation de cette traduction, ce qui représente un travail très lourd puisqu'il faut à la fois être « dans la situation » pour jouer un rôle effectif et en même temps pouvoir l'observer pour la réfléchir et en tirer des éléments plus généralisables. Evidemment, toutes les difficultés sont rencontrées dans cette mise à l'épreuve sur le terrain car il s'agit d'entrer dans des rôles et des situations précises tout en étant suffisamment conscient des enjeux de la recherche. C'était un des moyens qui nous paraissait le plus sûr pour véritablement tester la pertinence d'un acteur expert en « ambiance » mais aussi des modalités de transmission en d'explorant des supports d'expression variés.

Implication dans l'action et spécificité de la recherche

Afin de ménager la distance nécessaire du point de vue strict de la recherche dans ce canevas délicat et pour élaborer une position plus générale ou théorique, nous devons faire des allers-retours entre l'engagement dans la situation et l'analyse des processus et supports d'échange. Le dispositif mis en place permet ces allers-retours en ce que certains acteurs de la recherche sont plus impliqués dans les processus alors que le responsable scientifique reste le plus en dehors de ces

processus de terrain. Toutefois, ceci ne veut pas dire qu'il y ait imperméabilité entre les deux niveaux : il est clair que nous échangeons sur les modalités d'entretiens et de suivis avec les différents acteurs. La perpétuelle nécessité de se tenir à distance suffisante des enjeux localisés pour identifier les enjeux plus généraux a donc été une constante préoccupation.

Choix des terrains d'expérimentations

La sélection des cas abordés n'a pas fait l'objet de critères particuliers, elle repose clairement sur des opportunités liées à des réseaux de relations permettant d'entrer en contact dans les cas abordés. Les limites sont évidemment liées aux temps et rythmes de production des commandes et des processus administratifs ou politiques.

Trois cas ont été testés dont le seul point commun est de recevoir des publics ou d'assurer un usage collectif.

- Le premier est une crèche de la ville dont la responsable souhaite le réaménagement car plusieurs dysfonctionnements notamment de nature environnementale, perturbent la prise en charge de enfants mais aussi l'accueil des parents.

- Le second cas expérimenté est celui d'un foyer d'accueil où la question est extrêmement réduite à une banque d'accueil dans un hall public mais qui a un rôle d'interface important pour les utilisateurs interne et externe à l'équipement,

- Le troisième réside dans la question beaucoup plus vaste de la transformation du quartier de l'arlequin de la Villeneuve de Grenoble dont l'enjeu réside dans la redéfinition de *l'ouverture* publique du quartier. Dans ce dernier cas, plus urbain qu'architectural, il s'agit d'actions dans les espaces publics qui demandent des approches en amont assez complètes. Tout en développant le réseau des acteurs rencontrés permettant d'établir la typologie des interventions dans l'existant axés sur le champ des ambiances, le secteur urbain est évidemment déjà assez investi mais peut sans doute l'être mieux par des architectes à travers l'axe ambiance.

On le voit, les échelles de ces interventions et les configurations de demandes et d'acteurs sont extrêmement hétérogènes d'un cas à l'autre. Nous n'avons pas cherché à identifier un type d'opération particulier. Ces différences d'échelles et les enjeux qui caractérisent ces opérations nous sont utiles pour voir s'il est possible d'établir une généralisation des principes d'approche et de transmission quelque soit le cas envisagé. Ce parti peut être discutable. Il permet en tout cas de « toucher » des processus et des individus assez diversifiés, ce qui caractérise bien les chantiers dans l'existant. D'autre part, il ne faut pas oublier que ces « extraits » expérimentaux s'inscrivent dans l'enquête plus large, mais moins interactive, qui construit notre méthodologie de recherche visant à connaître mieux les interventions dans l'existant et leurs mécanismes. Cela a donc permis de développer le réseau des acteurs rencontrés permettant d'établir la typologie des interventions dans l'existant axés sur le champ des ambiances à travers des enquêtes plus « traditionnelles » de la partie 2 de la recherche.

Restitution des expériences

Nous avons choisi de restituer le plus fidèlement possible ces processus et leur évaluation partielle dans le cadre du rapport général (notamment sur la nature des documents fournis et le processus de travail ainsi que les outils utilisés). Cette restitution pourra paraître longue et insuffisamment synthétisée mais révèle la nature des choses telles qu'elles se sont déroulées, une partie des documents figurent en annexe pour ne pas alourdir le propos.

L'ensemble de ce processus, on le voit, permet de croiser les différents regards et répond aux objectifs initiaux de la recherche tels que nous les avons posés : quelle est la pertinence des méthodes et des critères relatifs aux ambiances dans les *situations* d'aménagement d'existant ?

Ce processus ne fait qu'esquisser les effets et protocoles recherchés en conception dite « assistée par les ambiances » et ce travail reste certainement insuffisant. Le dépouillement de l'ensemble de ces sources fut évidemment long.

Plan du rapport

Le plan général de l'ouvrage qui suit se développe selon les deux champs d'investigation à partir desquels les principaux acquis et résultats seront décrits :

- 1 - discussion sur la place des ambiances dans les transformations
- 2 - références d'approches antérieures et expériences entreprises sur trois cas
- 3 - éléments de généralisation

.

1 - PRATIQUES PROJECTUELLES DE L'EXISTANT :

PRECISIONS SUR LA PLACE DES AMBIANCES

Les opérations de recherche nous ont permis de préciser les enjeux relatifs au champ des ambiances dans les interventions sur l'existant. L'objectif de cette première partie est d'en synthétiser les résultats en formulant ainsi mieux la position qui sera adoptée par la suite.

L'ensemble des entretiens avec des architectes, concepteurs, urbanistes, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études techniques ou programmistes et utilisateurs ayant eu à faire un projet de transformation dans l'existant ou ayant une ou des interventions en cours a permis de saisir des éléments concernant certaines spécificités de l'activité de projet dans l'existant et d'y cerner plus précisément la place des ambiances ou de certains composants. Notre objectif est d'établir une première reconnaissance (partielle et incomplète) des différentes pratiques et représentations exprimées dans les discours et de recueillir des « anecdotes » significatives des pratiques relatives au champ visé. L'analyse interroge les outils et procédures déclarés à partir des préoccupations des acteurs. Elle est nécessaire pour situer la place d'une approche d'éléments pouvant concerner la définition des ambiances dans un tissu assez complexe de contraintes et de demandes. Nous exposerons quelques types d'implication du champ des ambiances repérés (sans aucune idée d'exhaustivité) afin de baliser le domaine.

D'un champ étroit à un champ élargi

Une première catégorisation part du clivage provenant de la signification même du terme d'ambiance : une pente « technique » dont rend compte un ou plusieurs domaines de spécialité de l'ingénierie du bâtiment (acoustique, thermique, éclairage) et une pente sensible et sociale plus générale et floue que le premier sens. Nous proposons de les appeler champ « étroit » pour le premier et champ « large » pour le second.²³ Ce premier balisage nous permettra de pointer quelques enjeux de réflexion. Le second part plutôt d'un découpage opéré à partir de thématiques émergentes dans les discours repérés à la fois dans les revues d'architecture et dans les discours recueillis.

CHAMP ETROIT

Cette première définition, sans doute la plus courante dans le milieu de la construction, est basée sur les champs traditionnels que recouvre la maîtrise des ambiances (thermique, acoustique, environnement lumineux). Les facteurs ambiants sont habituellement recouverts par les compétences techniques et sont posés essentiellement dans une perspective normative (acoustique, éclairagisme, thermique).

Une partie des interventions dans l'existant peuvent ainsi prendre pour point de départ un élément d'ambiance précis relevant de ces domaines de spécialité. Ce

²³ La distinction en « champ étroit » et « champ large » a été établie à partir d'un recensement d'interventions dans l'existant à partir d'un premier tour d'horizon d'opérations connues par notre équipe et en recherchant des exemples complémentaires. Ce premier balayage n'a pas de valeur exhaustive, il consiste à situer certaines catégories qui ont été confirmées par des sondages dans la presse spécialisée ou dans le recueil d'anecdotes auprès des professionnels (voir l'annexe méthodologique).

secteur d'activité recouvre une demande spécifique : c'est dans tel ou tel cas la nécessité de renforcer l'isolation acoustique ou thermique²⁴, de régler un problème d'aération ou de lumière naturelle ou artificielle, ou encore même, dans le domaine urbain, de rectifier ou améliorer l'éclairage urbain.

Dans cette acception assez référencée à un facteur environnemental particulier, chaque domaine est indépendant (au départ en tout cas) et est moteur de la demande. Il est fait appel à un bureau d'études spécialisé dans le domaine pour mener à bien le projet si celui-ci ne touche pas des éléments extérieurs relevant de l'architecture et du permis de construire.

Dans l'existant, ces facteurs sont souvent problématiques compte tenu des capacités initiales du cadre d'origine transformé et le problème peut être posé dans une logique d'adaptation à de nouveaux usages d'un cadre obsolète.

Dans certaines opérations, ce premier embrayeur peut évidemment susciter d'autres questions plus transversales sur l'espace, les matériaux, le potentiel d'une situation qui sont assez clairement du ressort de l'architecte et légitimes selon la demande.²⁵

Si ce champ étroit échappe parfois aux architectes - soit qu'il n'est pas rentable pour eux ou peu attractif au plan créatif, soit qu'il concerne plus directement les bureaux d'études techniques, soit qu'ils n'en ont pas connaissance et qu'il s'agit d'opérations « d'entretien » ou de maintenance - il s'avère que des problèmes posés sur un plan technique interrogent pour finir des questions de fond sur les potentiels qualitatifs d'un existant :

Est ce que le traitement acoustique d'une cantine scolaire ou d'une halle de travail ne concerne que la pose judicieuse d'absorbants acoustiques ?

A quel moment un traitement technique devient une intervention à caractère architectural ?

Ces questions peuvent être posées, sachant que ce type de demandes peut émaner autant dans le secteur privé que le secteur public.

Mais selon les trois dominantes techniques, certaines spécificités sont à remarquer.

De la réhabilitation thermique à la « qualité environnementale »

Comme on le sait, la réhabilitation à partir de critères thermiques s'est particulièrement développée dans le secteur du logement suite à la crise de l'énergie de 1973. De nombreuses opérations ont donné lieu à des modifications spatiales (enveloppes épaisses, modification de l'aspect extérieur des constructions). La maîtrise technique a dominé les interventions quand bien même certains dispositifs spatiaux ont été dans plusieurs cas apportés au bâti existant (émergence des vérandas et autres adjonctions, qui peuvent aussi avoir un rôle acoustique). Mais la domination de l'approche économique et normative et la dimension physiologique du confort thermique (au sens où tout dysfonctionnement affecte directement les possibilités d'usage) n'a pas donné lieu à des approches qualitatives liées aux pratiques²⁶. Au contraire, la technicisation des décisions fait encore parfois dans l'excès.²⁷

²⁴ On peut prendre en référence tous les travaux d'amélioration thermique des façades par exemple qui ont pu occasionner des reprises spatiales (création d'une deuxième peau et d'une épaisseur habitée supplémentaire par exemple).

²⁵ Par exemple, la consolidation de l'isolation acoustique d'une entrée de bar entraîne la reconfiguration de l'espace et du « décor » global.

²⁶ A propos des relations des utilisateurs aux techniques de confort thermique voir Dard P. (1986).

²⁷ Prenons par exemple un ouvrage de M. Moro (2000) sur la programmation, les aspects ambiances sont évidemment présents sous les chapitres « les choix de confort thermique et acoustique » mais aussi dans le chapitre « aménagements intérieurs et équipements » dans la section acoustique, éclairage artificiel, ventilation, etc. La démarche dite « multicritères » vise à prévoir les conséquences techniques et financières de cette analyse (par exemple dans ce cas, le choix d'une climatisation...) On y trouve des

Les stratégies architecturales concernant ce domaine touchent notamment aux enveloppes et sont déclinées selon plusieurs termes : doublage, double enveloppe, surimpression, double-vitrages, privatisation des loggias, etc. Ces procédés fonctionnent au niveau de l'enveloppe comme protection supplémentaire au regard d'un environnement qui a évolué ou d'exigences techniques qui ont changé. Les façades tenant une place de plus en plus grande dans le budget gros-œuvre d'un bâtiment, à la fois en raison du coût des matériaux utilisés et du caractère multidisciplinaire des travaux engagés (de plus en plus, les solutions techniques traitent différents enjeux à la fois, notamment thermiques et acoustiques), sont en même temps un instrument de prestige et une manifestation de la lutte pour les économies d'énergie. Notons que ces renforcements peuvent modifier la perception à l'intérieur, c'est le cas (connu) du renforcement acoustique par rapport à l'extérieur révélant les transmissions acoustiques à l'intérieur.

Sur le plan des acteurs impliqués et de l'évolution des méthodes, une remarque doit évidemment être faite au regard des démarches dites « HQE » (haute qualité environnementale) dont les objectifs sont de plus en plus présents, y compris dans les opérations dans l'existant²⁸.

Cette démarche très globale entend « *maîtriser les impacts du bâtiment sur l'environnement extérieur* »²⁹ et obtenir la « *création d'un environnement intérieur satisfaisant* ». Sur ce second point, on retrouve des « *cibles de confort* » (acoustique, visuel, olfactif) et des « *cibles de santé* » (sanitaire, air, eau). On peut lire encore que « *l'exigence de la création d'un environnement intérieur confortable* » signifie « *l'exigence de création de conditions de confort d'ambiance (à base physiologique). Elle n'est qu'une des exigences de la qualité d'usage d'un bâtiment, les autres exigences (exigence de sécurité et de confort d'usage, cette dernière composée du confort spatial et du confort d'activité) ne devant pas être négligées* ».

Précisons que cette démarche engendre un acteur nouveau (ingénieur dit HQE) qui vient se joindre aux autres et qui est chargé de suivre le projet. Des documents supplémentaires s'ajoutent au programme pour spécifier des exigences.

Nous devons être attentifs aux types de demandes produites par la démarche environnementaliste et à ses conséquences. Notre approche ne s'inscrit pas dans les perspectives HQE dans la mesure où celle-ci est placée essentiellement sur un plan technique et normatif accordant en définitive peu de place à des dimensions symboliques et empiriques de l'ambiance impliquant une approche plus active et contextuelle de la définition du confort. Mais il est clair que les influences de ces types de démarches dans certains cas doivent être prises en compte notamment du point de vue des concepteurs et maîtres d'ouvrage

Réhabilitation lumineuse et esthétique de l'exposition

Dans le domaine de la lumière, la question de l'éclairage naturel peut être un motif initial de modification d'un existant et pose directement l'intervention d'un architecte puisqu'elle est souvent liée à la modification de l'aspect extérieur des constructions. Elle semble toutefois rarement posée comme point de départ et reste

raisonnements de ce type : « *si l'objectif est d'implanter une activité administrative dans le centre ville de Lille, agglomération située en zone climatique d'été E1, de ne pas dépasser 45 dB(A) de niveau sonore dans les locaux et que le bruit extérieur est intense, soit de plus de 75 dB(A), il est alors nécessaire de fermer les fenêtres, de prévoir des façades qui isolent du bruit et une climatisation pour respecter l'objectif fixé.* »

²⁸ La région Rhône-Alpes a par exemple imposé la démarche HQE dans le cadre de sa compétence pour les constructions scolaires y compris les extensions et réhabilitations.

²⁹ *Définition des cibles de la qualité environnementale des bâtiments*, document de l'Association HQE, version 11- 97, 56 p.

souvent liée à des remaniements plus globaux d'un édifice. Notons que, du point de vue architectural, la reconversion de locaux ayant eu un certain type d'usage pour abriter des activités complètement nouvelles peut poser des questions non strictement techniques relatives aux traces des anciennes activités et aux marques qu'elles laissent dans les configurations spatiales (dimensionnement des ouvertures, etc.). Dans le domaine de la lumière, l'appel au technicien semble pourtant peu répandu alors que les exigences de usagers se sont affinées : « *c'est quelque chose où les usagers ont beaucoup évolué ou appris, sont très sensibles à la qualité de la lumière. C'est paradoxal parce qu'il y a des exigences maintenant en termes de lumière, et en même temps appeler un éclairagiste ça va paraître encore du luxe* »³⁰.

L'éclairage artificiel devient en effet de plus en plus un motif de requalification d'espaces existants. Sans remettre nécessairement en question la structure de l'édifice les projets de « mise en lumière » (autant extérieur qu'intérieur) souvent à la pointe de nouvelles technologies d'éclairage transforment radicalement l'ambiance lumineuse diurne ou nocturne d'un contexte³¹. Toutefois même si le métier de concepteur lumière n'est plus une discipline inconnue, « *il a encore du mal à s'imposer* »³² selon les spécialistes qui tentent de plus en plus de faire établir des « *concepts d'éclairage* ». Selon l'auteur cité, les connaissances que l'on attend d'un concepteur lumière dépassent les seules techniques artificielles et relèvent d'une conception intégrante de la lumière artificielle et naturelle. Le renforcement de ces professions (à voir la multiplication des cursus de formation à l'étranger) laisse présager des interventions de plus en plus prégnantes sur l'existant : la réhabilitation par la lumière deviendrait un champ d'activité.

Si ce champ singulier d'intervention crée parfois des conditions de partenariat intéressantes entre intervenants (architectes, maîtres d'ouvrage, utilisateurs), il est aussi remarquable que l'esthétique dominante (à voir les présentations dans les revues spécialisées) reste placée dans un registre très référencé que l'on pourrait qualifier « *d'esthétique de l'exposition* ». L'utilisation d'effets, de dispositifs et de couleurs variés ainsi que l'accompagnement par un ensemble de matériaux tendent en effet à produire un tableau, plutôt qu'un paysage ou une ambiance, digne d'être *exposé* selon les règles d'une scénographie bien achevée. Les outils de visualisation numérique renforcent ce caractère essentiellement *visible* des transformations par la lumière artificielle.

De la réhabilitation acoustique à la requalification sonore

Le domaine de l'acoustique est de plus en plus appelé en réhabilitation de locaux ne satisfaisant pas une utilisation ordinaire, mais le marché de l'acoustique, même ordinaire, est largement dépendant de bureaux d'études spécialisés bien que l'on puisse noter une vulgarisation de plus en plus grande de connaissances de base jusque dans la vente de matériaux en grandes surfaces. Dans le bâtiment, comme le disent certains concepteurs « *L'acoustique, on y pense quand on va faire des réfectoires, des salles de classe...* ». C'est une dimension qui est appréhendée de façon plutôt technique que sensible, on fait confiance aux chiffres et aux critères des spécialistes, même s'ils ne sont pas toujours compris. Cela est le cas dans le logement mais aussi en d'autres domaines : lieux de travail, relations déficientes entre locaux d'usage différent, rectification de cantines scolaire, etc. D'autres opérations peuvent aussi être considérées comme représentatives de ce champ d'intervention dans le

³⁰ *Ibid.*

³¹ Voir par exemple « Joyau architectural. La mise en lumière de l'agence Telekom de Munich met en valeur la beauté de l'ancien bâtiment », *Professional Lighting design*, n° 23 01/02/2002, pp.13-17.

³² Erwing Doring, « Le concepteur lumière en tant que médiateur. Travailler dans l'intérêt de l'utilisateur et du maître d'ouvrage », *Professional Lighting design*, n°24, 02/03/2002, pp37-39.

domaine de l'acoustique (récupération de locaux non prévus à cette fin pour des activités musicales ou artistiques par exemple³³). Ces opérations peuvent poser des problèmes spécifiques liés au programme de reconversion ou de transformation mais concernent souvent des échelles plus importantes que les précédentes et ont recours à un architecte puisqu'il s'agit de restructurations souvent lourdes.

Toutefois, sur l'acoustique particulièrement les critères techniques restent complexes à appréhender: « *C'est tellement technique que parfois, le rendu, pour le non-technicien, peut être de l'ordre de l'incompréhensible. Quand je vois des comptes rendus en dB, honnêtement, je ne sais pas juger. Aujourd'hui, ce sont effectivement des techniciens très performants, probablement, etc... Honnêtement, je ne sais pas juger. Je vais faire confiance, globalement, mais je ne sais pas juger parce que ce qui est traduit en termes techniques et uniquement en termes d'importance de décibels, il n'y a pas de traduction en langage courant.* »³⁴

On est loin, contrairement au domaine de la lumière, de la revendication de « concept acoustique » (par équivalence au « concept lumière » évoqué plus haut) dans l'accompagnement des opérations de restructuration d'édifices. Pourtant, cela pourrait être envisagé compte tenu de l'évolution des demandes et des insuffisances de l'acoustique purement normative pour y répondre et de l'émergence d'approche du son non fondée sur le discours de la nuisance. Ainsi, les qualités de l'environnement sonore, que ce soit dans les situations intérieures ou extérieures peuvent être appréhendées de manière plus fines et alimenter des démarches de projet adaptées à la spécificité des situations en les reliant à des valeurs d'usage essentielles. Ainsi une opération d'extension de bâtiments existants peut offrir l'occasion de renforcer la protection d'un environnement sonore et créer les conditions d'un milieu sur lequel l'habitant a plus d'emprise.

UNE DEFINITION TROP TECHNIQUE ?

Des critères techniques mal compris ; vers une formulation à affiner

Si l'on en reste à ce champ « étroit » des ambiances, du côté des concepteurs, les entretiens montrent qu'ils se déclarent assez dubitatifs face aux discours et critères techniques relatifs aux ambiances. Cette approche technique caractérisée par une définition normative des ouvrages ne s'articule que peu ou pas bien avec des critères d'usage et des critères architecturaux et esthétiques. Pourtant, en reconnaissant le bien fondé du champ et, sans le nommer comme tel, les acteurs rencontrés partagent l'idée que cela devrait être « l'évidence pour tous », et qu'on en aborde jamais vraiment les détails. Ils avouent aussi leur manque de compréhension de certaines données trop techniques (le dB(A), l'évocation d'une « matité sonore », les caractéristiques de températures de couleur, par exemple).

Les concepteurs se disent aussi submergés par les expressions souvent très répétitives dans les programmes habituels. Certaines demandes sont pointées comme irréalistes (exemple d'exigences acoustiques trop élevées) et paraissent parfois révéler des lacunes dans les compétences des programmistes.

³³ De multiples exemples apparaissent : les « subsistances » à Lyon transformées en grange à artistes, les moulins de Villancourt transformés en école de musique à Echirolles, un entrepôt de Bordeaux transformé en centre d'art contemporain, le lieu utile à Nantes affecté à une salle de représentations. A remarquer au passage la récupération de friches industrielles par des activités rattachées au monde de l'art...

³⁴ Entretien avec un représentant de maîtrise d'ouvrage publique (responsable des travaux de l'Université de Grenoble)

Au regard du contenu des programmes (développés ou très réduits) il ressort très clairement aux yeux des concepteurs interrogés la nécessité de mieux les formuler (il est donc apparu judicieux et fécond de le faire à travers des critères qualitatifs). L'expression des critères d'ambiance à travers des prescriptions pose ainsi grandement question. De même que pose question le champ d'application des réglementations dans les domaines thermiques et acoustiques qui souvent élaborées pour le neuf et à travers le neuf

- Ces perspectives dites « étroites », sollicitent *in fine* les capacités des acteurs à répondre de manière qualitative. Comment passer du traitement strictement technique à un traitement qualitatif ? Ceci peut concerner directement les compétences architecturales à condition que celles-ci croisent mieux les contraintes techniques et sachent créer des passages entre traitement spatial et qualification technique d'ambiances. En même temps, il est nécessaire que la demande ne se réduise pas à de simples mise en conformité ou rattrapages et qu'elle puisse exprimer des critères qualitatifs concernant directement les concepteurs et la qualité d'usage spatial. Car le passage par une normalisation technique ne sous tend-il pas aussi une certaine normalisation sociale à travers une valorisation de la représentation du « neuf » comme idéal esthétique ?

CHAMP ELARGI

Le second point de vue que nous pouvons donner à l'ambiance recouvre les cas où la demande initiale ne part pas d'un facteur référencé en terme technique (acoustique, thermique ou lumineux). Nous posons ce cadre d'intervention comme « large » ou non spécifié car il n'entraîne pas nécessairement la présence d'acteurs spécialisés (tels acousticiens ou éclairagistes). Ces domaines ne sont pas explicites mais plus ou moins implicites dans le projet et relèvent des compétences ordinaires de l'architecte comme ils concernent directement la compétence usagère. Dans cette seconde pente, l'ambiance recouvre plus largement les qualités sensibles d'un aménagement éprouvées à travers les usages. Le domaine ne couvre donc pas les cas où des spécialistes des ambiances bien répertoriés (éclairage, acoustique) sont requis. Notre recherche s'est attachée particulièrement à cette perspective dite « large » pour identifier certains critères et leur rôle dans les processus de transformation qualitative qui peuvent notamment convenir à des opérations ordinaires et sans prestige particulier, majeure partie de la production du cadre bâti demandant précisément une revalorisation à la fois du point de vue architectural et ambiant.

Un champ trop flou ?

Un prélèvement bibliographique dans la presse spécialisée en architecture des dix dernières années en France révèle des projets dont le discours explicatif trouve des arguments sur la reconquête de la lumière ou de la couleur, ou encore la requalification volumétrique de lieux existants. La nature des descriptifs employés dans ces revues est significatif, il s'agit essentiellement de décrire les moyens formels et techniques utilisés. Soulignant l'emploi de termes tels que « mutation » remplaçant les termes « vieillissants de réhabilitation ou de restructuration »³⁵, il est affirmé qu'un nouveau regard autre que patrimonial se définit dans les pratiques actuelles, regard qui

³⁵ Davoine, G., *Un déplacement du regard*, Transformations, Le Moniteur architecture, AMC, n° 112, 2001.

traduirait une attitude différente face au projet sur une réalité existante. Il est aussi reconnu que ce sont des usages et des pratiques, des modes d'habiter qui transforment certains quartiers et appellent ou inspirent alors un traitement architectural³⁶. Une démarche architecturale attentive à l'existant intégrerait par définition des dimensions sensibles d'ambiance.

Mais le champ est alors si élargi qu'on ne peut plus vraiment l'identifier, il se dilue dans un flou qualitatif. Un problème se pose de façon plus aiguë encore : dans des opérations de transformation ordinaires, les considérations d'ambiance, même basiques, disparaissent parfois totalement. Alors qu'il est de bon ton d'évoquer la « qualité » en général, et que les indices sensibles de cette qualité, tout comme les facteurs perceptifs, sont apparemment partagés, il n'existe pas d'approche unifiée concernant ces questions qui restent diffuses dans le milieu de la construction et chez les utilisateurs. Alors que toute situation existante est appréciée selon des points de vue (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, ingénieurs, habitants) en fonction de critères techniques ou sensibles, on évoque assez peu des contenus plus précis, comme si ceux-ci relevaient de l'évidence et exprimaient un sens trop commun. Pourtant, on sait que dans l'existant (mais aussi dans le neuf), ces composantes posent souvent un problème spécifique en devenant des contraintes fortes sur le projet. Des insatisfactions ou incompréhensions faisant suite à une intervention peuvent aussi survenir et ternir l'image et les compétences des architectes, tant il est vrai que ce champ des ambiances est sujet à des appréciations et des jugements et qu'il n'est pas maîtrisable tel un objet³⁷.

L'évidence et le fondamental

D'un autre côté, la définition sensible d'un lieu peut relever de l'évidence au regard de certaines fonctions : « *Dans une bibliothèque, on ne va pas travailler dans le bruit et l'on ne peut pas travailler sous une mauvaise lumière. De toute façon, c'est tellement l'évidence, qu'après il faut le traduire. C'est-à-dire, qu'effectivement, ça veut dire quoi en terme d'acoustique, en terme d'espace de salles, est-ce que ce sont des petites salles, des grandes salles, des moyennes salles etc... et c'est important de le définir. Et en terme de lecture, c'est le confort de la lecture aussi, d'où vient la lumière naturelle, comment est postée la lumière artificielle, c'est fondamental. Et en même temps, ça créé effectivement une ambiance particulière. Un éclairage artificiel qui va être complètement raté, l'ambiance est complètement ratée. Donc, ça ne veut pas dire pour autant tomber dans une sophistication absolument invraisemblable. Ce sont vraiment des choses tout à fait fondamentales.* »

Malgré cette « évidence » les éléments restent à définir, à dire, à préciser à chaque fois. En second lieu, la part esthétique de l'ambiance, c'est à dire les formes sensibles de l'expérience des lieux, sans même parler de confort, demande une réflexion et une désignation particulièrement difficile à faire partager.

Une place fragile

Il apparaît ainsi en première analyse, que les facteurs ambiants qualitatifs, sont en fait à la fois très présents dans les réflexions sur l'espace par les architectes et en même temps très peu explicites dans les argumentations, échanges et modalités de formalisation des projets, au point qu'on peut les tenir comme des pré-supposés masqués par un ensemble de considérations techniques, fonctionnelles ou plastiques. Ainsi, il est clair que le domaine des ambiances fait naturellement partie, notamment dans ses dimensions techniques, des compétences et préoccupations des architectes

³⁶ L'exemple du quartier de l'Italie à Paris est pris pour exprimer cela, *Ibid*.

³⁷ Le cas d'un projet repris par deux fois suite à une mésentente entre le client et l'architecte sur l'ambiance, au point de devenir un litige juridique, nous a été rapporté parmi les anecdotes récoltées.

au titre des composantes lumineuses, sonores et thermoaéroliques, mais cela reste plus sourd en terme qualitatif et transversal. Toutefois, si la question des ambiances paraît à la fois prendre une importance incontournable aux yeux de tous les interlocuteurs elle peut devenir dans des opérations modestes facilement « secondaire », relever du « décor » voire d'un certain « luxe » et s'estomper au regard de questions fonctionnelles, constructives ou financières.

Le problème est alors précisément de savoir comment orienter et maintenir l'attention des acteurs à des phénomènes jugés importants dans la définition des lieux, en quelque sorte comment sédimenter une mémoire vive permettant de rappeler certains fils conducteurs essentiels dans la construction d'une relation à l'existant tout au long du projet ?

Des dimensions oubliées

Certaines orientations sensibles gouvernent l'analyse et la perception de l'existant. La question de la transformation sonore d'un lieu par l'aménagement architectural et urbain est encore très peu posée.

L'aménagement urbain apparaît lui-même essentiellement pensé à travers une vision « diurne » : lors d'un entretien avec un élu d'une grande ville à propos du réaménagement possible d'un quartier, lorsque nous évoquons la nécessité d'une analyse en période non diurne, ce dernier semble « découvrir » tout un pan d'une réalité qui lui avait échappé. La dimension nocturne, sans la réduire à l'éclairage urbain, mais précisément en l'abordant de manière globale, semble peu faire partie des représentations dans la perspective de requalification de l'espace public.

Ceci nous révèle en clair comment l'approche socio-spatiale classique est limitée et comment la séparation par spécialité empêche de traverser un ensemble plus composite.

On le voit, le terme ambiance attire mais reste en même temps emprunt de difficultés tant il couvre des domaines larges aux contours soit trop flous, soit trop techniques. Ceci encourage l'effort qui doit être fait pour mieux faire partager des critères à la fois quantitatifs et qualitatifs.

L'ambiance est un luxe

Mais d'un autre côté, les qualités d'ambiance peuvent être considérées comme relevant d'un certain « luxe » dès lors qu'on l'envisage à travers des relations subtiles avec le son, la luminosité, la spatialité en mouvement, les propriétés tactiles, etc. On retrouve ici l'idée que l'aménagement doit répondre à des impératifs fonctionnels et techniques tout d'abord, comme si ceux-ci pouvaient se suffire à eux-mêmes. Cette idée est évidemment présente dans les programmes à coût limité où il y a des choix à faire.

« Globalement, dès qu'on parle d'ambiance, on a l'impression de parler de luxe. Ce n'est pas du luxe l'ambiance. Donc, il faudra que bon nombre de gens fassent un effort sur ce terme ou en trouver un autre, parce que, pour l'instant, travailler sur les ambiances, c'est travailler sur du luxe. Ça dépend aussi des maîtres d'ouvrage. Entre ceux qui disent : on est capable à la fois de mettre en sécurité, à la fois de faire quelque chose qui va devenir vraiment agréable et très ergonomique, tout ce qui est de l'ambiance, tout ce qui est lumière, bruit, fluidité et l'usage, que tout ça est un tout et qu'il faut le traiter. Et puis il y a ceux qui (je vais être un petit peu méchant que je dis ça mais c'est en même temps pas méchant), ceux qui ont une vision purement technique : on a quoi ? On résout le problème de mise en sécurité, point. On le retrouve aussi dans les équipes d'ingénierie par exemple. C'est la dualité entre l'architecte et ces B.E.T. Le B.E.T. il propose des solutions très techniques. Et puis l'architecte, il va dire :

je ne vais pas me satisfaire uniquement de ces solutions parce que je voudrais mettre en œuvre quelque chose de plus ingénieux, de plus fin, etc... »

On voit du côté de ce champ « large » plusieurs difficultés du fait de l'absorption du champ dans un tout. La logique de ces deux extrêmes (étroit et large) pousse à rechercher une voie qui permet à la fois une précision d'approche et exprime un souci d'intégration dans le projet.

Ambiances et stratégies du projet dans l'existant : figures dominantes

Un second tour des positions sera à présent fait en nous plaçant au niveau des logiques et stratégies des acteurs du projet (concepteurs architectes) dans le rapport qu'ils entretiennent à l'existant qui se dégagent de nos investigations. Dans chaque cas nous préciserons quels types d'enjeux et de question ont apparus. Cette analyse se fait autour de quelques fragments de récits³⁸ relatant des projets recueillis lors de nos entretiens et à partir d'un sondage dans la presse spécialisée sur les dix dernières années (voir annexe recherche *archives*).

Nous avons choisi de présenter ces différents rapports possibles à l'existant tels qu'ils nous ont apparus à travers quelques grandes catégories de stratégies de transformation pouvant argumenter le modelage de l'environnement. Nous ne prétendons à aucune exhaustivité puisque ces figures sont dégagées en fonction de notre investigation limitée.

Elles sont donc exposées à travers cinq dominantes en tentant de cibler les problématiques relatives aux ambiances qui nous paraissent s'y rattacher :

L'existant comme potentiel plastique,
L'existant comme système de contraintes,
L'existant comme référence historique,
L'existant comme matrice sensible,
L'existant comme logique de situation.

Ce tour d'horizon cherche aussi à montrer des différences fondamentales d'approche, de méthode de projet, par rapport à des projets où l'emprise de l'existant est moins déterminante. C'est sur un plan pragmatique, au niveau des procédures de travail mises en œuvre, que nous nous plaçons ici en tirant des récits et anecdotes sur les pratiques des architectes dans l'existant qui rendent compte des opérations effectuées in situ et semblent relativement spécifiques à ce type de projet.

³⁸ Les parties en italiques et entre parenthèses non référencées sont extraites de entretiens que nous avons menés. Celles qui sont référencées en note de bas de page renvoient à des extraits d'articles dans la presse française spécialisée en architecture.

1 - L'existant comme potentiel plastique

La relation au contexte physique construit est ici privilégiée. L'existant est la matière qui est là. Elle est susceptible d'« appeler » un mode de composition selon qu'on la regarde en terme de volumes ou de masses préexistantes ou de doublage s'il est pris comme enveloppe. Lorsque cela apparaît explicitement, ces modes d'intervention semblent traiter des éléments d'ambiance par intégration de ces composantes dans l'approche plastique. Ce sont alors des arguments qui restent plus ou moins latéraux et qui s'inscrivent dans l'analyse morphologique.

Volumes composés

La position exprimée vise l'existant en tant que contexte bâti, comme forme à transformer. L'existant est traduit par un volume bâti, par la « présence du bâtiment » tout d'abord qui est exploitée dans sa logique formelle et structurelle, comme site³⁹. Le bâtiment à transformer apparaît ici dans sa dimension plastique telle que l'architecte en saisit les caractéristiques lors de ses visites sur les lieux.

Le récit se pose alors ainsi : « *C'était deux bâtiments en longueur qui faisaient en gros 40 mètre par 7, deux volume de 40 mètres par 7 et par 7 de haut accolés l'un contre l'autre et en structure poteau / poutre donc avec à la fois des grands percements en façade et puis des incohérences structurelles qu'il était nécessaire de régler une bonne fois pour toute.* » L'enjeu est posé comme celui de « *faire un projet radical sur sa composition en volume* » (entretien avec un architecte). Ces stratégies architecturales mettent en avant plutôt le rapport entre volumes ou composants qui vont se juxtaposer ou se mixer.

Dans certaines de ces attitudes, le traitement d'éléments d'ambiances paraît *intégré* dans l'approche plastique et soutient parfois l'argumentation du projet. Ainsi, l'abattement d'un mur remplacé par une coursive entièrement vitrée, y compris au sol, permet d'éclairer en second jour une salle de réunion, et l'argument concerne aussi une « transparence de l'exercice de la démocratie sur l'extérieur (il s'agit d'une mairie)⁴⁰. Mais parfois des arguments spatiaux devraient être mieux étudiés, lorsqu'il est affirmé qu'« il suffit de démolir l'épais mur de clôture pour l'ouvrir sur la route principale »⁴¹, qui se demandera quelles sont les conséquences sonores éventuelles de cette ouverture ?

L'attitude plasticienne allie parfois la réflexion à des arguments ambiants de base : « *L'entrée du centre d'architecture, un cube de béton brut transperçant la peau de verre de la nouvelle façade ouest, constitue l'accent de la façade et un signal pour le centre d'architecture, tout en servant de sas thermique pour le hall d'entrée.* » Ou encore dans cet exemple où deux édifices sont « réunis en couvrant » : « *La maison du spectacle de Bruxelles, installée dans une maison baroque, a fait l'objet de plusieurs opérations de restauration et de réaménagement ; mais c'est la couverture de la cour intérieure et du bâtiment par une verrière (305 m2 de surface au sol) qui*

³⁹ On trouve en écho à cela les propos d'E. Girard à propos d'une opération de transformation : « Dans le neuf le site est autour. Dans le réhabilité, le site est le construit lui-même avec sa logique de structure et de mise en oeuvre dont il faut comprendre et analyser le potentiel pour entrer en intimité avec l'édifice », AMC n° 115, Transformation d'un immeuble de bureaux en logements.

⁴⁰ Il s'agit d'une transformation de la mairie de Belmont d'Azergues (69) par C. Drevet, cf. *La mairie dans la grange, Acier et vieilles pierres*, A comme archi, Juin 1994, n°3.

⁴¹ Ibid.

développe toute la magie, l'homogénéité et les fonctionnalités du lieu. Cette structure tendue composée d'une charpente métallique avec des fermes palonceau servent de support au vitrage tout en respectant les exigences acoustiques. » . Nous ne savons pas ce qui est sous entendu par « respecter les exigences acoustiques » ; en l'occurrence, l'emploi d'une couverture en verre peut laisser dubitatif.

A chaque fois, les traits d'ambiances relevés viennent conforter, semble-t-il après coup mais cela resterait à vérifier, le choix architectural. L'approche formaliste met toujours en avant le procédés spatial pour traiter des effets ou contraintes d'ambiance : « *le rehaussement de l'immeuble a permis l'aménagement d'un appartement au-dessus des espaces destinés à des bureaux ; des vitrages plans installés à 90 cm des façades fonctionnent comme une serre isolante.* » ou encore « *L'entrée principale, en retrait, constitue la jonction entre la partie ancienne et la partie neuve du bâtiment et joue un rôle de sas thermique. Cet espace angulaire ménagé entre les deux parties, permet la création d'une nouvelle et vaste montée d'escalier, éclairée par des verrières et des fenêtres latérales, et assure une bonne distribution de toutes les parties de l'édifice.* »

Les arguments ne manquent donc pas pour légitimer la transformation architecturale par des considérations concernant la gestion, en un sens fonctionnel et technique tout au moins, de composantes d'ambiances. La place qui y est donnée peut être importante par rapport au traitement spatial et peut conforter l'argumentation architecturale ; ainsi dans le cas de la récupération d'un entrepôt en habitation très introvertie, les arguments sur la lumière permettent de soutenir le parti architectural, ou encore dans un autre cas l'architecte supprime de la surface pour retrouver le premier jour et introduire la lumière en cœur d'îlot.⁴²

Il serait aussi nécessaire de préciser que cette vision morphologique de l'existant a aussi un passé important. Mais la méthode d'analyse typo-morphologique n'a pas porté attention aux capacités sensibles des types.

Enveloppes et stratégies du doublage

Dans la même catégorie d'approche, certaines transformations mettent l'accent sur le changement d'aspect plus que sur un remodelage affectant les volumes construits. Un des grands enjeux des aménagements dans l'existant peut être situé au niveau d'un renouvellement des surfaces immédiatement perceptibles. Ainsi, dans ce cas d'interventions faites essentiellement de l'intérieur, l'acteur architecte nous dit qu'il est clairement désigné comme « décorateur » assumant le changement de « look » qui fera revivre le bâtiment ou lui donnera une seconde chance sans toucher à l'enveloppe principale⁴³ : « *En milieu hospitalier, la déco, c'est comme ça qu'il me catalogue, je suis archi décorateur, parce que l'architecte C'est un bâtiment. Pour eux ce que je fais c'est de la déco ; revêtement de sols, couleurs, éclairage. Le terme d'ambiance n'est pas employé* »

L'enjeu est alors de changer de look, de modifier les surfaces : « *comme ce n'est pas brillant ce que tu as au départ, il faut bien changer de look, radicalement* », ici au contraire, l'histoire n'est pas l'enjeu, c'est en terme de rupture, en surface, avec l'existant que se joue le projet. La rénovation des revêtements de sol, de plafonds et de

⁴² Naud et Poux arch., immeuble de bureaux, Paris 8 ème : « Avec 43 % de surface aveugle, cet immeuble de bureau des années 60, ne représentait plus un produit intéressant sur le marché de l'immobilier actuel. »

⁴³ Prenons aussi ce cas relevé dans la presse spécialisée et présenté comme restructuration d'un édifice sans toucher à l'enveloppe (D Rubin, Siège basque du Conseil Général de Bayonne) l'article note « son travail attentif sur les parcours et les ambiances différenciées en séquences horizontales ou verticales ».

cloisons, voire de système de chauffage par le sol permet alors en même temps de renforcer l'isolement acoustique et participe de cette stratégie fondamentale du *doublage*.

Ces stratégies techno-architecturales concernant les ambiances intérieures touchent parfois l'enveloppe extérieure et sont déclinées selon plusieurs termes : doublage, double enveloppe, surimpression⁴⁴. De plus en plus, les solutions techniques traitent d'ailleurs différents enjeux à la fois, notamment thermiques et acoustiques⁴⁵. Dans ces stratégies de doublage, de deuxième peau, le modèle du « filtre » a fait recette : la notion de filtre est devenue un stratège largement employé en matière architecturale. Elle semble posée comme évidence dans une esthétique de l'ouverture qui nécessite quelque protection. Essentiellement tournée vers des considérations lumineuses ou thermiques, on peut remarquer que l'idée de filtre est moins utilisée en matière sonore.

⁴⁴ L'idée de surimpression est mise en avant pour un projet de Herzog et de Meuron : « Le centre pharmaceutique de l'hôpital Rossetti est situé en centre ville, sur un terrain très imbriqué dans le tissu, il s'étend dans plusieurs directions. Les architectes ont enveloppé ce bâtiment des années 50 d'une peau de verre détachée de quelques centimètres, ce qui assure protection thermique, optique, acoustique. Vu de loin, le bâtiment paraît vert foncé mais son apparence se modifie en approchant. » L'énoncé met en valeur la vision extérieure. Ou encore : « Les façades à double peau du nouveau bâtiment de l'extension de l'école professionnelle à Bregenz, une longue barre de cinq niveaux, abritant des ateliers et des salles de cours, ont plusieurs fonctions. Elle servent entre autres comme protection thermique et acoustique. »

⁴⁵ Du point de vue du traitement acoustique, la stratégie du doublage est aussi un mode majeur d'intervention, et peut faire preuve de créativité ; exemple avec cette rénovation de la Nicolaisaal, à Potsdam, par Rudy Ricciotti : « une salle aux cloisons ondulées pour une meilleure acoustique, dans un bâtiment néo-classique. »

2 - L'existant comme système de contraintes

Il est clair qu'intervenir dans l'existant met en jeu à une série de contraintes de multiples niveaux notamment fonctionnel mais aussi plus particulièrement au niveau technico-architectural. Soit l'existant est confronté à des nouvelles contraintes, soit il présente lui-même des contraintes spécifiques. Au regard des facteurs d'ambiances, ces contraintes traversent les différents champs sans que cela soit toujours exprimé et cela peut se traduire par des contradictions difficiles à résoudre.

« Le problème de la réutilisation est toujours d'ordre fonctionnel » dit un architecte interrogé. Installer des bureaux dans un bâtiment industriel ou des logements cela devient problématique par la structure même. Les profondeurs d'éclairage sont perturbés par le cloisonnement par exemple. La confrontation se joue essentiellement alors sur les capacités d'adaptation de la structure en répondant à des exigences d'ambiances. Les questions qui en résultent sont multiples.

La suppression de certains détails dans une logique normative et technique peut contribuer à modifier l'ambiance des pièces. L'appareil normatif et réglementaire rendrait ainsi problématique les tentatives de « délicatesse, ainsi moulures, cheminées, sont-elles difficiles à maintenir à une époque où tous les fluides sont intégrés et où les conduits de cheminée sont condamnés »⁴⁶.

Le changement de logique économique implique aussi un redécoupage spatial qui, dans le logement notamment peut provoquer une déqualification sensible de l'existant.

A l'inverse, la réutilisation dans un cadre a priori peu approprié au nouvel usage demande parfois de tout remettre en cause, le travail se faisant entièrement de l'intérieur. Dans le cas décrit ci-dessous, les contraintes acoustiques fortement présentes demandent une refonte complète :

« C'est de l'existant. C'est une petite école de musique. C'est une réhabilitation dans un village à côté. C'est une ancienne école de village dans laquelle il y a des salles de musique et des salles de répétition. Ça sera une réhabilitation complète. Le bâtiment ne changera pas beaucoup à l'extérieur mais on va travailler la distribution intérieure. On va garder les murs, peut-être aussi les planchers pour un problème de coût. Pour une exigence acoustique, on va tout refaire à l'intérieur. »

Mais parmi les contraintes pouvant toucher fondamentalement certaines caractéristiques d'ambiance figurent les exigences de sécurité nombreuses dans les bâtiments recevant du public. Elles entraînent des opérations de « mise en conformité » qui sont susceptibles de toucher un remaniement architectural ou ambiant.

Ces dimensions strictement techniques sont de plus jugées peu « perceptibles » et peuvent entrer en conflit avec des utilisations quotidiennes, comme l'explique ce maître d'ouvrage d'une bibliothèque universitaire à restructurer : *« Je vais reprendre la bibliothèque. La bibliothèque a été mise en service en 66, et le degré coupe feu des dalles n'avait pas la même exigence aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Aujourd'hui, parce qu'on rénove, on est obligé de le faire coupe-feu une heure et demie. Alors qu'il est d'une demi-heure. Vous imaginez les travaux que ça suppose ? C'est énorme du point de vue pognon tout ce que l'on met là. Là, c'est du complètement souterrain, l'utilisateur ne verra rien. En termes d'usage, on ne voit strictement rien. Tout ce qui est de l'ordre de la sécurité incendie, en dehors de quelques escaliers de secours que l'on va*

⁴⁶ E. Girard, *op. cit.*

rajouter, pour l'usager, c'est complètement transparent. En dehors que, effectivement, il sentira bien que s'il a envie d'évacuer, il va pouvoir le faire mais une dalle coupe-feu une demi-heure, une heure et demie, ça ne lui parle même pas. Ne parlons pas quand on aborde le coupe-feu deux heures, c'est encore pire. Pour le profane, un mur coupe-feu deux heures ou un d'une demi-heure, il ne verra rien. C'est pareil pour les portes coupe-feu.

On le voit bien avec la bibliothèque, ces contraintes sécuritaires ne sont pas forcément en harmonie avec la nécessaire fluidité. Quand on a des chariots et qu'il faut que les portes restent fermées, on fait comment avec les chariots ? Le rôle du chariot, c'est au quotidien, partout, tout le temps. »

Ce récit est significatif de types de projet dans le cadre de ces mises aux normes techniques, et, pour ce maître d'ouvrage, assez évolué dans cette catégorie d'acteur, cela devient des occasions pour repenser l'espace : *« Ce serait un peu stupide, pour un maître d'ouvrage, de ne pas profiter d'une remise à la norme, par exemple, en termes de sécurité et ne pas profiter de faire un bout de réhab. (la réhab, ce sont les ambiances, je veux dire). Alors je sais que ce n'est pas pour tout le monde. Pour certains c'est purement technique, on remet à la norme, point barre. »* D'où l'importance de la définition d'objectifs qualitatifs impliquant une démarche in situ plutôt que l'application de normes (fut-elles « HQE ») dans le processus de transformation, notamment dans les marchés publics où cela est possible et devrait être exemplaire.

Sur l'existant, il y a cette idée de contrainte mais aussi l'idée de potentiel : peut-être pouvons-nous voir là un vecteur intéressant en terme de valorisation de ce type d'intervention. Se confronter à l'existant c'est transformer les contraintes en arguments. Intervenir dans l'existant peut être alors une contrainte positive au yeux des architectes interrogés.

« Les bâtiments ça vit, ce n'est pas seulement un remaniement technique de remise à la norme, mais les fonctions se modifient, les comportements se modifient. Il faut jouer sur les ambiances. Et les ambiances, c'est quoi ? C'est gérer les ouvertures, mieux les gérer, recréer l'espace. C'est effectivement se retrouver dans des espaces qui sont vivables. Ça c'est acquis par une certaine architecture, forcément. »

Dans un autre registre de contraintes, certaines données d'ambiance sont susceptibles d'orienter le parti architectural, ainsi l'extension de bâtiments existants peut offrir l'occasion de protéger l'existant d'un environnement sonore défavorable. Ainsi cette extension d'école décrite comme enclavée entre les bâtiments existants et une voie de chemin de fer amène à un principe de projet qui repose sur la concentration des nouveaux locaux d'atelier dans une longue aile (128 m) « faisant également office de mur anti-bruit contre les nuisances acoustiques générées par la ligne de chemin de fer ». Ou encore l'extension d'une maison peut permettre d'améliorer l'ambiance d'un jardin privatif vis à vis du bruit d'une route située à proximité. L'emplacement de l'extension est négocié avec les commanditaires et l'argument sur la protection sonore permet de soutenir la solution proposée.

Les « curetages » des cours d'îlots anciens procèdent d'un même esprit. L'expression dénote un caractère de « nettoyage », d'épuration (opération qui consiste à retirer des corps étrangers en chirurgie). Le terme a été notamment employé dans la réhabilitation des cours intérieures d'habitat ancien, cela consistait à retirer tous les ajouts réalisés au fur et à mesure du temps tout en reprenant les façades et intérieurs. Cependant, ce nettoyage normatif peut poser question en terme d'ambiance, d'autant plus que s'accompagnant d'ouvertures dans le tissu, il diminuait le rôle de filtrage acoustique qu'apportaient les obstacles multiples. Sans défendre une situation, il devrait être possible de mener ces opérations en prêtant attention aux effets indirects sur la nature des ambiances qui en résultent.

Questions de choix : Entre l'extracteur et des espaces en plus

Comme on le sait, la dimension économique est fortement déterminante d'autant plus dans les petites opérations ou le domaine public courant. Des choix sont à faire qui mettent en balance des équipements techniques et des aménagements spatiaux. Le récit suivant montre le dilemme posé au maître d'ouvrage.

« Je prends par exemple le bâtiment « économie et gestion » qui est à R + 5 . Il a eu une grande réhabilitation. Tous les espaces avaient été fermés. La mission de réhabilitation avait été donnée à la « X ». Ce qu'ils ont proposé, c'était là aussi une évidence. Il fallait recréer des transparences, recréer des fluidités, etc... La seule que l'on ne peut pas gérer parce qu'après ce sont des questions de moyens extrêmement importants, ce sont les espaces fumeurs. Celui-là, il pose partout, que ce soit dans des espaces réhabilités comme celui-là qui serait une grande réussite au niveau de la qualité des espaces qui ont été recréés, redonnés etc...Là aussi, c'est vraiment très intéressant. Par contre, pour faire des espaces fumeurs, ça veut dire qu'il faut que l'on ai des extracteurs puissants, qui, utilisés sur des R+5, c'est une batteries absolument ... Et donc, à un moment donné, on fait des choix entre : est-ce que l'on met cette grosse quincaillerie en route par une machinerie qui va nous coûter une fortune ou est-ce qu'on l'affecte à un réaménagement, ou d'autres types pour ce même espace, que ce soit d'ambiance. Donc, c'est le choix qu'on a fait. Alors là-bas on n'a pas autant d'étudiants et qui fait, en plus, comme l'accès est transversal Nord-Sud, il y a une espèce, de fait, de ventilation naturelle qui se fait et donc on a moins de problèmes. Mais on le rencontre aussi sur les bâtiments neufs, où là aussi, une fois de plus, parce que, au moment de ce dire : est-ce qu'on créé des grands circulations pour fumeurs, et qu'on ce dit donc, dans ces cas-là : il faut des extracteurs, il faut ceci, cela, on fait des choix. Bon, un million de francs pour faire tout cela ou deux salles de télés en plus. Le choix est souvent vite fait. »

Toutefois, certaines révélations sur la pratique ordinaire du projet dans l'existant laissent penser qu'il est toujours nécessaire pour l'architecte de trouver des raisons imparables... que fournissent souvent les aspects techniques : *« l'aspect technique des choses permet de se planquer derrière, ce n'est pas la meilleure formule, mais cela fait passer la pilule... »* Cet aveu montre comment les relations entre acteurs sont évidemment faussées par cette position de l'expert qui a un moment donné ne peut faire reposer la proposition de transformation que sur sa compétence. Or celle-ci couvre aussi inmanquablement des domaines de spécialités parmi lesquels figurent la maîtrise des effets d'ambiances escomptés à travers une disposition spatiale.

Ainsi, dans les domaines plus techniques où des règles et normes semblent évidentes, il est nécessaire et possible de les reconsidérer du point de vue de la requalification envisagée. Certains arguments doivent donc intégrer ces dimensions.

3 - L'existant comme référence

Cette position privilégie la recherche d'arguments de transformation dans l'histoire de l'édifice et de sa nécessaire adaptation dans le temps à des usages qui évoluent ou au regard de l'obsolescence des dispositifs, équipements et matériaux. La recherche d'une certaine référence à ce qui existait traduisant une sorte de quête de l'origine est susceptible d'orienter fortement la stratégie de projet. En terme d'ambiance, les traces de l'évolution des espaces et des usages peuvent avoir un impact fort par la récupération ou au contraire l'effacement de ces traces référentielles. Soulignons que cette thématique ne doit pas être réservée au domaine patrimonial, il paraît tout aussi intéressant de considérer les strates successives de transformations dans les logiques ambiantales qui ont pu les sous tendre.

Lorsqu'un patrimoine historique est clairement en jeu, la recherche du sentiment historique peut viser la restauration d'une origine, c'est ainsi le cas de la rénovation du campus diplomatique de la France à Tunis : *« Le projet a été précédé d'une recherche archéologique sur l'histoire du bâtiment et la réaffectation fonctionnelle des services correspond au rétablissement des grandes volumétries historiques constitutives. Sur le plan externe, l'image la plus défectueuse dans la ville du campus a été effacée au profit d'une nouvelle séquence architecturale de nature à unifier les deux parties néo-classiques d'époques différentes. L'aménagement intérieur a prévu l'installation de cloisons amovibles monobloc avec régularité et tramage des équipements techniques (utilisation du bois, verre sablé acoustique). Le curetage interne révèle un espace distributif; ce nouveau patio est protégé du soleil par un auvent en métal déployé laqué blanc. La façade ouest a été recomposée pour diffuser une nouvelle image. Un petit édifice affecté aux logements a été situé entre l'aile du consulat et le service des visas pour profiter d'une totale discrétion depuis la rue grâce à l'écran végétal existant. L'intimité des logements est réalisée vers le parc par la construction de claustra et de paroi de protection solaire adaptée aux caractéristiques climatiques. Enfin, les façades historiques ont été traitées par des enduits à la chaux et un badigeon, reprenant la composition des enduits d'origine qui avaient été peints il y a plusieurs décennies. Ce travail a été réalisé après expertise de l'Ecole d'Avignon. »*⁴⁷

Opérant dans un registre de fidélité cette attitude peut mettre en tension des critères ambiantaux : par exemple comment trouver un mode d'éclairage qui n'altère pas certaines qualités d'origine tout en satisfaisant les demandes actuelles ? En un autre sens, la thématique des traces et palimpsestes (de leur effacement ou de leur mise en scène) peut aussi questionner la relation aux composantes d'ambiances.

Dans des cas plus ordinaires, les éléments de connaissance de situations de projet dans l'existant recouvrent en règle générale bien les deux domaines suivants lorsqu'une démarche sérieuse à minima est menée du point de vue des concepteurs :

- les dimensions historiques de la constitution des espaces (et parfois des pratiques qui y sont associées) intéressent souvent les praticiens (que ce soit sur un édifice particulier ou sur un territoire) ; l'histoire semble constituer ainsi une base constitutive de l'ordre existant.

⁴⁷ Campus diplomatique de la France en Tunisie, Architecture méditerranéenne, 01/05/2001 P. 267-270.

- la dimension constructive et technique des édifices et espaces (parfois liée au point précédent mais qui vaut toutefois en soi) fait aussi l'objet d'un intérêt, par nécessité, des concepteurs et acteurs de projets.

Ces deux pans de la connaissance des situations semblent à peu près bien situés dans les pratiques mais sans doute à des niveaux plus ou moins fins et systématiques. Il est clair que les facteurs d'ambiance traversent ces deux points de vue.⁴⁸ Mais on voit rarement dans l'analyse historique urbaine ou architecturale de cas concrets des éléments concernant directement les transformations de l'environnement lumineux, sonore ou thermique, voire olfactif.

La place de l'histoire dans la stratégie de transformation peut être décrite dans une continuité et une certaine humilité vis à vis du sujet avec ce qu'il faut toutefois ajouter pour modifier...l'ambiance. « *Il faut une certaine humilité, respecter le bâtiment, il n'y a pas de geste archi mais une perception transformée, des percements qui changent des habitudes* » affirme un des concepteurs interrogés. Dans ce dialogue entre l'intervention architecturale et l'ancien, la stratégie de l'inclusion peut s'avérer un parti radical et convenant aux nouvelles exigences de confort. C'est le cas de ce projet dans lequel le volume construit est décrit comme s'inscrivant dans l'existant et permet de fabriquer une enveloppe aux normes de confort souhaité en conservant l'ancienne.

Ce sont des transformations successives qui font souvent l'histoire d'un bâtiment du point de vue architectural. Dans le cas de bâtiments transformés plusieurs fois tel ce bâtiment « *qui avait déjà deux vies* » l'on dit s'intéresser à n'en créer « *qu'une troisième, pas moins, mais pas plus aussi* ». Les architectes qui se situent dans un certain courant de l'histoire cible ainsi leur mission⁴⁹.

Mais que signifie la démarche strictement historiciste en terme d'ambiance ? Dans quelle mesure il peut y avoir une certaine « adéquation » entre l'existant pris comme histoire du bâti et les transformations de la luminosité et des effets sonores ?

Dans une perspective plus prosaïque encore, on peut dire que les relations de référence entre l'ancien et le neuf ne sont pas toujours aussi claires en terme de confort et d'ambiance, alors que le neuf pourrait être vu comme une sorte d'horizon à atteindre, c'est parfois l'inverse qui se produit : l'ancien peut faire référence pour le neuf précisément pour des questions de traitement d'ambiance. Citons ce cas où le maître d'ouvrage fait référence à un bâtiment réhabilité pour une réalisation neuve : « *c'est un bâtiment entièrement neuf qui a été fait 5 ans plus tard et qui a repris des éléments qui ont été apportés sur le bâtiment ancien. Il y a des qualités du bâtiment ancien qui nous ont été redemandés sur le bâtiment neuf. Le maître d'ouvrage nous a*

⁴⁸ Au niveau technique, les performances acoustiques, aéroliques, thermiques, lumineuses des structures constructives font l'objet de nombreux ouvrages. Des méthodes de diagnostic ont été mises au point. cf. Le diagnostic acoustique de M. Meisser par exemple, ou l'ouvrage récent de C ; Flageollet Saadna sur la même question. D'autre part la réglementation définit le cadre d'application des textes. Mais cela reste une approche essentiellement normative contre laquelle à laquelle se heurtent les concepteurs et plus particulièrement dans leur travail sur l'existant.

⁴⁹ Plusieurs exemples sont relevés dans la presse spécialisée « Pour rendre à nouveau visible la structure bois de cette maison villageoise, une des premières maison en bois, préfabriquée, construite en suisse, l'enduit a été enlevé et remplacé par une nouvelle façade en mélèze recouvrant une isolation thermique neuve. La façade en lamelles suspendues sert également de protection et de filtre pour les espaces entièrement vitrés situés en arrière des lamelles. »

Ou encore : Les travaux de rénovation des cinq bâtiments de la Résidence Léon Giraud (rue de l'Ourcq à Paris) ont été réalisés en milieu occupé dans le respect de l'esprit de la construction d'origine (volumes, modénature, couleurs...).

demandé d'essayer de retrouver les qualités du bâtiment réhabilité au niveau des circulations, des orientations. »

Certains bâtiment existants offrent de véritables potentiels d'aménagement qualitatif (notamment pour la lumière ou le son) que ne recèleraient pas un programme de construction neuve. Ainsi la dimension patrimoniale ne se trouve pas toujours uniquement dans la valeur de l'architecture elle-même mais aussi dans la prégnance de qualités qui sont difficiles à trouver dans la production du cadre contemporain. Les systèmes de construction massive procurent par exemple un réel potentiel spécifique au regard des ouvertures produisant des encadrements successifs du paysage ou des soulèvements lumineux. ce langage sensible inhérent à certaines structures et reflétant une histoire de la construction n'est pas à négliger dans une approche sensible mais aussi fonctionnelle des ambiances.

« Si je prends le cas de la maison de retraite des années 60 qui était à réhabiliter, il y a des trames bien régulières avec des surfaces qui sont inamovibles. Il y a aussi une distribution qui est relativement mise en place avec des chambres côté sud avec des balcons et des couloirs au nord. Des couloirs qui sont donc éclairés. Par contre, si on prend un programme de maison de retraite neuve, on ne peut pas arriver à faire un bâtiment de cette qualité là parce que le programme va nous imposer des chambres plus petites, qu'on sera tenu de respecter sur un bâtiment neuf. On aura aussi plus de mal à éclairer les circulations parce qu'on va avoir des ratios qui vont nous imposer d'avoir un couloir central. On n'aura donc pas la même qualité de lumière. On aura aussi du mal à proposer des chambres toutes orientées au sud avec balcon. Dans ce cas précis, c'était quelque chose qu'il était important de préserver, qu'il était facile de garder. Par contre il y avait aussi des contraintes. Pour l'exploitation d'un bâtiment comme celui-ci, on souhaitait avoir 20 lits par niveau. On s'est rendu compte que ce n'était pas possible. On arrivait à 8 lits par niveau. »

Cette impact de l'histoire peut se trouver aussi dans les matériaux de la construction qui génèrent des potentiels d'ambiance singuliers, ainsi les textures, appareillages, granulométries et couleurs présentes dans certaines structures procurent des qualités lumineuses, visuelles mais aussi sonores (qualité de réverbération par exemple) qui ne sont pas négligeables.

Les valeurs patrimoniales de l'existant se heurtent enfin évidemment à des normes techniques. *« Vous savez quand on a des bâtiments types 1920-1930 on a des poteaux filiformes qui sont en métal. Ces poteaux sont superbes. C'est dommage de les doubler pour en faire des trucs comme ça, énormes, pas beaux, etc... Est-ce qu'il n'y a pas une solution intermédiaire ? Est-ce qu'il n'y a pas une autre solution que de faire un gros truc comme ça. Il y en a peut-être d'autres mais ce n'est pas le service de sécurité qui va vous les proposer. Après, qu'elle est celui qui prendra la responsabilité de dire de dire et de faire prouver qu'il n'y a pas de risque parce qu'on a des évacuations de fumée, de chaleur et de choses comme ça ailleurs. L'archi qui va vouloir protéger, dans une réhab. son truc il va falloir qu'il se batte. »*

Certains détails sont amenés à disparaître, l'appareil normatif et réglementaire rend problématique les « tentatives de délicatesse »⁵⁰, ainsi «moulures, cheminées, sont-elles difficiles à maintenir à une époque où tous les fluides sont intégrés et où les conduits de cheminée sont condamnés.

Dans certains cas l'alternative entre la *tabula rasa* et la reprise peut être posée comme telle. L'anecdote rapportée plus bas montre ici que l'attachement « affectif » à un existant qui a une histoire aurait pu jouer un rôle non négligeable, le pavillon

⁵⁰ Transformation d'un immeuble de bureaux en logements, E. Girard, AMC n° 115

n'éveillait pas de qualités allant dans ce sens. « *On peut avoir aussi l'approche où on a le choix, dans de l'existant, de tout raser et de refaire à neuf. C'est ce qui m'est arrivé dernièrement sur un projet de particulier, un pavillon en région parisienne. Ce qui est assez rare, c'est un particulier qui a fait un concours privé pour sa maison, qui a fait un programme pour un pavillon existant. On pouvait répondre comme on voulait. J'ai donc répondu deux projets : un qui gardait l'existant et l'autre qui faisait tout à neuf. La proposition retenue était celle qui refaisait tout à neuf. C'était une maison de famille où il pouvait y avoir un caractère affectif, et on s'apercevait que là, ce n'était pas le cas.* »

Dans cette dimension historique de l'intervention architecturale, la question de la « réversibilité » de l'intervention, c'est à dire du possible retour en arrière ou d'une autre affectation d'usage des mêmes locaux, entraînant structures indépendantes et matériaux légers, revient sur le lèvres des architectes. Ce sont les mots clés de nombreuses interventions contemporaines en milieu ancien. Ces techniques, outre qu'elles fonctionnent selon un langage plastique spécifique, modifient radicalement les capacités d'ambiance lumineuse ou sonore. La tension entre existant ancien et modernité n'est donc pas seulement plastique ou d'ordre architectural, elle produit des effets d'ambiance dans leur rapport à l'original : introduction de la lumière en profusion et parfois avec elle, ouverture à des sons des milieux phoniquement plus limités auparavant.

4 - L'existant comme matrice sensible

C'est une dimension singulièrement évidente de la relation à l'existant dès lors qu'on ne l'envisage pas seulement comme structure bâtie à transformer. L'existant offre alors un ensemble de capacités sensibles mais demande aussi une modalité particulière d'approche, d'appropriation ou d'imprégnation qui passe par une relation incorporée, directe, immédiate. C'est à partir de cette « impression » sensible que peuvent être tirés certains arguments d'ambiance opératoires. Le terme de matrice exprime assez bien l'idée d'un ensemble composé d'éléments qui interagissent étroitement et d'un contexte qui demande toujours à être réanimé dans le projet pour rester présent.

Sentir in situ

Sur le plan empirique, les concepteurs qui ont affaire à un contexte acquièrent une connaissance intuitive du site et de la situation, une « imprégnation » du lieu in situ qui le plus souvent se fait à travers une « visite », parfois une seule, parfois répétée. On se doute que c'est à ce moment privilégié de contact *in situ* que l'ambiance est incorporée, mémorisée, représentée. Ces phases d'approche sont très peu décrites dans nos entretiens avec les architectes « *cela passe forcément par une phase qui peut être un mélange d'analyse et de sensibilisation à la fois à la situation ou autre, c'est pas forcément non plus un grille précise, mais on essaye comme ça d'approcher toutes les clefs du projet sans a priori aucun* » expose l'un d'eux.

Toutefois notre investigation montre aussi toute une série de processus mis en œuvre pour appréhender un existant ou se mettre en situation. Cette étape de connaissance empirique des situations est plus ou moins outillée : si la photographie est devenue un outil banal et commode de « mémorisation » des lieux, l'enregistrement sonore par exemple ne sera pas un réflexe partagé loin de là. On sait pourtant combien un enregistrement est parfois extrêmement révélateur, précisément, de l'existence d'une situation, d'une certaine forme d'accès aux réalités. On s'interroge aussi sur les nouveaux outils techniques tels que la vidéo et les facilités d'articulations des outils numériques multimédias.

Mais dans les pratiques professionnelles, la reconnaissance *in situ* doit se faire assez rapidement et la visite ne se faisant pas sur des périodes forcément différenciées ne

constitue souvent qu'un *instantané*. Pourtant cet instantané fonde souvent cette forme de connaissance empirique de l'existant et, pour peu que le lieu à transformer soit encore habité ou support de pratiques habitantes diverses, l'instant d'observation peut résumer à lui seul toute une réalité, mettant ainsi en oeuvre une synecdoque opérant sur l'environnement sensible.

Les dimensions sensibles des lieux à transformer font partie d'un savoir implicite des praticiens mais ne font pas l'objet d'une expression et d'une attention particulière lors des entretiens : elle est plutôt sous entendue, comme ce qui précisément sous-tend la pratique de projet. Elle prend le nom d'*émotion*, d'*effets*, ou parfois de *forme* et de questionnement sur la forme. Il y a souvent en arrière fond une connotation soit symbolique, soit sémiotique. Un des architectes interrogés qualifie les dimensions des sens de « triviales », en les ramenant à des constituants strictement sensoriels. Evoquant par cela des qualités très événementielles tel un « sol mou », on comprend que ces dimensions sensibles paraissent anecdotiques, limitées et en même temps peu porteuses de signification. En fait, « tout le monde dit qu'on va faire appel aux sens » alors que ce n'est qu'une évidence.

Cette position est révélatrice de la réduction des sens à des effets déconnectés de leur signification profonde et de leur instrumentation dans le cours des pratiques. Le sensible est réduit à sa factualité, découpé sens par sens (ici une odeur, là une lumière) il n'en ressort que des sensations ponctuelles, et quand bien même on reconnaît à ces registres une certaine puissance originaire, cela ne forme pas une matrice de projet. « *On décrit des parcours imaginaires, et puis au fur et à mesure qu'on essaie de réfléchir aux espaces on les qualifie effectivement par toutes ses notions, mais le chaud le froid, le clair le sombre, le mou, le dur, les texture les matière, toutes, toutes ses sollicitation des sens, vraiment des sens c'est à dire de la peau de l'ouïe de l'odorat de la vue, mais c'est un peu, mais on est moins directement sur ces question là, parce que c'est devenu dans les années 90 c'est devenu d'une grande trivialité ça, c'est à dire qu'on s'est mis tous à raconter des chose sur la sollicitation des sens,* ». En tout état de cause, cette description imaginaire arrive après la définition des « concepts du projet » comme l'affirme notre interlocuteur architecte.

Le sensible renvoie à l'émotion, une émotion instantanée qui devient « lyrisme quand elle passe à la phase écrite » pour la transmettre : « *parfois on trouve des formules qui n'ont pas d'autre intention que de restituer l'émotion qu'on a ressentie, et ce que je dis pour la partie écrite est aussi totalement évidente dans la représentation.* » Avoir le sens de la formule est semble-t-il une part de l'expression du projet, qu'il soit ou non situé dans un contexte existant fort ou faible. Pourtant de petits riens ont aussi un rôle éminent qu'il faut pouvoir saisir.

La bonne porte pour changer le ressenti : petits renversements

La modification de la position d'un accès peut ainsi renverser le sentiment des occupants. Dans le récit ci-dessous, il s'agit d'une maison de retraite dépendant d'un hôpital. Sa porte d'entrée est située face à la porte de l'hôpital dans la situation existante : « *On n'avait pas l'impression d'aller à la maison de retraite mais d'aller à l'hôpital. La grosse nouveauté du projet était de faire disparaître cette porte d'entrée et de faire une entrée complètement indépendante de l'hôpital et de la tourner vers la ville. Le problème des gens était qu'ils avaient l'impression d'être à l'hôpital. Le premier axe du projet était de dire qu'il ne fallait pas que ces gens se sentent à l'hôpital, ce qui n'était pas le cas, mais dans leur résidence de tous les jours. On va donc traiter l'arrivée à ce bâtiment comme si on rentre dans un immeuble depuis la ville.* »

A travers cet exemple, il apparaît que le traitement des accès peut permettre d'agir à différents niveaux sur la sensibilisation de l'ambiance dans un parcours. Les réaménagements des accès sont des occasions pour remodeler des espaces

traversés qui configurent fortement la perception et l'action, ils méritent des outils plus adaptés pour ordonner des interventions qualitatives.

EVALUATIONS SENSIBLES

Anticipations

Si des qualités sensibles sont évoquées par les concepteurs pour évoquer l'espace et les transformations apportées à un existant, il doit être possible de les valider. Ici intervient une logique plus technique qui demande des outils de vérification.

« Si on veut valider des choses qui relèvent d'abord du sensible on est très vite dans la nécessité de passer à des schémas de vérification techniques », « on valide des dispositions qu'on expérimente avec un outil, c'est une démarche élaborée, en phase d'études avancées. » explique cet architecte. Le recours à des outils de vérification ou de « simulation » peut alors être envisagé. C'est essentiellement dans le domaine solaire et lumineux qu'il se fait et semble-t-il assez peu. Les outils de simulation qui pourraient être bien adaptés à l'existant par nature facilement modélisable ne semblent pas très répandus dans le cas d'opérations de transformation de faible envergure sans doute parce que les enjeux ne sont pas importants.

Représentations

La question des représentations des transformations et de leur impact sur des facteurs ambiants est posée avec acuité dans une intervention sur l'existant, des éléments sont à rechercher pour traduire les transformations, leurs effets sur le milieu sensible.

Le premier outil cité est la photographie, précisément le photo montage, puis les maquettes : « Ce qui parle le plus aux gens, au niveau de l'extérieur, ce sont les montages photos. Pour l'intérieur, ce sont les maquettes « pour retransmettre des ambiances de volumes, d'éclairage, même s'il n'y a pas les matières ».

La représentation des transformations sonores d'un existant pose évidemment plus de problèmes « *C'est très dur d'appréhender une ambiance sonore. Même pour nous quand on crée un volume de savoir ce que ça va donner de manière acoustique ce n'est pas évident.* » Elle est fort peu développée.

Dans le cadre de la définition d'un programme d'intervention sur une avenue et une place de mairie, l'utilisation de bandes enregistrées présentées au collectif de discussion nous avait permis de distiller quelques arguments pour orienter l'intervention. Au delà de la « sensibilisation » des acteurs, professionnels ou non, ce type de protocole demande toutefois un suivi dans la suite du déroulement du projet afin de poursuivre la veille. Certaines pratiques assez exceptionnelles sont menées, comme par exemple dans le cas de la transformation d'une place urbaine⁵¹. Il s'agit de proposer des « simulations » ou plutôt des « images » sonores qui représenteraient les transformations de l'environnement. Celles-ci sont élaborées à partir d'estimations acoustiques devant être argumentées. Le rôle de ces révélateurs du projet, de ces projections sensibles peut être intéressant dans la dynamique de discussion des enjeux à différents niveaux de l'aménagement au tant du point de vue spatial que fonctionnel.

Evaluation

Comment les architectes évaluent le degré de satisfaction des occupants qui reviennent dans les lieux transformés ? Ce soucis est une spécificité de l'intervention

⁵¹ Travaux de O. Balaj et J. L. Baryn sur un projet de place à Tassin la demi lune.

en existant : il y a un avant et un après vécus par des occupants qui ne sont pas prêts à modérer leurs critiques. Des enjeux importants sont sensibles entre les « décideurs » et les occupants de base et se situent fréquemment sur des questions d'ambiance, de confort d'usage. Ce n'est pas tant la modification des habitudes que la reconfiguration d'une matrice sensible qui peut bouleverser au moins un temps la perception des utilisateurs.

L'inaperçu bienfaiteur :

A l'inverse, des intentions qualitatives de l'architecte peuvent lui sembler passer inaperçues. Par exemple, dans ce cas, le concepteur formé à l'acoustique s'est attaché à apporter un traitement de l'acoustique dans un hall d'ascenseur « où les gens font la queue pour aller au self. » bien qu'il n'y ait pas à ce sujet de demande trop marquée, souligne-t-il, en ajoutant : « On n'a pas de retour particulier des gens disant « c'est moins sonore ».

Un défaut revalorisé :

Cet exemple illustre comment un défaut résultant de la transformation interne d'immeuble de bureaux est repris comme une qualité possible. Stratégie oratoire assez répandue dans le milieu de la conception. Les bureaux sont décrits d'emblée comme conçus telle « une société de pièces correspondant aux différents temps et pratiques de travail des utilisateurs, » Le parti de réhabilitation opère un renversement lumineux (remettre de la lumière au centre du corps construit, mais l'article rendant compte de ce projet constate un défaut acoustique lié à la forme elliptique : toutefois un argument de l'auteur architecte du projet est trouvé pour contredire ce défaut « le son participe à la vie du service et nous empêche de totalement nous isoler dans notre tour d'ivoire ».⁵²

Ces exemples montrent que les critères de réussites ou de ratages liés à des composantes d'ambiance ne sont pas toujours clairs.

Mais un point important qui ressort de nos investigations est la question de la référence vécue en matière d'ambiance dans le travail sur l'existant dans l'interface avec les autres acteurs. L'évaluation de références sensibles communes peut faire l'objet de véritables procédures dans le projet. Plusieurs anecdotes illustrent ce propos.

L'ARCHITECTE : UN PEDAGOGUE DES AMBIANCES ?

Indéniablement, la sensibilité à certaines potentialités d'ambiance doit être éprouvée pour comprendre le rôle de tel ou tel dispositif construit. L'exemple suivant sur une configuration d'ouverture est intéressant : ce n'est pas seulement ce qui est vu (le paysage) mais la manière de rendre visible quelque chose qui importe : « *Quand les gens viennent dans notre maison qui est en bas, eux sont dans le village qui se trouve en haut, avec une vue superbe, bien plus jolie que celle que l'on a de chez nous, trouvent que la vue chez nous est superbe. On essaie de leur expliquer la vue n'est pas plus belle que chez eux, au contraire, mais c'est la manière de la maison qu'on perçoit la vue. C'est l'ouverture de la maison, c'est la lumière aussi qui rend plus clair à l'intérieur. Tout ça est dans le traitement des fenêtres, des ouvertures... Ils peuvent nous dire sur leur projet qu'ils souhaitent bénéficier de la vue, de la lumière mais ils nous montrent des plans avec des ouvertures qui ne sont pas du tout pensées par rapport à ça. On leur explique qu'il y a des choix à faire. Ce passage là, les gens ont du mal à le faire.* »

⁵² Le moniteur 01/12/95 « Et la lumière fût »

D'autres interactions entre dispositifs et ambiances sonores ou lumineuses doivent être expliquées et rendues sensibles pour justifier un choix. *« Ca peut être le cas des revêtements aussi. Il y a des gens qui veulent par exemple une entrée claire mais qui mettent des lambris, des poutres apparentes... On leur explique que ce sont des pièges à lumière. » « Pareil au niveau acoustique. Si on veut des choses très ouvertes, il faut savoir que le bruit passera aussi. Il faut savoir comment fermer des zones où il va y avoir la télé, etc... C'est pareil pour les odeurs. Il faut leur expliquer tout ça. Ils s'arrêtent souvent sur une image qui ne correspond pas du tout à leur façon de vivre, à se qu'ils souhaitent. »*

La visite guidée comme outil de projet. Voir sur place : comparatisme in situ

L'évidence de la démarche de visite en fait une étape incontournable. *« Le fait d'aller voir ce qu'il se passe avant, on voit ce qui marche et ce qui ne marche pas. »*

La pratique de comparaisons avec des sites ou bâtiments existants de même nature que celui qui est concerné par l'opération semble nécessaire, notamment afin de sensibiliser des solutions possibles. Les utilisateurs aussi s'informent parfois sur ce qu'il voient en image: *« Ils sont allés visiter des sites existants, la comparaison leur permet de se faire une idée, il peut y avoir des choses séduisantes sur le papier mais qui en réalité fonctionnent mal. »* Parmi les éléments visés dans ce qui « fonctionne » mal peuvent figurer des facteurs ambiants et pas seulement fonctionnels.

Dans cette approche de la référence au site, les relations avec les utilisateurs sont évidemment questionnées. Visiter *« d'autres lieux, surtout avec les gens qui vont l'utiliser, »* semble être un outil de partage énoncé par un architecte. Un lien entre l'espace et les utilisateurs qui le font exister devrait être compris dans la démarche de projet lorsque celui-ci concerne un lieu occupé à transformer. Cette assurance est posée à double sens pour l'architecte et pour les utilisateurs : ce qui fait que lors de l'ouverture de ce service de réanimation : *« le service à tout de suite fonctionné parfaitement. Ils ont tout de suite eu les locaux dont ils avaient besoin, aux endroits où ils avaient besoin. C'est là où on se rend compte de l'importance des gens qui vont faire vivre le bâtiment par rapport à l'organisation du bâtiment. »*

« On a visité des bâtiments qui venaient d'être mis en service et où les gens n'avaient pas été consultés, ils se retrouvaient avec des locaux qu'ils ne savaient pas utiliser, il leur manquait des locaux. On a vu les deux aspects des choses. On parle des qualités de l'ambiance et des qualités d'usage des bâtiments mais l'important c'est de vraiment de le faire en accord avec les gens qui vont faire vivre le bâtiment. »

Cette nécessité d'établir des liens avec la réalité construite opère pour d'autres raisons, par exemple ici le choix de mobilier se fait in situ avec les utilisateurs : l'ambiance est sinon impalpable. *« Pour la maison de retraite, on a défini les matériaux mais aussi le mobilier. On a participé au choix du mobilier intérieur. C'est quelque chose pour lequel la maîtrise d'ouvrage était très demandeur. Ils ont fait venir du mobilier de différents fournisseurs dans une grande salle et on a passé une journée à choisir avec les utilisateurs. On a choisi le mobilier, les couleurs. C'était quelque chose de très intéressant. »*

Former le maître d'ouvrage : L'écoute in situ

Le récit suivant est tout à fait intéressant au delà du cas lui même car il est révélateur de l'effet de normes abstraites de leur contexte de création : *« On a fait une visite avec un maître d'ouvrage dans un établissement qui avait le niveau d'isolation acoustique que l'on proposait. On a fait rentrer tout le monde dans une salle de classe qui avait les caractéristiques que l'on proposait et à côté, il y avait une machine à bruit qui tournait. On leur a demandé si le niveau de bruit était gênant. A priori, non, ça leur allait très*

bien. Nous sommes ensuite rentrés dans la salle où se trouvait la machine à bruit. On a donc pu faire évoluer les contraintes du programme fait par l'OPAC. Il ne se rendait pas compte des valeurs qu'ils mettaient. C'étaient des choses très contraignantes à réaliser et pas justifiées. Ce bâtiment est un bâtiment en ossature bois avec des planchers « collaborant » bois béton. Il y avait l'inquiétude du maître d'ouvrage quant à la transmission d'un étage à l'autre. »

Cette anecdote acoustique est révélatrice de la difficulté à rendre compte d'un isolement acoustique visé par une norme. L'expérience *in situ* permet de « prendre la mesure » et d'entériner un choix de la même manière que l'on va prendre la mesure d'un espace pour en vérifier la perception.

5 - L'existant comme situation d'échange : du contexte situé aux circonstances

L'existant n'est pas l'unique expression du bâti mais doit s'étendre à la situation générale dans laquelle se déroule l'opération, telles que les données politiques économiques et sociales. La notion de « situation » dépasse la seule notion de contexte et de site : à travers les modalités et expressions de la demande, elle est système de relation entre acteurs, réseau de configurations sensibles, confrontation de pratiques, diversités de lectures architecturales qui provoquent l'échange des observations et des préconceptions. A côté d'un existant qui est pris souvent comme le cadre physique qui serait objectivable, valable pour tous, il s'agit d'une *situation* qui englobe à la fois le site, la demande et les acteurs, et qui comporte une certaine logique et des perspectives diversifiées dès lors que l'on pose son devenir en transformation. Le processus de transformation en cours impliquant différents acteurs et des négociations forment cette situation. En outre, cette situation dépend d'un point de vue ou d'un autre (celui de l'architecte, celui de l'utilisateur), elle repose sur une dynamique de constitution. C'est cette logique de la situation⁵³, qui déterminerait le rapport entretenu avec un environnement, qui formerait précisément l'existant.

Cette situation prend un point de départ avant même le moment où est formulé la demande de projet. Si une situation (de projet) est définie au moment de l'expression de la demande, et qu'elle évolue dans le cours du projet, l'existant peut sembler précisément « pré exister » à tout cela. Pourtant, il prend valeur d'existant au moment où il est décidé de le transformer.

Dans cette logique, l'architecture serait alors un acte circonstanciel, c'est à dire qu'elle est un positionnement relativement à une situation singulière : *« cela peut être le site évidemment c'est une dimension du projet importante dans notre travail, les circonstances du projet aussi on dit toujours que pour nous l'architecture c'est un acte circonstanciel pas contextuel mais circonstanciel (par ce que la question du contexte était trop souvent perçue comme une relation avec l'environnement architectural du projet)-(alors que)-(la situation pouvant, dans une cadre plus circonstanciel on pourrait dire qu'il n'y a pas que les critères d'environnement du projet, tout au moins les critères d'environnement du projet ne sont pas uniquement des critères physiques, c'est aussi des interlocuteurs ça peut être la situation économique dans laquelle le projet s'inscrit .»*

Cette idée est exprimée par un autre architecte comme caractère du « moment » :

« En ce moment on sent le besoin d'avoir des projets et faute de mieux on le dit comme ça, qui sont en sympathie avec leur environnement et leur environnement il ne s'agit pas de leur environnement ressource naturelle, il s'agit de leur environnement d'abord social et à nouveau et politique et contextuel »

En fait, il s'agit alors de l'environnement du projet qui recoupe l'ensemble des conditions de production de l'architecture dans un cas particulier.

Le contextualisme ou l'existant en question et ainsi biface,

- d'une part les contraintes relatives à l'édifice proprement dit,
- d'autre part son inscription dans un devenir qui touche les usagers concernés spécifiquement par la transformation et parfois une collectivité plus large selon l'échelle des opérations. Ce dernier aspect n'est jamais explicité par les programmes et repose principalement sur les intuitions et l'expérience de ces praticiens.

⁵³ Nous faisons référence à l'ouvrage de de Fomel M. et Quéré L.: *La logique des situations – Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*, Paris, EHESS, 1999.

Cette figure de l'existant comme situation affecte le projet comme cours d'action, plus particulièrement encore dans le cas des interventions en sites occupés.

LE PROJET EN COURS D'ACTION.

Il apparaît que les architectes et maîtres d'œuvre, habitués à travailler dans ces contextes, mettent en oeuvre un ensemble de procédures pratiques pour comprendre, voire reformuler la demande, afin de conduire l'élaboration du projet.⁵⁴ Le projet dans l'existant constitue donc un terrain particulier d'expérience, d'échanges, de tactiques.⁵⁵ Dans ces processus, on accorde une place non négligeable à l'*in situ* comme on l'a vu: visites d'opérations comparables, changements en cours de chantier, choix d'éléments sur place, essais de comparaison acoustique, etc. Dans la gestion de la situation de projet en site occupé, les rapports entre acteurs et utilisateurs font l'objet d'un enjeu particulier.

Les utilisateurs et l'architecte : une appropriation abusive ?

De nombreux cas de projet sont caractérisés par le fait que des utilisateurs sont présents sur les lieux de transformation ou identifiés et impliqués d'une manière ou d'une autre par cette transformation (cas notamment dans l'habitat mais aussi de nombreux bâtiments publics scolaires et universitaires par exemple). La difficulté dans ce cas semble de gérer une tendance à l'« appropriation » de l'existant par les usagers qui prennent un droit de regard jugé légitime sur la transformation. C'est notamment le cas dans certains édifices publics. Dans ces cas de requalification en site occupé ou habité, les enjeux de définition des objectifs, des souhaits et des valeurs impliquent une hétérogénéité de regards et d'approches. Ces situations appellent des échanges avec les utilisateurs afin de définir l'objectif et les attendus de l'intervention au sein de ce qu'il est convenu souvent d'appeler un « comité de pilotage » composite. Il est légitimement supposé que les utilisateurs ont une connaissance approfondie et orientée de l'existant. Celle-ci s'exprime particulièrement en terme d'ambiance, même si le terme n'est évidemment jamais utilisé. L'ambiance est alors fortement déterminée par des pratiques, des croyances et des cultures, et couvre une valeur informative importante dans ce type de projet. On doit aussi souligner que la situation est définie selon que la demande émane d'abord « de l'intérieur » (les utilisateurs initient une demande de transformation) ou qu'elle vient d'abord « de l'extérieur » (un projet émane d'une instance décisionnelle publique ou privée). Dans les cas d'intervention en site occupé les architectes interrogés expriment l'idée que « les gens s'investissent », « ils commencent à imaginer », mais qu'ils n'ont pas tous les éléments, « *ils se font une fausse idée de la question* ». Le point de vue de l'occupant est vu comme lacunaire parce qu'il ne connaît pas tous éléments posés par le projet.

L'existant occupé : l'expérience des utilisateurs

L'implication des utilisateurs dans le projet est dite recherchée par les concepteurs qui toutefois doivent aussi travailler dans une perspective plus large (les utilisateurs changeront un jour ou l'autre).

⁵⁴ Si cette spécificité peut former un obstacle à la dimension créative pour ceux qui considèrent en premier lieu cette perspective, elle est une nécessité pour d'autres concepteurs qui considèrent que cela caractérise précisément le projet architectural parmi les pratiques de l'art.

⁵⁵ En ce sens, il est susceptible d'offrir la base d'un terrain de référence pour une conduite écologique du projet évitant les écueils d'un formalisme auto-référentiel et d'un fonctionnalisme normatif.

« Quand on peut avoir accès aux usagers, aux gens qui vont faire fonctionner, il ne faut pas s'en priver. Le problème, c'est qu'on peut avoir aussi des programmes qui sont relativement anonymes. On peut créer des plateaux de bureau, on ne sait pas qui va les utiliser. Les techniques peuvent aussi évoluer dans le temps. Je pense qu'il faut à la fois avoir des choses qui répondent très bien aux premiers utilisateurs, parce que cela on peut les connaître, on peut savoir comment ils vont travailler, mais il faut aussi que ces locaux soient très facilement réadaptables à d'autres usages. Pour les bâtiments hospitaliers, les techniques évoluent rapidement. Des bâtiments qui ont été fait il y 10-15 ans ne sont plus adaptés aujourd'hui. Il faut donc pouvoir les mettre à jour facilement. »

Faire exprimer : lorsque le local résiste à sa propre transformation

Parmi les procédures de reconnaissance effectuées, la volonté de cerner la « demande » entraîne des échanges entre utilisateurs et concepteurs sous des formes plus ou moins formalisées. Certains architectes interrogés lors de notre enquête expliquent bien l'idée que dans les interventions en milieu occupé qu'elles soient de petite envergure ou non, il est nécessaire que « l'utilisateur exprime ce qu'il souhaite » en terme plus détaillé que la simple expression d'une volonté d'agrandir ou de rénover un lieu. Ainsi, la capacité à faire exprimer le « client » ou « l'utilisateur » sur ces souhaits, notamment en terme qualitatifs, est fortement sollicitée par certains architectes qui se déclarent en difficulté pour concevoir si cette expression n'apparaît pas.

Mais par ailleurs, le fait est souligné que les utilisateurs se « heurtent souvent aux murs » de leur espace existant. Autrement dit, le *local* n'existe alors précisément que dans sa résistance à sa propre transformation. Selon les architectes, certains utilisateurs ne peuvent s'empêcher de « projeter », mais cette projection se fait dans les limites de ce qu'ils connaissent au point de vue spatial, autrement dit sans pouvoir imaginer des configurations nouvelles. L'architecte se voit alors comme un révélateur de configurations nouvelles, voire inédites. Selon les utilisateurs, il y a souvent un sentiment d'incompréhension au regard des priorités accordés par les architectes à certains éléments formels et malgré les efforts de concertation reconnus, la traduction architecturale « ne correspond pas ». Les utilisateurs reconnaissent alors qu'ils ne savent pas nécessairement exprimer ce qu'ils jugent important. Le cercle est sans fin.

L'implication des usagers dans le projet peut aller parfois très loin comme l'intervention sur le chantier ainsi que cette anecdote le révèle dans le cadre d'une réhabilitation de bâtiments universitaires : *« J'ai vu des gens, M. le professeur T., allant voir les ouvriers, leurs disant : vous arrêtez de travailler, ne faites pas ça parce que vous vous êtes trompés. Alors, le pauvre compagnon qui est là, il ne sait plus... Il est compagnon et il est dans une université. Une université, oui ce sont des gens intelligents au moins. Si on me dit de m'arrêter c'est qu'il doit y avoir une nouille. Le mec, il se tire et moi je le cherche partout. »*

Ces conduites mettent les acteurs dans des situations particulièrement délicates.

ACTEURS ET MODALITES D'ECHANGES

Le plan comme embrayeur

Dans des cas très courants et de petites envergures ou d'envergures moyennes, l'esquisse semble servir d'embrayeur dans la détermination des choix. Plusieurs anecdotes illustrent cette tendance.

« Les choses s'affinent dès que tu as commencé à faire un bout de plan. Les gens s'investissent plus dedans, parce que ça ne leur va pas, ils réagissent sur quelque chose mais c'est très abstrait pour eux, ils ont beaucoup de peine à le formuler. »

« Quand on aura fait un dessin, on saura ce qu'ils voulaient. »

« Une commune qui a une maison qui veut faire une crèche, une halte garderie, et une maison des anciens, c'était pressé, j'ai fait une esquisse et la semaine suivante je n'ai pas d'échos, parce que maintenant qu'ils ont un plan, ils sont bien ennuyés, et c'est là qu'on commence à faire, parce que le programme était hyper flou. »

Dans le privé, le programme se définit « au fur et à mesure que tu avances » affirme un concepteur intervenant souvent dans de petites réhabilitations.

L'art de faire parler les clients

Dans ces cas de rénovations modestes où « il n'y a pas de programme », l'architecte doit entreprendre cette définition minimale de ce qu'il estime être un programme qu'il soumet au commanditaire. Certains de nos interlocuteurs appellent cela « reformuler la commande » et cela leur paraît toujours nécessaire. Comment est opérée cette seconde interprétation ? Qu'est ce qui peut y aider ?

« Il faut faire parler les clients parce que tu n'as pas grand chose dans les programmes, pour qu'ils racontent ce qu'ils voient et ce qu'ils imaginent, pour qu'ils disent tout et puis tu essaies d'en déduire, tu poses des questions sur ce qui peut les gêner, pas les gêner »

Mais cette pratique de recensement des opinions part naturellement de l'identification des problèmes ou des nuisances, des gênes, des points négatifs, de « ce qui ne va pas », afin d'aller vers le positif.

Dans des cas plus complexes de réhabilitation en milieu occupé une « délégation » de la parole peut être instaurée pour faire remonter les « demandes » : « A l'hôpital, une personne déléguée par étage faisait l'interface, elle faisait remonter l'info de ce qui n'allait pas. »

LE PROGRAMME ET L'ARCHITECTE

Les situations de projet sont assez disparates au regard de la définition de la commande ou du programme.

Dans le cadre d'opérations faisant l'objet d'un programme, chacun des architectes que nous avons interrogé aborde cette question comme une instance problématique. La définition quantitative et sectorielle des opérations, phénomène croissant depuis une dizaine d'année, qu'ils interprètent comme étant liée aux spécialisations de chacun des domaines (acoustique, thermique structure...) concourt à la difficulté grandissante de pouvoir opérer des « synthèses » (dont ils se voient attribuer la tâche) et de formaliser des propositions unitaires. Il faut parfois « tordre le coup au programme » ou « ajouter un nouvel élément hors programme ». En d'autre terme il faut reformuler la demande. « il y a un manque de positionnement sur qu'est ce qu'un programme, et la question du programme c'est une question fondamentale parce que c'est souvent le point de départ

de l'architecture et souvent on s'aperçoit que les programmes sont soit mal faits, soit partiels, soit ne posent pas la question fondamentale. »

Ainsi les approches de certains designers sont intéressantes à analyser parce qu'il y aurait selon cet architecte *« un travail formel riche mais qui est le fruit d'un processus qui est lié à une demande, à un cahier des charges, et on s'aperçoit que justement dans l'élaboration du projet ce passage est pour nous un passage obligé. »*

Cette position est remarquable car elle montre le lien indélébile entre l'élaboration du cahier des charges et le projet architectural. Ainsi, plus qu'un programme parfait fourni fini par un spécialiste, l'élaboration de ce programme est codéterminée.

Selon certains éléments de notre enquête qui, rappelons-le, s'intéresse plutôt à des cas « ordinaires » et courants, il s'avère que le point de départ du projet est souvent peu étayé, peu consistant, au sens où la demande est exprimée de façon sommaire et où il devient nécessaire pour le projecteur de la faire se développer, de la faire fructifier.

Les interventions dans l'existant nécessitent à ce sujet un travail particulier de *reconnaissance* qui est clairement affichée comme une singularité du projet plus poussée ici que dans le neuf. Soulignons aussi que dans le cas des interventions dans des espaces occupés relevant du domaine public, les interventions se faisant « en interne », la collectivité locale ou l'organisme public dispose de ses propres services techniques (ou de services extérieurs type DDE) qui se chargent de maintenance quotidienne ou de travaux plus importants allant jusqu'à la restructuration. Selon les cas, la définition du projet peut être confiée à un architecte interne ou il est fait recours à un architecte externe. Ces cas concernent notamment les opérations dans les administrations publiques relevant de collectivités territoriales à différents échelons.

Mais ce n'est pas parce qu'il y a un programme que des objectifs qualitatifs seront pour autant formulés. *« Si les programmeurs n'interviennent pas aussi beaucoup dans leur programme en termes d'ambiance, c'est qu'il n'y a jamais eu d'exigence là-dessus. Et l'on continue à ne pas être très exigeants là-dessus. Il faut vraiment qu'il y ait un maître d'ouvrage qui dise : attendez, moi je voudrais que vous me parliez de la fluidité, je voudrais que vous me parliez aussi, etc. il faut vraiment avoir des programmeurs très en pointe, très sensibles là-dessus et qui vont éveiller l'attention du maître d'ouvrage. »*⁵⁶

Le problème de la programmation est aussi questionné par rapport aux compétences des personnes qui ont le rôle de l'établir. Le programme n'est que rarement un document qui explicite les enjeux de la transformation en termes de projet qualitatif faisant état des pratiques et usages propres aux activités auxquelles l'ouvrage est destiné. Le programme comme médiation ou formalisation et expression de la demande est ainsi trop lacunaire et ne permet que partiellement la compréhension des enjeux propres. Il y a ici référence à l'idée d'amener autre chose que le programme, récurrence d'un besoin de trouver la part non dite ou non comprise dans le programme. On peut le voir de deux manières :

-comme une prétention de l'architecte, (non au sens péjoratif) d'assumer un rôle, un rôle éthique, de travailler sur une plus valeur qualitative (l'espace en plus du lycée dans un des cas cité par notre interlocuteur).

-comme une nécessité d'aller au delà des programmes qui ne sont pas porteurs : l'architecte se représente que les maîtres d'ouvrage attendent des architectes de dépasser la simple réponse.

Cette question de la part programmatique et analytique dans l'existant ne se pose évidemment pas de la même manière selon les cas et l'envergure des projets.

⁵⁶ Entretien avec un représentant de maîtrise d'ouvrage publique (responsable des travaux de l'Université de Grenoble)

PETITS PROJETS ET GRANDES INCONNUES

Pour cet architecte travaillant sur de « petits projets » il est « très rare que le client ait un programme défini en termes clairs. *« Tu as affaire avec une commune qui dit : voilà il faut agrandir l'école et combien de classes, en général, c'est tout. Ils ont fait leur réunion, avec les parents et les enseignants qui leur ont dit il faut ceci, cela, le programme se réduit en général au compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec les élus et les utilisateurs et puis débrouillez-vous quoi. »* Cette attitude peu anticipative n'est pas seulement due au niveau social et culturel des commanditaires publics : *« Hier, j'étais à l'IEP, donc ce n'est pas des bœufs, ils ont récupéré un volume, une ancienne charpente, je suis chargé de faire la faisabilité pour un amphi, j'ai passé 10 minutes en réunion à cuisiner le responsable administratif et bien il dit : nous on veut 350 places, vous vous débrouillez. »* Ces échos sont parlants. L'architecte dit se trouver dans la situation de devoir faire émerger la demande de manière plus précise, il faut la faire réagir. Dans ces cas simples les architectes peuvent prendre en charge des questions techniques relatives au traitement de l'ambiance « L'acoustique (spécialité de l'architecte interrogé ici) j'en fais mon affaire, mais il ne faut pas que ça apparaisse comme une contrainte supplémentaire », autrement dit, le facteur acoustique semble ici devoir être intégré totalement dans la résolution du projet. « Dans les restaurations scolaires, on doit être plus démonstratif de ce qu'on va faire ». Le paradoxe est clair : le champ de spécialité (ici l'acoustique) doit apparaître ou disparaître selon les cas.

GRANDS PROJETS ET PETITS DETAILS

Dans les cas d'interventions plus importantes, la question du programme et de la place des critères relatifs aux ambiances restent problématiques. C'est souvent le domaine acoustique qui fait l'objet des critiques les plus amères. *« Les programmistes, par exemple pour les collèges, personnellement je pense que c'est du flan, dans toutes les fiches tu as trois types de TR (temps de réverbération acoustique), dès que tu as lu trois fiches tu as tout lu, on a l'impression de beaucoup d'informations mais redondantes, et en plus une demande de tr impossible à obtenir. » « Plutôt qu'un « tr » par fiche, il faudrait une note synthétique en disant sur tous les locaux ce qu'on veut, mais ça demande d'avoir une approche plus fine, le type qui ne connaît rien du tout ne pourra pas faire ça. »*

Ainsi, que ce soit dans des programmes de réutilisation ou de transformation importants ou minuscules, la question de la formulation des objectifs qualitatifs se pose toujours, pas selon les mêmes termes mais selon la même trame.

Ces observations nous confirment qu'il manque quelque chose dans la formalisation des programmes de transformation.

Ainsi, entre l'architecte et les acteurs, utilisateurs ou autres, le dialogue peut être bien établi et paraître fonctionner mais finir par un malentendu. Une anecdote recueillie à l'occasion d'un congrès⁵⁷ portant sur l'espace médical rapporté par un responsable de service vaut ici d'être relatée. Ce responsable racontait le processus d'échange avec un architecte lors de l'agrandissement d'une unité de soin, au bout d'un long processus d'échange où les personnels avaient le sentiment d'être entendus et compris arrive le projet de l'architecte. « Nous n'avons rien compris, rien reconnu ; il nous a sans doute manqué un traducteur ! ». Cette anecdote mentionne clairement le problème. Soit les protagonistes ne parlent pas le même langage et il leur faut un tiers, soit ils parlent le même langage mais ils sont sourds les uns aux autres.

⁵⁷ Congrès de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescent tenu à Vannes en Mai 2002 sur la question de l'espace et notamment de sa valeur dans les usages par les soignants et les soignés.

Les cinq lectures rapidement exposées nous ont permis de préciser quelques enjeux relatifs à la question des ambiances dans l'existant selon qu'on se place d'un point de vue particulier ou à un autre.

Ces quelques éléments font apparaître un ensemble de questions déjà bien repérées et connues mais permettent aussi de préciser certains champs d'interrogation pouvant concerner fortement la définition des ambiances du point de vue des conducteurs du projet.

Ils nous révèlent comment la thématique des ambiances dans l'existant peut permettre de créer un lien entre des imaginaires et des sources d'appréhension différents (compositionnelle, technique, historique, sensible et situationnelle). Cet état des lieux renforce l'idée qu'elle peut jouer un rôle intéressant de médiation *entre* les protagonistes du projet tout en offrant une grille de lecture concrète qui associe les différents registres ou regards portés sur les choses.

Un des éléments principaux de cette investigation nous paraît celui qui concerne la définition des objectifs qualitatifs de transformation en amont du projet et les processus d'échange et de décision.

Le chapitre suivant fait un bilan sur ces aspects à partir d'expériences de travail antérieures et des expériences menées dans le cadre de la présente recherche portant sur l'élaboration d'un programme qualitatif ou d'orientations pour des projets de transformations. Il s'agit de préciser les conditions d'une « programmation qualitative »⁵⁸ dans des lieux occupés menées avec l'aide des outils disponibles ou à développer.

Il est alors nécessaire de mieux voir comment les demandes s'expriment à travers des critiques et des souhaits qu'elles peuvent formuler en terme d'ambiance. Sous le terme de demande, précisons que l'on peut désigner différents « acteurs » : habitants ou utilisateurs, mais aussi maîtres d'ouvrage qui font l'intermédiaire entre les usagers et les concepteurs. Enfin ne négligeons pas le fait que l'architecte lui-même peut avoir, après interprétation et analyse de la situation de projet, des demandes de maîtrise des ambiances vis à vis de tel ou tel bureau d'études (par exemple acoustique).

Ce qui paraît important au regard des projets de transformation d'existant c'est alors de repérer différents canaux d'expression de l'ambiance afin de tester des méthodes de représentations et de négociation aptes à maintenir une pertinence et à faire « passer le message » entre différents niveaux et d'étudier l'émergence d'un acteur spécifique, apte à formuler les intentions, que celles-ci soient d'ordre sensible, sociale ou technique.

⁵⁸ Nous employons ce terme de programmation à défaut d'un autre, l'idée de « cahier des charges qualitatives » pourrait aussi convenir.

3 TRANSFORMER AVEC LES AMBIANCES

Références et approches interactives expérimentales.

Pour développer de manière pragmatique nos intentions il a été nécessaire, d'une part, de revenir *a posteriori* certaines expériences antérieures d'études à caractère programmatif afin d'en tirer quelques leçons et, d'autre part, de mener de nouvelles expériences dans le cadre de la recherche.

Notre objectif est de tester des modes d'élaboration et d'expression de cahier des charges d'ambiances ou d'autres formes de produit (maquette, multimédia) dans le cadre d'accompagnement d'opérations en cours, outils que nous avons voulu évaluer immédiatement après leur production à partir des réactions des différents acteurs concernés.

Il a donc fallu organiser des *séances de travail* prenant pleinement part d'un processus de programmation ou de conception en cours dans lequel nous pouvions éprouver et expérimenter certains éléments en vue de tester ce vers quoi nous voulions progresser en terme de « conception assistée par les ambiances ». Les conditions et finalités d'une programmation à visée qualitative prenant en charge l'approche d'ambiances actuelles et la définition de leur transformation ont donc pu être approchées *in situ* et en action.

Notre corpus d'opérations, limité à trois exemples, a porté sur des opérations très contrastées résultant d'opportunités saisies au bond pour cette recherche plus que d'un choix raisonné *a priori*. Nous avons appelé ces tests des « expérimentations interactives » sur lesquelles nous devons dire quelques mots.

Les études de définition ou de programmation menées dans cette perspective s'inscrivent dans des lieux occupés, dans le cadre de maîtrise d'ouvrage publique et ont affaire dans la plupart des cas à un « comité de pilotage » ou à une structure de discussion semblable mais moins formalisée.

Conditions de la recherche dans le cadre de l'approche expérimentale interactive

Nous avons déjà précis les contours de ces expériences dans l'exposé sur la méthode (cf. Introduction).

OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION PROGRAMMATIVE

S'impliquer dans les processus de définition de la demande et établir le contact avec plusieurs types d'acteurs engagés dans un processus de transformation, permet d'éprouver les critères, méthodes et outils de travail relatifs aux questions d'ambiances, ainsi que leur effectuation pragmatique, mais aussi d'évaluer la réception de ce que nous sommes en mesure de fournir comme éléments de discussion des transformations futures (textes, maquettes, multimédias). Notre but est dans chaque cas d'explorer des modes de traduction possibles en utilisant différentes formes telles que : maquette, textes narratifs, synopsis synthétiques, préfigurations schématiques mais aussi supports multimédias permettant des aller-retour avec les personnes concernées par le projet.

C'est un des moyens qui nous paraissait le plus sûr pour véritablement tester la pertinence d'un acteur, architecte expert d'« ambiance » (membres de l'équipe de recherche en l'occurrence), mais aussi des modalités de transmission explorant des supports d'expression.

Le dispositif interactif a pu fonctionner correctement avec quelques déceptions aussi notamment dans les suites opérationnelles données par les acteurs. Encore une fois, soulignons que c'était le seul moyen pour évaluer concrètement les processus envisagés dans le temps d'une recherche.

DIFFICULTES RENCONTREES

Outre les problèmes de phasage (auxquels nous nous attendions) entre le temps de notre recherche et celui des projets d'intervention sur l'existant que nous suivons (et auxquelles si possible, nous participons), nous cernons mieux maintenant les difficultés que nous pourrions rencontrer au cours nos études de terrain :

- Difficulté à se poser à la fois en chercheur / observateur et en intervenant.
- Difficulté à se faire accepter comme observateurs par nos collègues architectes, notamment dans les cas où nous sommes « entrés » dans le projet par l'intermédiaire d'un autre acteur (l'utilisateur ou le maître d'ouvrage).

Dans les deux cas les plus avancés, cette difficulté est augmentée par le fait que nos premiers contacts (professionnels usagers) sont assez critiques à l'égard des architectes qui ont réalisé les locaux qu'ils occupent.

MODES D'INTERVENTION

Ces expériences partielles sont aussi révélatrices de la place possible d'un acteur spécifique « expert ambiant » se situant entre différents interlocuteurs. La sélection des cas abordés n'a pas fait l'objet de critères particuliers, elle repose clairement sur des opportunités liées à des réseaux de relations permettant d'entrer en contact dans les cas abordés. Les limites sont évidemment liées aux temps et rythmes de production des commandes et des processus administratifs ou politiques. Les trois cas ci-dessous présentés et le retour sur deux expériences antérieures nous permettront d'établir un premier bilan dans la partie qui suit la présente.

Les terrains d'essais

Un point commun réside pour les cinq cas qui nous servent de référence (les deux expériences antérieures et les trois expériences menées dans la recherche) dans le fait qu'il s'agit de traiter d'espaces destinés à recevoir un public parmi les fonctions principales qu'ils assument.

Sinon, les échelles de ces expériences et les configurations de demandes et d'acteurs de nos expériences sont extrêmement hétérogènes. Mais à chaque fois les critères d'ambiances transversaux apparaissent de manière prégnante. Ces différences d'échelles et les enjeux qui caractérisent ces opérations nous paraissent nécessaires pour tenter d'établir une généralisation des principes d'approche et de transmission quelque soit le cas envisagé. Ce parti peut être discutable. Il permet en tout cas de « toucher » des processus et des individus assez diversifiés, ce qui caractérise bien les chantiers dans l'existant auxquels peuvent être confrontés des architectes et répondre de nouvelles compétences transversales. Les deux expériences antérieures à cette recherche sur lesquelles nous avons voulu revenir pour tirer quelques enseignements en rencontrant les protagonistes.

- La première expérience concerne la transformation d'une galerie dite « des amphithéâtres ».⁵⁹ La demande concernait l'aménagement d'une espace d'environ 2500 m2 desservant des amphithéâtres de cours à l'université Pierre Mendès France de Grenoble. L'environnement interne de cette galerie pose plusieurs problèmes et la demande fut alors exposée comme telle : défaut d'isolation acoustique entre galerie et salles, forte réverbération, problèmes d'aération (présence massive de fumeurs dans un lieu public), ambiance lumineuse (éclairage naturel faible) compte tenu que son fonctionnement peut amener à rendre simultanément présentes presque 1000 personnes. Il s'agissait d'établir un diagnostic et des directions de transformations à partir d'une série d'enquêtes et d'observations. Le document produit servira de base à un concours fait en 1995, suivi de la réalisation en 1997 par l'agence Eyrault-Arnod de Grenoble. Nous sommes revenus sur cette expérience de programmation qualitative en observant les lieux utilisés maintenant depuis 6 ans et à travers un long entretien avec le responsable des ouvrages universitaires qui a suivi toute l'opération.

- La seconde⁶⁰ concerne l'étude de la requalification d'un hall d'accueil d'hôpital de 590 m2 construit en sous sol et où il s'agit de formuler un projet artistique : comment l'orienter, le définir ? Elle fût réalisée en 1999 et a donné lieu à une proposition de l'architecte François Roche sans suite pour le moment. L'étude fût financée par la Fondation de France dans le cadre d'un programme concernant les « nouveaux commanditaires » en matière artistique. Elle n'a pas abouti à ce jour mais a donné lieu à un rapport d'étude qui formule des indications pour le projet après une enquête auprès des patients et personnels travaillant sur le lieu. Outre le rapport écrit disponible sur cette expérience, nous avons pu réunir des informations complémentaires à travers d'autres documents aimablement transmis par la responsable de cette étude et un entretien avec elle.

Du point de vue méthodologique, les objectifs de ces études sont en règle générale :

- d'évaluer les dysfonctionnements acoustiques et lumineux dans l'existant
- d'identifier les pratiques et perceptions
- de proposer des directions de transformation en liaison avec le comité de pilotage.

Nous avons comparé ces références au niveau de leur modalité de diagnostic et de « conseil » pour orienter la suite des opérations qui nous servent de test dans le cadre de la recherche (voir plus bas).

Présentons à présent brièvement les trois cas utilisés comme opération test dans le cadre de la présente recherche.

1 - REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT ABRITANT UNE CRECHE

Le premier cas concerne la transformation d'un bâtiment (non destiné à cette fonction à l'origine et ayant déjà fait l'objet de modifications - protections solaires notamment-) abritant une crèche de la ville dont la responsable souhaite le réaménagement car plusieurs dysfonctionnements notamment de nature environnementale (lumineux, sonore, thermiques), perturbent la prise en charge des enfants comme l'accueil des parents et les conditions de travail.

⁵⁹ Chelkoff G., Essai de programmation qualitative à partir des ambiances, Le cas de la galerie des amphithéâtres de l'université Pierre Mendès France, 1995, CRESSON, UPMF, Grenoble.

⁶⁰ Leroux M., avec Bardyn Jean-Luc, Thibaud Jean-Paul. *Les ambiances des espaces d'accueil du service de radiodiagnostic de l'Institut Gustave Roussy*. Grenoble : CRESSON, novembre 1999. 97 p.

L'échelle abordée est celle de l'édifice dans sa transformation interne, les questions de confort au travail et de relations avec les publics sont mises en avant. Cette crèche (bâtiment de piètre qualité⁶¹ non destiné à cet usage au départ) engage une redéfinition participative de son aménagement préalable à une réhabilitation, financée par son organisme de tutelle, le CCAS⁶² et conduite par une consultante et formatrice indépendante, spécialiste des aménagements pour la petite enfance faisant ici une étude de définition.

Il a été convenu qu'un membre de l'équipe de recherche participerait aux trois « journées de formation »⁶³ collectives au cours desquelles le travail de définition de la demande serait construit. Il y jouerait le rôle de conseil dans les domaines technique et architectural, en contrepartie de quoi les bénéficiaires de ces conseils se prêteront aux entretiens et aux tests utiles à la recherche.

- Dans ce cas, il s'agit de transmettre aux administrations concernées et à leur service « architecture » une analyse et un canevas des demandes. Nous n'induisons donc aucune traduction architecturale, un organigramme fonctionnel résultera de l'échange entre programmiste et personnels de la crèche et c'est ce que demandera en fait la programmiste en charge du dossier. L'« expert ambiance » est parallèle, voire à contre courant, son intervention vise surtout à traduire des observations sur le fonctionnement en termes d'enjeux ambiants, elle pointe des éléments essentiels afin d'orienter la réflexion, suggérant de porter attention à tous les registres sensoriels concernés et induisant certains effets à rechercher dans le futur aménagement à travers le traitement des dispositifs techniques et architecturaux. Nous n'avons pas choisi le mode de concertation et ne maîtrisons pas le déroulement des séances (sous la direction de la préprogrammiste officielle). Un document final complémentaire à celui fourni par la programmiste sera élaboré et évalué.

2 - AMENAGEMENT MINIMAL DANS UN HALL D'ACCUEIL

Le second cas expérimenté est celui d'un foyer d'accueil où la question est extrêmement réduite à la question de l'accueil d'un public en situation de demande (accueil du public dans un foyer relevant de la CAF). Cette question dépasse la résolution de la « banque d'accueil » dans un hall public car il s'agit de tenir un rôle d'interface important pour les utilisateurs internes et externes à l'équipement. La transformation envisagée consiste à modifier les conditions de travail dans le hall d'accueil, il s'agit d'intégrer un élément modifiant radicalement le contexte d'action concerné. Le bâtiment a été réhabilité il y a moins de cinq ans mais doit être déjà revu sur certains points selon la directrice qui estime que la précédente réhabilitation a plus porté sur « l'image » que sur le contenu, elle veut faire passer ses intentions d'aménagement à ses supérieurs hiérarchiques. Dans ce cas de figure, la transformation du hall doit donc obtenir l'accord des administratifs décisionnels, supérieurs hiérarchiques, qui ne sont pas « sur le terrain » comme le précise la responsable.

⁶¹ Nous n'entrons d'ailleurs pas dans le débat demandant s'il est légitime de le conserver et d'investir encore à nouveau pour le réadapter .

⁶² Les établissements petite enfance à Grenoble sont gérés par le CCAS, dont il n'est que rarement propriétaire, puisqu'ils appartiennent presque tous à la ville. Cette fonction de gestion se fait en liaison avec les services techniques de la ville lorsque le besoin s'en fait sentir (maintenance, gros travaux, équipements neufs). « *Le CCAS est dans ces opérations le maître d'ouvrage. Les services techniques de la ville sont le maître d'œuvre, avec un certain nombre de bureaux d'études, de partenaires obligatoires* » nous expliquera un représentant du CCAS.

⁶³ C'est ainsi que sont dénommées les séances de travail qui devaient être conduites avec la préprogrammiste et les personnels, séances auxquelles s'est adjointe notre participation observatrice et active à la fois à travers un membre de notre équipe.

L'échelle abordée est « ergonomique » au sens où elle est très localisée, les questions de conditions de travail et d'interface avec un public sont posées. Cette échelle « ergonomique » de travail correspond à une approche très localisée et nécessitant un réglage précis des éléments constitutifs et ne s'attache pas au contexte plus global. Il y a donc un danger de transformations engagées « au coup par coup » qui ne forment pas un ensemble quand on les additionnent du point de vue architectural. Mais par ailleurs, ces petites interventions sont des demandes prises par la maintenance interne voire par des aménageurs (vente de mobilier de bureau) qui pourraient faire l'objet d'un traitement plus conséquent par des architectes jeunes ou intégrés aux structures administratives gérant ces patrimoines immobilier en perpétuelle transformation. Cette remarque pointe un fait important au regard de ces petits aménagements de l'existant dans le domaine public : Dans le cas « *des petits réajustements avec des défauts de conception initiaux, chacun s'arrange tout seul, évidemment si cela avait été une restructuration générale cela se passerait autrement* »⁶⁴. Le manque dans ce domaine en interne semble donc assez clair : « *Il n'y a pas effectivement cet échelon de service qui pourrait être rendu...qui correspond à du conseil.* » Ces ressources sont absentes dans l'organisme de gestion : « *on a des gens de bonne volonté qui ont des idées mais ils n'ont pas de formation en architecture...on attend de ce type de concepteur d'avoir des idées et de voir toutes les solutions possibles...* »⁶⁵

- Dans ce cas, un projet de « dispositif ambiant » fut esquissé en maquette, allant ainsi vers une proposition d'aménagement tout en mettant l'accent sur les critères d'ambiances sous-tendant la proposition. Dans ce processus, le meneur de jeu, jeune architecte formé aux ambiances participant à la recherche, argumente les dispositifs proposés par des critères de visibilité et de sonorité tels que le *contre jour*, le *masque*, le *lien sonore*. Ces éléments viennent de la demande qui les a expliqués comme importants dans le fonctionnement de la banque d'accueil sans pouvoir les rendre opératoires.

3 - OUVERTURE URBAINE

La troisième expérience réside dans une question beaucoup plus vaste concernant à long terme la transformation du quartier de l'Arlequin de la Villeneuve de Grenoble dont l'enjeu réside dans la redéfinition de l'ouverture publique du quartier. La municipalité grenobloise a lancé une réflexion sur le devenir du quartier Arlequin. Cette réflexion a été élargie en cours de route à l'ensemble de la Villeneuve de Grenoble (quartier 1 : Arlequin ; quartier 2 : Baladins/Géants). Prenant le nom de « démarche Villeneuve », elle s'est poursuivie tout au long des années 2001 et 2002, sous la forme d'une série de réunions d'un groupe de pilotage comprenant des élus (souvent en retrait), des techniciens et des urbanistes de la ville, des représentants d'associations locales, et de simples habitants. L'échelle urbaine qui est ici privilégiée pose notamment les questions de l'image externe et interne du quartier à travers ses ambiances. Dès octobre 2000, c'est-à-dire quasiment à l'origine de la démarche, un membre de notre équipe, habitant du quartier, s'est joint au groupe de pilotage. Dans un premier temps, il est resté observateur ou intervenant occasionnel dans les débats. Nous proposons d'appliquer nos méthodes de terrain et nos outils de représentation à la l'esquisse d'une étude centrée sur la question de l'ouverture (constat d'une « fermeture » spatiale et sociale ou d'un « enclavement » du quartier) de la galerie, notion qui faisait régulièrement surface au cours des réunions du groupe de pilotage, sans que les différents angles sous lesquels la question pouvait être étudiée fussent toujours explicités (image externe, vécu des rapports sociaux, phénomènes sensibles). Nous

⁶⁴ Entretien avec la directrice du foyer, ainsi que les passages entre guillemets qui suivent.

⁶⁵ Entretien avec la directrice du foyer.

proposons une étude analytique et prospective (aide au projet) des ambiances autour de la galerie de l'Arlequin, bien sûr incomplète eu égard à la taille et la complexité du terrain, centrée donc sur les critères sensibles du sentiment d'ouverture ou de fermeture.⁶⁶ L'accueil des habitants et responsables d'associations locaux participant au groupe de travail fut bienveillante pour le sujet ainsi que des édiles et responsables.

- Dans ce cas, compte tenu de la complexité, l'enjeu est de tester un outil multimédia de génération de connaissances sur les ambiances et de réflexion sur le projet dans la mesure où cet outil paraît idéal pour organiser différents éléments (textes, plans et graphiques, photos, sons, mesures). L'idée donc d'amorcer une méthode pour créer une « banque de données » sur les ambiances relatives à un quartier et de formuler des « questions » prospectives autour des thématiques éclairant les effets pouvant résulter de la volonté « d'ouvrir » le bâti. Il n'y pas encore de traduction spatiale mais plutôt la suggestion de questions se référant toujours à une dimension environnementale repérée comme majeure.

⁶⁶L'accueil fut très favorable, l'élus rencontré voyant dans l'idée d'ambiance quelque chose d'important mais de très flou. Entretien avec un élu.

Récapitulatif des cas étudiés et des cas de référence antérieurs. Les enjeux sont décrits en fonction des cinq entrées précédemment repérées.

	Enjeux de la Situation (demande-projet)	Enjeux Architecturaux	Enjeux Historiques	Enjeux Sensibles	Enjeux Techniques
Exemple bâtiment crèche	Intervention en complémentarité d'un programmiste pour montage d'un dossier de demande	Transformation de l'intérieur Faible qualité architecturale	Bâtiment non prévu pour l'usage actuel	Interpénétrations fonctionnelles donnant lieu à des perturbations	Mauvaises conditions de confort lumineux et thermique
Exemple accueil foyer (CAF)	Soutien pour établir une demande d'amélioration dans un cadre administratif	Agencement d'un dispositif dans une pièce : échelle ergonomique	Reprise d'une réhabilitation précédente	Accueillir, recevoir du public et effectuer des tâches concentrées	Minimaliser l'intervention sur des éléments constructifs de l'équipement
Exemple Urbain (Arlequin)	Comité de pilotage large dirigé par la ville : réflexion urbaine associant différents acteurs dont habitants	Transformation pouvant atteindre la suppression de bâtiments	Quartier représentant un urbanisme fortement typé (villeneuve de Grenoble)	Question urbaine de l'ouverture sociale et spatiale d'un quartier sur la ville	Présence de la structure constructive (pilotis), brise vent, descente ascenseurs dans la galerie
Référence 1 : « galerie des amphis » (Université PMF Grenoble)	Comité de pilotage interne au service : aider la définition du projet architectural	Agrandir la surface disponible sans diminuer le patio	Lieu chargé d'histoire sociale Bâtiment vétuste des années 60	Luminosité, usages collectifs : palabres, repos, relations à un patio inexistantes	Sécurité incendie Isolation acoustique Plafond à caisson triangulaire
Référence 2 : Hall d'accueil hôpital (Villejuif)	Comité de pilotage interne au service : aider la définition d'un projet artistique	Transformation de l'intérieur bâtiment sans prise de jour	Bâtiment hospitalier des années 70, décor et couleurs marqués par cette époque	Accueillir un public fragilisé, relation patients / soignants	Importance des circulations et fonctionnement du service

Dans tous ces cas la fonction de « l'expert ambiance » est de faire émerger l'existant à travers un investigation de données sensibles et de formuler des éléments qualitatifs concernant le programme de transformation.

Récits d'expériences

La partie qui va suivre présente les trois sites « expérimentés » en vue de tester des modalités de *programmation qualitative*. Elle présentera les faits de manière la plus fidèle possible, les résultats et leurs limites. Ce texte prend la forme d'un « journal de bord » qui décrit les approches et les relations avec les acteurs, il contient les « documents » (textes, graphiques, images) utilisés et concernant les outils élémentaires pour approcher et rendre opératoires les facteurs d'ambiances en amont du projet. Ces éléments font l'objet d'une première « évaluation » par certains acteurs. Ce retour critique sur la démarche et les supports de présentation et de débat a été fait à travers des entretiens avec certains acteurs du processus. Il visait notamment à évaluer la pertinence ou la non pertinence des éléments d'élaboration des points de vue et du projet de transformation.

Les terrains sont présentés dans l'ordre chronologique d'approche (la crèche, le foyer et la galerie).

La lecture de ces documents peut paraître fastidieuse, mais ils sont aussi nécessaires pour nous afin de retracer les étapes parcourues et peuvent être lus de manière superficielles ou détaillées.

Terrain 1 - une crèche à transformer et à requalifier

SITUATION

Nous sommes rentrés en contact avec la directrice de cette crèche de Grenoble par l'intermédiaire d'une relation de notre entourage. La crèche était sur le point d'entamer une redéfinition participative de son aménagement préalable à une réhabilitation, financée par son organisme de tutelle, le CCAS⁶⁷ et conduite par une consultante et formatrice indépendante, spécialiste des aménagements pour la petite enfance faisant ici une étude de définition.

La transformation porte sur l'intérieur d'un édifice ne comportant pas d'étage.

L'extrait d'entretien que nous avons eu avec les responsables côté CCAS qui suit montre que l'aménagement de ce lieu non prévu au départ pour servir de crèche n'est pas une première ; l'édifice n'était pas destiné à abriter une crèche au départ. On voit ainsi que son « histoire » débute assez mal.

J- « C'est un équipement qui été aménagé dans une structure existante, et non pas une équipement qui est sorti tout seul...il n'avait pas été prévu pour être une structure petite enfance au départ. C'était pour des commerces je crois

C- Je ne suis pas sûr que la SADI, qui avait conçu la coque et les structures porteuses ait conçu cette structure en fonction d'un équipement petite enfance, je pense qu'il y avait d'autres objectifs à l'époque. Et comme ces objectifs n'ont pas été mis en œuvre, ou souhaités, le projet de base s'est transformé en équipement petite enfance, qu'il a fallu faire rentrer dans la coque existante, ce qui avait déjà été une prouesse en son temps. Et

⁶⁷ Les établissements petite enfance à Grenoble sont gérés par le CCAS, dont il n'est que rarement propriétaire, puisqu'ils appartiennent presque tous à la ville. Cette fonction de gestion se fait en liaison avec les services techniques de la ville lorsque le besoin s'en fait sentir (maintenance, gros travaux, équipements neufs). « Le CCAS est dans ces opérations le maître d'ouvrage. Les services techniques de la ville sont le maître d'œuvre, avec un certain nombre de bureaux d'études, de partenaires obligatoires » nous expliquera un représentant du CCAS.

puis c'est un équipement qui a été déjà réaménagé pour faciliter les fonctionnements de l'équipement... Historiquement, c'était peut-être des unités de moyens, de petits et de grands. L'organisation a évolué unités inter age, je ne sais pas, toujours est-il...

J- Oui, il y a eu plusieurs réflexions, et en tous cas plusieurs réhabilitations successives, qui font que maintenant c'est un vrai labyrinthe, que ça ne correspond plus à rien, et que ce n'est plus fonctionnel.

C- A ma connaissance, il y a eu au moins deux réaménagements intérieurs, déjà.

J- Voilà, mais qui se sont superposés, en fait...

C- Il y a eu des réaménagements d'entrée, et des réaménagements de dortoirs, à quelques années d'intervalle. Là on repart sur une refonte à mon avis plus radicale, plus importante, qui va nécessiter certainement la fermeture de la structure.

- Il y a eu aussi des aménagements de toiture, qui n'étaient pas d'origine...

C- Si, la toiture est d'origine, mais il y a eu des protections solaires...rapidement après l'ouverture, parce que l'été, c'était...(étouffant) ».

La reprise projetée actuellement est-elle une dernière tentative ? Est-elle légitime par rapport au bâtiment ? Nous ne pouvons répondre à ces questions et nous utiliserons ce cas de figure pour tester nos hypothèses. C'est parce que nous avons repéré d'emblée que la perspective de transformation questionnait assez directement des dimensions d'ambiances lumineuses, thermiques et sonores que nous avons décidé de « suivre » cette opération de définition en amont.

La participation d'un architecte (membre de notre équipe sur cette recherche) à ce travail était la bienvenue au yeux des professionnelles de la crèche (représentées par leur directrice) comme pour la formatrice extérieure qui est chargée de la définition des demandes (psychologue de formation). Nous avons exposé globalement les objectifs de notre recherche, et il a été convenu que l'un de nous participerait aux trois « journées de formation » collectives au cours desquelles le travail de définition de la demande serait construit. Il y tiendrait un rôle de conseil dans les domaines technique et architectural, en contrepartie de quoi les bénéficiaires de ces conseils se prêteraient aux entretiens et aux tests utiles à notre recherche.

Le membre de notre équipe a donc suivi plus qu'il n'a mené la démarche de définition, et a dû parfois s'éloigner des objectifs stricts de la recherche pour honorer l'accord (demande d'expertise technique légère et de schématisation architecturale). Le contenu des travaux et débats menés par la consultante faisant office de « programmiste » fournit néanmoins de nombreux renseignements sur ce qu'on peut dire des ambiances actuelles de la crèche, et des indications sur les ambiances auxquelles aspirent les professionnelles. Quelques informations complémentaires (observations, relevés minimum, photos) sont venues s'ajouter à ce corpus. Notre choix a été de limiter cette collecte au strict nécessaire, en nous abstenant notamment de toute mesure (niveaux sonores, lumière, température).

L'objet du présent texte est double : décrire les tâches qui ont conduit à produire un premier document test sur cette crèche « Les Poucets », et en tirer des éléments pour une méthodologie générale de production applicable à d'autres cas et d'autres échelles.

Ce double objet s'impose du fait que cette expérience, qui par bien des aspects se révèle riche d'enseignements pour notre recherche, présente certains traits peu propices à une généralisation de la méthode : un jeu d'acteurs particulier, dans lequel nous ne sommes pas les meneurs, et au sein duquel notre statut reste double : conseiller et assister pour repérer des critères et essayer des modes de traduction.

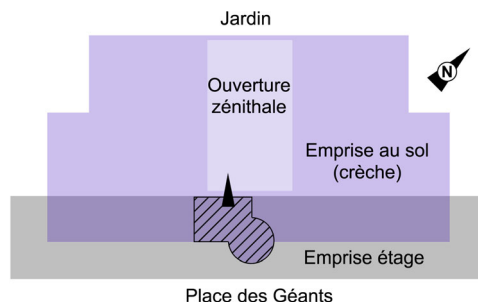
On présentera le processus suivi en 4 points :

-journal commenté de l'opération (cf. annexe 1)

-document produit dans le cadre de notre test sur les ambiances

- évaluation et réactions au document produit
- conclusions

FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE



plan schématique crèche

10 employés adultes pour 25 enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans, répartis en 2 unités « inter ages » (ce qui permet de conserver les fratries dans une même unité). Les deux unités (dénommées « canaillous » et « p'tits loups » par les professionnelles) se regroupent matin et soir. La surface disponible (environ 330 m² de Shob) est répartie entre les 2 unités (l'une côté nord-est, l'autre sud-ouest), la partie technique et les locaux affectés au personnel. La majorité des enfants de la crèche n'habitent pas le quartier : c'est un de leur parent qui y travaille.

Avant de voir (dans le sens de notre visite des locaux) le détail des dysfonctionnements et des prescriptions relevés par le rapporteur, faisons un point sur le dispositif le plus remarquable de cette crèche :

Une voûte surbaissée de méthacrylate (*p/lexi*) transparent couvre les locaux sans étage (5m50 de portée sur 10m50 de long) en partie centrale, face à l'entrée (mais sans passage direct). Pour pallier la chaleur en été, on a d'abord tendu des sortes de stores vénitiens horizontaux au niveau du plafond. Ces stores ne sont plus manipulés depuis des années par peur de la poussière. Comme c'était inefficace, il a été ajouté par la suite des masques en tôle d'acier quelques dizaines de centimètres au-dessus de la voûte. Bilan aujourd'hui : toujours de fortes chaleurs en été, et un éclairage naturel insuffisant toute l'année.

Ce type de problème paraît typique de l'accumulation de « rattrapages » permettant à un bâtiment existant mal adapté à son usage de continuer à fonctionner sans croiser les dimensions d'ambiances concernées.

CONDITIONS DE L'EXPERIENCE MENEES

La demande d'étude concerne un avant-projet (APS ou APD), à produire pour fin avril 2001. Le relais, semble-t-il, sera pris par les services techniques de la mairie pour la suite de l'opération. Il faut consulter des artisans à la fin du printemps pour pouvoir faire passer la rénovation sur l'exercice 2002. Si le coût prévisionnel de la rénovation est trop élevé, elle pourra être réalisée sur deux ans.

Le CCAS pilote pour la mairie ce projet, qui s'inscrit dans un programme pluriannuel de rénovation des crèches du quartier. Les interlocuteurs au CCAS sont M. B. et Mme J. En 2000, une crèche voisine a été rénovée pour un montant de 1,1 MF.

Après présentation de notre place et rôle possible dans la définition de leur projet, une première visite explicative a lieu alors que la crèche est en fonctionnement (voir annexe

1). Nous découvrons alors la réalité de ce lieu de travail et constatons que les raisons de la demande d'amélioration de la crèche existante sont essentiellement fondées précisément sur des dimensions d'ambiances.

Après la visite commentée des locaux, un point est fait dans le bureau de Mme R. (CR, la directrice). Elle confie un plan des locaux (faux en ce qui concerne le détail des cloisonnements).

Au cours de la visite, CR nous a tour à tour :

- expliqué le fonctionnement général de la crèche,
- fait ses doléances (partagées par l'ensemble du personnel) concernant les locaux (nombreuses remarques sur les ambiances),
- donné un certain nombre de prescriptions en vue d'une rénovation (permutations dans l'affectation de locaux, remplacement d'éléments peu adaptés...),
- donné des informations sur les conditions de l'opération (financement, calendrier).

Pour résumer : les grands problèmes clairement désignés concerne l'environnement sonore et les problèmes thermiques. Nous pouvons y ajouter la lumière (faiblesse du naturel et mauvaise qualité de l'artificiel), problème couplé au système d'occultation et de filtrage de l'ouverture zénithale qui est peu nettoyable et provoque des poussières si on l'oriente différemment.

La rénovation de cette crèche, vu les problèmes d'ambiance constatés in situ, le calendrier de son déroulement, l'échelle de l'intervention, le type d'usage des locaux, et la qualité de ce premier contact, rentre a priori très bien dans le cadre de notre recherche dont les objectifs sont de tester la place et le rôle des ambiances dans le processus de définition du projet.

Définition de l'objectif principal de l'expérimentation envisagée

Le montage s'est ainsi déroulé comme suit dans ce cas : un membre de l'équipe de recherche a suivi le processus afin de saisir les dimensions d'ambiances à estimer et dans le but de **produire un « document » programmatif qualitatif complémentaire** à celui produit par une « programmist » en charge du dossier pour la crèche et la mairie. Notre but était donc de produire un document centré sur une **expression croisée des qualités ambiantes** qu'il est nécessaire de prendre en compte dans le projet et la cadre du budget. En clair, il s'agit de formuler un commentaire averti et structuré permettant de **guider la conception** ou tout au moins de **mettre en mémoire** des aspects qui risquent d'être perdus de vue dans le processus pour des raisons diverses comme on le constate souvent. Il s'avèrera par la suite que la programmist officielle reconnaît n'avoir aucune compétence dans le domaine spatial, constructif et celui des ambiances. Il semble que sa compétence soit essentiellement assise sur la formation psychosociologue et que sa fonction soit d'aider l'expression des usagers dans ce type de programme concernant la petite enfance. Au cours de l'entretien réalisé avec cette personne (voir plus bas) on apprendra que Nadine S est professeur d'Education Physique et Sportive de formation. Elle s'est rapidement intéressée au champ des activités psychomotrices de l'enfant, et a commencé une activité libérale dans l'aménagement d'espaces de jeux extérieurs, assurant l'interface entre des fournisseurs d'équipements spécialisés et des collectivités locales à l'occasion de projets opérationnels ou proposant des formations dans le domaine où elle s'est spécialisée. Son travail sur la crèche est sa troisième mission de conseil en réaménagement intérieur de locaux existants.

Le lecteur peut lire en annexe les compte rendus de chacune des séances organisées par la formatrice.

UNE INFLEXION DELICATE

Le fait de travailler de cette manière (en séance de groupe menée par la préprogrammiste) nous met dans une position inconfortable au regard des objectifs de la recherche (développement d'outils de programmation par les ambiances), mais nous jouons le jeu de la méthode de la programmiste, qui consiste pour finir à proposer un plan d'aménagement en complément de son tableau d'analyse et de programmation du fonctionnement pédagogique. Toutefois, nous essayons de rester le plus flou possible pour ne pas figer le projet. Le plan qui a servi de support pour cette troisième journée n'était à quelques idées personnelles près (notamment : changement de l'entrée pour saisir la possibilité de créer un sas extérieur à la circulation) qu'une **mise en forme de l'organigramme** sur le fond de plan de l'existant. Il traduit dans l'espace ce qui a été énoncé dans les réunions. Par la suite, à la demande des professionnelles et de la programmiste, ce plan a évolué vers une représentation plus précise de l'aménagement, éloignant ainsi un peu plus la production des objectifs de la recherche.

<p>Lors de la réunion de préparation de cette troisième journée, l'esquisse est présentée à NS. Elle paraît soulagée de la production de ce plan, consciente de ses propres difficultés à le faire elle-même sans bévue (« j'arrive pas à visualiser », échelle, possibilités constructives).</p> <p>Son objectif, lors de cette troisième journée, était de travailler essentiellement les « aménagements » - traitement des couleurs, des séparations entre sous-espaces (pièces de vie / coin propreté, pièces de vie / coin repas), « les formes, le mobilier, les murs »(?), les équipements ou structures de jeux (fixes, mobiles), les éventuelles mezzanines (dans le dortoir des grands par exemple).</p>	<p><i>On comprend ici que l'animatrice programmiste entend le terme d'« aménagements » par opposition à celui de « structure » qu'elle ne maîtrise pas, elle perçoit ce dernier terme comme ce qu'on ne peut pas changer (gros œuvre, ouvertures).</i></p>
<p>On convient ensemble des documents à apporter pour servir de support à la troisième séance (l'organigramme mis au propre et l'esquisse en plan). Dans le document proposé, une trace en gris clair du fond de plan existant est volontairement laissée sous l'esquisse de réaménagement traitée en couleurs, pour faire un test de compréhension. Il lui semble préférable de faire disparaître ce fond existant sur le document qui servira de support au travail. Il lui est proposé de faire des tirages des deux versions et de laisser le choix aux professionnelles. Elle est d'accord. Lors de ce choix, 2 jours plus tard, 4 d'entre elles choisiront la version avec fond existant, les 3 autres préférant l'esquisse vierge.</p> <p>Le travail de l'après midi a essentiellement consisté en une série de questions (des professionnelles)/ explicitations (par le chercheur ou parfois la programmiste) sur le plan proposé, de quelques corrections sur ce plan (intervenir le dortoir grands et l'espace de communication entre les deux pièces de vie, de discussion et de tentatives de mises au point de détail concernant des aménagements tels que les jeux pour les moyens (fixes ou mobiles, identiques ou différents dans les 2 pièces de vie...).</p>	<p>Le récit ci-contre montre indéniablement que la méthode mise en place par la programmiste aboutit très tôt à formuler un « plan » qui devient l'horizon de tous. Notre suiveur d'opération se laisse prendre dans cette formule, perdant un peu de vue la nécessité de pointer les enjeux d'ambiances de l'existant pour faire travailler sur une mise en forme architecturale de la transformation.</p> <p>Un entretien supplémentaire en tête à tête avec la directrice a été nécessaire quelques jours plus tard pour finaliser le plan avant le rendu final communiqué au CCAS début juillet.</p>

DOCUMENT PRODUIT DANS LE CADRE DU TERRAIN DE LA CRECHE

A ce stade de l'expérience, il a semblé possible et nécessaire de formaliser un document mettant en valeur certaines questions relatives aux ambiances de manière transversale afin de traduire et hiérarchiser les enjeux techniques, sensibles et fonctionnels de la transformation en utilisant les observations accumulées depuis le début du processus.

Mais il faut bien avouer que le processus suivi ne convient pas exactement à ce qui aurait été mené si nous avions eu l'initiative.

Les méthodes de réunion ne restituent pas nécessairement les éléments vécus de manière fine.

Les questions fonctionnelles dominent et l'approche spatiale recoupe ce point de vue. Les facteurs d'ambiances sont souvent réduits à des questions de nuisances plutôt que de recherche de définition.

Soulignons que pendant la phase de réalisation, la possibilité d'accéder facilement au terrain (proximité, qualité de l'accueil) pour y recueillir des compléments d'information courts et ciblés permet d'alléger considérablement la phase d'enquête préalable. Cela n'est pas sans influence, du point de vue économique, sur l'efficacité du travail fourni relativement au temps investi. De fréquents compléments (relevés, détails sur l'usage par de courtes interviews) ont été ainsi recueillis pendant la phase de réalisation du document, la base préalable étant constituée des informations relevées à l'occasion des trois « journées de formation ».

Pour ce cas nous avons choisi de présenter un court texte d'ordre synthétique suivi de tableaux organisés selon les trois points de vue croisés : niveau « technique », niveau « sensible » et registre de l'usage, reprenant ici un découpage clairement établi en des travaux antérieurs afin d'articuler les niveaux plus que pour les séparer.

Visée du document produit

Rappelons que le document produit doit servir de support de discussion, voire de mémorandum, entre les différents acteurs du projet de transformation que sont le maître d'ouvrage, les usagers, l'architecte et les bureaux d'études.

Il doit donc être à la fois accessible à un public néophyte et suffisamment pointu pour alimenter le travail des spécialistes. Les uns doivent pouvoir contrôler la pertinence des analyses dont « leur » existant à fait l'objet, et valider, discuter ou compléter les prescriptions et les propositions qui en découlent. Les autres doivent y trouver des directions de travail et des tremplins à la création architecturale.

Ce document ne se substitue pas au programme habituellement fourni aux concepteurs d'un bâtiment public (fiches pièce par pièce avec surfaces et prescriptions techniques normées). Il constitue plutôt un complément qualitatif à cette base minimale quantitative. Il ne se veut pas exhaustif, mais pertinent dans ses choix.

La réalisation d'un tel document a demandé un travail de catégorisation. Pour analyser l'ambiance d'un lieu et programmer sa transformation, nous proposons de retenir un certain nombre d'unités, qui peuvent appartenir à des registres aussi différents que les éléments du bâti ou les séquences d'usage. Chacune de ces unités est étudiée comme un tout (cette fois-ci de façon plus exhaustive) selon différentes modalités sensibles et différents points de vue.

Nous n'avons pas de méthode générale à proposer pour le choix de ces unités, en dehors de la recherche d'une cohérence générale de l'ensemble des unités choisies, et d'une variété d'angles d'attaque. Dans chaque lieu, certaines unités peuvent se détacher d'elles-mêmes⁶⁸, s'imposer au chargé de l'étude comme pertinentes après les premières observations et enquêtes.

Nous distinguons quatre catégories:

- a) Lieux, espaces ou pièces présentant une unité
- b) Parcours signifiants
- c) Élément architecturaux (importants par leur taille ou leur rôle particulier)
- d) Liaisons sensibles entre espaces

Le développement des différentes unités dans le document est précédé d'une synthèse sur l'ambiance d'un point de vue d'ensemble de l'espace à transformer (*la crèche dans son ensemble*). Cette introduction permet d'extraire les éléments les plus prégnants et les plus caractéristiques de l'existant, et de fixer les principaux enjeux et objectifs de sa transformation.

Chaque unité définie est traitée dans ce que nous appelons une « fiche d'analyse et de programmation des ambiances » selon une grille qui croise trois séries de catégories.

Les modalités de perception sont discriminées selon le découpage des cinq sens

Nous avons choisi d'articuler étroitement les informations relatives à l'analyse du fonctionnement de l'existant et celles qui concernent sa transformation, mais leur distinction doit rester facilement lisible.

Ce premier essai a donné lieu à deux traitements, l'un analytique, sous la forme d'un tableau, et l'autre plus discursif ou d'écriture linéaire.

Tableau d'analyse et de programmation des ambiances

Ce tableau croise les modalités sensibles (en ligne) et les champs d'étude (en colonne). Dans chaque case ainsi définie, les informations relatives à la programmation se distinguant de celle relatives à l'analyse de l'existant par l'emploi du style italique.

Chaque tableau est accompagné d'une introduction sur l'unité concernée et d'un certain nombre d'illustrations et de notes qui développent tel ou tel élément du tableau.

Variante narrative

Cette variante consiste en une présentation plus linéaire des informations, sous la forme d'un texte illustré unique. Une variante de présentation annoncée comme plus « narrative » a été effectuée pour échapper à la forme rigide des tableaux sur un des thèmes de réflexion soulevé.

⁶⁸ Pour la crèche Les Poucets, c'est le cas de l'ouverture zénithale et, dans une moindre mesure, du parcours depuis l'entrée vers une pièce de vie (cas du parent venant chercher son enfant le soir).

Les champs d'études et les modalités sensibles auxquels se rapportent les informations sont indiqués dans la marge de gauche. L'enchaînement du discours est imposé par le rédacteur selon ses choix narratifs. Dans le cas d'un parcours, l'ordre de présentation se fonde sur la séquence étudiée. Cette variante, en imposant un ordre de lecture, dispense le lecteur de la reconstruction inhérente au principe du tableau, et permet des rapprochements plus directs entre différentes modalités sensibles.

Cet essai de formalisation des éléments a demandé un travail patient d'organisation du propos et de tableaux de synthèse articulant les trois domaines que l'on souhaite croiser sans cesse.

Le *tableau d'analyse et de programmation des ambiances* est l'élément principal de ce que nous pourrions appeler la *fiche de programmation des ambiances*, qui comprend d'autres éléments destinés à introduire et compléter le tableau :

- Un court texte introductif qui définit l'unité et la place dans le contexte de l'intervention programmée (quelques lignes). Voir exemple ouverture zénithale.
- Eventuellement (notamment s'il s'agit d'un dispositif à conserver / modifier comme l'ouverture zénithale de la crèche) un fragment de plan, une coupe ou quelques photos, pour compléter le texte introductif
- D'autres photos ou de petits schémas destinés à illustrer certains éléments d'analyse portés au tableau (référencés selon les lettres - T, S ou U - et les chiffres - 1 à 6)
- D'autres petits schémas (notamment en coupe) destinés à illustrer certains éléments de programmation. Il faudra se garder d'être trop précis, trop prescriptif, pour ne pas empiéter sur le terrain de la conception.
- Un court texte conclusif reprenant les principaux arguments de programmation des ambiances.

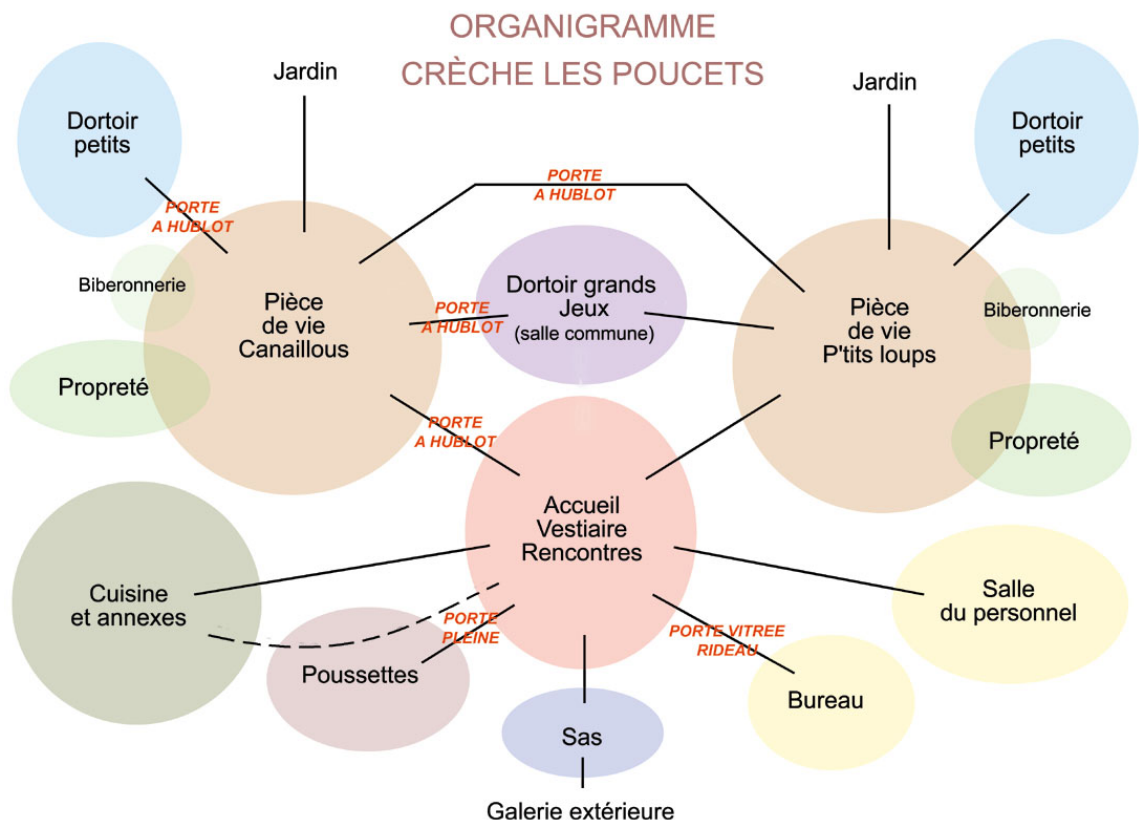
Nous restituons ci-dessous le document avec son avant propos, tel qu'il a été communiqué aux différents acteurs impliqués (directrice de la crèche, pré-programmiste, techniciens, architectes) pour les faire réagir et compléter.

AVANT-PROPOS

Le présent document se place en amont de la proposition en plan produite à l'issue des trois journées de travail du printemps 2001, donnée en annexe au livret intitulé *Redéfinition de l'aménagement pédagogique intérieur de la crèche « Les Poucets »* (juillet 2001).

Il ne s'agit pas ici de projet architectural, mais d'analyse de l'existant et de programmation, guidées par des critères d'ambiance.

La définition concrète de la transformation à venir se limite pour ce document à l'organigramme élaboré lors de la 2^e journée de travail (mis à jour). Elle ne préjuge donc pas de la mise en forme du projet.



L'organigramme ci-dessus est une mise à jour de celui annexé au dossier de Juin, qui tient compte de précisions de la demande postérieures à la production du document : liaison directe entre les deux pièces de vie et suppression de la liaison Accueil / Dortoir grands.

La proposition en plan de juillet 2001 pourrait constituer une réponse au présent document, mais d'autres réponses sont possibles.

Ce document se veut donc une aide à la conception et un outil pour l'intégration de qualités d'ambiance au projet.

Il se présente sous la forme de fiches thématiques dont les éléments principaux sont les *tableaux d'analyse et de programmation des ambiances*. Le principe en est le suivant :

Champs d'études (points de vue)






Les informations portées aux tableaux sont ventilées en colonne selon trois angles de regard, trois champs d'étude utiles à l'appréhension des ambiances :

(T) DIMENSIONS TECHNIQUES	(S) QUALITÉS SENSIBLES	(U) USAGES
Monde physique, mesurable et descriptible objectivement : les volumes bâtis ou le mobilier, mais aussi les signaux physiques comme le niveau sonore, la température ou l'intensité lumineuse.	Phénomènes liés à la perception du milieu par le sujet humain. Les effets sensibles, liés à l'environnement bâti (T) comme au cadre usager ou social (U), prennent corps à travers l'impression immédiate livrée par nos sens.	Activités et interactions humaines : les aspects fonctionnels de l'espace sous l'angle actif et les relations sociales qui y prennent lieu.

Les informations présentes dans un diagnostic de l'existant ou programme d'architecture se rangent le plus souvent dans la première ou la troisième colonne. La particularité la présente démarche est de donner une place centrale aux aspects « sensibles ». Ce principe inspire aussi l'autre série d'entrées du tableau type.

Modalités sensorielles

Les informations portées aux tableaux sont ventilées en ligne selon les types de perceptions auxquelles ils se rapportent, ou des organes sensoriels qu'elles mettent en jeu.

	(1) SONORE	Ce qui se rapporte à la perception non pas seulement des « bruits », mais de tous les sons et qualités sonores qui peuvent participer à une ambiance : sons extérieurs, sons intérieurs produits, variations de l'ambiance sonore selon les lieux (lors de déplacements) ou les heures...
	(2) VISUEL	On distinguera pour ce qui concerne l'organe de la vue, le <i>visuel</i> du <i>lumineux</i> : le premier concerne la perception des formes et des objet, le second celle de la lumière, comme productrice d'impressions ou d'effets.
	(3) LUMINEUX	
	(4) TACTILE (ERGONOMIE)	Les contacts du corps avec les objets physiques (le sol dans le cas de la marche notamment) et par extension les circulations ou les gestes à l'intérieur d'un champ délimité (ergonomie). La notion de parcours fait par contre nécessairement appel à d'autres sens (pour la marche : vue, ouïe, perception des frottements de l'air...)
	(5) THERMIQUE AERIEN	Ce que l'on perçoit par la peau au contact de l'air : chaleur, froid, courants d'air, ou termes plus savants les phénomènes microclimatiques.
	(6) OLFACTIF (HYGIENE)	L'air que l'on respire par le nez et la bouche, et les odeurs qu'il transporte. Par extension, les problèmes d'hygiène et de santé respiratoire sont traités ici.

Analyse de l'existant et programmation

Les informations présentes dans les cases du tableau correspondent soit à des éléments d'analyse de l'existant (en texte droit et précédées d'un point), soit à des éléments de programmation (en italique et précédées d'une flèche).

Unités d'étude

Une unité d'étude telle qu'une crèche est bien trop complexe pour faire l'objet d'un tableau unique. Nous avons identifié plusieurs types d'unité pertinentes, d'une échelle plus petite.

Des exemples pour la crèche « Les Poucets » sont donnés en italique :

- 1) Lieux, espaces (souvent des pièces) : *dortoirs, salle du personnel...*
Certains de ces lieux peuvent constituer des sous-espaces à l'intérieur d'un espace plus grand, comme par exemple les coins *propreté / change* figurés sur l'organigramme de référence (programme), qui font partie des pièces de vie mais qui sont clairement délimités et d'un usage particulier. C'est l'usage plus que le cloisonnement qui caractérise le lieu tel que nous l'entendons.
- 2) Parcours : *le parcours des parents venant chercher leurs enfants le soir, le cheminement du chariot de cuisine dans la crèche lors du repas de midi...*
Ces parcours peuvent être des « coupes d'ambiances » particulièrement intéressantes, la perception courante du milieu étant essentiellement dynamique, en mouvement. (C'est la station fixe qui est une exception.)
- 3) Eléments architecturaux de l'existant importants (par leur taille ou leur émergence) : *l'ouverture zénithale* en est l'exemple type, mais on pourrait envisager l'étude de *la façade arrière vitrée (manipulation des volets, lumière, accès au jardin)*.
- 4) Liaisons entre espaces : *entre les deux pièces de vie, entre l'accueil et les pièces de vie, entre l'accueil et le bureau de la directrice...* Deux unités locales au moins sont concernées, et il ne s'agit pas nécessairement de déplacement, il s'agit de liaisons à distance supportées par un ou plusieurs canaux sensoriels.

Pour une étude donnée, il existe a priori un grand nombre d'unités possible (peut-être une infinité).

Le choix des unités traitées doit être guidé par une enquête préalable.

Pour un document sur la crèche « Les Poucets » plus complet que le présent test, on pourrait par exemple envisager la liste suivante :

1. <u>Lieux :</u>	2. <u>Parcours :</u>	3. <u>E l é m e n t s</u> <u>architecturaux :</u>	4. <u>Liaisons :</u>
<ul style="list-style-type: none"> - 2 dortoirs grands existant / dortoir communs grand programmé - Bureau directrice - <i>Lieux existants / espace accueil, rencontres, vestiaire, jeux</i> - <i>Salle du personnel</i> - <i>2 dortoirs petits</i> - <i>Coins repas / biberonnerie</i> - <i>Coins propreté</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>des parents le soir</i> - <i>du chariot cuisine</i> - <i>des poussettes vers le jardin</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'ouverture zénithale</i> - <i>La façade arrière</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>entre les deux pièces de vie</i> - <i>Accueil / pièces de vie</i> - <i>Pièces de vie / propreté (liaison interne)</i> - <i>Pièces de vie / jardin (se double d'un parcours)</i>

Sommaire (restreint) du présent document :

Introduction : Ambiance d'une crèche

1 - L'ouverture zénithale

2 - Le parcours des parents le soir

3 - Liaison entre les deux pièces de vie






4 - Dortoir(s) grands

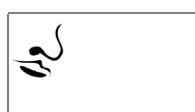
L'unité 2 est utilisée pour définir des qualités pour l'espace Accueil / etc... Le tableau serait plus court et plus ciblé sur le déplacement dans le cas d'une étude plus complète qui consacrerait un point du sommaire à cet espace Accueil.

Les éléments fournis par les unités 1 et 2 peuvent se recouper.

INTRODUCTION :
AMBIANCE D'UNE CRÈCHE

Notre participation au travail mené par N. S. avec les professionnelles de la crèche, nos entretiens fréquents avec la directrice ou d'autres professionnelles, ainsi que nos observations et relevés, fournissent matière suffisamment riche et abondante pour esquisser un premier programme concernant les composantes d'ambiances. Dans un premier temps certaines caractéristiques générales ambiantes de la crèche (existante ou recherchée) seront précisées. Ces constituants sont déclinés par modalité sensorielle. Certains points sont développés plus en détail dans les fiches qui suivent.

Modalités sensorielles	Techniques, qualités Sensibles et Usages Existant / programmé
 (1) SONORE	Uniformité de l'ambiance dans le centre de la crèche, souvent à fort niveau sonore, souvent fatigante ou énervante. Les sons circulent notamment au droit de l'ouverture zénithale, au-dessus du niveau plafond / stores (où il n'existe aucune barrière). <i>Il faudra créer des barrières au sons entre les locaux dont les usages le réclame, et produire du même coup des ambiances différentes, adaptées à chaque usage.</i>
 (2) VISUEL	Importante transparence visuelle des espaces, résultant de la présence de nombreux vitrages, en dépit du grand nombre de cloisons et de pièces. Cette transparence, selon les usages ou les personnes, peut être agréable et sécurisante ou au contraire inconfortable, voire oppressante. Elle ne s'accompagne pas d'une lisibilité des circulations (voir 4). <i>Il faudra protéger un peu plus certains lieux des regards, tout en préservant des échappées visuelles...</i>
 (3) LUMINEUX	<i>... et en favorisant la diffusion de la lumière naturelle (Exemple : cloison à vitrage haut = barrière visuelle + ouverture à la lumière).</i> Il y a peu de lumière naturelle au centre de la crèche, en raison d'éléments résultants de la gestion de facteurs non lumineux : Chaleur → protections solaires (peu efficaces) → moins de lumière. Chaleur → stores horizontaux (inefficaces) → moins de lumière. Poussière sur les stores → on ne les ouvre pas par souci d'hygiène → moins de lumière.
 (4) TACTILE (ERGONOMIE)	Inconfort général à se déplacer dans la crèche, résultant de la présence d'obstacles à une circulation fluide : nombreuses portes et portillons, étroitesse des espaces centraux (sous l'ouverture zénithale), éloignement de pièces liées par des actions quotidiennes répétées. <i>Il faudra limiter les obstacles tels que portillons, portes, changements de directions fréquent et brutaux. Cela correspond à l'organigramme, qui prévoit moins de pièces qu'aujourd'hui.</i>
 (5) THERMIQUE AERIEN	Chaleur excessive en été, vécue comme inconfort extrême et contrainte (la recherche des coins frais impose l'abandon de certaines activités). <i>Avant d'installer un climatisation (problèmes d'hygiène et de variations thermiques brutales), il faut limiter les apports thermiques en été, en conjuguant amélioration de l'isolation thermique (et du même coup acoustique), amélioration de la ventilation (mécanique et naturelle), mise en place de protection solaires efficaces en toiture... (Voir « OUVERTURE ZENITHALE » pour détails et liens avec d'autres qualités sensibles.)</i>

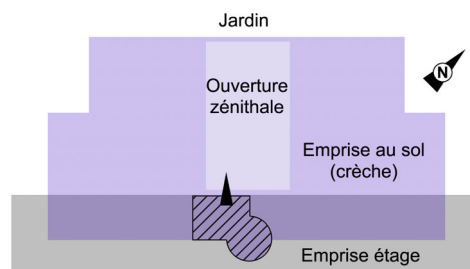


Nous ne notons pas de point général essentiel concernant cette modalité (6) « OLFACTIF (HYGIENE) ». Elle est abordée au cours les fiches, de façon peu fréquente il est vrai.

OUVERTURE ZÉNITHALE

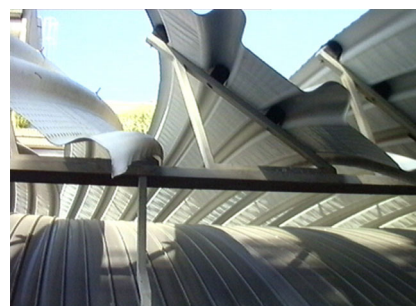
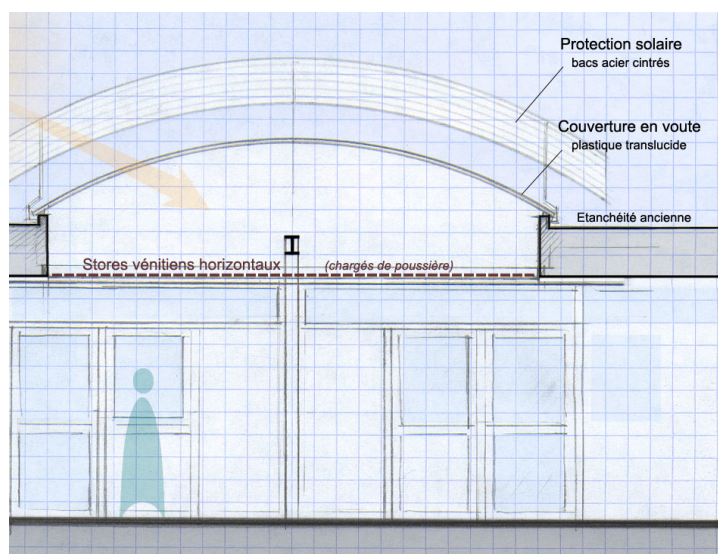
Ce percement dans la toiture terrasse occupe la partie centrale de la crèche, de l'entrée jusqu'à la façade sur jardin (10 m de long), sur une largeur de 5 mètres 50.

L'apport en lumière naturelle qu'il représente interdit de le condamner, mais le dispositif actuel n'est satisfaisant ni du point de vue de l'usage, ni du point de vue du confort. Son traitement conditionnera fortement la qualité du réaménagement.



Voir plan de détail intérieur au thème « PARCOURS DES PARENTS LE SOIR »

Vue frontale depuis le fond du jardin Vue latérale en toiture

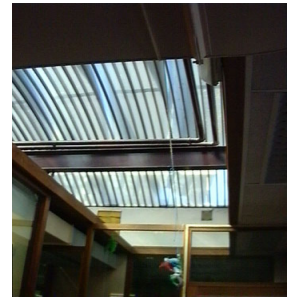


Détail toiture

(T4) Fin d'après midi en juillet : les pare soleil ne jouent pas leur rôle

Note (ligne 1 du tableau) :

Au delà d'une l'isolation acoustique (aujourd'hui absente) nécessaire entre certains espaces concernés par l'ouverture zénithale (lieux calmes / lieux à forte production sonore), le traitement technique des formes et des surfaces de l'ouverture zénithale aura une influence sur la qualité sonore de chaque lieu : une grande surface de vitrage augmentera la réverbération de la pièce, favorisant ainsi les échanges verbaux, une réduction de cette surface et l'introduction de matériaux et de formes absorbants (doublages ou caillebotis bois, tissu...) donnera une ambiance plus mate, propice aux activités calmes ou au sommeil.. Bien entendu, c'est l'ensemble du traitement de chaque pièce (plafond, cloisons, sols et mobilier) qui produit l'ambiance.



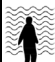



ENTREE
(T1) Les cloisons s'arrêtent au niveau du plafond : perméabilité aux sons

Pièce de propreté

(U3) Eclairage artificiel en plein jour sous l'ouverture zénithale (pièce de propreté).

Ouverture Zénithale
Tableau d'analyse et orientations

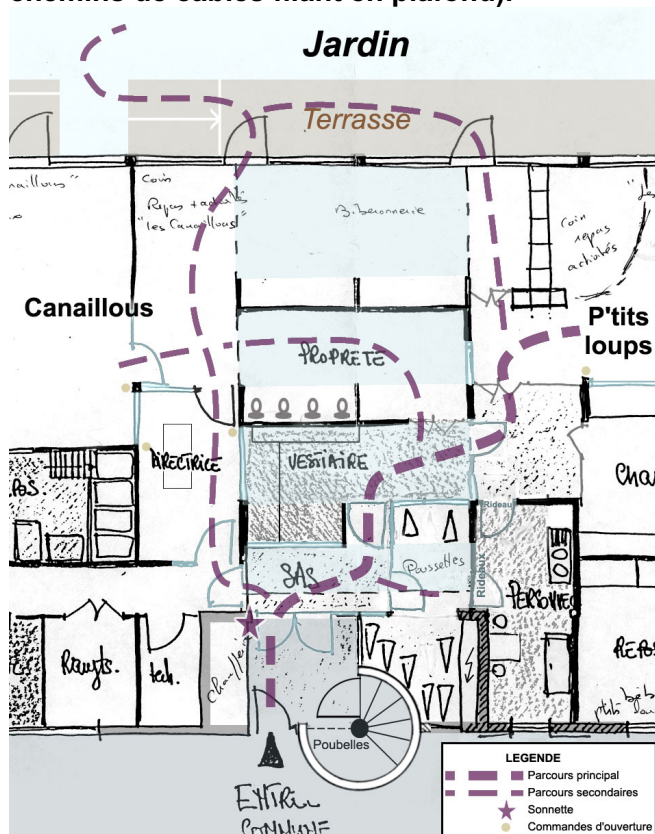
Modalités Perceptives	Approches (points de vue)		
	(T) DIMENSIONS TECHNIQUES	(S) QUALITES SENSIBLES	(U) USAGES
 (1) SONORE	<input type="checkbox"/> Absence de barrière à la circulation des sons, uniformité du traitement de la couverture (forme, matériau) → <i>Isoler certains espaces les uns des autres, varier les traitements (Voir note)</i>	<input type="checkbox"/> Uniformité et brouillage de l'ambiance sonore dans les différents espaces que coiffe l'ouverture zénithale → <i>Faire varier la qualité sonore selon les lieux (Voir note)</i>	<input type="checkbox"/> Difficulté à pratiquer des activités calmes sous l'ouverture → <i>Permettre des activités variées dans les différents espaces (Voir note)</i>
 (2) VISUEL (3) LUMINEUX	(2+3) <input type="checkbox"/> Stores vénitiens horizontaux sous l'ouverture au niveau du plafond. (3) → <i>Augmenter les apports de lumière naturelle</i> (3) → <i>Permettre de plus grandes modulations (stores verticaux ou rampants, rideaux, volets)</i>	(2) <input type="checkbox"/> L'absence d'échappée visuelle en partie haute peut générer une impression d'enfermement dans les zones éloignées des ouvertures de façade. (2) → <i>Créer dans l'ouverture zénithale des échappées visuelles et des variations de hauteur, pour produire une sensation d'ouverture.</i> (2+3) <input type="checkbox"/> Effet (agressif ou stimulant ?) de zébrures croisées si le regard est tourné en hauteur (stores + nervures de la couverture + ombres des protections extérieures). (3) <input type="checkbox"/> L'ambiance lumineuse au centre de la crèche, assez sombre et peu variable, accentue l'impression d'une coupure avec l'extérieur.	(3) <input type="checkbox"/> L'éclairage artificiel est utilisé quasiment en continu au centre de la crèche. (3) → <i>Certains usages nécessitent une plus grande quantité de lumière naturelle que celle actuellement disponible.</i> (3) → <i>Le cas échéant, des usages différents d'une même pièce (se reposer et jouer) appellent la possibilité d'une modulation aisée de l'ambiance lumineuse.</i>
 (5) THERMIQUE AERIEN	<input type="checkbox"/> Températures supérieures à trente degrés fréquentes en été à partir de midi. Les protections extérieures ne jouent pas leur rôle (voir photo) <input type="checkbox"/> Attention: l'état de l'isolation de toiture a peut-être aussi sa responsabilité dans l'excès de température estivale. → <i>Diagnostic isolation toiture nécessaire.</i> → <i>Réduire l'apport thermique solaire en été (protections extérieures à l'ouest, orientation au nord et à l'est des surfaces vitrées)</i>	<input type="checkbox"/> Inconfort thermique parfois extrême . → <i>Solutionner ce problème thermique majeur sans pénaliser d'autres qualités sensibles (éclairage naturel, vues, qualité de l'air).</i>	<input type="checkbox"/> Nécessité de créer des courants d'air, et de déplacer les activités dans les endroits les moins inconfortables de la crèche au cours de la journée estivale. → <i>Libérer le choix des activités des contraintes thermiques.</i>
 (6) OLFACTIF HYGIENE	→ <i>Préférer (au moins dans un premier temps) des traitements passifs architecturaux à l'installation d'une climatisation</i>	<input type="checkbox"/> Présence probable dans l'air de poussières irritantes et allergisantes malgré l'immobilité des stores	<input type="checkbox"/> Les stores horizontaux ne sont jamais ouverts (même en hiver) par crainte de la poussière.

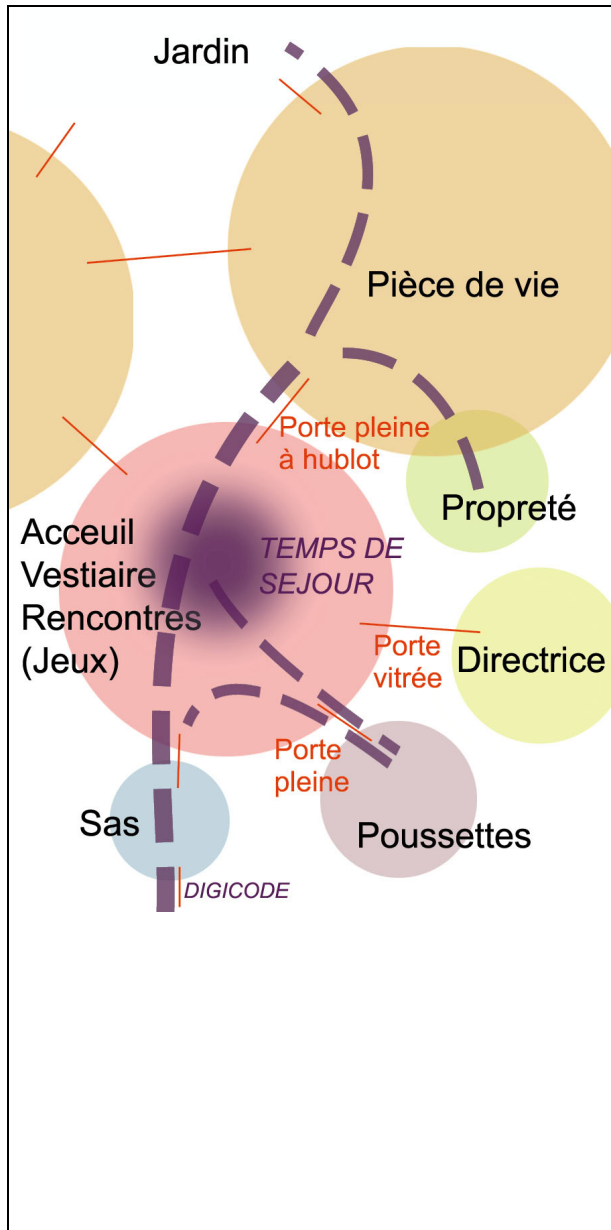
PARCOURS DES PARENTS LE SOIR

Le présent volet se propose d'analyser les phénomènes d'ambiance rencontrés dans une séquence de parcours usuelle dans la crèche, et de définir des critères d'amélioration dans le cadre d'une transformation dont l'organisation topologique a été définie lors des réunions de travail collectives.

Lorsqu'un parent vient récupérer son enfant le soir, il peut emprunter différents trajets, selon l'heure, la saison, ou son propre choix : A partir de 17H ou 17H30 (réduction du personnel), les enfants sont en général regroupés dans la pièce de vie des « P'tits loups », spacieuse et d'un accès relativement direct. En période chaude, ils sont dans le jardin, et le parent doit traverser la crèche. Avant l'heure du regroupement, les parents des « Canaillous », pour rejoindre leur enfant, passent soit par le vestiaire puis la pièce de propreté commune aux deux unités, soit par le bureau de la directrice.

Ces différents parcours sont repris sur le plan ci-dessous. Le parcours principal (de l'entrée vers la pièce de vie des P'tits loups) est indiqué en trait plus épais. Les cloisons et portes vitrées apparaissent en bleu, de même que l'emprise de l'ouverture zénithale (d'un seul tenant, mais interrompue par trois chemins de câbles filant en plafond).








La séance de travail du 5 juin 2001 a permis de programmer un organigramme général de la crèche conforme aux aspirations des professionnelles. Le schéma ci-contre en est une réduction aux espaces et liaisons concernés par le parcours des parents le soir, à laquelle nous avons ajouté le réseau des parcours. La principale différence topologique entre l'existant et la programmation réside dans la demande d'un espace assez grand accueillant plusieurs usages : entrée, accueil, rencontres (inter-parentales), vestiaire, et jeux pour les grands des deux unités (ce dernier usage ne concernant pas le temps de la séquence étudiée ici).



Le tableau de la page suivante reprend et analyse en détail les ambiances sur les parcours actuels, et dans la foulée définit et argumente les ambiances possibles sur les nouveaux parcours programmés (points en italiques).

Les différents temps de parcours auxquels s'appliquent les points du tableau sont repérés par les abréviations suivantes : ENS : ensemble de la crèche ; PP : ensemble du parcours principal ; EXT : à l'extérieur de la crèche ; SAS : sas ; VEST : vestiaire existant ; A/V/R : accueil / vestiaire / espace de rencontres programmé ; PROP : pièce (existant) ou coin (programmé) propreté ; DIR : bureau de la directrice

PARCOURS DES PARENTS LE SOIR /

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION DES AMBIANCES

Modalités Perceptives	Approches (points de vue)		
	(T) TECHNIQUES	(S) QUALITES SENSIBLES	(U) USAGES
 (1) SONORE	<p>☐ EXT : Sonnerie à l'entrée de la crèche + commande d'ouverture depuis l'intérieur. → EXT : <i>Installation d'un contrôle d'accès à code (digidcode)</i></p> <p>☐ ENS : Absence de barrière aux sons (voir tableau / Ouverture zénithale) → ENS : <i>Isoler l'espace A/V/R des pièces de vie.</i></p>	<p>☐ EXT : La sonnerie est perçue par les enfants, provoquant une agitation générale (fatigue du soir + curiosité, chaque enfant imaginant que c'est son propre parent qui arrive). Effets sonores : irruption, répétition.</p> <p>☐ ENS : Perception des sons de toute la crèche dès l'entrée, sans variation significative par la suite : effet de mixage (brouhaha) → A/V/R : <i>Un espace relativement réverbérant mélange les échanges (voir note / Ouverture Zénithale).</i></p>	<p>☐ EXT : La sonnerie perturbe les activités du soir et oblige un membre du personnel à s'interrompre pour actionner l'ouverture. → EXT : <i>Le digicode permettra une autonomie des parents et réduira l'effet « perturbateur » de leur arrivée.</i></p>
 (2) VISUEL	<p>☐ PP : Nombreuses cloisons vitrées (voir plan existant). Espaces étroits (sas, vestiaire, sous-espace carré de la pièce de vie 1) ☐ POUS : Espace largement vitré → POUS : <i>Cloisons opaques au moins jusqu'à 2 mètres de haut.</i></p>	<p>☐ ENS : Visibilité partielle dès l'extérieur de la plupart des lieux (à travers un ou plusieurs vitrages), mais les possibilités de cheminements sont peu lisibles.</p> <p>☐ POUS : La vue sur les poussettes est jugée peu attrayante. → POUS : <i>Isoler le local des regards extérieurs</i></p> <p>☐ DIR : Le chemin visuellement le plus identifiable vers le fond ou la gauche de la crèche passe par ce bureau (seule vue sur le jardin depuis l'entrée).</p>	<p>☐ PROP : L'un des parcours secondaires longe les cuvettes de WC (exposition au regard gênante pour les enfants). → PROP : <i>Préserver l'intimité des enfants.</i></p> <p>☐ DIR : Le passage de parents dans le bureau gêne la directrice. → DIR : <i>Isoler le bureau de tout passage mais préserver son ouverture visuelle (contrôle) vers le centre de la crèche (l'espace A/V/R).</i></p>
 (3) LUMINEUX	<p>☐ PP : Lumière naturelle faible sur tout le parcours. → A/V/R : <i>Aménager un apport de lumière conséquent.</i></p>	<p>→ A/V/R : <i>Un apport de lumière conséquent au centre de la pièce, associé à des couleurs claires, favorisera le séjour et les échanges</i></p> <p>→ POUS : <i>Eclairage naturel souhaitable</i></p>	<p>☐ VEST / PROP : L'éclairage artificiel est branché en continu dans ces deux pièces toute la journée (malgré qu'ils se trouvent sous l'ouverture zénithale - voir tableau correspondant).</p>

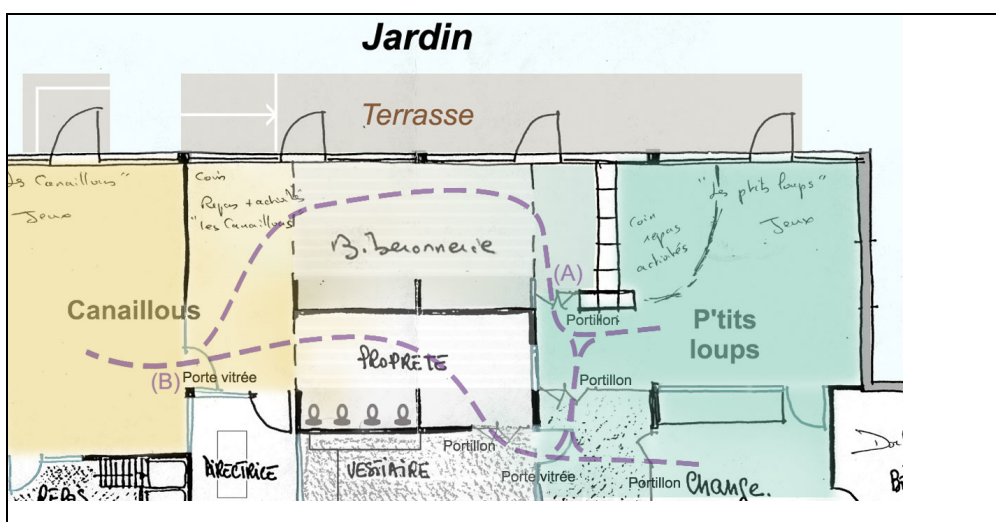
Modalités Perceptives	Approches (points de vue)		
	(T) TECHNIQUES	(S) QUALITES SENSIBLES	(U) USAGES
 (4) TACTILE ERGONOMIE	<p><input type="checkbox"/> PP : Espaces empruntés par le parcours (sas, vestiaire, sous-espace carré) exigus et cloisonnés, tous à sol carrelé.</p> <p><input type="checkbox"/> POUS : Espace accessible depuis le sas. → PROP : Accès au coin propreté proche de l'entrée de la pièce de vie.</p>	<p><input type="checkbox"/> PP : Cheminement tortueux et semé de franchissements (4 changements de direction, 3 portes, 1 portillon). Le contact au sol, associé à d'autres formants sensibles (couleurs sombres, lumière faible), donne une impression de froideur.</p> <p>→ A/V/R : Circulation aisée + invitation au séjour.</p>	<p><input type="checkbox"/> PP : Aucune présence ou activité dans les 3 espaces empruntés par le parcours → A/V/R : Créer un espace pluri-fonctionnel favorisant une animation « entre parents » hors des pièces de vie.</p> <p><input type="checkbox"/> POUS : Relative difficulté d'accès → POUS : Accéder au local par l'espace A/V/R (convivialité, circulation plus aisée)</p> <p><input type="checkbox"/> PROP : Les parents passent souvent aux toilettes avant d'emporter leurs enfants. → PROP : Raccourcir au maximum leur trajet dans la pièce de vie pour éviter la perturbation du groupe.</p>
 (5) THERMIQUE AERIEN	<p><input type="checkbox"/> Le SAS n'est pas fermé, car il communique avec les autres pièces par l'ouverture zénithale. → SAS hermétique</p>	<p><input type="checkbox"/> Le SAS ne joue pas son rôle de tampon entre l'extérieur et l'intérieur : inconfort thermique ou résultant de courants d'air.</p>	<p><input type="checkbox"/> SAS : Le sas actuel est aussi un lieu de circulation interne à la crèche. → Extraire le SAS de toute circulation intérieure</p>

LIAISON ENTRE LES DEUX PIÈCES DE VIE

Cette liaison, telle qu'elle se présente aujourd'hui, et au regard de ce que les professionnelles voudraient qu'elle soit, mérite de constituer un point spécifique du présent document.

La question de la liaison appelle celle de la limite. Où se trouve la limite entre les deux pièces de vie actuelles ? Matérialisée par le portillon (A) ? Par la biberonnerie et la pièce de propreté (communes) ? Par la porte (B) ?

Deux passages entre les deux unités sont figurés en pointillé. Le plus fréquenté emprunte la biberonnerie, qui ne fait qu'un volume avec le coin repas *Canaillo*. L'autre traverse l'espace propreté, largement ouvert sur les canaillous, accessible par le vestiaire pour les *P'tits loups* (portillon / porte / portillon).



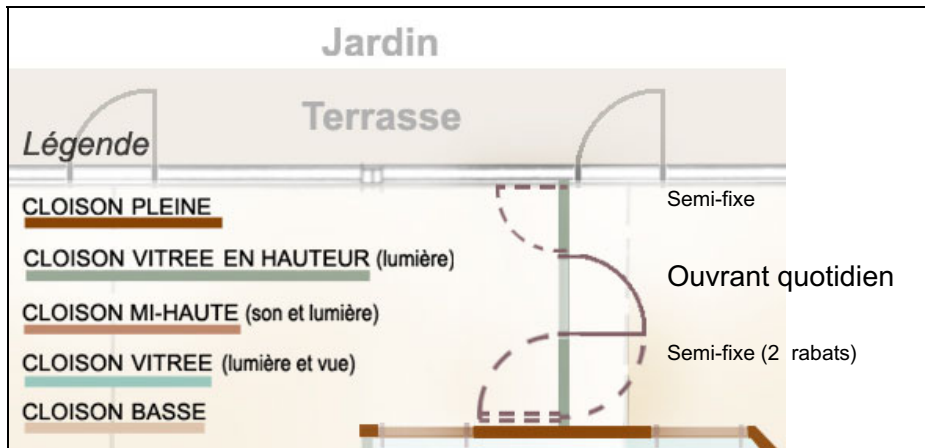
Vue sur le passage depuis la pièce de vie des P'tits loups

La demande des professionnelles se résume à ceci : une limite nette qui permette l'isolation des deux unités, mais qui puisse s'escamoter en laissant un large passage (dans le cas d'événements particuliers comme une fête de la crèche).

Le principe d'un coin propreté commun (et qui plus est, passage entre les deux unités) est abandonné, pour l'installation de coins propreté intégrés comme la fonction biberonnerie à chaque pièce de vie (voir organigramme).

Note : PRÉCONISATION D'UN DISPOSITIF

Le détail ci-dessous est extrait du plan annexé au document « Redéfinition de l'aménagement pédagogique intérieur de la crèche Les Poucets » (juillet 2001) ».



Cette menuiserie intérieure est un exemple de réponse adaptée aux enjeux du traitement de la liaison, détaillés dans le tableau.

La présente note constitue donc une petite entorse au cadre de ce document : programmer et non concevoir.




Mais le principe du dispositif proposé nous semble le seul qui soit à la fois adapté à la demande et économiquement raisonnable. En outre, il peut s'appliquer sans grande contrainte à différents projets (à la différence de son équivalent coulissant).


Le concepteur trouvera peut-être l'alternative à laquelle nous n'avons pas pensé...

Nous avons ajouté à ce plan un extrait de la légende qui concerne les types de cloisons. Ces types techniques sont définis selon des critères d'ambiance lumineux, visuels et sonores. (Laisser passer de la lumière, mais pas les sons ni la vue, etc...)

Liaison entre les deux pièces de vie /

Tableau d'analyse et de programmation des ambiances


Modalités Perceptives	Approches (points de vue)		
	(T) TECHNIQUES	(S) QUALITÉS SENSIBLES	(U) USAGES
 (1) SONORE	☐ La seule porte (coupure nette à la circulation des sons) entre les deux unités sépare le coin repas et la pièce principale à l'intérieur de l'unité <i>Canailous</i> . → Placer une fermeture en position médiane.	☐ Forte présence sonore de l'unité voisine, qui peut énerver les enfants et fatiguer les professionnelles. → Pouvoir couper ou moduler cette présence sonore de l'autre unité.	☐ En cas d'activité bruyante chez les <i>P'tits loups</i> , une activité calme pour les <i>Canailous</i> n'est envisageable que dans leur grande pièce fermée. → Rendre les 2 unités plus autonomes dans leurs activités
 (2) VISUEL	☐ Nombreuses cloisons vitrées dans toute la zone concernée (voir plan). → Fermeture pleine au moins jusqu'à hauteur d'homme, percée d'un hublot sur la porte.	☐ Au gré des déplacements à l'intérieur d'une unité, on entrevoit des scènes dans l'autre unité, à travers un ou deux vitrages, ou le meuble à casier (photo).	→ La demande est de séparer visuellement les deux unités, tout en ménageant la possibilité d'un coup d'œil (hauteur d'adulte) derrière la porte avant de l'ouvrir (4).
 (3) LUMINEUX	☐ Biberonnerie lumineuse (baie de façade) ; coin propreté peu lumineux (stores). → Cloison vitrée (pouvant être fixe) en partie haute.	→ Limiter l'effet de « muraille » d'une cloison pleine trop haute, en laissant circuler la lumière au-delà de la hauteur du regard. (D'autant plus si la cloison se trouve sous l'ouverture zénithale).	☐ La biberonnerie est l'un des espaces les plus utilisés de la crèche, en raison de sa position centrale, mais aussi pour son abondance en lumière naturelle. → Essayer de conserver cette zone lumineuse pour l'implantation de la liaison (plutôt que d'y loger par exemple le dortoir grands commun, qui réclame moins de lumière)

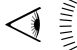
Modalités Perceptives	Approches (points de vue)		
	(T) TECHNIQUES	(S) QUALITES SENSIBLES	(U) USAGES
 (4) TACTILE (ERGONOMIE)	<p>☐ Trois des quatre portillons de la crèche se trouvent sur l'un ou l'autre des 2 passages entre les 2 unités (Biberonnerie / P'tits lous ; Propreté / Vestiaire ; Vestiaire / P'tits lous).</p> <p>➔ Porte d'un passage de 80 à 90 cm + possibilité d'ouvrir complètement le passage (largeur de l'actuelle biberonnerie au minimum).</p>	<p>☐ Passage des portillons peu ergonomique, surtout si la professionnelle n'a pas les mains libres (bébé), ou dans le cas du chariot de cuisine. Les portillons ne constituent en outre pas de barrière au passage des plus grands enfants.</p> <p>➔ Bannir ces obstacles encombrants et peu efficaces.</p>	<p>➔ Pouvoir passer le chariot de cuisine aisément (si le chariot effectue un parcours en boucle dans la crèche, positionner l'ouverture de la porte dans le sens de sa marche).</p> <p>➔ Pouvoir regrouper un grand nombre de personnes dans l'ensemble des deux pièces de vie, c'est-à-dire rendre possible l'escamotage de la cloison de séparation, sur une largeur suffisante pour la circulation des personnes.</p>

AVERTISSEMENT

Pour la dernière unité d'étude qui va suivre, nous testons une présentation plus fluide que celle des tableaux des autres fiches.

Nous avons choisi un ordre de présentation par thèmes, qui ne recoupe pas strictement les modalités sensorielles⁶⁹. Ces dernières sont signalées par leurs pictogrammes respectifs. (Le pictogramme de l'œil - vu de face - est à cette occasion remplacé par deux autres pictogrammes d'yeux - vus de profil - qui permettent de distinguer le *visuel* du *lumineux*.)

VISUEL : 

LUMINEUX : 

La présence à gauche d'un pictogramme sensoriel indique qu'il est (au moins) question de QUALITES SENSIBLES dans le paragraphe correspondant. Si plusieurs modalités sensibles sont mises en jeu, plusieurs pictogrammes apparaissent.

Des mots clés peuvent aussi figurer à gauche, sous les pictogrammes ou à leur place :

TECHNIQUE : Terme inchangé. Désigne les informations objectives et quantifiées telles qu'une surface, la mesure d'une intensité de signal, un détail technique, un seuil à atteindre (norme)...

USAGE : Terme inchangé. Désigne des informations relatives aux actions et aux usages humains.

ECONOMIE : Terme introduit. Désigne les informations relatives aux conditions économiques (ou budgétaires) de l'opération, ainsi qu'à certains choix et compromis que ces conditions peuvent générer.

ARCHITECTURE : Terme introduit. Désigne des suggestions relatives au traitement plastique des espaces à remodeler. (A employer avec parcimonie, pour ne pas brider la démarche créatrice du concepteur).

⁶⁹ Cet ordre de présentation suivrait le déroulement temporel, dans le cas d'un parcours (comme celui des parents le soir).

DORTOIRS

1.

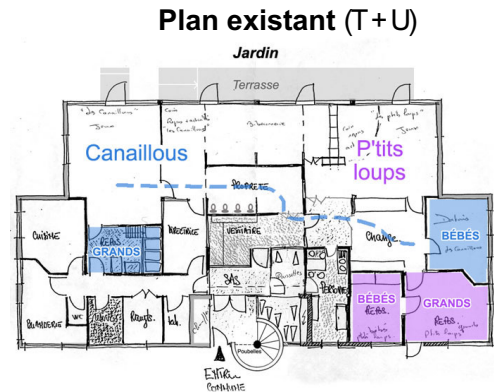
INTRODUCTION

Cette fiche est abordée en deux temps: (2) Analyse des 4 dortoirs existants et généralités de programmation pour les nouveaux dortoirs ; (3) Programmation détaillée du dortoir commun aux grands des deux unités.

TECHNIQUE USAGE

Le plan ci-contre localise les dortoirs dans la crèche existante, *Canailous* en bleu et *P'tits loups* en mauve.

On voit que les bébés *Canailous* doivent traverser toute la crèche pour atteindre leur dortoir, ce qui n'est pas sans inconvénients (déplacements inutiles, ambiguïtés sur les « territoires » des deux unités).

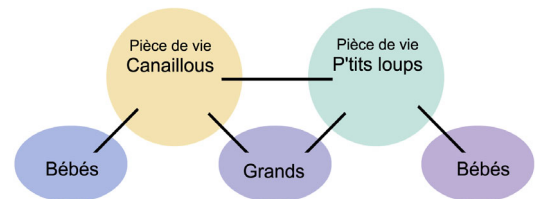


ECONOMIE

La demande la plus immédiate est de donner accès aux dortoirs directement depuis les pièces de vie auxquelles ils sont affectés.

A cela s'ajoute l'idée d'économiser de l'espace en regroupant les dortoirs des grands, pour en faire un espace unique accessible indépendamment depuis les deux unités. Cette pièce, lorsqu'elle ne serait pas affectée au repos des grands (matin, fin d'après-midi) pourrait servir de salle de jeux annexe pour un groupe d'enfants de l'une ou l'autre unité (pour des activités calmes, psychologiquement compatibles avec sa fonction principale d'espace de repos).

Organigramme programmé (U)



2.

ANALYSE DES DORTOIRS EXISTANTS ET GENERALITES DE PROGRAMMATION

2.1.



BRUITS EXTERIEURS

La plus forte nuisance sonore actuelle vient de l'extérieur, pour les deux dortoirs *P'tits loups* qui donnent sur la galerie couverte et la place des Géants. Les voix des personnes qui passent en discutant ou qui séjournent sous la galerie couverte peuvent gêner le sommeil des enfants.

USAGE

Il serait intéressant d'étudier pourquoi les « parleurs » ont tendance à longer de près la crèche et à séjourner sous la galerie couverte.

Mais le traitement de notre problème de gêne par ce biais relève d'une opération sur l'espace public étrangère à la transformation interne de la crèche.

TECHNIQUE

Restent deux solutions pour résoudre ou atténuer le problème :

- Ne pas laisser de dortoirs en façade sur galerie.
- Améliorer l'isolation acoustique (il semble notamment que les fenêtres sont peu étanches).

2.2. Sons de la crèche



Les sons internes de la crèche ne posent pas de problème majeur pour le sommeil dans les dortoirs, à l'exception des bruits de la cuisine, nettement perçus à l'intérieur du dortoir grands *Canailous*.

TECHNIQUE La porte d'origine entre les deux pièces a été condamnée, mais mal isolée.
Sa reprise ne suffirait sans doute pas à supprimer toute gêne. Si l'un des dortoirs de la transformation reste dans cette zone, il est recommandé de prévoir entre lui et la cuisine un espace tampon (rangement ou circulation).

USAGE *Pour limiter l'irruption des sons dans les dortoirs lors des ouvertures de portes, on positionnera de préférence ces portes à l'abri du centre des pièces de vie.*

Note

Lors d'une des trois journées de formation, une professionnelle avertissait que *des cloisons trop étanches aux sons de la crèche nuiraient au bon fonctionnement des dortoirs, si depuis l'extérieur, on n'entendait plus du tout un enfant appeler ou pleurer.*

2.3. Ambiance « calmante »



USAGE
TECHNIQUE

On recherche dans les dortoirs une ambiance « calmante ».

Pour le sonore, il faut que les sons, notamment les voix, ne résonnent pas dans la pièce, que l'on soit incité à parler bas. Cela se traduit globalement par une pièce mate, c'est-à-dire qui comporte d'importantes surfaces absorbantes. Les rideaux et les literies, fréquents dans les dortoirs, vont déjà dans ce sens.

Les dortoirs actuels ont un revêtement de sol plastique, moins réverbérant (plus mat) que le carrelage qui domine au centre de la crèche. L'ambiance mate d'une pièce dans laquelle on entre s'affirme d'autant plus si elle est précédée d'une ambiance plus réverbérante.

Les professionnelles demandent que tous les locaux recevant les enfants (excepté les coins propreté) soient pourvus de sol plastique. Pour maintenir ou accentuer un contraste d'ambiance sonore entre les dortoirs et les lieux qui les distribuent, un traitement différencié de certaines surfaces (murs, plafond) est envisageable.

Le coin propreté, dont les surfaces sont relativement réverbérantes (carrelage, faïences), peut aussi s'intercaler entre la pièce de vie et le dortoir, Cette dernière hypothèse est également satisfaisante du point de vue de l'usage (pipi avant dodo, change).



Le traitement des sols est aussi un composant tactile de l'ambiance. La souplesse d'un sol parcouru produit plutôt des impressions de douceur, de calme, d'intimité propices au repos. *Il peut être intéressant à ce titre (toujours dans le but de créer des contrastes d'ambiance) de poser un sol plus souple dans les dortoirs que dans les pièces de vie. L'usage intensif des pièces de vie nécessite d'ailleurs une résistance aux chocs supérieure à celle utile pour un dortoir.*

2.4. Absence de prise directe (air et lumière)

TECHNIQUE Le dortoir grand *Canailous* actuel ne donne pas sur une façade, c'est-à-dire qu'il ne bénéficie directement ni de lumière ni d'air frais.



Ce dortoir reçoit un éclairage naturel en second jour par la pièce de vie, assez faible, car la cloison vitrée est éloignée de 6 mètres de la façade. Le faible éclairage naturel de la pièce n'est pas jugé trop gênant par les professionnelles. Les rideaux s'arrêtent à hauteur de la porte. Au dessus, le jour de l'imposte (environ 150 x 50 cm) n'empêche pas le sommeil des enfants.

Un éclairage direct de toutes les pièces recevant les enfants serait souhaitable. Mais s'il faut faire des choix dans le réaménagement (la surface disponible et l'organigramme le laissent penser), on privilégiera les lieux de vie et de jeu en leur laissant la façade, pour se contenter de seconds jours dans certains dortoirs.

Notons tout de même que la réhabilitation de l'ouverture zénithale comme source de lumière dans la partie centrale de la crèche permettra d'éclairer par le haut, directement ou en second jour rapproché, l'ensemble des locaux éloignés des façades, parmi lesquels, donc, probablement des dortoirs.



L'absence d'apport d'air direct pose plus problème : stagnation d'odeurs corporelles, manque d'air frais dans un si petit volume pouvant recevoir tant d'enfants (jusqu'à 8 sur 10 m²).

Pour tout dortoir sans ouverture extérieure, il faudra prévoir une conduite d'air frais depuis la façade (passage en plafond probable).

3.

USAGE

DORTOIR GRANDS COMMUN / JEUX

Une programmation plus détaillée de cette pièce à créer se justifie par sa position imposée entre les deux pièces de vie, et par son usage double (sommeil + jeux calmes). Sa fonction de dortoir reste principale, mais celle de salle de jeux calmes (toujours à usage des grands de l'une ou l'autre unité) ne doit pas être perdue de vue.

3.1.

Mezzanine



TECHNIQUE

USAGE

Le dortoir grand *Canailous* (toujours le même) est équipé d'une mezzanine pouvant accueillir 4 lits. Outre le fait que cette mezzanine permet de coucher un plus grand nombre d'enfants dans cette pièce fort étroite, elle leur fournit des expériences de motricité, et leur donne l'occasion d'acquérir de l'autonomie dans l'espace.

Le principe peut être reconduit ou développé, mais la mezzanine ne doit pas devenir le prétexte d'une réduction massive de la surface du dortoir. (Le ministère de tutelle conseille de prévoir au minimum 7m² pour le premier enfant + 1m² par enfant à partir du second).

La présence d'une mezzanine dans le dortoir grands sera particulièrement appréciée par les professionnelles. Outre les possibilités de jeu qu'elle offrira, elle permettra de stocker l'ensemble des matelas et de dégager ainsi rapidement le sol pour des activités.

3.2.

Ouverture zénithale

TECHNIQUE



(ARCHI- TECTURE)

USAGE

La position centrale du dortoir grands dans la crèche, imposée par son affectation commune et ses accès directs depuis chacune des 2 pièces de vie, rend très probable sa connexion à l'ouverture zénithale.

Dans ce cas, il pourra bénéficier d'un apport direct de lumière naturelle. Pour décliner l'ambiance « calme » souhaitée pour les dortoirs dans le domaine lumineux, la surface vitrée pourra être plus réduite que celles qui éclaireront d'autres pièces destinées à activités plus dynamiques.

(Le concepteur pourrait à cette occasion imaginer une nouvelle couverture de forme accidentée ou ondulée, variable selon les locaux qu'elle éclaire, qui donnerait au bâtiment une identité architecturale plus affirmée ou une qualité plastique qu'il n'a pas aujourd'hui.)

La mezzanine permettra un accès aisé à la fenêtre, pour l'aération ou l'occultation (rideaux ou store)

Fin du document remis aux acteurs

RECEPTION DU DOCUMENT

Il s'agit de saisir l'état de compréhension des éléments de contenu exposés et de la forme du document (en l'occurrence il s'agit ici de l'organisation en tableau).

Nous avons interrogé quatre personnes intéressées par le document que nous estimions comme programmatif :

- 1/ la directrice de la crèche qui a participé à tout le processus,
- 2/ l'animatrice programmiste en charge du dossier,
- 3/ les techniciens de la mairie.
- 4/ l'architecte de la ville en charge du dossier

Ces entretiens sont en partie restitués en annexe.

Éléments de conclusion sur cette expérience

L'expérience menée a été instructive à plus d'un titre mais a demandé aussi beaucoup d'investissement et de capacités de recul pour suivre le fil conducteur qui est le nôtre compte tenu des différents acteurs impliqués dans ce processus de requalification d'un bâtiment public. Cette petite opération révèle toute la complexité des relations engagées et différents niveaux de l'intervention entre lesquels les éléments ambiants ont parfois du mal à circuler parce qu'ils ne sont pas toujours énoncés et formalisés. En même temps, au sein de ce réseau d'acteurs, l'apport d'un « expert » architecte orienté ambiance permet de rassembler les points disparates qui forment la situation et sa transformation. La difficulté à demeurer non engagé est évidemment une caractéristique de cet exercice, mais est ce réellement souhaitable ?

Nous avons pu dégager un premier mode de « rendu » possible de la transversalité de l'approche ambiance dans un existant occupé tout en ayant des interlocuteurs diversifiés. Ce premier test montre la complémentarité des éléments apportés par l'approche mais aussi la difficulté à ne pas les restreindre à des éléments de confort normés, à réduire le domaine aux « problèmes » et nuisances, sans vraiment définir de principes plus positifs. Si les éléments soulevés peuvent indiquer les écueils et questions, en restant assez neutre quant au parti à prendre, le risque est de voir ces questions traitées de manière

On constate que la capacité de transmission telle que nous l'avons posée reste limitée. Notre contribution est vue encore comme technique par la programmiste et les utilisateurs (cf entretiens en annexe) alors qu'elle ne l'est que très peu (aucune mesure ni prescription technique ne se trouve dans ce document).

Elle paraît trop touffue pour être assimilée à une demande architecturale vers un tiers car on ne peut pas lire ce document sans connaître le lieu de référence. En cela, il manque peut-être une synthèse plus évocatrice ou générique du lieu. Peut-être aurions-nous du nous limiter à des descriptions qualitatives, moins techniques encore aptes à transcrire les effets souhaités et à laisser les techniciens et architectes se les approprier dans le cadre de la mise en forme ?

Mais, de plus, l'intervention de « l'expert » en amont est toujours suspendue à cette question : jusqu'à quel degré de définition le programme qualitatif doit-il aller ?

Dans un autre sens, le processus de définition a rempli un vide dans le programme et il peut très bien remplir la fonction d'interface entre l'imaginaire ordinaire et la conception technique pour peu que les acteurs soient disponibles à sortir des cadres stricts des routines professionnelles. En fait, le rôle d'un tel document préprogrammatif est d'autant plus important dans l'approche de l'existant et l'aide à l'expression qu'il rend à la fois compte d'un état contextualisé et qu'il suggère des pistes de travail.

Si les protagonistes paraissent satisfaits de cette approche complémentaire, de notre côté, il ne nous semble pas avoir pu dégager une approche assez suggestive. Certes les éléments de confort ou d'inconfort sont soulignés et auront quelque chance d'être pris en considération, mais la forme de l'écrit, que celle-ci soit en « tableaux » ou linéaire ne permet pas de figurer toute les perspectives orientées et qualitatives

Terrain 2 - Hall d'accueil d'un foyer : un aménagement minimal

Dans le second test expérimental qui va être présenté, l'enjeu porte sur l'amélioration du fonctionnement et de l'ambiance de travail autour de la question de l'accueil du public. Pour ce faire les acteurs responsables disposent en principe d'un aménageur mobilier qui «répond» à leur demande. Ceci montre que dans ce domaine de réaménagement léger de tels commerciaux savent se positionner en prétendant régler les problèmes qui en l'occurrence sont à la fois de types ergonomiques mais aussi relationnels dans le cadre de ce hall recevant un public caractérisé par des difficultés sociales (le public vient ici en « demandeur »).

Nous sommes entrés en contact avec le foyer par une relation liée au travail engagé dans la crèche. Bien que l'enjeu soit minimal, il ne s'agit pas de toucher à des aménagements architecturaux, il nous semblait intéressant de tester la méthode de travail et d'expression. Si nous n'étions pas intervenus le problème aurait été réglé différemment via le commercial. Le projet présenté par l'équipementier (meubles de bureau) ne les intéressait pas car « lui c'est quelqu'un du meuble, il va au delà de la demande du client, il propose mais ce n'est pas un architecte d'intérieur... »

D'autre part, entre en jeu ici l'avis du représentant de la médecine du travail.

Lieu (terrain)

Le bâtiment est un R+1 construit dans les années 70 ayant fait l'objet d'une rénovation-extension en 1995. Des plans à jour existent.

Le hall du centre est assez grand. Il est à la fois entrée, nœud de circulation, salle d'attente, et accueil. Cet accueil, situé au fond quand on entre, est composé d'un long comptoir en arc de cercle, et de postes de travail assis (informatique, caisse) situés à l'arrière de celui-ci. Ces postes bénéficient d'un éclairage naturel direct sur la façade arrière. La zone de travail de l'accueil donne sur le bureau du service social. Ce petit bureau (10 m² ?) possède une porte sur le hall et une porte sur l'arrière de l'accueil, pour donner aux hôtesses une possibilité de fuite en cas d'attaque. La sécurité du personnel face au risque d'agression de la part d'éléments du public est en effet prise en compte (et à continuer de prendre en compte) dans l'organisation des locaux.

Déroulement de la première rencontre

- Il commence par la présentation rapide du CRESSON, de la problématique des ambiances et de la recherche (topo idem crèche).
- Les trois interlocuteurs décrivent brièvement le centre, ses activités et son personnel (une brochure est transmise)
- Elisabeth M. et Béatrice M. les secrétaires concentrées font part de leurs doléances et de leurs souhaits concernant leur poste de travail (détail plus loin)
- Visite du centre guidée par B. M. puis P. R. : salles de réunions (à disposition de la CAF (prioritaire), de copropriétés, d'associations...), bureaux, ludothèque. La plupart de ces espaces sont polyvalents. Le centre est directement relié à (ou même comprend) une crèche qui a l'air pas mal (lumière naturelle abondante, gradins, couleurs gaies, volume).

Problèmes, doléances et demandes

Problèmes :

- Le bruit. Le hall est très bruyant, ce dont l'activité d'accueil doit bien s'accommoder, mais qui gêne considérablement les activités qui demandent de la concentration, comme la comptabilité.
- L'exposition ininterrompue à la vue du public. Il manque un coin à l'abri des regards indiscrets, notamment lorsqu'il s'agit de manipuler de l'argent.

Doléances :

Préalablement à la restructuration de 1995, une enquête avait été menée auprès du personnel dans le cadre de la programmation. Annie L., déjà en poste à cette période, avait été consultée et avait stipulé qu'il devait être affecté à l'accueil un petit espace clos pour s'isoler du bruit et des regards. Cette demande n'a pas été transmise jusqu'au bout. Elle n'a pas été prise en compte à un certain échelon (l'architecte est le premier nommé parmi les suspects).

Depuis la réouverture de ce centre flambant neuf, aucun crédit n'a plus été affecté par la CAF à la rénovation du bâtiment (on peut comprendre qu'il y ait d'autres priorités alentours).

Elisabeth M. et Béatrice Ml. en paient tous les jours les pots cassés.

Elles se rendent compte que l'idéal (ou l'idéologie) du tout ouvert, en vogue dans le milieu des centres sociaux (et peut-être aussi chez certains architectes), est loin de traduire l'expérience concrète.

Demandes :

Un petit espace isolé acoustiquement mais pas visuellement (verre).

La possibilité d'un isolement visuel.

EM & BM ont déjà fait deux esquisses en plan de leur projet, la première avec une toute petite cabine, la seconde avec une cabine plus grande.

Elles souhaitent qu'on réduise la longueur du comptoir, effectivement surdimensionné (peut-être 6 ou 7 ml ?), ce qui permet de gagner de la place pour la version grande cabine.

Du point de vue esthétique, elles craignent l'effet de verrue d'une telle cabine dans le hall.

Elles sont très demandeuses d'avis « d'experts » (nous en l'occurrence).

Pierre R., qui appuie ses collègues sur leurs demandes, aimerait que des spécialistes se penchent aussi sur d'autres problèmes d'aménagements dans le centre, qui touchent ceux-ci directement sa pratique professionnelle.

Piste parallèle

Un autre accueil, dans un autre centre social CAF de Grenoble, est en cours de réalisation ou juste achevé. Cet aménagement à une demande similaire de création d'un espace fermé derrière l'accueil.

Bilan de l'entretien et perspectives

Il s'agit d'un micro aménagement à faible budget, sans aucune possibilité de quelque rémunération que ce soit pour l'étude.

-Il est attendu un projet et les plans nécessaires à la réalisation ou la conduction des travaux par les services techniques de la CAF. (niveau APD, mais sur un périmètre d'intervention réduit (40 m2 ?)

Il a été jugé judicieux de trouver un étudiant de 5^e année ou un diplômable intéressé

par l'analyse du site et le projet. Nous pourrions alors nous concentrer pour réaliser les entretiens, des recueils d'anecdotes et des observations qui seraient susceptibles d'apporter matière à la recherche (voir points suivants).

- Les enjeux se définissent ici (comme à la crèche) en termes d'ambiance : modulation des distances sonores (écoute, isolement), combinée à une modulation des rapports visuels (accueil et contrôle, isolement).

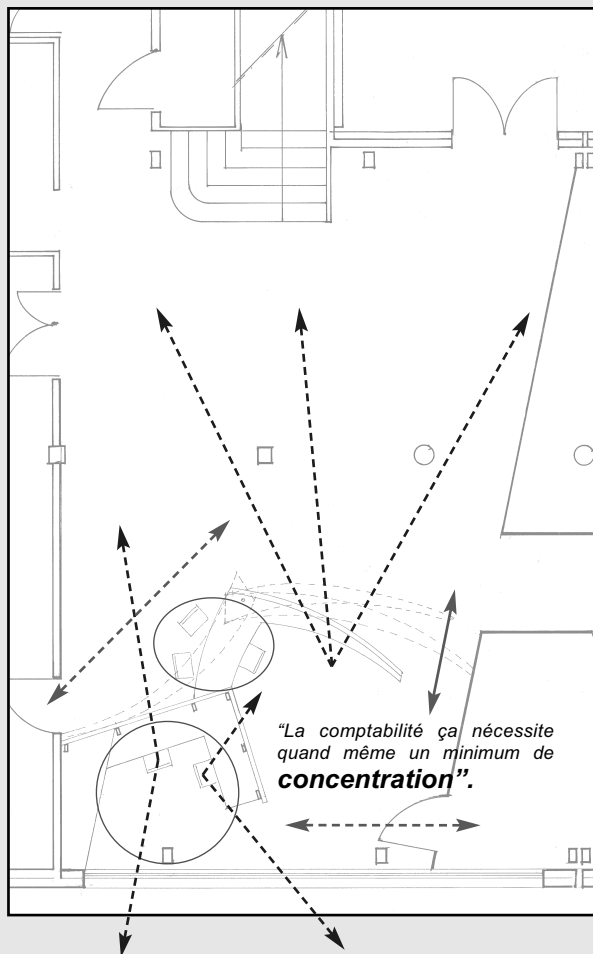
- La modestie de l'opération risque d'en accélérer le processus, et de nous offrir ainsi (au moins) une opération menée de A à Z dans les délais de la recherche.

- Le contexte aussi semble très intéressant : nous intervenons sur un bâtiment neuf d'apparence (en fait rénové en 95) ; nous pouvons avoir des anecdotes sur la conduite de la programmation de l'époque et les ratés de la mise en forme (par l'intermédiaire d'Annie L. et peut-être d'autres personnes) ; un aménagement similaire à celui souhaité est en cours de réalisation et peut nous apporter certains éléments de comparaison.

- Nous avons l'occasion d'entrer en contact avec un nouvel interlocuteur peut-être intéressant : le médecin du travail.

- Les personnes rencontrées semblent tout à fait prêtes à accepter les petites contraintes de la recherche (entretiens, anecdotes, prises de son). Un contact avec la directrice du centre est pris.

L'espace d'accueil du Foyer des Alpins



Objectif de l'étude :

L'objet du présent document est de restituer la démarche de travail engagée entre nous et le personnel du Foyer des Alpains. Il s'agissait de mettre en œuvre la méthode afin d'identifier les enjeux et motivations d'une demande de transformation d'un espace de travail existant. La finalité est d'élaborer un cahier des charges permettant de répondre le plus justement possible à l'ensemble des dysfonctionnements constatés et aux améliorations requises. L'objectif de la démarche menée a ainsi été de caractériser le plus finement possible les attendus en termes de qualités sensibles, d'usage et de données techniques auxquelles le projet de transformation devra répondre.

Trois étapes ont jalonné ce processus d'analyse et de programmation pour l'intervention à venir. Trois entretiens ont permis de comprendre la situation et les propositions déjà effectuées. L'enregistrement et la retranscription du troisième entretien a permis de dégager et faire émerger les caractéristiques relatives aux temporalités et modalités d'usage de l'accueil et qui sont cause d'inconfort. À l'issue de cette première étape Carine D., jeune architecte préparant son diplôme a été chargée de formaliser une proposition sur la base des premières recommandations des usagers. La deuxième solution qu'elle a proposée, jugée satisfaisante, a donné lieu à un nouvel entretien. Un certain nombre de remarques ont permis de reconsidérer le projet et ainsi permis la mise en forme conjointe d'une nouvelle solution et d'un cahier des charges.

La validité et la pertinence de la proposition finale et du cahier des charges qui l'accompagne résident dans le processus d'élaboration "négociée" entre les différents acteurs qui ont pris part à la réflexion.

Ce document est proposé aux services qui auront charge de réaliser l'intervention.

Contenu du document

1 - Cerner les enjeux de transformation de l'existant

3 entretiens - cibler les enjeux - Proposition de Mr Dussert - Retour critique du médecin du travail Proposition de Elisabeth MARTIN et Béatrice MICHELLAND

2 - Retranscription et mise en forme du troisième entretien

La banque d'accueil - L'espace comptabilité - caractéristiques générales du hall.

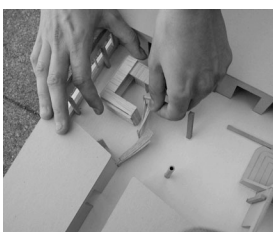
3 - Pour mémoire, solution 1 et solution 2 présentée au personnel du centre

4 - Concertation avec le personnel du centre sur la solution 2

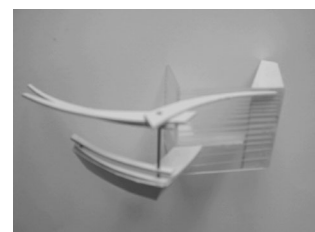
5 - Solution 3 - Définition du cahier des charges : fiche synthétique

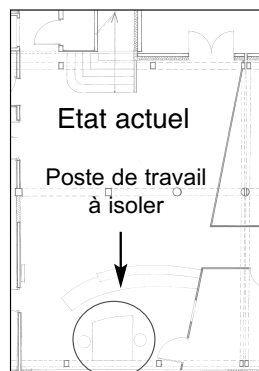


Un endroit qui soit directement en liaison avec la banque d'accueil mais qui soit **relativement isolé pas complètement en vue...** Non, non pas une bulle, la personne peut ... comme à l'accueil de la CAF, comme dans certaines administrations, où l'on aurait aussi notre poste de travail. **Si on veut pouvoir écouter les gens tout en les faisant s'asseoir pendant longtemps...**



Alors ça c'est l'accueil public, l'accueil téléphonique, l'accueil physique, mais aussi **tous les collègues qui convergent vers ce lieu là**, donc en fait elles passent toutes par ici, il y a le photocopieur, il y a le téléphone ...**8,9,10, 11, 12, il y a 12 personnes qui peuvent venir chercher leur casier.** c'est une collègue : regardez son trajet





1er Entretien : Jeudi 29 mars à 14 heures

Pierre R
Elisabeth M et Béatrice M
Guillaume V

2ème Entretien : Mercredi 25 Avril à 16 heures

Marie Paul F
Guillaume V

3ème Entretien 6 juillet 2001 à 14 heures

Elisabeth M et Béatrice M
Annie L
Guillaume V – Philippe L
Carine D

1- Phase liminaire : 3 entretiens pour cerner les enjeux de transformation.

Les deux premiers entretiens ont permis la prise de contact avec le personnel du centre. Ils ont permis de relever l'enjeu principal de l'aménagement, réaliser un espace permettant aux secrétaires du centre de pouvoir s'isoler notamment pour effectuer les tâches de comptabilité qui nécessitent une certaine concentration. La cause principale de désagrément est en effet l'impossibilité de pouvoir s'extraire du milieu ambiant, la plupart du temps animé et à fort niveau sonore.

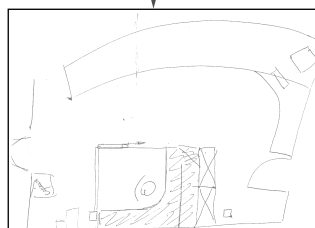
L'objectif est ainsi de réaliser "une bulle", un "isolat" derrière l'actuelle banque d'accueil. Sur ces recommandations, **M. Dussert** (aménageur) a proposé de réaliser une petite pièce, contre le vitrage en fond du hall. Le médecin du travail auquel a été montrée cette proposition a considéré qu'un tel aménagement risquait d'induire un sentiment d'enfermement et ne serait donc pas propice au confort requis pour le travail à effectuer.

"Nous on voulait une bulle au milieu, au début, donc M. Dussert s'est contenté d'appliquer ce qu'on lui demandait. Puis il y a eu une visite du médecin de la médecine du travail et lui disait qu'une bulle là, au milieu, ça risquait d'être étouffant pour la personne qui travaillait, qu'elle risquait d'être mal à l'intérieur".

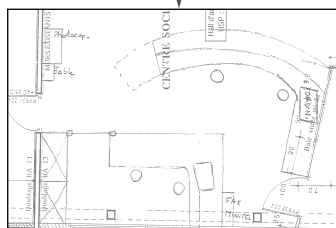
Le personnel du centre a ainsi esquissé une nouvelle proposition plus spacieuse. Cet aménagement serait réalisé avec une cloison basse afin de garder un lien visuel direct avec la banque d'accueil.

C'est sur cette base que nous intervenons. La remarque principale que nous pouvons faire s'agissant de cette proposition est qu'elle n'offre pas une réelle possibilité de s'isoler notamment au niveau sonore. Elle ne répond pas non plus le problème du photocopieur fréquemment utilisé par le personnel du centre et source de dérangement.

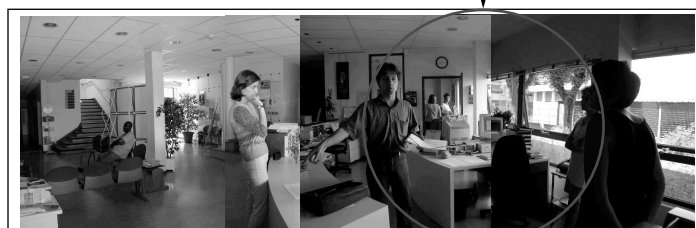
Croquis de Mr Dussert



Croquis de Elisabeth MARTIN et Béatrice MICHELLAND,



Poste de travail actuel



Nous avons ainsi réalisé un entretien avec le personnel du centre, afin d'enregistrer l'ensemble des remarques, critiques et enjeux qui motivent la demande de transformation. Il s'agissait à travers une retranscription et un montage des propos recueillis de caractériser les principaux attendus d'une transformation. Les remarques ont été classées par objets : la banque d'accueil, l'espace comptabilité et le hall d'accueil dans sa globalité. Le recueil de ces données et leurs traitements permet de cerner plus finement l'ensemble de paramètres et des facteurs qui concourent à l'ambiance générale du lieu. Il permet en outre de comprendre l'intervention à venir à partir des rythmes et des usages de cet accueil.

Ce premier classement constitue un cahier des charges confié à Carine Dechamps afin qu'elle formalise une proposition.

La banque d'accueil

Longueur de la banque

- La dernière fois vous me disiez que **cette banque était trop grande**
- Oui
- **Elle est trop longue, c'est ce linéaire de visiteur qui est trop long**
- En fait on peut **couper** ici ...
- C'est ça, mais parce que **là on rajouterait une banque de travail**,
- Puis on disait qu'on pouvait la raccourcir et puis la **faire pivoter** un tout petit peu, **de façon à ce qu'on puisse circuler** là surtout, parce qu'on avait peur qu'en laissant la banque comme elle est avec le mur on n'aurait pas assez de passage.

Amener quelqu'un à s'asseoir

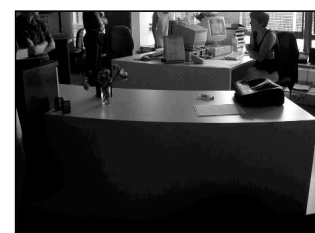
- Bon **pour les inscriptions**, il faut renseigner les personnes sur les différentes sorties, cela nécessite plus de temps, il faudrait **un petit guichet** pour les **gens qui prennent du temps pour s'inscrire**.

Une banque en deux morceaux :

Un endroit qui soit **directement en liaison avec la banque d'accueil** mais qui soit **relativement isolé pas complètement en vue**... Non, non pas une bulle, la personne peut ... comme à l'accueil de la caf comme dans certaines administrations, **où l'on aurait aussi notre poste de travail**. Si on veut **pouvoir écouter les gens** tout en les faisant s'asseoir pendant longtemps...

Faire pivoter l'ensemble, dégager la circulation.

A un moment on voulait la faire pivoter (parle de l'ensemble accueil). Là je vous ai marqué existant, alors nous la proposition, à force de réfléchir, nous ce qui nous semblait, en faisant pivoter un tout petit peu la banque là pour qu'on puisse avoir, ... pour pouvoir **dégager un peu la circulation**...on est **toujours en contact avec l'accueil**. Il faut toujours quelqu'un à l'accueil.



Question de luminosité

Cà c'est un poste de travail avec **des murs à mi hauteur comme ça on ne perd pas le luminosité**, et puis **on ne perd pas l'œil sur l'accueil c'est quand même un sécurité.**

Rapport visuel avec l'accueil

- il serait toujours nécessaire d'avoir un rapport visuel avec l'accueil
- Oh oui pas un mur plein.

L'espace comptabilité:

Disfonctionnement actuel

- Non **on ne peut pas le faire ici**, il faut que l'on soit à un endroit où l'on puisse se mettre sans se dire "bon moi je me mets où avec ma caisse". Dans la compta, vous avez les entrées des inscriptions, les entrées de halte-garderie, on a des dépenses, donc il y a tout un mouvement d'argent ...donc là vous êtes en train de taper, on va vous demander ça ... **Cela ne peut se faire que dans un lieu clos. On n'a pas d'endroit sécurisé**, pour les affaires non plus ...

- **On ne peut pas amener la caisse à l'accueil quand on la fait**, donc il faut qu'on trouve un coin dans le centre social qui est disponible pour pouvoir compter nos rentrées.

- Moi, le matin en ce moment il y a **trop de lumière**, je suis obligée de baisser le rideau. Je ne suis pas sûr que ce soit si bon d'avoir des ordinateurs si près de la lumière.

Isolement et concentration

- Tandis que si on fait la compta, la collègue qui fait la compta, **elle est dans sa bulle donc on ne la dérange pas**,

- **La comptabilité ça nécessite quand même un minimum de concentration,**
- **Ça demande une grande concentration et ça monte la pression.**

Un poste de travail

- Oui, disons **un poste de travail et puis un plan de travail avec une chaise. Un bureau pour le poste et puis un endroit pour écrire, faire nos montages de maquettes, des tracts, des affiches.**



Lumière

- Par rapport à la lumière aussi **on nous voit à contre jour**
- **On voit une forme , c'est nous !**
- ...silence
- Moi, quand je suis arrivée, cela m'a fait tout drôle.
- **Cela permet aux gens de se calmer ?**
- **Ou alors l'inverse, ils prennent leur élan.**

Chaleur

- Il n'y a pas de problèmes au niveau chaleur
- **Ici non**, par contre en haut il y a un réel problème,

Caractéristiques générales du hall

Un lieu de convergence Pour le personnel du centre

- *Alors ça c'est l'accueil public, l'accueil téléphonique, l'accueil physique, mais aussi tous les collègues qui convergent vers ce lieu-là, donc en fait elles passent toutes par ici, il y a le photocopieur, il y a le téléphone ...8,9,10, 11, 12, il y a 12 personnes qui peuvent venir chercher leur casier. C'est une collègue : regardez son trajet*

Formation 1er étage

- *En plus il y a toutes les formations au centre, ils sont tous là dans le hall, c'est ces salles là, ces salles sont en prêt de salle. Il y a une grande salle là, ces deux portes, mais il y a deux entrées. Elles sont en prêt de formation pour différents personnels, donc quand ils sortent ils sont tous assis là, ils sont tous à la machine à café.*

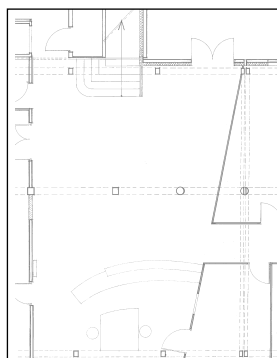
La fréquentation de ces salles

- *Bon cela dépend, 2 à 3 jours sur 5*
- *C'est utilisé toute la journée, avec combien de personnes*
- *20 maximum*
- *Bon les salles, par exemple, Mont Aiguille peut aller à 50 personnes, surtout le soir, Caf ils sont une vingtaine, Dent de Crolle une vingtaine, la salle ESF il va y avoir un cour de couture ,*
- *Et tout cela se chevauche*
- *Oui et quand ils font une pause, ils se retrouvent tous autour de la machine à café*
- *La machine à café c'est ça ?*
- *Oui*
- *Et quand ils prennent leur café, ils viennent boire ici au comptoir*

Le mardi matin.

- *il y a les trois AS, il y a l'écrivain public, il y a l'AS des personnes âgées, ça fait déjà 5 permanences. Il y a des fois des prêts de salles. Disons que si vous voulez vraiment voir il faut vous mettre dans une salle d'attente.*
- *A ces moments-là il faut bien avoir un œil sur toutes les personnes qui sont là.*





1er Entretien : Jeudi 29 mars à 14 heures
Philippe LIVENEAU - Carine DECHAMPS

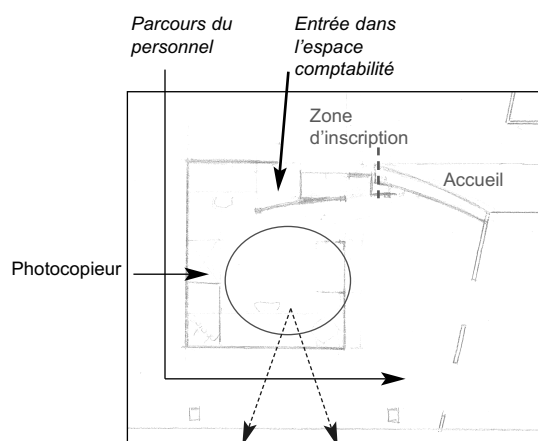
2ème Entretien : Mercredi 25 Avril à 16 heures
Philippe LIVENEAU - Carine DECHAMPS

3ème Entretien 6 juillet 2001 à 14 heures
Philippe LIVENEAU - Carine DECHAMPS

3 - Solution 1 et solution 2 présentée au personnel du centre

Première solution.

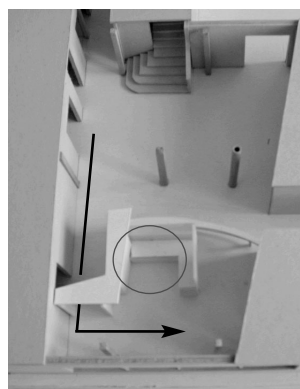
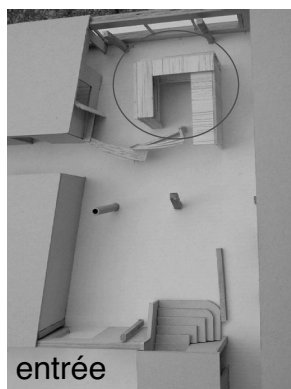
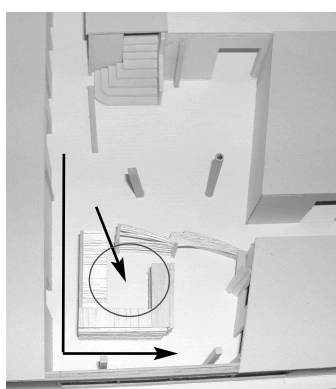
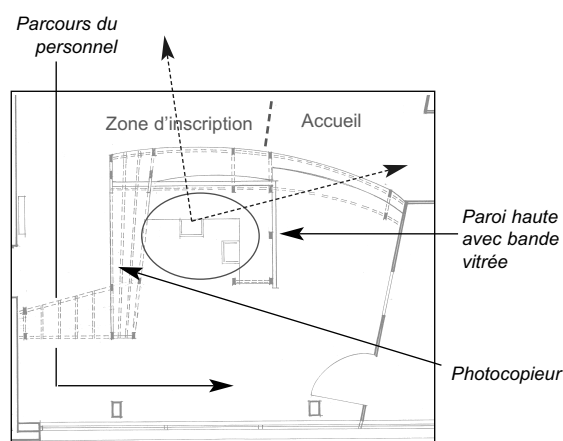
Dans cette première proposition de la jeune architecte, l'entrée dans l'espace comptabilité se fait côté hall d'accueil. La banque est déjà scindée en deux parties distinctes mais la proximité de la zone d'assise avec l'entrée de l'espace de comptabilité ne convient pas. L'orientation du poste de travail vers l'extérieur semble satisfaisante mais ne répond pas à l'impératif de toujours voir l'accueil. Le photocopieur se trouve lui placé latéralement pour être accessible depuis l'espace comptabilité et depuis le passage.



Seconde solution .

Cette seconde proposition offre deux espaces utilisables sur la banque d'accueil. Depuis l'espace comptabilité, l'intégralité du hall est visible. Une cloison vitrée en partie permet en outre d'isoler le poste comptabilité sur le plan des nuisances sonores. Le personnel du centre fait le tour de l'espace comptabilité pour se rendre derrière la banque.

Cette seconde proposition semble correspondre aux attendus : elle est soumise à critique...



A prendre en considération :

L'emplacement des rangements et du photocopieur.

Espace comptabilité

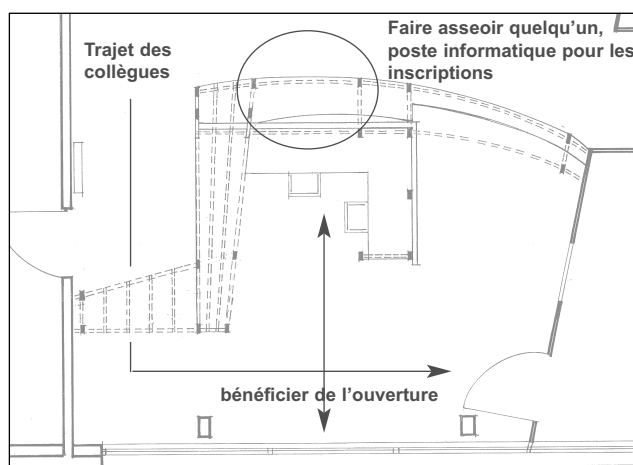
Problème des collègues ... Le projet ne convient pas au personnel : le public est aussi gênant que le personnel qui passe derrière la banque lors du travail de comptabilité. Il y a parfois 3 ou 4 personnes, c'est pour cela qu'il faut pouvoir s'isoler.

4 - Concertation avec le personnel du centre sur la solution 2

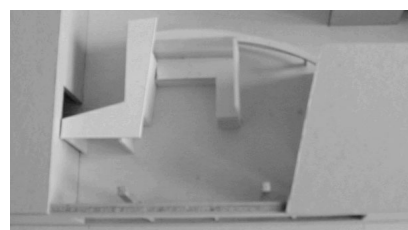
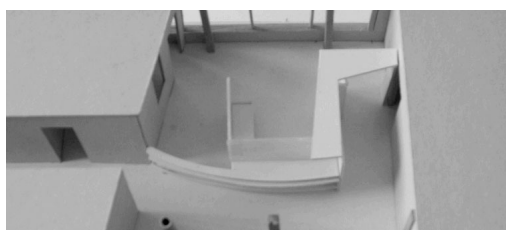
Banques d'accueil :

- *Pouvoir s'asseoir, pour expliquer écouter les gens parfois une demi-heure.*
- *Nécessité de pouvoir faire asseoir une personne agressive, le simple fait de pouvoir la faire asseoir, de lui dire " bon asseyez vous on va étudier votre problème " rien que cela permet de faire descendre au moins d'un degré la tension.*
- *Souvent si vous mettez un obstacle entre la personne agressive et la personne qui reçoit, plus vous mettez un espace important, et plus la personne peut se projeter dans son agressivité et quelque part si c'est un bureau avec des chaises, la personne ne peut pas se permettre.*

- *La banque permet aussi de cacher des documents confidentiels*



- *J'ai bien aimé le principe de transparence depuis la petite pièce*
- *Enjeu de mise en vue de la personne qui se trouve derrière la banque d'accueil*
- *Bénéficiaire de la qualité de l'éclairage arrière, volonté de limiter le sentiment d'enfermement*
- *Enjeu d'être isolé au niveau sonore*



5 - Cahier des charges pour une transformation de l'espace d'accueil existant du foyer des Alpes. Tableau synoptique

<i>Dimensions</i> <i>Objectifs</i>	Techniques	Qualités sensibles	Usages
---------------------------------------	------------	--------------------	--------

La banque d'accueil : deux parties distinctes : recevoir et Asseoir

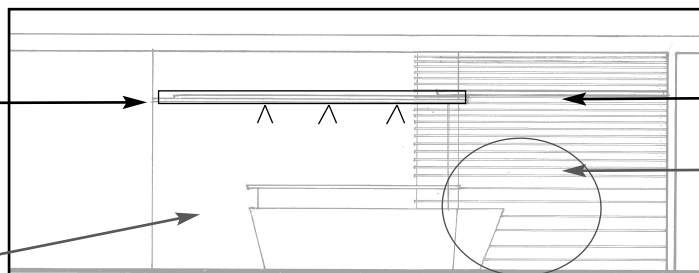
Vue depuis l'entrée	Dispositif permettant de réduire le contre-jour : <u>Tablette épaisse à 2m 10 intégrant un éclairage de la banque et du personnel</u>	<u>Mise en vue du personnel d'accueil</u>	Permettre aux usagers du centre <u>d'identifier facilement le personnel</u>
Zone de réception haute	La partie principale de l'accueil doit restée à <u>une hauteur de 1m 20. La face avant sera pleine et comportera des présentoirs</u>	Assurer le <u>sentiment de sécurité</u> que demande le personnel	Permettre de <u>préserver la confidentialité</u> des documents posés sur la partie basse de la banque
Une zone plus basse	Contiguë à la partie principale.	Communication visuelle aisée avec le hall	Permet d'asseoir une personne
<i>Inscriptions</i>	Nécessité de pourvoir l'emplacement d'un poste informatique	Etre à l'écart de la partie principale de la banque	Recevoir le public lors des inscriptions et pouvoir installer quelqu'un qui a besoin de temps
<i>Personnes agressives</i>	Cette partie de la banque sera plus basse, <u>hauteur de bureau standard</u> Ne comportera <u>pas de partie pleine en soubassement</u>	Offrir à la personne agressive un <u>espace d'attention</u> , où elle est prise en considération. <u>Situation de vis à vis et proximité avec le personnel</u>	<u>Faire asseoir une personne agressive</u>

L'espace comptabilité

Réduire la porosité sonore	<u>Les cloisons qui permettent d'enclorre cet espace seront pleines afin de limiter les sons</u> venant du hall. Elles pourront joindre la sous-face du plafond	Offrir un espace, une «réserve» permettant <u>une mise à l'écart du personnel</u> par une coupure sonore. Possibilité de se concentrer.	Permettre au personnel du centre <u>d'effectuer la comptabilité et les tâches de graphisme occasionnelles</u>
Permettre une visibilité sur l'accueil	Dans le cas de parois pleines non vitrées, celles-ci comporteront <u>une partie vitrée à hauteur d'oeil pour une personne assise</u>	Rester en <u>lien visuel avec le hall et la banque d'accueil - limiter le sentiment d'enfermement</u>	Etre toujours <u>présente lorsqu'une personne arrive</u>
Bénéficier de la vue sur les ouvertures arrières	<u>Bénéficier de l'apport lumineux naturel</u> nécessaire à cet espace de travail.	<u>Limiter le sentiment d'enfermement, qualité d'ouverture</u> sur l'espace arrière du centre	<u>Laisser échapper un regard au dehors</u>
A l'écart des circulations du personnel	Cet espace ne comporte que le matériel nécessaire au personnel d'accueil avec un rangement important	Appropriation possible pour les seules deux secrétaires de l'accueil.	Le photocopieur et les casiers des membres du centre sont placés ailleurs.

Dispositif intégrant un éclairage permettant de mettre en vue le personnel afin de limiter le contre jour

Entrée du personnel



Espace de comptabilité

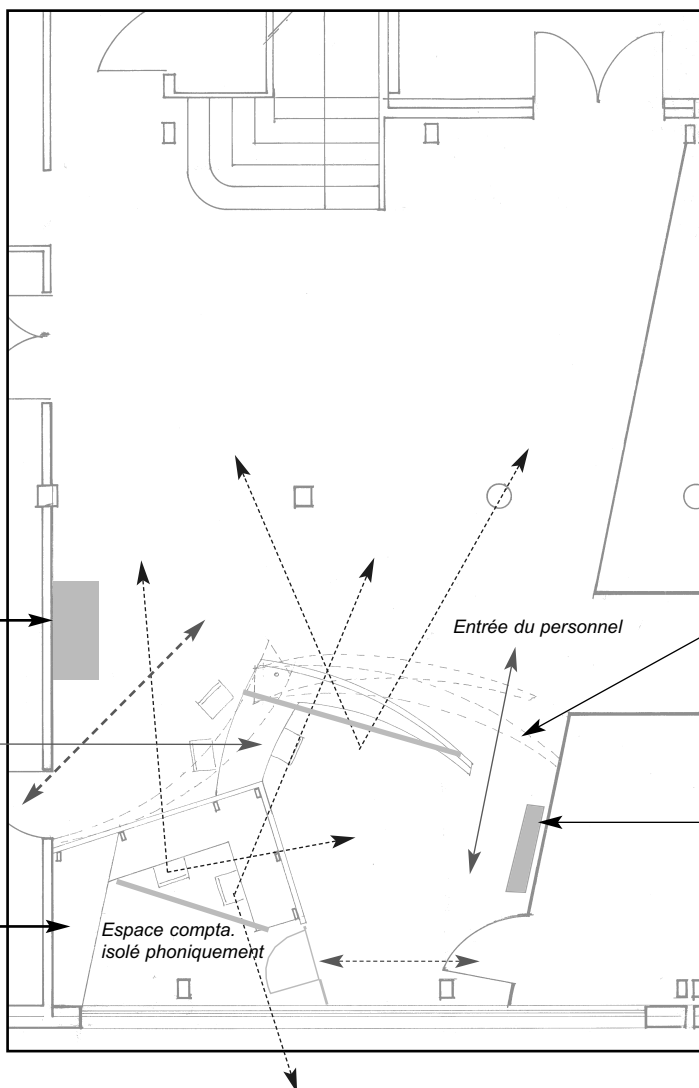
Zone d'assise

Elévation échelle 1/100
Vue depuis le hall

Emplacement du photocopieur

Zone d'assise

Rangements



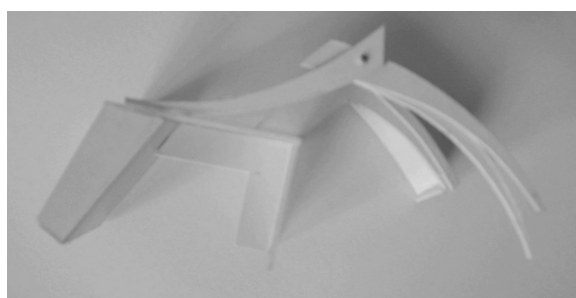
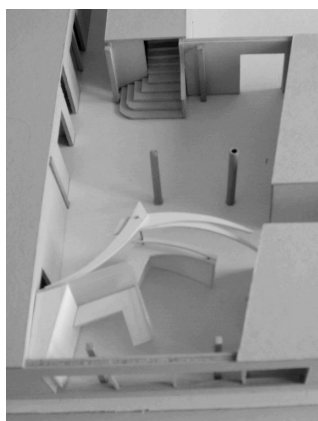
Entrée du personnel

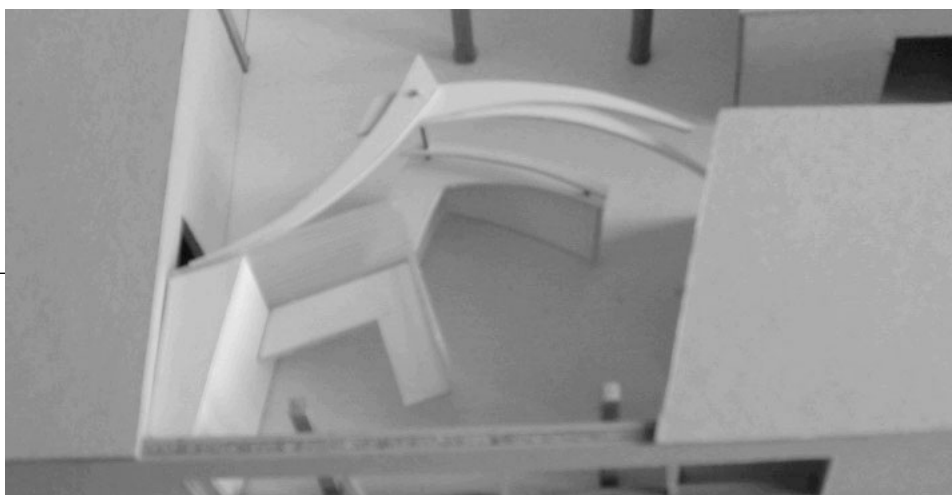
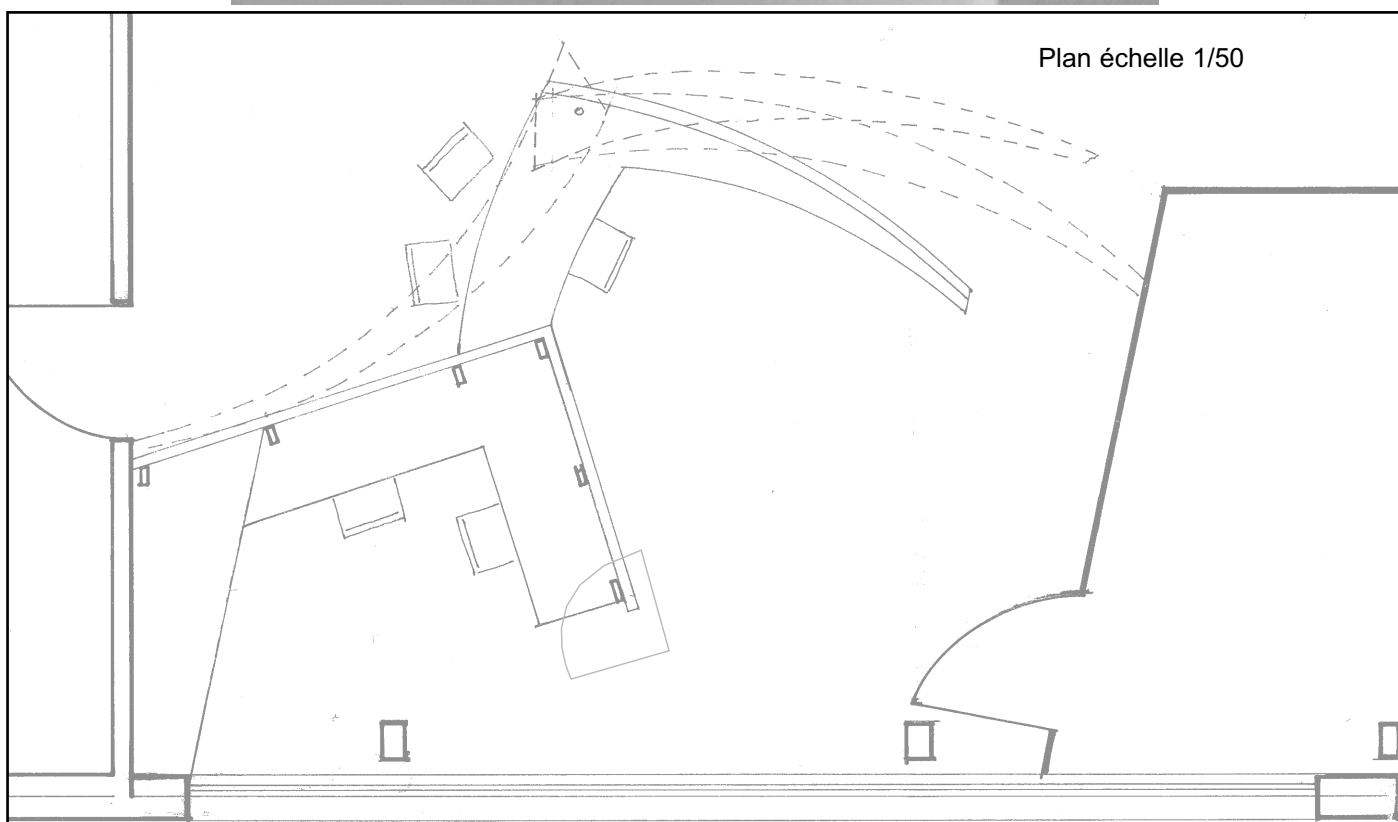
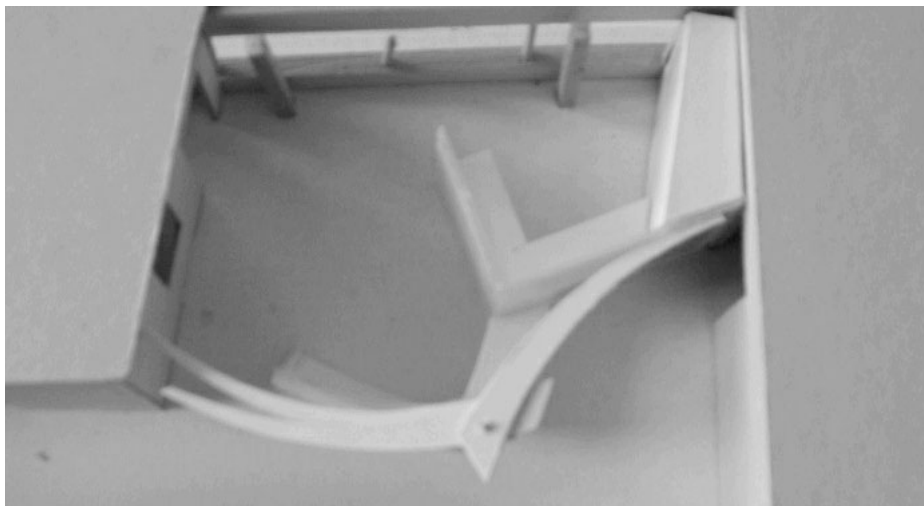
Espace compta.
isolé phoniquement

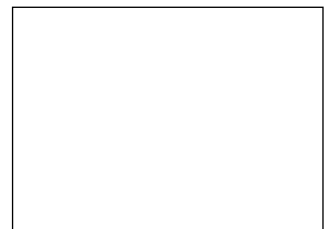
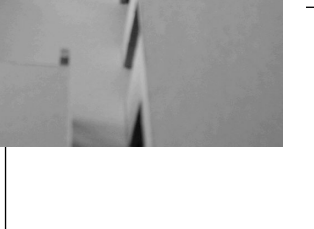
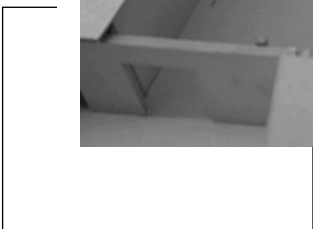
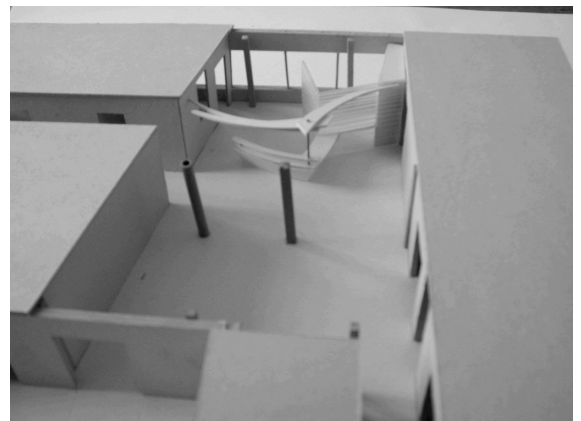
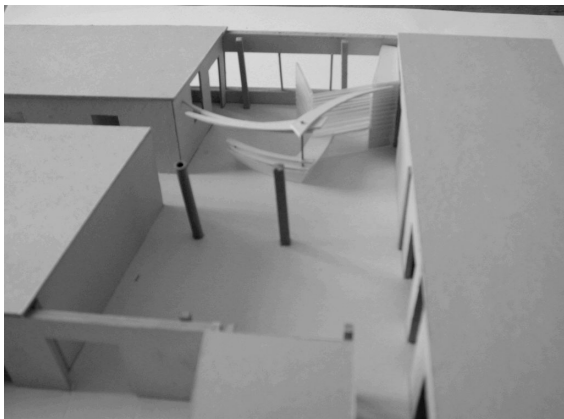
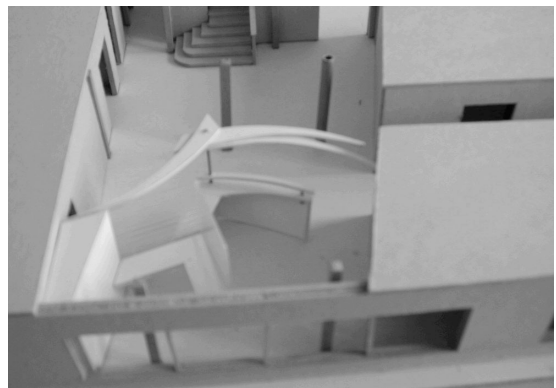
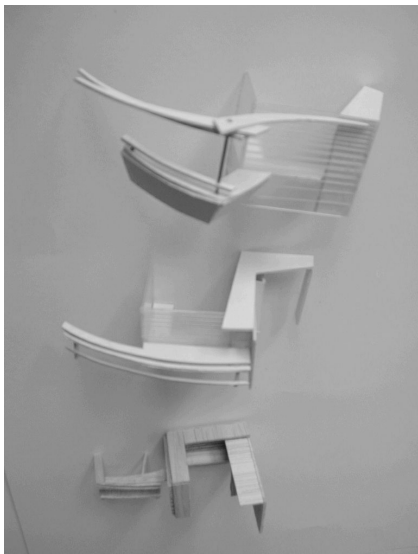
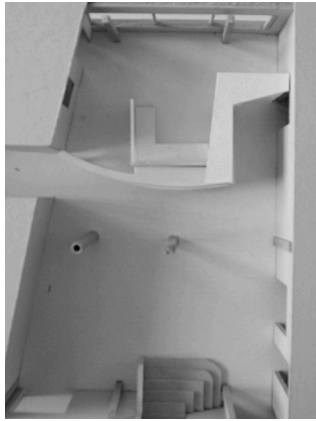
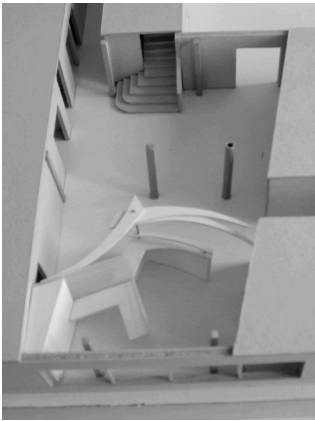
Dispositif intégrant un éclairage permettant de mettre en vue le personnel afin de limiter le contre jour

Fax, minitel
et Casiers

Plan échelle 1/100







EVALUATION DE L'EXPERIENCE

Un entretien avec la directrice du centre (toutes les citations entre guillemets en proviennent) a permis de faire le point *in fine* sur le processus de définition de la transformation menée avec nous et sur les conditions des transformations en général lorsqu'elles sont menées dans ce type d'administration.

« *On s'est dit plutôt que de réfléchir dans notre coin, on s'est dit il faut réfléchir avec des gens qui sont de vrais professionnels...mais c'est vrai que **c'est toujours difficile dans une administration** et encore faut-il que la personne en face (l'archi) ait envie de discuter réellement, qu'il soit pas seulement dans la position :« on répond à un appel d'offres »* »

La maquette a permis particulièrement de faire évoluer la réflexion commune. Mais la direction s'exprime toujours en terme de fonction et d'espace. « *alors cela a été vraiment bien, on a manipulé et puis après c'est devenu évident..* »

Ce qui a primé dans la décision d'effectuer le changement c'est le « *confort des secrétaires* » car il est reconnu « *impossible de travailler dans ces conditions* ».

Les arguments avancés dans le document ont bien pu faire apparaître ces enjeux.

En fait, nous avons rempli la fonction de transmetteur de demandes dans le montage du dossier.

Les travaux vont donc démarrer sur la base d'une proposition « inspirée » (que nous n'avons pas vue) de ce qui a été présenté en terme d'organisation de l'espace. Les travaux seront réalisés en novembre 2002.

Un existant trop récent pour être encore remanié ?

Toutefois la CAF a fait « *des choix par rapport à l'existant parce qu'on ne peut pas tout casser* » surtout que le bâtiment est récent (6 ans). En effet cette transformation sur un bâtiment récemment transformé a pu paraître prématurée pour les services centraux « *ce n'est pas le problème du coût en lui-même c'est par rapport à l'ancienneté du bâti, 5 ans c'est encore tout beau et tout neuf* ».

L'existant doit être suffisamment ancien pour valoir une réhabilitation... Pourtant, notre interlocutrice justifie ses demandes du fait des évolutions de leur fonctions : « *Dans un centre social les choses évoluent, il faut pouvoir faire évoluer, c'est deux mondes déferents entre ce qu'il se passait il y a 5 ans et maintenant...* » « *C'est difficile de prévoir mais c'est le rôle des gens qui sont à la tête* ».

« *Les centres sont en évolution, soit on reste dans la routine et on en peut pas...les orientations et directives et façon de fonctionner ont changé les espaces sont obligés de bouger...* »

D'autres interventions sur le bâtiment sont d'ailleurs en vue :

ex au 1^{er} étage veut récupérer une ludothèque dans l'espace...

2^{ème} exemple : activité enfants parents, nécessité d'une salle pour accueillir :

« *là c'est pire il faut déménager un service...mais ca ne touche pas à l'ext du bâtiment, seule une ouverture avec le jardin derrière...une porte qui s'ouvre, le jardin à réaménager, à la limite c'est presque plus facile de faire ça..* » car cela ne touche pas au fonctionnement intérieur.

Le document ci – dessus (p. 97 à 108) a été transmis tel quel aux responsables de la CAF (services généraux) « *ils l'ont trouvé intéressant* » déclare la directrice.

Mais la reprise du dossier a pris encore du temps, il faut établir le projet... *« Ils ont gardé l'idée du bureau isolé vitré en partie, il y avait un « manque » au départ cette double fonction »*

Sur le document de projet

Aucun problème sur la lecture du document lui même n'est remarqué. La présentation en tableaux a paru lisible, la directrice observe qu'elles ont l'habitude de travailler sous forme de tableaux. Globalement, le document remis *« reflète bien ce que les secrétaires ont dit »* d'autant plus que les questions d'ambiances ont été bien posées et surtout qu'une prise de conscience de ces questions a eu lieu :

« il y a des explications, ce qui est intéressant, on a tous trouvé que c'était intéressant, par exemple le problème du contre jour moi je ne m'en étais jamais rendu compte, c'est bien en lisant ça et en voyant les choses qu'on s'en est rendu compte, par contre c'est vrai que c'est pas quelque chose qui est retenu, peut être dans un deuxième temps, mais dans un premier temps ils n'ont même pas essayé d'évaluer le coût »
« plusieurs fois je suis revenue en disant « il y a ce problème à voir..peut être qu'on verra ça après. »

Aide au projet

« Le fait que vous nous avez aidé et qu'on ait un document clair à présenter nous a permis de faire le forcing...on leur a dit comment ça avait été fait...on a eu cette opportunité ».

Evidemment, notre contribution est arrivée à point nommé, mais elle ne s'inscrit pas dans le cours normal des choses : *« C'est vrai que s'il avait fallu aller chercher un concepteur on aurait pas pu faire cela, l'administration ne nous aurait pas donné les moyens ».*

Des petits ajustements

Cette remarque pointe un fait important au regard de ces petits aménagements de l'existant dans le domaine public :

Dans le cas *« des petits réajustements avec des défauts de conception initiaux, chacun s'arrange tout seul, évidemment si cela avait été une restructuration générale cela se passerait autrement ».* Le manque dans ce domaine en interne semble donc assez clair : *« Il n'y a pas effectivement cet échelon de service qui pourrait être rendu...qui correspond à du conseil. »* Ces ressources sont absentes dans l'organisme de gestion : *« on a des gens de bonne volonté qui ont des idées mais ils n'ont pas de formation en architecture...on attend de ce type de concepteur d'avoir des idées et de voir toutes les solutions possibles... »*

Problème du suivi

Il est clair que dans le cadre de la recherche notre expérience s'est arrêtée au stade de la production du document, nous n'avons pas suivi les choses dans leur déroulement administratif et en fait, c'est là que les discussions ont été évidemment décisives. Le passage du dossier a donc été assuré par la directrice du centre et les secrétaires concernées : *« vous nous avez laissé le paquet cadeau, c'est sympa, c'est beau »* mais vous n'êtes pas du tout intervenu pour expliquer votre point de vue de professionnels et *« c'est vrai qu'en face des professionnels c'est plus difficile pour nous à défendre ».* La présence d'un « professionnel » aurait donc été utile pour ne pas se laisser dominer par des questions techniques.

Sur les ambiances

Certains détails importants du point de vue de la logique des ambiances sont revus « *parce que ca ne leur semblait pas important (certaines dispositions) alors comme cela avait un coût, ils ont complètement éliminé et c'est vrai que moi j'ai essaye une fois ou deux de dire...et puis on m'a dit . il va falloir refaire toute l'électiciité, alors j'ai dit bon ok pour l'instant on n'en parle pas, l'essentiel c'est l'organisation spatiale* ».

Ainsi, on retrouve ici cette question de fond qui concerne le suivi des arguments d'ambiance dans un projet, l'importance que l'on y accorde et la liaison avec l'ensemble des composantes :

« les questions d'ambiance ne sont pas prises ne compte, pour moi elle n'est pas prise en compte...et c'est dommage, on n'a pris qu'une partie du problème... c'est comme ça . Moi je pense que cela ne leur semble pas important, ca serait important ils l'auraient peut être prise en compte mais là ...s'il faut éliminer quelque chose dans le coût et bien c'est cela ...moi je crois que c'est une question de compréhension et puis on règle un problème après l'autre quoi ..pas de conception générale de toutes les composantes...je ne sais pas. »

Globalement, l'entretien avec la directrice révèle cette frustration bien répandue des agents du public qui sont concernés par leurs locaux de travail, dans ce cas précis l'image et la conduite des architectes qui ont mené le projet menant au bâtiment d'aujourd'hui est négative surtout au regard de l'écoute des utilisateurs, le sentiment de n'avoir pas été écouté est encore aigu :

« ici les architectes ont demandé (l'avis de utilisateurs) « mais ils n'en ont pas tenu compte », absolument pas, les gens qui travaillaient ici n'ont pas été associé, ils ont été consultés à un moment donné...et on n'a pas tenu compte de qu'ils ont demandé, parce qu'il fallait que cela soit beau, ça c'est clair, il y a un coté flash, tout le monde dit ca en arrivant : « c'est beau » mais on n'a pas tenu compte des gens qui travaillaient » « on n'a pas tenu comte du travail des gens, on a pris compte à la limite du plaisir des usagers mais oui c'est beau mais venait vivre quelques temps avec les usagers.. » tout a été fait pour montrer que c'était beau, les gens quand ils arrivent ils sont contents..., les usagers ils voient pas ces côtés là (ceux qui travaillent), j'aimerais bien qu'isl aient le fonctionnel et la beauté, c'est important ».

D'où l'adage : *« si on ne tient pas compte à l'origine de la vraie demande des gens, on ne risque pas de réussir »*

« Je pense que les architectes savent tout et ils ne tiennent pas compte de la réalité des gens, alors qu'après ils voient des choses et nous d'autres choses, qu'il y ait un dialogue...on construit des espaces, mais il y a des non-sens qui ont été faits, c'est des gens qui ne vivent pas dans cette maison là c'est clair, alors après on change ».

Mais les architectes ne sont pas les seuls mis en cause : *«ce sont des administratifs qui gèrent les choses, nous on est de gens de terrain alors..., c'est un grand problème, les administratifs (de la caf) n'ont pas la même vue que des gens qui travaillent même s'il ont de la bonne volonté, s'ils viennent voir, il y a le quotidien qui..et nous on n'est pas consulté parce qu'on ne SAIT pas, on considère qu'on ne sait pas ».*

« Ils écoutent et puis après on synthétise on fait des choix et pourquoi on les fait ...ça on le sait moins. »

« L'archi, il est à la solde de l'administration... pas seulement l'archi d'ailleurs par ce que le menuisier...par exemple la secrétaire a eu une idée ...on a retéléphoné au menuisier en disant est ce que ça n vous dérange pas de repasser on a quelques idées en plus ...il a répondu « je ne vous connais pas, c'est la caf que je connais. C'est exactement ce qu'ont dit les architectes quand ils ont refait le centre »

« Ils peuvent quand même écouter ce que disent les gens et puis après en rediscuter... peut être parce qu'on veut pas s'embêter, on a une idée on a du fric, et pof on essaie de faire au mieux. »

La question n'est pas tant de répondre aux demandes de manière parfaite mais de ne pas prendre les gens de la base pour des abrutis qui ne peuvent pas comprendre : « je comprend qu'on ne puisse pas accéder à toutes nos demandes mais d'abord qu'on dise pourquoi et qu'on travaille dans la prospection...nous on nous demande de travailler dans la prospection ... et pas les gens qui sont au dessus de nous. »

Les facteurs d'ambiances tels que nous avons pu les souligner dans le document ont révélé pouvoir créer ce lien entre les acteurs. Au delà des formes construites, la question des qualités (lumineuses, sonores, de visibilité) prévisibles ou souhaitées semblent bien pouvoir offrir un terrain d'énonciation et d'échange utile et pédagogique.

« ça c'est important, c'est nouveau pour nous, parce qu'on voit plus (+) les formes et en fait je trouve que ça nous a obligé à prendre conscience de détails comme ça qui en fait font que les gens se sentent à l'aise ou pas...aussi bien les usager s que les professionnels et c'est vrai que ce n'est pas notre premier exercice (réflexe) : on voit ce quine va pas et tout de suite on a des idées. on aimerait telles et telles choses mais ce qui est important c'est de pouvoir dialoguer».

Ce sont des compétences qui sont reconnues : « c'est vrai nous on ne sait pas trop, le fait de fermer ici qu'est ce que ça va donner pour là, on a du mal à se projeter par rapport à cela...Le concepteur lui il a ce vrai savoir : si vous coupez là cela va assombrir ici, ou bien sur le son qui se propage, nous on n'en sait rien quoi. »

La question ambiances paraît d'autant plus pertinente que le devoir d'accueil du public est au centre des préoccupations en même temps que la nécessité de procurer un lieu de travail adéquat pour accomplir cet accueil : « il y a la fois l'accueil du public et le travail du personnel, et c'est difficile d'avoir en même temps une qualité pour les deux »

Car « l'accueil c'est pas seulement la première image, les gens vont se sentir a l'aise ou pas ... comment on prend en charge les gens, comment on les accueille... »

Au terme de cette expérience minimale, sans doute ce qui sera réalisé aura peu à voir avec ce qui a été esquissé en terme d'ambiance, et de formes aussi, mais les personnes concernées se sont appropriées le projet qui les concerne. Les enseignements de cette expérience ne se situent pas à ce niveau, elle a permis simplement de comprendre les mécanismes généraux et de tester la validité potentielle d'une démarche encore à affiner.

Terrain 3 - Ouvrir un quartier

Nous avons dès décembre 2000 pris part à un groupe de réflexion sur le quartier de l'Arlequin à Grenoble, piloté par la Mission Développement Social Urbain (ville de Grenoble), et constitué pour préparer une rénovation de la galerie du même nom et de ses abords. Le groupe de réflexion, outre des élus et des techniciens municipaux, comprend des représentants de l'Union de Quartier et des copropriétés concernées (parmi lesquels l'un de nous se trouve).

Cette initiative peut intéresser notre recherche à plus d'un titre :

- Présence d'un jeu d'acteur assez complet : Usagers, maîtrise d'ouvrage publique, experts (techniciens et architectes municipaux), consultants.
- Le terrain est extérieur et d'une échelle étendue. Cela fournirait un bon contrepoint aux terrains intérieurs et de faible étendue qui seront plus nombreux dans notre corpus. En contrepartie, il faut s'attendre à ce que l'opération ne soit pas achevée à la fin de la recherche.
- Existence d'un fond de recherche sur le sujet au CRESSON⁷⁰.
- Facilités dues à la proximité du terrain.
- Présence de phénomènes d'ambiance particuliers liés à la morphologie et à l'organisation fonctionnelle (rue en galerie, opposition parc/tramway, etc.).

Mais ce terrain et son jeu d'acteur associé présentent aussi leur part d'inconvénients et d'incertitudes :

- A peine entamé, le travail a pris plusieurs mois de retard (pour partie en raison des élections municipales), ce qui n'est pas bon présage pour nos contraintes de calendrier.
- L'importance de l'opération et surtout la lourdeur des processus décisionnels risquent de minimiser nos possibilités d'influer sur le cours du projet (expérimentation de la méthode), de nous cantonner à un rôle d'observateurs.

« DEMARCHE VILLENEUVE »

La municipalité grenobloise a lancé en septembre 2000 une réflexion sur le devenir du quartier Arlequin (ville nouvelle construite au début des années 70 sur un projet de mixité sociale audacieux, qualifié par beaucoup d'utopique, et un parti urbain radical établissant une coupure très nette entre espaces piétons et circulation automobile). Cette réflexion a été élargie en cours de route à l'ensemble de la Villeneuve de Grenoble (quartier 1 : Arlequin ; quartier 2 : Baladins/Géants). Prenant le nom de « démarche Villeneuve », elle s'est poursuivie tout au long des années 2001 et 2002, sous la forme d'une série de réunions d'un groupe de pilotage comprenant des élus (souvent en retrait), des techniciens et des urbanistes de la ville, des représentants d'associations locales, et de simples habitants. La réflexion s'est poursuivie sur proposition de la municipalité dans cinq groupes de travail thématiques à partir du printemps 2002 (« Habitat et population », « Equipements et services », « Projet Urbain », « Vie quotidienne », « Les 30 ans de la Villeneuve »).

Ces travaux ont débouché, le 3 octobre 2002, sur une réunion au cours de laquelle ont été présentés et débattus un livret « Bilan des groupes de travail » et une brochure de « Propositions transversales du comité technique » proposé par les services de la municipalité (Développement Social et Participation des habitants ; Mission du développement social urbain Villeneuve)

⁷⁰ Notamment à travers le livre de J.F. AUGOYARD (1979), et aussi une partie de la recherche sur l'environnement sonore J.F. AUGOYARD, O. BELLE, O. BALAY, G.CHELKOFF, 1983.

Parallèlement, la municipalité avait lancé fin 2000 deux études complémentaires : Une enquête sociale restreinte au quartier de l'Arlequin, confiée à un cabinet privé après appel d'offres, dont l'objet central était de définir comment les habitants utilisent le quartier. Cette étude, rendue en janvier 2002, comporte, entre une introduction méthodologique suivie d'une présentation du quartier et une synthèse suivie de réflexions prospectives, les quatre volets suivants : « La population du quartier » (non diffusé) ; « La vie sociale » (sociabilité, fonctions sociales des commerces de proximité, des établissements scolaires et des équipements) ; « La perception globale du quartier par ses habitants : des opinions positives et négatives qui s'équilibrent » (logements appréciés par tous, opinions positives : proximité des équipements, parc, tram, mélange des populations, opinions négatives : poids de l'environnement social, conception architecturale peu remise en cause...) ; « La structuration d'ensemble des espaces publics du quartier » (*L'organisation d'ensemble* : secteur central / secteurs périphériques, espace de représentation et d'identité intérieur / cour de service extérieure, la galerie comme espace public présent par son architecture mais concurrencé par de multiples chemins alternatifs ; *Au fil de la galerie : des ambiances et des difficultés variées*, avec un choix de découpage de la galerie en tronçons ; *Les espaces extérieurs* : place du marché, chemin du tram, place du collège, parc, crique sud-ouest, place de la fontaine). Il est clair que des éléments de ce document intéressent l'analyse des ambiances sensibles. La lecture a permis aussi de montrer certains a priori ou orientations demandant des vérifications.

Un état des lieux de la galerie de l'Arlequin technique et juridique (statuts), après 30 ans d'aménagements successifs, confié à l'antenne locale des services techniques municipaux. Cet outil de travail, à l'heure actuelle toujours en phase de développement, se rapprochera d'un SIG (Système d'Information Géographique), et s'adressera à un public de spécialistes, bien que l'intention d'origine fût qu'il soit consultable par tous.

POSITIONNEMENT DE L'EQUIPE DE RECHERCHE

Dès octobre 2000, c'est-à-dire quasiment à l'origine de la démarche, un membre de notre équipe, habitant du quartier, s'est joint au groupe de pilotage. Dans un premier temps, il est resté observateur ou intervenant occasionnel dans les débats.

Au cours d'un entretien en Novembre 2001 avec l'adjoint au maire de Grenoble délégué à la politique de la ville, il est proposé une intervention de notre part dans la démarche Villeneuve. Nous proposons d'appliquer nos méthodes de terrain et nos outils de représentation à la réalisation d'une étude centrée sur la question de l'ouverture / fermeture de la galerie, qui faisait régulièrement surface au cours des réunions du groupe de pilotage, sans que les différents angles sous lesquels la question pouvait être étudiée fussent toujours explicités (image externe, vécu des rapports sociaux, phénomènes sensibles). Nous proposons une étude analytique et prospective (aide au projet) des ambiances autour de la galerie de l'Arlequin, bien sûr incomplète eu égard à la taille et la complexité du terrain, centrée donc sur les critères sensibles de l'impression d'ouverture ou de fermeture. L'accueil de l' élu fut très favorable.

Le chercheur de terrain, au moment de la création des 5 sous-groupes de travail, a choisi de suivre celui portant sur le « Projet Urbain ». Au cours de la première réunion du 27 mars 2002, il a exposé la proposition d'étude du Cresson. L'accueil des habitants et responsables d'associations locaux participant au groupe de travail fut bienveillante pour le sujet, mais la multiplicité des études de tous genres menées sur la Villeneuve depuis plusieurs décennies a entraîné une certaine lassitude et une impression d'inutilité de ces études, le quartier n'ayant cessé malgré elles de se

dégrader : l'étude serait conduite de façon autonome et sa présentation finale ouverte à l'ensemble des acteurs de la démarche.

QUESTIONNEMENTS SUR UN QUARTIER

Les métaphores de *muraille* ou de *barrière* sont fréquemment employées pour qualifier la galerie de l'Arlequin dans son ensemble, et on entend souvent dire aussi qu'il est nécessaire d'*ouvrir* la Villeneuve, de favoriser sa *perméabilité*. Cet avis semble assez général chez nos interlocuteurs, peut-être parce qu'il reste vague dans les objets qu'il concerne. Les opinions peuvent ainsi diverger sur les causes ou les natures mêmes de cette barrière et de cette nécessité d'ouverture. Lors de l'une des réunions du comité de pilotage, une habitante affirmait que la muraille n'était pas matérielle et urbaine, qu'il s'agissait en réalité d'une rumeur persistante apparue dès la création du quartier. Il est crucial, en effet de distinguer en quoi ce sentiment est produit par l'environnement urbain, et en quoi il est résulte de phénomènes socioculturels, pour rendre pertinentes les interventions sur l'espace, et savoir les accompagner des actions sociales, politiques, et de communication sans lesquelles elles perdraient de leur efficacité.

Proposition

Nous proposons pour notre part de mettre à jour, par l'observation et l'enquête, les formes concrètes que peuvent prendre les termes d'*ouverture* et de *fermeture*, par une analyse des ambiances existantes⁷¹. Nous poursuivrons les points d'analyse de l'existant par l'évocation d'interventions ou de choix susceptibles de modifier l'ambiance (vers plus d'ouverture, ou plus de protection), en nous gardant d'entrer dans toute démarche de prescription architecturale. L'objet de l'étude est d'aider à la conception, pas de l'entamer.

Ainsi, la question de l'ouverture ou de la fermeture du quartier serait revisitée selon différentes composantes sensibles (tactile, sonore, visuelle, thermique, aéraulique, olfactive), à différentes échelles :

Du point de vue extérieur à l'échelle de la ville de Grenoble (le plus éloigné, purement visuel), et le long du parcours du tramway, on évaluera l'effet de muraille que peut produire la galerie de l'Arlequin.

Toujours à l'échelle urbaine, une comparaison d'ambiances (notamment sonores) sera faite entre les zones urbaines que sépare la galerie de l'Arlequin : côté ville et côté parc.

Plus en détail, et selon toutes les composantes sensibles, le franchissement de la galerie dans le sens ville → parc fera l'objet de plusieurs petites études de terrain parallèles (probablement 3 ou 4) prenant pour sujet un parcours test. Nous tâcherons de relever les différences entre ces parcours, mais surtout les constantes, et proposerons en conclusion une comparaison entre les principaux traits sensibles du parcours *traversant* la galerie, et ceux du parcours perpendiculaire *empruntant* la galerie⁷².

⁷¹ Nous attendrons la communication de l'étude du cabinet *Trajectoires*, susceptible d'alimenter utilement la nôtre dans le champ sociologique.

⁷² On questionnera ainsi la qualité de rue (piétonne) projetée à l'origine pour la galerie de l'Arlequin.

ETUDE DE TERRAIN

Pour réaliser l'étude, nous disposons principalement de l'enquête sociale rendue en janvier 2002 et diffusée par la municipalité dans la foulée, d'un support plan fourni par l'antenne technique locale, ainsi que de notre observation des débats du groupe de pilotage. Il a fallu compléter cette matière par certaines opérations de recherche in situ et compléments d'informations pour mettre à jour cet existant complexe :

- Relevé (qualitatif) de courants d'airs
- Relevés d'ombres
- Photographies, avec parfois montages panoramiques ou sphériques
- Séquences vidéo (immersives)
- Observation des conduites des usagers
- Interviews informelles occasionnelles
- Auto-observation de phénomènes perceptifs

Ces opérations de recherche in situ, pratiquées par le chercheur de terrain, ont été complétées par le travail de DEA d'une étudiante⁷³, centré sur la question de « l'ouverture » au sens sensible et social à la fois.

La collaboration que nous proposons peut aller plus ou moins loin, selon l'intérêt qu'elle suscitera chez les responsables municipaux, les professionnels chargés des deux études en cours (Trajectoires et l'antenne 6), et le groupe de pilotage en général. Nous proposons plusieurs pistes de travail :

Nous pourrions croiser les observations et les conclusions de l'étude du cabinet *Trajectoires* avec des études d'ambiance menées selon nos propres méthodes. Le but ne serait pas de remettre en question ces conclusions, mais plutôt de s'en servir comme aiguillage dans le choix des zones ou parcours à étudier, et celui des problèmes d'usage à résoudre dans le cadre d'une intervention urbaine. Des études de terrain permettraient de préciser les modalités sensibles et spatiales de certains usages relevés par l'étude de *Trajectoires*. Elles pourraient aussi instruire plus précisément les décisions d'intervention, ou nourrir de futurs projets d'architecture.

Nous proposons plus précisément une étude des ambiances nocturnes de la galerie de l'Arlequin et du parc de la Villeneuve : ambiances lumineuses, sonores, tactiles, microclimatiques...

Là aussi, le choix de terrains tests peut être guidé par certains lieux et parcours mis en avant dans l'étude du cabinet *Trajectoires*.

Selon la teneur des entretiens réalisés par ce cabinet d'études sociologique, il pourrait être intéressant que nous les réécoutions d'une oreille attentive à la mention des phénomènes qui nous intéressent chez les personnes interviewées. Le fait que l'intervieweur n'appartienne pas à notre équipe présenterait l'intérêt scientifique de donner plus de crédit aux informations que nous en extrairions, les interviewés n'étant a priori pas orientés vers la thématique des ambiances par le réalisateur de l'interview.

Le système infographique « ouvert » actuellement développé par l'antenne technique de la mairie pourrait très bien accueillir des informations relatives aux ambiances : informations quantitatives (intensités de signaux physiques) ou qualitatives (repérage d'effets sensibles, commentaires de parcours...).

⁷³ Nadja Arsalanne, DEA Ambiances architecturales et urbaines, Septembre 2002.

LA QUESTION DE L'OUVERTURE D'UN QUARTIER EXISTANT

Le problème de "**l'ouverture**" du quartier a été d'emblée posé comme central pour diverses raisons à la fois sensibles (un effet d'enfermement du quartier sur lui-même) et social (une tendance à privilégier un seul type de population et un manque d'attraction extérieure).

Cette piste de l'ouverture oriente la réflexion sur le quartier, son espace et ses usagers et suscite des esquisses de projet, des idées exprimées en terme spatial émergent déjà (la présentation de travaux de projets urbains d'étudiants d'un dess urbanisme en juin 2002 nous fut à ce titre éloquente : l'ouverture est traduite spatialement de manière littérale).

Or il nous semble nécessaire d'examiner d'un point de vue moins préalablement orienté ce qui *fait* l'ambiance du quartier existant, c'est à dire quels sont les traits récurrents dans l'environnement sensible mais aussi comment s'expriment les pratiques du lieu, comment ces pratiques prennent part à l'ambiance urbaine, en exploite les potentiels ou en ressentent les limites.

Ce point de vue ambiance, cette manière de voir l'existant, s'appuie sur des observables concrets que sont les sons, les visibilitées, les éclairagements, l'air, car ils matérialisent pour une part la forme construite d'une manière spécifique tout autant qu'ils offrent des prises ou des contraintes à l'usager habitant ou non du lieu. C'est donc une approche qui délibérément prend la ville dans son sens le plus immédiat : passer d'un lieu à un autre, traverser une rue, monter chez soi, rencontrer un voisin, etc, mais c'est aussi une approche qui vise à qualifier ces moments, à les prendre pour plus importants qu'il ne le sont dans le cadre d'une réflexion urbaine plus large.

Car quel est le devenir en un sens plus global de ce fragment de ville ? En quoi la réflexion sur les ambiances peut-elle infléchir la destinée urbaine ? Cette réflexion n'est-elle pas trop basique ? Comment accède-t-elle à des continents plus conceptuels ou plus généraux ? Précisément en posant des problèmes sur des catégories fondamentales : qu'est ce qu'ouvrir ? qu'est ce qu'un espace public ? qu'est ce qu'une transition ? comment distingue-t-on des lieux ? Quel est l'effet de ces dispositifs ?

Tous ces axes, ces leviers, concernent la matière même du projet architectural et urbain, la substance qui le concerne en toute première instance.

Ils concernent aussi le sens même du terme de "projet". Dans le cas ici envisagé, complexe et riche de l'arlequin, faut-il avoir une conception, un concept global d'aménagement, une "idée" directrice fédérative et articulant l'ensemble des choix ou faut-il au contraire suivre une stratégie plus étalée, complexe, moins unifiée et plus contextuelle, ne prétendant pas synthétiser ? Cette seconde stratégie consisterait précisément à procéder au coup par coup réfléchi et en agissant sur des éléments procurant de l'environnement.

Toutes ces idées sont posées pour améliorer notre manière de concevoir, pour lui fournir des motifs argumentés, appuyés par des exemples, des références des mesures, des témoignages vécus

Ces principes doivent pouvoir être exprimés dans les modalités d'exposition et d'échanges entre acteurs. Nous supposons qu'il ne suffit pas de décrire, si habilement soit-il, un existant pour en déduire une attitude de projet. Cette dernière est construite à partir de la sélection de principes jugés adéquats. L'apport de l'approche ambiance et l'orientation que celle-ci peut imprimer sur le projet consiste à faire varier les possibles en recherchant les traits communs à ces variations.

PRINCIPE DE L' APPROCHE ADOPTEE

Tout le travail dans cette phase de la recherche a consisté à savoir comment construire et matérialiser une sorte de banque de données sur les ambiances dans ce quartier existant en utilisant toutes les ressources disponibles.

- Un premier pas consisterait à décrire un principe général qui saisit les différents objectifs d'ambiance.

La question de l'ouverture a été posée au départ : ouvrir le quartier, le désenclaver, le rendre moins replié sur lui-même en terme spatial et social.

L'observation de l'existant sous tendue par les facteurs d'ambiance permet de réexaminer ce présupposé basée sur certaines réalités (effet dit de "muraille", repli social) mais demandant un examen attentif.

- Le second est de constituer cette base de données et de réflexion qui s'enrichit au fur et à mesure qu'il est consulté (multimédia), l'objectif est :
 - de constituer un ensemble de données de références pour sensibiliser l'existant
 - d'extraire certaines analyses expertes
 - de tirer des vecteurs de réflexion pour la transformation en les traduisant systématiquement en terme d'ambiance.

L'objectif est de faire contribuer différents acteurs à différents niveaux de manière à récolter un matériau riche.

Le second est de classer et analyser les éléments observés, récoltés ou connus.

Le troisième vise à orienter la conception ou tout au moins à lui constituer un rappel ou un guide continu, quelque soit les variations d'objectifs ou d'échelle qu'elle se donne.

(LE DOCUMENT PROJETÉ EST JOINT À CE RAPPORT EN CD)

Le but de ce travail était de mettre en valeur des critères d'ambiances pouvant intéresser les intentions de transformations en discutant la validité de la problématique de « l'ouverture » prise comme point de départ.

ECHELLE URBAINE DES AMBIANCES

La difficulté dans l'approche des ambiances à l'échelle urbaine vient évidemment du fait de la complexité spatiale et temporelle de la description. Le chercheur architecte acteur du processus perd parfois le fil conducteur, énonçant que « tout » fait l'ambiance, il faut donc tout décrire. L'entrée spatiale reste dominante malgré nos demandes d'approche par modalité sensorielle, par « effet » (description de phénomènes sensibles remarquables in situ sens par sens) ou par « formant » (association d'un dispositif construit à un ou des effets).

VERS UNE MAQUETTE D'UN OUTIL INFORMATIQUE INTERACTIF D'ANALYSE ET D'AIDE AU PROJET

Très vite l'idée de constituer cet outil d'approche de l'existant utilisant les techniques multimédias fut envisagé. L'ensemble des données récoltées a permis de constituer le support infographique projeté lors d'une séance de présentation le 9 octobre 2002, organisée par la municipalité dans une salle polyvalente du quartier. Celui-ci n'était que le simulacre linéaire (sans choix interactifs) d'une séquence d'utilisation possible de l'outil interactif présenté, dont le développement aurait été bien trop lourd dans le cadre de la recherche. Il est possible que suite à cette réunion, le développement de l'outil puisse être mené en partenariat avec la municipalité de Grenoble.

Cet outil multimédia interactif une fois développé (infographie, photos, textes, schémas, animation, sons) présenterait des descriptions et des analyses des ambiances existantes dans la galerie et ses abords, ainsi que le pointage de pistes de travail pour un développement futur aidé par les ambiances. Il pourrait être utilisé comme source d'information simple adressée à des non-spécialistes, mais aussi comme aide à la décision en matière de transformations architecturales et urbaines. Nous pouvons ainsi envisager de nous positionner en tant que spécialistes « ambiances » entre l'étude technique et l'étude sociale.

EXPLICATION DU SUPPORT ENVISAGE ET DE SON FONCTIONNEMENT

Présentation des données et des questions

Dans ce cas plus complexe que les précédents, nous voulions mettre au point un instrument particulier de travail pouvant bénéficier des possibilités offertes par les techniques multimédia sans toutefois pouvoir réellement exécuter ce travail vu son ampleur.

L'approche appliquée in situ ici encore questionne fortement nos modes de découpage et de classification des observables, l'organisation de la transmission de ces observables à un tiers. Doit-on découper selon une logique spatiale, sociale, sensible (par registre : air, son, lumière, etc. ?)

L'organisation des différentes informations sur le quartier et des directions de réflexion qui y sont associées est faite par thème privilégiant une entrée spatiale ou ambiante.

- Le repérage **spatial** est effectué par unité de lieux nommés ou caractéristique au plan de l'analyse spatiale (exemple : "la crique nord ouest" ou bien "le parcours entre station et place"). On essaye alors de montrer que l'espace, bien que nommé de la même façon, n'est pas homogène : il existe des différences qualitatives dont on peut tenir compte (éclairage, son, air, usages, marqueurs spécifiques, dimension symbolique).

- L'entrée "**ambiance**" peut se faire par phénomène sensible émergent et récurrent (exemple : "ubiquité sonore" ou "réverbération et résonance") ou, le plus souvent, par combinaison entre différents registres sensibles (voir-entendre par exemple). Ce champ aborde des grands thèmes transversaux en les traitant de manière plutôt générale (en recherchant les régularités, récurrences ou invariants).

Ces thèmes sont : *limites* (cadrage, échappées), *contrastes* (dimension syntagmatique, parcours, transition), *distance* (profondeur, transparence, lointain, proche), *rythmes*, *régimes temporels* (diurne, nocturne, saisons, etc.), *marqueurs* (éléments singuliers).

On pourrait donc consulter le document par l'entrée spatiale ou par l'entrée ambiance, mais elle se renvoie mutuellement l'une à l'autre.

Le choix de telle ou telle entrée est fait selon les contenus recherchés ou anecdotes à consigner et la visée projectuelle.

Dans les deux cas on décrit certains thèmes par deux descripteurs : "caractères remarquables de l'existant" et "perspectives de transformation".

Le premier correspond à un début d'analyse s'appuyant sur des remarques issues d'observations ou de citations d'entretiens en dégagant des régularités caractérisant l'expérience possible des lieux.

Le second indique des pistes de réflexion et pose des questions afin de susciter un travail à partir des observables relevés et pose les jalons d'une argumentation, d'une discussion sur les choix à faire, les actions à suivre. Moins que de définir les effets souhaités par la transformation car ceux ci sont encore mal définis, il s'agit de susciter une réflexion sur les enjeux d'ambiances en posant des jalons, des repères, des questions.

DESCRIPTION DES PRINCIPES DE L'OUTIL

Navigation spatiale Organisation en différents niveaux d'observation, d'échelles différentes

La fabrication d'un tel instrument a demandé encore une fois de trouver un mode de découpage et d'organisation des informations suffisamment lisible et efficace.

Dans un premier temps il a été envisagé de composer ainsi par échelle d'approche les informations et type de données sur les ambiances urbaines.

- 1- *Situation* : le terrain étudié est situé dans son environnement urbain, considéré comme un ensemble de contraintes sur lesquelles on n'agit pas dans le cadre du quartier (vents dominant, flux de circulation...)
- 2- *Galerie et abords* : niveau central de synthèse où le terrain étudié est envisagé dans son ensemble. On y trouve des informations qui concernent l'ensemble du terrain, et des possibilités d'accès aux niveaux inférieurs.
- 3- *Espaces, Coupes et Parcours* : niveau des unités d'analyse, qui sont de trois types. Les espaces sont des divisions du terrain définies par les bâtiments de la galerie et renforcés par certains critères d'ambiance (réverbération, clôtures visuelles ou de circulation, courants d'air...) ou d'usage (tram, accès voiture...). Ils sont représentés principalement en vue cartographique comme les deux niveaux supérieurs. Les coupes, à partir d'une vue en élévation de la galerie séparant deux espaces, envisagent le bâtiment de la galerie comme filtre entre ces deux espaces, par la comparaison des critères d'ambiance de part et d'autre et l'étude des franchissements de la galerie sur la portion coupée. Les parcours proposent l'approche la plus dynamique. Ils sont

présentés sous la forme d'un plan où figure le parcours et d'une coupe schématique, où sont indiquées les principales étapes perceptives du trajet.

4 - *Détails* : Accessibles des niveaux 2 et 3

Il s'agit de faire figurer des détails ou dispositifs particuliers observés.

DESCRIPTIF A DOMINANTE SPATIALE

Exemples de descriptif pour le projet d'outil multimédia de débat (joint en cd au présent rapport).

Tout un travail de ressaisie de l'espace semble nécessaire à l'architecte de notre équipe de recherche pour restituer l'existant. Une telle détermination spatiale aura du mal à se caler sur des critères d'ambiances proprement dits. Ci dessous figure le découpage effectué.

Les noms soulignés sont des boutons hiérarchisés sur un sous-menu qui apparaît quand on clique sur « Définition des espaces » dans le menu local des articles du plan « Galerie ».

Définition des espaces

(affichage des 2 types de galerie sur le plan avec pavé de texte à côté)

La galerie de l'Arlequin, dans son développement Nord-Sud tentaculaire et sinueux, définit et délimite assez nettement un certain nombre d'espaces extérieurs urbains. Pour une approche des ambiances du quartier, le choix de ces vides pour unités d'étude semble plus pertinent qu'un découpage de la galerie en tronçons (comme cela a été fait dans l'étude sociologique). (Dominante spatiale)

Types constructifs

Les deux principaux types constructifs qui composent la galerie offrent des configurations voisines mais pas tout à fait identiques :

- Zone centrale (Opale) : trame rigoureuse à 120° avec nœuds tri directionnels, créant des formes hexagonales régulières, voisines d'arcs de cercles ou d'ellipses. Façades béton préfabriqué avec balcons.
- Zones Nord et Sud (SDH) : forme linéaire plus libre, croisement de plusieurs trames orthogonales ou à facettes, qui serpente en décrivant des courbes plus larges et peu centrées. Façades légères en aluminium et panneaux émaillés, sans aspérités (avec loggias).

Criques

(affichage couleur des 4 criques les plus évidentes)

Le terme de « crique » est générique, il est employé couramment par les habitants ou les professionnels locaux pour désigner les espaces délimités par la galerie aux endroits où elle prend une forme circulaire plus ou moins achevée.

Très lisibles en plan à la présente échelle, elles possèdent aussi (à différents degrés) une unité dans le registre sonore.

De taille variable et plus ou moins refermées, les criques sont aussi définies par les équipements ou les silos, qui peuvent :

- ❶ en constituer une limite, si suffisamment massifs, ils viennent refermer la crique là où elle était ouverte ;
- ❷ en souligner seulement une limite, s'ils se trouvent au pied des extrémités de galerie ;
- ❸ en affaiblir l'unité et les subdiviser s'ils occupent une position plus centrale à l'intérieur de la crique ;
- ❹ les clore en Rez-de-Chaussée lorsqu'ils se trouvent en bordure extérieure, au droit de la galerie.

Caractéristiques sonores de crique

- La crique donne à l'auditeur l'impression d'être plongé à l'intérieur d'un espace clos. Les sons, par le jeu de multiples réflexions, sont amplifiés et mêlés les uns aux autres, prenant souvent un caractère *ubiquitaire* définissant en terme sensible la forme du lien social.
- Même aux endroits où elle est largement ouverte (sur le parc par exemple), le périmètre sonore de la crique reste perceptible sur un déplacement de quelques mètres.
- La crique tend à amplifier les sons les plus forts, à former pour eux une caisse de résonance. Plus elle est grande, plus ces sons doivent être forts pour l'emplir.
- Au sol, la galerie libre de construction n'isole pas les criques des espaces voisins.

Ces commentaires qualifient quelque peu ce qui fait l'ambiance générique de « crique ».

Dans le cas de l'une de ces criques, des éléments viennent préciser ce qui fait sa spécificité et quels enjeux la concernent dans le futur. Ceci donne lieu au descriptif ci-dessous.

Exemple d edescriptif : La Crique Ouest, ou crique au silo (AFFICHAGE NOM)

Orientation principale : Ouest Nord-Ouest

Montées galerie : 50 - 60 - 90 à 120

Constructions au sol : Maison de quartier (bordure), arrières de commerces (bordure/centre), salle 150 et silo (centre).

Le silo occupe l'espace en son plein milieu, lui interdisant toute visibilité visuelle ou unité circulaire en Rez-de-Chaussée. Cela n'enlève rien aux caractéristiques sonores de cette crique, de taille relativement modeste, mais la plus fermée du quartier (à plus de 80%).

- Caractères remarquables de l'existant

Cette crique est occupée par un silo de parking contenant environ XX véhicules.

Le temps de réverbération (temps que met le son pour décroître une fois qu'il s'est arrêté) est important, des comparaisons avec des places urbaines de Grenoble (mesurées selon le même protocole) montrent que c'est un lieu très réverbérant.

Mais le silo occupe l'espace et limite l'usage urbain de la place et son ouverture visuelle sur la rue du tramway.

- Réflexions sur les perspectives de transformation.

Cette crique fait l'objet d'un enjeu particulier : la suppression du silo pour "ouvrir" spatialement la crique est évoquée directement par les édiles. Cette modification est jugée a priori positive. Cela pose toutefois la question des places de stationnement et du renforcement des sons de la voiture et spécifiques au stationnement (claquements de portes, démarrages) si des voitures y prennent toujours place à l'avenir.

Mais en cas de suppression du silo, si la crique ouest (silo) était complètement minérale, compte tenu de la forme de la crique et de la hauteur des façades, il est certain que le temps de réverbération (déjà important) donnera une forte présence à chaque son et pourra provoquer des usages particuliers (porte voix) et des confrontations entre public et privé (façades des logements donnant directement sur cet espace).

Il serait nécessaire de penser l'ambiance de la place avec plus de finesse que le qualificatif "place urbaine".

Autres espaces

Le terme de crique ne suffit pas à définir tous les espaces définis par la galerie. D'autres unités se dégagent, définies par des composantes d'ambiance liées à la morphologie bâtie comme aux fonctions et aux usages.

Dédale de Silos

Ce terme ne désigne pas un espace précis. Il part de l'hypothèse que les silos de garages et les voies de circulations secondaires qui les entourent, surplombés par le réseau des mezzanines desservant les équipements implantés en toiture des silos, forment un type bâti identifiable et caractérisé par certaines constantes en matière d'usages et d'ambiances : zone utilitaire placée aux accès automobile du quartier, vouée au passage, ambiance sonore marquée par les bruits de moteurs (non continus) et les claquements de portes métalliques, caractère labyrinthique (les étrangers au quartier s'y perdent souvent)...

Le dédale de silos peut se développer à l'intérieur d'espaces définis selon d'autres critères : cas de la crique ouest ou de la « criquette ».

Un deuxième type de commentaire a été mis en œuvre tentant d'associer plusieurs modalités sensibles pour caractériser un type de milieu (en l'occurrence la « galerie ») et en tirer quelques perspectives opérationnelles.

LOGIQUE AMBIANTALE

Parallèlement à au type descriptif précédent (à dominante spatiale) prend place une autre forme de description partant de premières interprétations des fragments d'ambiances.

Ce descriptif est associé à des extraits sonores et des documents visuels. Dans le document multimédia joint, un parcours est restitué avec le déplacement du passant simulé sur le plan : les changements sonores liés aux configurations spatiales deviennent éloquentes. Ci dessous, quelques exemples de contenus sont exposés (l'ensemble figure dans le CD joint au présent rapport). Exemple d'interprétation :

- Caractères remarquables de l'existant



Les piliers résultant des descentes de charge constituent un des éléments majeurs de la structure bâtie des espaces accessibles au public de la galerie de l'Arlequin.

Les voiles de béton constituent autant d'écrans visuels et sonores entre lesquels les passants se faufilent.

Le dispositif de la galerie fonctionne comme un cadre à plusieurs titres :

au plan optique, la structure visible est délimitée par un plafond et les structures verticales découpe latéralement le champ visuel. Certains "évidements" dans des voiles produisent des situations de cadrage très serré mais plus anecdotiques.

A ce cadrage visuel correspond un cadrage des corps des passants qui se faufilent entre les éléments et sentent cette nécessité, le cadrage matériel (architectural) valorise en même temps les objets mobiles essentiellement les passants. La perception visuelle d'autrui semble alors assez intensive dans le simple fait de se croiser dans un espace assez contraint mais offrant aussi des "échappées", des caches.

Au plan sonore, la réverbération des pas dans la galerie rend les parois sensibles et accentuent la présence du cadre construit. En même temps, elle "agrandit" les dimensions du lieux par ce traînage des sons qui y sont produit et dont on ne voit pas toujours la provenance (source cachée). Ce phénomène est particulièrement sensible la nuit (son de pas provenant de loin et se rapprochant). D'autre part, selon les relations de position entre source sonore et auditeur ils constituent des éléments partiellement masquant et contribuent à une certaine "ubiquité" sonore.

On peut aussi dire que la forme cadrante est sensibilisés par les courants d'air car celui-ci se propage à grande vitesse dans les interstices libres, matérialisant l'espace public comme une conduite d'air.

Une grande partie de la dynamique ambiante de la galerie repose sur ces phénomènes de cadre et de décadage portant sur des registres sensoriels différents. Ils sont particulièrement importants dans la construction sensible de l'espace public, c'est à dire dans les côtoiements quotidiens entre des gens qui ne se connaissent pas a priori (Bien qu'il y ait un forte interconnaissance de quartier, on peut considérer que le passant est fréquemment aussi en présence de personnes qu'il ne connaît pas).

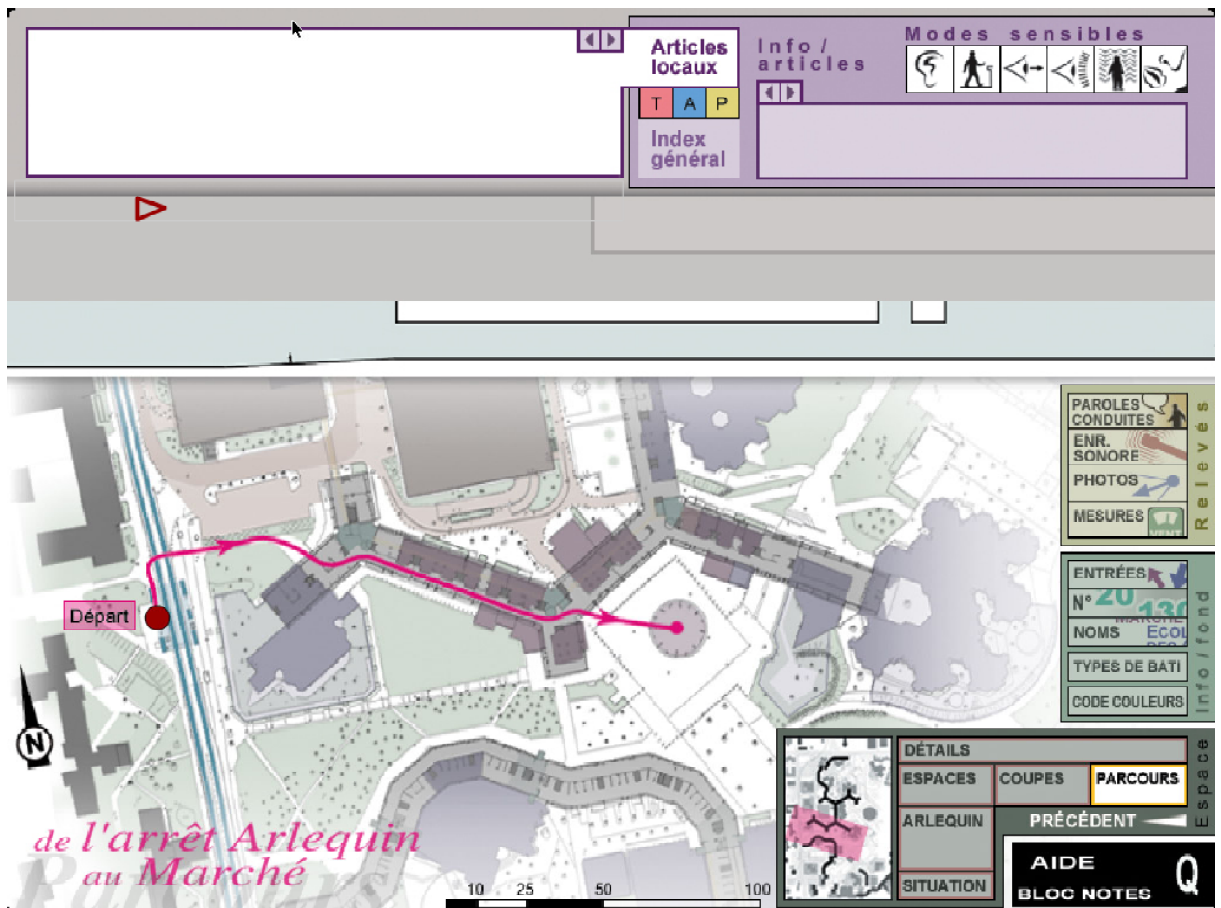
Il s'agit ensuite de tirer des éléments de réflexion sur le rôle des transformations.

- Réflexions sur les perspectives de transformation.

Ces caractéristiques spécifiques doivent rendre attentifs aux potentiels d'échappées visuelles et sonores que peuvent favoriser ou entraver les aménagements et transformations. L'ouverture urbanistique ne changera pas forcément les caractères

généraux de la structure : les pilotis qui soutiennent les bâtiment seront toujours là. Il faut sans doute aussi tirer parti de ce caractère indélébile plutôt que chercher à le contrecarrer. La présence des pilotis et multiples parois devrait en fait être valorisée, participer de l'ambiance de manière encore plus esthétique, voire en étant prolongée en dehors des limites strictes de l'édifice soutenu.

Structure sonore perceptible en mouvement



(aller sur le CD joint pour entendre et animer ce parcours : cliquer sur projector).

• Caractères remarquables de l'existant

Lorsqu'on se déplace dans la galerie de l'arlequin et à ses abords la structure sonore audible est marquée par des changements fréquents au niveau des types de réverbération, voire des résonances. Ceci est lié aux configurations des volumes construits et à la proximité des parois (latérales et plafonds) qui varient sans cesse et dans une mesure plus importante que dans un tissu urbain traditionnel où l'on note plutôt des constantes. On constate notamment ces phénomènes de résonance dans les "alvéoles" d'accès aux ascenseurs mais aussi dans les passages plus ou moins fermés ou étroits ou encore à proximité des façades.

La voix et les pas prennent alors des dimensions et des aspects changeants soit parce qu'ils se déplacent dans l'espace pour un auditeur fixe, soit parce que l'auditeur s'entend lui-même lorsqu'il se déplace.

Du point de vue des usages, ces différences acoustiques semblent offrir des occasions aux productions sonores (notamment des jeunes) profitant de ces différentes qualités de réverbération. Ces lieux sont des résonateurs qui semblent amplifier la voix (ou d'autres productions sonores) et donnent une couleur, une valeur spécifique, à l'individu. On fait "sonner" les lieux en même temps qu'on les habite.

Fichiers sons : 1, 2, 3, 4

photos : sas, resserrements, etc.

- Réflexions sur les perspectives de transformation.

Les modifications lourdes ou légères apportées au bâti devraient tenir compte de ce trait caractéristique en dressant une carte de ces phénomènes et en étudiant des parcours diversifiés afin d'établir des connaissances.

Du point de vue de la conception, il serait envisageable de prévoir des traitements éventuels (absorption acoustique) dans des parties plus sensibles : entrées, angles de séjour public. Ces réflexions doivent être couplées au traitement urbanistique et architectural, ... Toutefois cela ne veut pas dire qu'il faut limiter à tout prix toute réverbération et résonance, cela serait impossible, cela signifie par contre qu'il faut en tenir compte comme une spécificité du site.

Une expérimentation localisée pourrait être menée en liaison avec le traitement lumineux nocturne des entrées et points de passage.

Porosité de la galerie : Traversées (de la rue au parc et vice versa)

Un second type de descripteur est apparu important au regard de la problématique de l'ouverture du quartier ; celui de la porosité ambiante du dispositif majeur (la galerie surplombée par les habitations) séparant un côté parc et le côté voirie.

- Caractères remarquables de l'existant

Plusieurs types de transition sont observables et caractérisées par des transformations sonores et optiques.

Exemples :

Type 1 : transparence sonore et visuelle (frontale), le passage d'un côté à l'autre n'est pas sensible au plan sonore



Type 2 : coupure sonore et masque visuel, Séparation de deux mondes distincts



Type 3 : passage par un "sas" intermédiaire



Le critère temporel est aussi important : il existe des traversées plus ou moins "longue" en terme de temps, c'est à dire que les composantes d'ambiance se transforment lentement de manière presque imperceptible.

- Réflexions sur les perspectives de transformation.

Les "traversées" peuvent être conçues selon des types différents, une recherche d'identification pourrait être envisagée afin de caractériser des types de traversées par les formants sensibles tendant à accompagner les usages courants.

Par exemple :

coulisse :

passage

pont : jonction qui implique un saut dans l'ambiance

Ce type d'observations est susceptible de faire porter attention aux modalités sensibles par lesquelles les aménagements conçus seraient potentiellement vécus. Encore une fois, l'accent mis sur la dimension sonore et la possibilité d'écouter tel ou tel fragment réactive la perception des lieux.

Les sols

- Caractères remarquables de l'existant

Les sols sont aussi révélés par le son qu'ils produisent lorsque les pas les foulent ou lorsqu'ils sont "roulés". L'usage des poussettes et le détournement des caddies sont assez souvent observables. Ils constituent des signatures sonores des sols.



Les revêtements de sols doivent être pensés au regard de leur potentiel acoustique : émetteur sonore, absorbant éventuel (herbe).

illustrations sonores (cf. cd ci joint):

- pas sur dalles sur plots
- roulettes vélo enfant
- caddy sur bitume

- Réflexions sur les perspectives de transformation.

Une cartographie sensible des sols serait à faire croisant les indicateurs visuels, tactiles, sonores.

La requalification de certaines parties de l'espace public devrait rendre attentif aux effets des sols d'autant plus que ces surfaces selon qu'elles sont végétales ou minérales modifient le comportement acoustique d'un lieu urbain (réverbération sonore et lumineuse).

Profondeur et ubiquité

- Caractères remarquables de l'existant

Dans le domaine sonore, la profondeur est exprimée dans le quartier par les sons réverbérés lointains mais appartenant au parc ou au quartier (à l'échelle du passant, rares sont les sons provenant de plus loin que du quartier même - ceci n'est pas vrai

en étage). C'est donc une profondeur limitée, peu de sons amarrent le quartier à ce qui l'entoure ou très rarement (sirène).

La dynamique proche /lointain est aussi importante : comme le bruit de fond est bas, on entend assez bien soi même ou autrui en détail, il n'y a pas de masque sonore des sons faibles ou très rarement (événement singulier comme nettoyage ou autre). Seul l'air apporte finalement une distance en évoquant quelque chose qui vient d'au delà des limites.

Les paradoxes visible/audible sont fréquents : le passant peut circuler seul dans la galerie et entendre un monde sonore lointain ou proche, le fait que les deux espaces ne se recoupent pas est accentué dans ce tissu. Si au plan visuel la profondeur est assez contrastée, variable (encore qu'au sol on ne dispose pas de grandes échappées visuelles), l'ubiquité (difficulté à localiser un événement sonore) est remarquable dans certaines situations. Les masques végétaux accentuent parfois ce paradoxe oeil / oreille.

Du point de vue social ces caractères peuvent sembler pour un observateur extérieur non habitué assez révélateurs et éveiller l'étonnement, le questionnement. L'absence ou la rareté de sons exogènes renvoie le quartier à lui-même, la propagation lointaine de sons donne la dimension du quartier sans afficher ses limites, la possibilité d'entendre sans voir peut engendrer une certaine tension dans les relations entre le public et le privé.

- Réflexions sur les perspectives de transformation.

Ouverture et possibilité d'échappement

Faut-il ménager une certaine ouverture sonore du quartier sur la ville ? Comment ?

La tendance à la diffusion du son dans tout l'espace peut aussi suggérer la possibilité de favoriser des "réserves" sonores qui permettraient d'échapper à l'environnement et d'accéder à d'autres milieux. Il serait intéressant de savoir par quelles pratiques les habitants pallient à cette possibilité d'échapper au milieu.

L'aménagement devrait être attentif à la création de ces potentiels de réserve et d'échappée sensible en favorisant des points de vue et d'écoute reliés à d'autres univers que le quartier lui-même.

Dynamiques lumineuses

- Caractères remarquables de l'existant

Un des phénomènes remarquables concernant la lumière naturelle en période ensoleillée dans le site arlequin réside dans les variations des rapports de contraste qui accompagnent le passant. Les relations entre le lumineux et "l'ombreux" sont parfois heurtées par temps clair. Ceci vient parfois du fait que la lumière solaire ne pénètre dans la galerie que lorsque l'astre est bas sur l'horizon venant de l'est ou de l'ouest ou encore que des entrées de lumière se font par certaines échancrures dans le bâti, contrastant fortement avec la luminosité interne à la galerie (photo nadjia mesure).

Les brises vent jouent aussi le rôle de "d'assombrisseur" dans certains cas.

Mais il y a aussi des parties plus sombres dans la galerie liées aux constructions basses et aux abaissements de plafond. A l'assombrissement lumineux est couplée la compression spatiale.

Ces zones ombrées sont toujours remarquées dans les parcours, elles sont parfois évoquées avec appréhension, « l'ombreux » comporte souvent une connotation négative dans notre culture.

La galerie est ouverte au sud pour la traversée vers la place du marché, ouverte à l'ouest pour la traversée menant au parc (86 500 Lux, cf fiche de mesures en annexe). La première est éclairée car elle donne directement sur le parc. Par contre la seconde, de par une entrée en chicane est mal orientée et sombre surtout par un temps couvert (2 800 Lux). De plus, la disposition de plaques perforées pour une protection aéraulique atténue l'éclairage du lieu. Les jours de grand soleil la seconde traversée connaît une disparité importante du point de vue de l'éclairage. La première séquence est très éclairée (65 800Lux) par contre entre les commerces la galerie se transforme en passage couvert (52 Lux). La seconde paraît ainsi bien plus sombre.

Les journées éclairées et couvertes font changer l'éclairage dans la galerie mais semblent également avoir une incidence sur les pratiques usagères quotidiennes des piétons. Les traversées empruntées ne sont plus les mêmes. Les gens se dirigent plus vers l'espace du parc par beau temps, ils préfèrent sortir de la galerie et cheminer le long du parc, même si le parcours est quelquefois plus long que celui empruntant la galerie. En fin de journée et à l'époque de l'observation, le soleil pénètre jusqu'aux parois des commerces qui en profitent pour éteindre leurs éclairages artificiels. Au niveau de tous les parcours, les enfants investissent les endroits moins éclairés, peut-être pour se cacher et éviter de se « mettre en scène » dans les parties de la galerie éclairée. Les mamans en grandes discussions semblent procéder de la même façon en préférant se retirer dans un espace peu éclairé.

Un autre phénomène observé pour les trois traversées est que le passage d'un espace éclairé à un éclairage moindre est retranscrit lors des parcours commentés comme étant une transition ou un passage. Peut-on comprendre ce langage de transition comme étant un sentiment d'ouverture vers quelque chose ou au contraire la clôture d'un espace ?

Le facteur lumineux est susceptible d'avoir une incidence sur l'occupation d'un lieu. Il semble que les zones d'ombres dans certaines situations donnent un sentiment de sécurité et de ne pas être mis en valeur. A l'inverse, les zones fortement éclairées sont des zones où l'on se met en scène. De la même manière il semblerait que certaines zones éclairées sont perçues comme étant ouvertes même si spatialement elles ne le sont pas. Et au contraire un « couloir » sombre sera ressenti comme clos par le sentiment d'étouffement que décrivent les usagers à chaque passage dans ces lieux.



- Réflexions sur les perspectives de transformation.

Un repérage des lieux réputés sombres serait à faire. Faut-il pour autant tout "ouvrir" afin d'uniformiser l'ambiance lumineuse diurne dans la galerie ?

Certes non, mais des "compensations" sont possibles par le traitement des revêtements (clarté, brillance, matité, texture), des couleurs, couplés aux traitements phoniques éventuels ou à l'éclairage artificiel, voire aux miroirs récupérant de la lumière naturelle.

La réponse à ces problèmes peut aussi être trouvées à travers le rôle des "vitrines" qui comme on le sait dilatent latéralement les espaces de la rue. Les rideaux de fer, l'absence de luminosité à l'intérieur des commerces, les équipements qui tournent le dos à la galerie au lieu de s'y ouvrir pourraient compenser dans certains cas ces effets. Peut être que la gestion publique pourrait ainsi aider à "ouvrir" de cette façon (aide à l'éclairage des commerces même fermés, politique d'analyse et d'action sur les parois "occultes"). Certaines parties trop sombres en plein jour devrait bénéficier d'un apport lumineux soit par capteurs orientant la lumière naturelle (cf. R. Piano sur les rues sombres de Gênes), soit par l'apport artificiel lié à des vitrines ou des luminaires. Les

luminances des parois seraient aussi à étudier pour atténuer les effets d'assombrissement.

L'ampleur du terrain et le manque de lisibilité d'une mission ne permettait pas de poursuivre l'expérience. Mais celle-ci a permis d'apprendre à gérer une telle complexité surtout sans viser une exhaustivité impossible et en privilégiant précisément la nature cumulative du processus de connaissance du quartier. Moins qu'un catalogue établi par une personne ou une équipe, le but d'un tel embryon est qu'en grandissant il convoque une multitude d'observations et permettent ainsi de préciser les véritables enjeux en restaurant un regard de l'intérieur apte à saisir des ambiances potentiellement transformables. Car la question n'est alors pas seulement de décrire l'état des choses que de saisir ce qui peut être transformé dans le cadre d'un principe « d'ouverture ».

La projection à un public fort réduit et constitué de personnes déjà assez impliquées dans le processus de consultation provoquera des réactions intéressantes. Elles concernent le plus souvent la dimension sonore qui reste un élément à la fois de découverte et de curiosité mais aussi qui révèle véritablement l'existence du quartier. La maquette de ce document utilisera powerpoint pour « simuler » la gestion des informations. La projection à quelques personnes a eu lieu en octobre 2002 (le 1^{er} octobre 2002 à 18 h dans une salle polyvalente équipée du quartier). Cette projection avait pour but d'être publique, elle fut annoncée par voie d'affichage dans le quartier mais tardivement, Dix personnes seront présentes parmi lesquelles le responsable du projet urbain DSU, des membres d'association, quelques étudiants d'architecture et des architectes.

Cette séance fut annoncée comme une « présentation de la maquette d'un outil multimédia (infographie, photos, textes, schémas, animation, sons) d'information et d'aide à la décision en matière de transformations architecturales et urbaines, basé sur l'observation concrète des ambiances (environnement lumineux, sonore, tactile, etc...).

- Description et analyse des ambiances existantes dans la galerie et ses abords.
- Pointage de pistes de travail pour un développement futur. »

La présentation sera suivie d'une discussion, au cours de laquelle on évaluera l'outil dans la perspective d'une éventuelle poursuite de son développement. Ce type de travail pourrait prendre place dans un SIG ambiance qui serait apte à cumuler les informations lumineuses, thermiques et aéroliques, sonores et tactiles sur un quartier.

Il reste toutefois nécessaire de mettre en perspective ces « informations » sur l'existant dans le cadre des apports qu'elles constituent pour les transformations futures. Ainsi moins qu'un « état des lieux » qui tendrait à vouloir tout contenir, il serait nécessaire de « profiler » les thématiques structurant les présentations en fonction des questions de projet. L'avantage de ce type d'outil est qu'il peut contenir autant des récits singuliers que des données précises provenant de différents horizons. Toutefois on peut se demander si la profusion d'informations ne nuit pas à la lisibilité et l'accessibilité et ne paralyse pas l'action. Encore une fois, la structure de présentation de ce type d'approche de l'existant nécessite toujours d'articuler les éléments informants de questions ou de perspectives de travail dans le cadre de transformations liées au projet. Toute la différence entre une « analyse » expliquant un état de fait et une analyse porteuse d'une dynamique de projet est là.

4 - APPROCHER L'EXISTANT PAR LES AMBIANCES :

ELEMENTS DE GENERALISATION

Les expériences précédemment exposées ont mêlé deux phases de travail : celle de l'établissement du diagnostic et de dialogue avec les partenaires concernés par le projet au niveau de la demande et celle de la définition de pistes de transformation ou tout au moins de repérage des questions pertinentes pour le projet.

Les trois échelles d'approche peuvent être spécifiées ainsi :

La première concerne l'échelle d'un édifice transformé de l'intérieur mais les acteurs concernés par la transformation sont limités en nombre, ainsi les parents sont peu associés au processus de transformation, la seconde se situe à l'échelle d'un dispositif installé dans un édifice et a demandé une approche ergonomique, seuls les personnels travaillant dans le centre sont impliqués dans le processus, la troisième est située à l'échelle d'un ensemble urbain et demande une investigation complexe et concerne un large public et des échelles de décision politiques encore plus large.

Ainsi du point de vue des situations de projet l'échelle ne concerne pas seulement la taille de l'édifice ou du projet mais aussi les individus concernés.

Les modes d'analyse appliqués à l'existant orientent le projet, nous devons poser certains éléments pour mieux expliciter comment ce lien va se concrétiser dans l'argumentaire préalable à la transformation.

1- Bilan sur la partie diagnostic

Indéniablement, le temps consacré au processus d'étude des situations et aux échanges avec les interlocuteurs est important. Il est vrai que les rythmes d'une recherche sont aussi lents, il fallait à la fois assimiler le terrain et prendre distance.

- Le recueil et l'exploitation de données prend du temps et la mise en ordre des informations est tout aussi importante que leur récolte pour que ce type de connaissance ait un rôle effectif et intelligent dans la pensée du projet.

- La part d'analyse et d'interprétation de ces matériaux et leur mode de transmission ou de traduction est cardinale pour passer du stade de l'information-analyse au projet. Les arguments d'ambiance offrent un ancrage qui ne devrait pas être réduit à des jugements de goût mais à l'organisation d'une expression qualifiée, c'est à dire reconnaissant une certaine compétence aux acteurs et permettant un co – apprentissage du projet.

Les protocoles d'enquêtes, d'observation et de mesure sur lesquels nous nous appuyons et qui sont mis en œuvre s'inspirent des modalités d'enquêtes portant sur les pratiques et représentations des usagers mises en place au CRESSON au cours des dernières années dans le cadre de recherches⁷⁴. Nous rappellerons certains d'entre

⁷⁴ Ces méthodes ont été exposées dans un ouvrage récent : J. P. Thibaud et M. Grosjean (2000), 4 dispositifs sont repérés :

- observer des comportements in situ
- accompagner des usagers au cours d'un cheminement qu'ils décrivent en temps réels
- évoquer un espace à l'aide de supports sonores ou autres

eux pour questionner leur pertinence dans les démarches effectuées dans des cas où les occupants ou utilisateurs sont présents sur les lieux de la transformation.

Il doit aussi être indiqué en quoi certaines modalités d'analyse orientent les problématiques de transformation en projet, cette question n'étant pas des moindres au regard de notre recherche.

OBSERVER IN SITU

Un critère décisif et central de la problématique des ambiances est de partir d'*observables* spécifiques dans la phase de définition qualitative de l'existant. Ces observables s'appuient clairement sur les registres sensoriels par lesquels un environnement est expérimenté selon des positions et des rôles relatifs aux utilisateurs. L'accès direct à l'environnement perçu est donc un mode privilégié : filtré par l'observateur, il est clair que c'est une ressource peu « objective » mais dont on dispose avec abondance et dont il faut aussi délimiter les contours.

L'observation in situ est l'outil le plus évident et immédiat pour le recueil des informations relatives aux ambiances dans un lieu existant. Il permet aussi d'orienter l'utilisation d'autres outils, en évitant ou en réduisant certaines tâches, et optimise ainsi le temps passé sur le terrain. D'une manière générale, plusieurs registres d'observations sont distingués et ont pu être mis au moins partiellement en oeuvre dans nos approches expérimentales :

- a) Le premier objet d'observation est opératoire sur un plan « immersif » ou phénoménal. Il s'agit de porter attention à ce qui constituerait l'essentiel sensible d'un lieu vécu et existant dans l'instant d'observation. Par quels phénomènes sensibles il est rendu remarquable ? La répétition de l'expérience fonde la pertinence des descriptions.

Ce premier niveau peut instrumenter des outils descriptifs élaborés (« effets »⁷⁵ en terme de description d'un environnement sensible particulier, « formants »⁷⁶ en terme d'analyse architecturale située).

- b) Le second point de vue ou regard sur l'existant habité est plus tourné sur les conduites et en cela il est plus d'ordre sociologique. En observant les conduites d'autres usagers (Parlent-ils fort ? Se déplacent-ils vite ?), l'observateur peut accéder aux modalités pratiques par lesquelles l'ambiance a prise sur ces actions ou inversement comment ces pratiques modèlent et exploitent le milieu.

Mais les limites inhérentes des observations sont bien connues : les « observables » dépendent de l'observateur et des circonstances liées à la durée et aux moments de l'observation. Dans un cadre pragmatique de projet dans l'existant

• Dans l'expérience de la crèche des observations de type b) on pu être faites au cours des 3 journées de formation et de quelques autres visites, mais toujours sur les

- s'entretenir avec des habitants sur leurs conduites quotidiennes.

⁷⁵ La notion d'effet a été définie par Jean-François Augoyard dans le domaine du son : J.F AUGOYARD, H. TORQUE (eds), *A l'écoute de l'environnement, Répertoire des effets sonores en milieu urbain*, Parenthèses, Marseille, 1995. Elle a été transférée en d'autres domaines : visuel, lumineux, olfactif. Chaque sens aurait une logique propre mais on peut supposer qu'on y retrouve des catégories transversales telles que la coupure, le filtrage, la synecdoque, etc.

⁷⁶ G. Chelkoff, « Perception et conception de l'architecture : l'hypothèse des formants », à paraître dans P. Amphoux, G. Chelkoff et J.P. Thibaud : *Ambiances à l'ouvrage*, à paraître mars 2003.

professionnelles. Il aurait été intéressant (indispensable dans une étude complète) que nous prenions le temps d'observer les enfants dans la crèche. Ainsi les perspectives de transformation ne sont pas facilement dégagées en terme d'ambiance du corpus des réunions. Il ne se dégage pas d'idée permettant de spécifier dans quel sens le projet pourrait s'orienter mais chaque élément remarqué fait l'objet d'une tableau détaillant les points à résoudre.

- Ces observations n'ont pas pu être faites dans le cas du foyer. Mais à partir des récits d'expériences des personnels d'accueil, nous saisissons certains éléments formants leur expérience.

- Pour l'arlequin on disposait d'études antérieures mais des compléments ont été nécessaires pour questionner la problématique de l'ouverture : comment et par quoi le sentiment d'ouverture est-il prégnant ?

ENQUETES SUR LES PERCEPTIONS ET LES PRATIQUES

Si un observateur extérieur peut construire un point de vue à partir de ses propres observations, il semble indispensable qu'il puisse les étayer par des compléments élargissant son champ de regard. Les enquêtes ou réunion de groupes représentatifs mises en place dans les situations de projet dans l'existant (en tout cas celles que nous avons en connaissance), peuvent combler ce manque de connaissance s'inscrivant dans la durée de l'expérience usagère qui incorpore de manière naturelle une mémoire apte à réexprimer les ressentis divers.

Il ne s'agit pas de mener une enquête en terme direct sur la perception de l'ambiance, cela conduirait à l'échec, la notion d'ambiance en tant que telle ne signifiant pas grand chose pour les habitants, ni même pour les spécialistes du cadre bâti.

Nous distinguerons deux catégories d'entretiens : les entretiens qui consistent en un échange verbal si possible enregistré, individuels ou collectifs, (le plus souvent semi-directif), et les entretiens sur support (visuels ou sonores), d'un protocole plus élaboré mais souvent peu directifs dans leur déroulement.

La technique des « parcours commentés », exposée plus bas, dépasse le cadre de l'entretien, puisqu'elle demande à la personne qui s'y prête d'effectuer de décrire ce qu'elle perçoit en marchant.

Entretiens et relevés des expressions

Nous rangeons sous ce titre tout recueil de la parole d'un usager sur un lieu étudié, même s'il consiste seulement de la part de l'enquêteur à relever des expressions sur les ambiances dans un discours général qui n'est pas dirigé comme une enquête d'opinion. Les expressions se révèlent souvent les plus justes, précisément parce qu'elles ne sont pas amenées par des directives ou des relances de l'enquêteur.

L'introduction d'une part de directivité dans les entretiens répond à deux principaux objectifs : réduire le temps de l'étude en " concentrant " les informations sur les ambiances dans les discours analysés, établir plus sûrement des comparaisons entre différents entretiens par l'utilisation des mêmes relances.

Un entretien trop directif, de type questionnaire, ne permet pas d'obtenir des informations qualitatives fines sur l'ambiance, et ne présenterait un intérêt statistique que pratiqué sur un grand nombre de personnes, condition lourde et peu praticable à l'échelle de la plupart des lieux d'étude.

• Pour la crèche, ce que les professionnelles disaient sur les ambiances (sans l'identifier comme telle) au cours des journées de formation (que nous ne menions pas) nous a fourni de nombreuses informations indirectes, nécessitant très peu de relances de notre part mais demandant plutôt une interprétation ou extrapolation en terme d'ambiance. Des entretiens individuels plus actifs avec la directrice ou de courts échanges avec les professionnelles, avant, pendant ou après les trois journées, ont permis de collecter bon nombre d'informations, portant toutefois plutôt sur les aspects négatifs de l'ambiance existante.⁷⁷

Les phénomènes relatifs aux ambiances sont donc recueillis grâce à « l'acuité » de l'expert qui porte attention aux différents discours et peut relancer sur certains points précis à travers un filtre systématique de questionnement. Cet expert doit interpréter ce qui n'est énoncé qu'en terme indirect, tâche qui demande une expérience ou une formation spécifique acquis par les approches *in situ*.

Parcours commentés

Cette technique, mise en œuvre et développée par le CRESSON au cours de nombreuses recherches⁷⁸, consiste à faire effectuer un même parcours à un certain nombre de personnes en leur demandant de décrire leurs perceptions en direct ; et en enregistrant leur parole. L'outil a été appliqué à toutes les composantes sensibles en même temps.

• Cette technique d'enquête relativement lourde s'applique à des lieux qui se prêtent précisément à des parcours suffisamment longs, comme un parc, un espace public de transit, ou un centre commercial. Elle ne nous semble pas se justifier pour un lieu tel qu'un bâtiment qui ne s'utilise pas uniquement sous une forme de parcours, non pas que l'angle du parcours y soit sans intérêt, mais pour des raisons d'échelle : le plus long parcours possible s'effectuerait en un temps trop réduit pour que la personne puisse s'installer dans un commentaire en profondeur.

C'était le cas de la crèche ou du foyer.

Par contre pour la galerie de l'Arlequin, des parcours transversaux ont été effectués systématiquement dans trois sens de traversée de la galerie (donc dans le sens perpendiculaire à la direction de la galerie) afin précisément de saisir ce qui est susceptible de sensibiliser les phénomènes d'ouverture ou de fermeture, thèmes orientant la pensée et l'action urbanistique sur ce quartier.

□ Du fait de cette modalité d'approche semble-t-il, les questions d'*articulation* dynamique entre différents unités d'ambiances apparaissent de manière essentielle et peuvent devenir des vecteurs intéressant le projet de transformation. Toutefois, en abordant les lieux dans leur successibilité spatiale, il devient difficile d'échapper à cette logique, certes intéressante, mais limitative en ce qui concerne la problématique du projet de transformation.

Action mimée

Pour des espaces intérieurs d'échelle réduite (nettement plus petits par exemple, qu'un hall de gare), d'autres méthodes d'accès à l'usage de l'existant peuvent être envisagées. Elle consistent à faire exécuter une action aux personnes, puis à leur demander d'y revenir longuement, en reprenant librement sur les lieux certains gestes

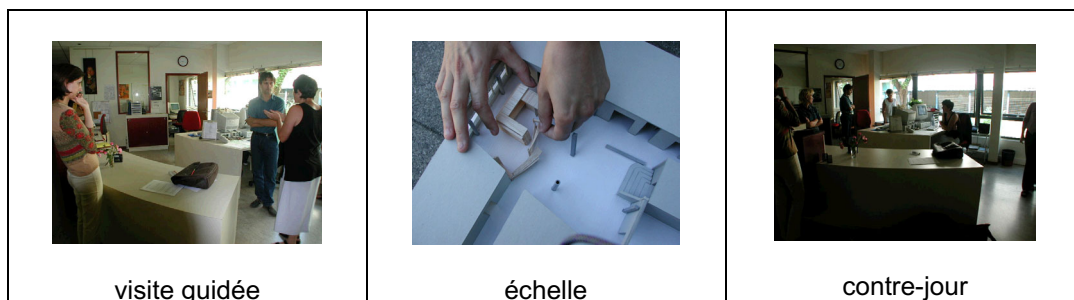
⁷⁷ Il est par ailleurs regrettable qu'à la demande de la consultante, qui craignait que cela gêne les professionnelles, nous n'ayons pas enregistré les trois journées de formation. Cela nous a contraint à prendre des notes écrites, " empreintes " des discours et expressions bien moins riches et moins fidèles que des bandes magnétiques.

⁷⁸ Elle a été initiée dans la recherche *Ambiances sous la ville – Une approche écologique des espaces publics souterrains*, G. Chelkoff et J.P. Thibaud, CRESSON, 1997, voir J.P. Thibaud, L'espace urbain en méthodes, op. cit.

ou séquences tout en les commentant, ou bien, dans le cas où les personnes sont des usagers coutumiers du lieu, à passer directement à la deuxième phase.

- Cet embryon de méthode a été utilisé incidemment pour l'étude de l'accueil du foyer Les Alpins. Les deux professionnelles, interviewées sur leur lieu de travail, mimaient les actions qu'elles évoquaient verbalement ; cela se traduit notamment par la reproduction des gestes et des déplacements *in situ* en indiquant les problèmes posés. Cette forme de relation *in situ* est pertinente, la « visite » n'est pas un parcours, il s'agit d'une présentation par les personnes concernées de leur lieu de vie ou de travail. La visite commentée du lieu avec les personnels concernés donne lieu à la reproduction de gestes, de déplacements, et à l'énonciation de caractères lumineux et sonores posant problèmes (contre-jour vers l'accueil, propagation sonore).

□ A priori, ces remarques peuvent paraître anodines. Il en est pourtant tiré parti à travers la réflexion sur un « meuble ambiant » modifiant le contexte de l'accueil autrement que par une simple banque d'accueil. Plus qu'un aménagement spatial, le projet, compte tenu de son échelle réduite, devient alors un réglage fin de relations où se mêlent des considérations sur les mouvements et sur les liens entre personnels d'accueil et personnes accueillies. Ce travail de nature *ergonomique* demande une échelle d'approche fine que permet le travail sur maquette. La stratégie est de construire un élément « étranger » au contexte qui vient en restructurer les caractéristiques.



Entretiens à partir de supports

Le support peut être une représentation de l'existant, visuelle (photos, films) ou sonore (enregistrement), sur lequel la personne interviewée est amenée à réagir verbalement. « Réactiver » le terrain (l'existant) dans un entretien avec un acteur à partir de fragments sonores enregistrés pour en réveiller les spécificités est un embrayeur efficace. Le CRESSON a particulièrement développé la technique de « l'écoute réactivée »⁷⁹, qui consiste à plonger le sujet dans la réécoute acousmatique d'une ambiance ou d'une séquence sonore qui lui est familière. Ce protocole, qui focalise l'attention de la personne sur un milieu qui n'occupe habituellement pas son champ de conscience, permet souvent de qualifier plus finement l'ambiance qu'un simple entretien.

- Nous n'avons pas utilisé de tels outils dans le cadre de notre étude *in situ* sur la crèche et le foyer. Dans le premier cas, le cadrage était déjà défini par une responsable extérieure à la recherche et nous ne pouvions trop solliciter les personnes, dans le second il s'agissait de faire réagir déjà à des maquettes de transformation argumentées en terme d'ambiance.

⁷⁹ Voir à ce propos « l'entretien sur écoute réactivée » exposée par J.F. Augoyard : L'espace urbain en méthodes, op. cit.

Nous utilisons par contre dans le cadre du terrain urbain (Arlequin) à travers la réalisation d'un document multimédia qui permet d'entendre des sons enregistrés in situ mais aussi de suivre un déplacement sur un plan ou de voir des images photographiques, non pas dans un entretien individuel mais lors d'une projection collective.

□ Il est clair que la sélection des « supports » images ou sons est déterminante ; dans ce cas nous attirons l'attention sur des processus et des effets sensibles dans tel ou tel registre sensoriel qui, à notre sens ou en recoupant les discours, paraissent particulièrement remarquables et peuvent servir d'outils de transformation. Ils pointent aussi des lieux ou des parties et induisent de fait une partition de l'existant.

Conclusion : une durée nécessaire

Le recueil de « paroles habitantes » (notamment lors d'interventions en milieu occupé) est une source de connaissance fondamentale des ambiances et de confrontation avec notre propre perception nécessairement partielle que permet une ou des visites même bien outillées.

Ce recueil demande des méthodes spécifiques ; celles employées dans le cadre de recherches ne peuvent convenir pour des études en amont que si une durée suffisante pour la passation des entretiens et l'analyse est disponible.

Dans le cadre opérationnel, ce temps n'est pas toujours suffisant et il est nécessaire de trouver des modalités d'étude adaptées. Il faut donc souligner la nécessité d'une *disponibilité temporelle* comme composante importante des études préalables pour aborder l'existant en terme d'ambiance. Ceci peut poser question au regard des rythmes opérationnels. L'approche des ambiances nécessite une observation dans la durée permettant de comprendre différentes facettes d'une situation. Comment apprécier en un temps compté les potentiels d'un lieu et ainsi mieux envisager les questions posées ? Bénéficier de l'expérience de cette durée qu'ont les usagers d'un lieu et en récolter des éléments, certes incomplets, permet d'affiner les représentations instantanées forcément limitées d'un observateur extérieur à la situation. Notons qu'un entretien trop directif, de type questionnaire, ne permet pas d'obtenir des informations qualitatives fines sur l'ambiance, et ne présenterait un intérêt statistique que pratiqué sur un grand nombre de personnes, condition lourde et peu praticable à l'échelle de la plupart des lieux d'étude.

L'exploitation de ces dires est longue mais fructueuse si l'on tente d'en tirer moins des demandes et des besoins que de saisir des phénomènes qui modulent la relation au contexte habité. Elle permet notamment de saisir en partie les perceptions et représentations des lieux mais surtout d'identifier les processus formants qui en spécifient les expériences et peuvent orienter la problématique de transformation.

La matière recueillie au cours des phases d'enquête est riche mais proliférante. L'analyse des enquêtes oriente l'interprétation et demande d'être organisée dans un temps relativement court. A partir des expériences menées, il ressort que l'analyse des ambiances étant infinie, c'est moins dans le cadre d'une restitution se voulant exhaustive et représentative que dans la détermination des « formants » du contexte que doit être orientée le « rendu » ou la restitution de fragments significatifs.

L'existant commence à prendre corps à travers cette multiplicité de regards et d'images faisant varier le terrain abordé sous différents aspects. C'est à ce moment qu'une *dynamique de questionnements* peut être entreprise vis à vis des transformations, particulièrement en identifiant des enjeux qu'il est important de ne pas perdre de vue dans le cours du projet.

ANALYSE DE SOURCES EXTERNES

Notons que le recours à des études antérieures sur un bâtiment ou un quartier objet de transformation est instructif de certains manques au regard de l'information des ambiances. : dans le cas précis du quartier Arlequin, nous disposons principalement d'une enquête sociale rendue en janvier 2002⁸⁰ et diffusée par la municipalité. Cette enquête est en partie basée sur l'observation des pratiques *in situ*.

L'analyse de ces documents au regard de ce qui est dit et non dit des ambiances est une tâche primordiale de l'expertise. On trouve ainsi certains constats qui doivent faire l'objet d'un croisement avec la posture ambiance. Compte tenu de ces données, il est nécessaire de compléter cette matière par d'autres observations, relevés et mesures *in situ*.

MESURAGES ET EVALUATION PHYSIQUE D'AMBIANCES EXISTANTES

Compte tenu de la spécificité des éléments environnementaux pris en compte, les mesurages physiques dans l'existant peuvent compléter la mise en avant de tel ou tel phénomène remarquable. Nous mentionnons toutefois volontairement en dernière position les relevés ou photos de l'existant bâti et les mesures physiques telles que les niveaux sonores, les niveaux d'éclairage, la température, l'ensoleillement.

Le caractère mesurable des facteurs proprement ambiants est à souligner comme composante importante de l'imaginaire des acteurs sur ces facteurs (un niveau sonore, une luminosité, une température, sont des éléments jugés objectivables). Vis à vis des usagers et des maîtres d'ouvrage la « mesure » figure une sorte de garantie objective, un gage de sérieux et de compétence. La fonction scientifique des instruments et critères de mesure restent grands. Les outils de mesure (sonomètres d'entrée de gamme par exemple) sont vulgarisés et les critères mêmes de mesure sont diffusés dans le monde de la consommation courante (niveaux sonores des appareils, éclairages, etc.).

Dans le cadre d'approches qualitatives, des critères nouveaux mieux adaptés doivent être envisagés pouvant mieux entrer en résonance avec des principes architecturaux et des modalités d'usage.

Toutefois, un relevé physique préalable systématique et aveugle représente une dépense d'énergie rarement justifiée à regard de la proportion d'informations réellement utilisées en phase de synthèse ou d'argumentation. L'utilisation de ce type d'outil doit être selon nous orientée par les premiers résultats obtenus au moyen des autres outils (enquêtes, observations). Par contre, il est souvent fructueux de relever les correspondances ou les écarts entre la perception d'un phénomène et sa mesure physique, entre une modalité d'usage et une configuration spatiale.

- Nous n'avons pratiqué aucune mesure de signaux physiques sur la crèche, quelques relevés ont été faits (lumière, son) afin de vérifier ou comparer les commentaires pour la galerie de l'arlequin. De même que les prises de vue, ont été réduits au strict nécessaire, pour répondre aux seuls besoins des représentations graphiques du document dans les autres cas. Nos mesures quand elles existent sont de nature indicative et servent à établir des comparaisons car elles ne peuvent (doivent ?) pas être menées selon les normes strictes de mesurage. Les mesures n'ont dans l'approche qualitative qu'un rôle relatif en ce qu'elles permettent d'établir des rapports à l'expérience courante pour signifier quelque chose à des acteurs non spécialistes.

⁸⁰ Etude effectuée par le cabinet Trajectoires de Lyon.

Quelques mesures indicatives ont été faites dans le cas de la galerie de l'arlequin sur le plan lumineux et sonore afin de conforter certaines perceptions.

Nous n'avons par ailleurs pas utilisé ni investi les outils de simulation lumineux ou sonore car ils n'apportent pas forcément des indications pouvant devenir des *arguments*. Ils ont encore assez lourds et peu parlant pour ce qui concerne le son mais des outils basiques commencent à être diffusés sur la lumière.

□ L'usage de critères quantitatifs peut être fait dans la description programmatique de manière à spécifier des objectifs plus précis qui peuvent être exprimés de manière complémentaire sous forme sensible. Par exemple, un effet de coupure sonore peut être obtenu par une décroissance soudaine du son de 10 dB(A).

On peut s'attendre à une « vulgarisation » des outils et critères de mesure qui petit à petit va provoquer l'accroissement de leur usage dans le domaine de l'aménagement. Ce recours à la mesure n'est pas pour autant le garant d'une meilleure approche et cela peut comporter au contraire certains travers : mauvaise interprétation, non validité des mesures, refuge techniciste, dévalorisation des autres regards (analyse des formes et des pratiques). D'un autre côté ce peut être des outils complémentaires d'investigation de l'existant au même titre que d'autres appareillages.

Les usagers et les spécialistes du cadre bâti sont aussi en attente de capacités de prévision : qu'est ce que cela produira si tel ou tel aménagement ou suppression est entrepris ? Cela a été par exemple le cas sur un espace de l'Arlequin : quelle réverbération sera sensible si l'on retire un silo du parking pour créer un place ? La question est posée en terme quantitative et qualitative à la fois, car on sait que les usages de la place pourront devenir plus importants encore et créer des problèmes de voisinage.

DES OBSERVABLES SPECIFIQUES : REGISTRES SENSORIELS

Notre volonté de prendre toutes les composantes en compte est rendue difficile par un cloisonnement des spécialités et un inégal outillage entre les registres. Les différents champs sensibles des ambiances ont été nettement repérés dans le cas de la crèche.

Mais ce découpage sensoriel reste ce qu'il est : une succession de phénomènes observables disjoints, un aide mémoire pour ne pas exclure des facteurs souvent jugés secondaires. Dans ce découpage sensoriel, on doit souligner la singularité et le rôle particulier de la dimension sonore.

Singularité de la dimension sonore

Celle-ci ménage un registre observable spécifique et assez fort pour ré-échantillonner ce que peut nous dire une approche visuelle des usages et des espaces et surtout formant un indice social majeur de l'ambiance de son rôle dans la communication et l'espace public⁸¹.

La dimension sonore constitue un médium particulièrement riche qu'il ne faut pas limiter à la question des qualités proprement acoustiques d'un lieu auxquelles elle est trop souvent réduite. D'un point de vue heuristique, les sons constituent des révélateurs des modalités concrètes d'usage, à travers eux, ils prennent une tournure et un sens. Pour l'observateur des ambiances, les événements sonores dans un lieu occupé doivent être pris à la fois comme des indicateurs de pratiques et comme un potentiel sensible des formes. On est donc loin d'une observation naïve et ordinaire, l'oreille analytique ou experte peut décoder certaines récurrences dans l'existant qui constituent ses traits caractéristiques. Mais cette compétence nécessite une formation

⁸¹ Voir à ce propos G. Chelkoff, *Entendre les espaces publics*, Cresson, 1988.

spécifique à l'écoute analytique, elle n'est pas nécessairement partagée par tous. A ce titre, la méthode descriptive des effets sonores⁸² offre à la fois un mode pédagogique et un moyen d'expression fondamental.

De même, la comparaison à des situations sonores similaires peut aider à se représenter la projection d'une situation future. Le sonore est un outil de représentation de mieux en mieux admis et présente un intérêt car en éliminant le référent visuel, la représentation devient abstraite par rapport à l'espace et plus littérale par rapport aux usages (dans le sens où ceux-ci *expriment* l'appropriation d'un lieu).

Pour les interlocuteurs, le sonore reste toutefois un élément parallèle, second, jamais premier, l'environnement sonore est vu comme le *résultat* de l'organisation du bâti et des fonctionnalités. D'autre part, la fiabilité des « simulations » ou plutôt représentations sonores faites par comparaison avec des situations similaires peut être mise en doute, en tout cas discutée. C'est alors un support d'argumentation et de discussion intéressant pour faire avancer et partager les critères qualitatifs. L'expérience de faire écouter des extraits enregistrés d'une situation reste parfois délicat tant cela peut renvoyer à une dimension anecdotique, cela nécessite donc toujours un accompagnement explicatif⁸³ et peut être intéressant pour poser des questions pertinentes d'ordre général.

Recherche de l'unité : des ambiances vers l'ambiance

Si chacun des registres sensibles joue de sa spécificité dans la caractérisation d'un existant et enrichit le donné, ce qui est intéressant est qu'ils constituent *ensemble* une unité lorsqu'ils sont mis en tension les uns par rapport aux autres. C'est ce nœud que concerne l'ambiance⁸⁴. Or on est ici devant une difficulté qui correspond au découpage technique des ambiances (thermique, acoustique et lumière). Si l'on sait traiter séparément chaque registre, il devient plus difficile de les coordonner. Les différents registres sensoriels sont concernés et contribuent à former une unité.

C'est en ce sens que nous développons la notion de « formant » : une situation convoque différentes qualités sensibles mais prend en même temps cohérence, ou forme, par la mise en tension de ces qualités. L'idée de formant suggère qu'un dispositif construit agrégeant différents éléments sensibles (qualité sonore, spatiale, visuelle, lumineuse) prend de ce fait un rôle particulier en configurant l'ambiance non pas seulement dans sa facture mais par les modalités d'agir qu'elle ouvre. Du point de vue de la conception, il faut alors interroger les différents vecteurs sensoriels pouvant être mis en jeu par l'usage du dispositif projeté et rechercher ce qui peut les unir.

ARTICULER LES NIVEAUX D'ANALYSE POUR LA CONCEPTION

La compétence d'un acteur pluridisciplinaire est de pouvoir précisément croiser les sources d'informations sur un lieu existant d'ordre différent (mesures, enquêtes, observations). Ce n'est plus tant la mesure en soi qui est importante que sa mise en perspective dans un réseau d'informations de nature différente.

Le principe de l'approche transversale en terme d'ambiance à partir de ces corpus d'observations, d'entretiens et de mesurages est de relier les éléments entre eux de manière dynamique, c'est à dire sans qu'ils s'ignorent l'un l'autre. C'est une opération

⁸² Augoyard J.F. (avec H. Torgue, ouvrage collectif CRESSON). *Répertoire des effets sonores en milieu urbain*, Editions Parenthèses, 1995.

⁸³ La diffusion des techniques a aidé cette possibilité : écouter un extrait sonore ne faisant aucune référence à de la musique.

⁸⁴ J. F. Augoyard souligne cette différence entre le singulier et le pluriel : ambiances et ambiance.

particulièrement difficile. C'est à cette condition que le matériau prend sens et peut orienter l'aide à la maîtrise d'ouvrage, la conception et le dialogue avec les utilisateurs. Nous avons eu recours à l'utilisation de tableaux descriptifs permettant de répartir les informations et prescriptions selon trois registres principaux recouvrant les dimensions physiques, sensibles et sociales concernées en lecture transversale.

La présentation systématique en tableau présente pour nous l'avantage de faire *circuler* la lecture d'un registre à l'autre, d'effectuer cette approche transversale peu aisée à entreprendre de manière courante. Systématiquement, chaque « enjeu » du projet de transformation est approché selon des caractères physiques objectivables, des phénomènes sensibles récurrents et les modalités d'usage concernées. Le fait de traverser les trois domaines pose question et dynamise les contenus, ils peuvent être résumés en trois interrogations majeures :

Comment les dispositifs spatiaux filtrent physiquement les différents flux ambiants ?

Quels phénomènes sensibles structurent l'environnement perçu ou lui donnent une forme remarquable ?

Comment les usages tirent parti ou non des configurations sensibles et agissent sur elles ou avec elles ?

Ce système est toutefois lourd et difficile à lire, ceci d'autant plus qu'il faut en temps lire de façon horizontale (correspondance entre les trois registres) plutôt que de manière habituelle (en suivant chaque colonne verticalement).

Enfin, il est clair que toute l'analyse amont du projet amène une grande quantité d'informations qui ne sont pas faciles à trier et qui ne sont pas toujours exploitables pour établir la stratégie de transformation. L'expert « ambiance » est lui même soumis à cette diversité et hétérogénéité d'informations. Il est alors d'autant plus important de les catégoriser en fonction de leur nature puis de les articuler.

Au regard des méthodes mises en œuvre pour *connaître* l'existant, il faut souligner que si les modalités de connaissances utilisées peuvent orienter le type de transformation envisagées, autrement dit si les méthodes mise en place définissent les solutions de transformation proposées on ne peut non plus être trop déterministe sur ce sujet. Précisément, la problématique des ambiances impose un croisement des regards qui réinterroge chaque posture dans la mesure où elle consiste notamment à prendre conscience de notre propre partialité.

La relativité des points de vue prend fortement sens, la position même du concepteur, du maître d'ouvrage, des acteurs spécialistes du cadre bâti, détermine des points de vue, des prises sensibles tout aussi particulières qui font exister un lieu selon des configurations ambiantes plus ou moins partagées. Ainsi, tout milieu ambiant prend corps à travers les relations sensibles que mettent en jeu les usages et pratiques de l'espace, qu'il s'agisse d'usages « internes » : ce que les occupants font d'un espace bâti, ou d'usages « externes » : ce que les experts en font en tant qu'objets d'aménagement.

2 - Enonciation de lignes d'action

L'investigation de l'existant ne s'arrêtant pas à sa description, ce point concerne les modalités d'énonciation indiquant des pistes de travail ou d'enjeux pour la transformation définissant ce qui relève des ambiances. Cette dimension pré-projectuelle est cardinale dans le passage du *programme* (quand il y en a un, ce qui n'est pas toujours le cas comme on l'a vu) ou de l'expression de la demande, vers le projet : moments où peuvent être formulées des intentions qui dépassent la description de l'existant (diagnostic) et visent à **orienter** des questions et des stratégies de transformation ou à en évaluer la pertinence.

MODALITES DE TRADUCTION DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME DE TRANSFORMATION

Les expériences que nous avons pu mener présentent des différences au niveau de la traduction des pistes de transformation déduites de l'approche de l'existant conduite en amont à travers la grille ambiance. Les modalités de définition des éléments pouvant orienter les perspectives d'aménagement à partir des résultats diffèrent complètement notamment du fait des échelles spatiales abordées. Volontairement nous avons voulu tester des échelles n'ayant rien en commun du réaménagement ergonomique à l'échelle urbaine en passant par la restructuration d'un petit bâtiment, en quoi les dimensions d'ambiances prennent-elles valeur de critères de transformation ?

Dans la partie « programmatique » de transformations d'un existant, nous identifions ainsi deux grands axes de définition, deux niveaux d'approche des ambiances qui sont complémentaires :

- le premier viserait à définir une structuration composite et des « dispositifs ambiants » clés de la transformation.
- le second mode viserait à dégager des concepts ou plutôt des « principes » d'ordre généraux,

Ces deux modes traduisent en fait deux expressions de l'existant comme ambiance : l'une ne se situant pas dans une échelle spatiale particulière, la seconde située à des échelles spatiales spécifiées mais variables. Elles peuvent répondre à des situations d'engagement différent de l'expert ambiance au regard du projet : plus en amont pour offrir des pistes de travail ou plus en aval pour proposer des espaces de transformations.

DEFINITION DE DISPOSITIFS AMBIANTS

L'approche par « dispositif ambiant » a été développée en partant d'une première expérience⁸⁵ menée avant et ayant donné d'ailleurs l'idée de répondre à cet appel d'offre. La perspective de travail évoquée ici est complémentaire et non contradictoire au mode d'explicitation de principes d'ambiances généraux dans la transformation des lieux. Mais elle pose la question délicate de la composition spatiale et fonctionnelle de l'ambiance et de l'identification de questions clés. Elle est toutefois intéressante que ce

⁸⁵ Chelkoff G., Essai de programmation qualitative à partir des ambiances, Le cas de la galerie des amphithéâtres de l'université Pierre Mendès France, 1995, CRESSON, UPMF, Grenoble.

soit pour tirer parti de dispositifs existants ou pour en créer de nouveaux. Elle demande de passer de l'état décrit tel qu'il apparaît par ces caractéristiques d'ambiances (usage et environnement) au potentiel de transformation de cet état au regard des analyses.

Bandes et coulisses

Dans le cadre de la programmation qualitative de cette galerie publique au sein d'un bâtiment universitaire afin d'énoncer des pistes d'aménagement, la galerie future fût décrite en trois « bandes » principales affectées de caractères ambiants définis lumineux, sonores et relatifs à des modes d'usage privilégiés. Cette orientation fut prise pour renforcer le « caractère public » de cet espace, ce qui a conduit l'idée de « fluidité » retenue dans le traitement global de l'ambiance (fluidité des mouvements, de la visibilité mais aussi volonté de stratification du son dans des « bandes » juxtaposées pour distinguer des entités).

Pour l'une de ces bandes, la notion de « coulisse » fit office de support de désignation nominative d'un « dispositif ambiant » singulier ménageant l'acte de passer d'un lieu à un autre.

Les caractères formants un tel dispositif d'ambiance sont spécifiés selon différents registres sensoriels : luminosité, acoustique, kinésique, tactilité, etc, Une entité programmatique prends corps, ici le seuil entre les salles de cours et la galerie publique. Car il est important de constater que la fonction du dispositif, les usages qu'il organise sont déterminants : la question est de gérer les transitions et déplacements tout en modérant la perméabilité acoustique entre deux milieux qui se jouxtent. L'idée soumise est d'éviter un sas à portes battantes occasionnant des séries d'ouvertures et de fermetures.

Exemple d'intention de dispositif ambiant : coulisse

Dispositif physique de coulisse	Formants de coulisse	Formalités sociales en coulisse
<ul style="list-style-type: none"> • espace de resserrement plus étroit que haut, moindre disponibilité au mouvement • proximité des parois • flux lumineux d'environ la moitié des flux dans les deux espaces reliés • température d'éclairage spécifique • luminances faibles des parois • réverbération faible nécessitant des absorbants sur le sol et les parois 	<ul style="list-style-type: none"> • canalisation du mouvement et fluidité du passage • assombrissement lumineux et changement de température de couleur • "matification" des sons par rapport aux deux lieux reliés, amortissement sonore des pas et des voix 	<ul style="list-style-type: none"> • gestion des interactions liées au croisement • fluidité du mouvement de passage • attention optique réciproque • préparation au changement de milieux, anticipation des modes d'accès et d'exposition

Le mode de description retenu est de nommer selon trois registres (formes construite, formants sensibles et formalités d'usage) la nature de la transformation visée permet de spécifier le rôle décisif de parties du projet dans la restructuration générale envisagée. Précisions ces trois niveaux.

- Le terme de « **forme** » est pris ici au sens architectural, comme objet construit ayant des contours matérialisant ses limites spatiales mais aussi comme moule (du latin *forma* = moule) modelant les flux ambiants (lumière, chaleur, sons, etc.) en fonction des différents dispositifs et matériaux qui la caractérisent. En ce sens, ce premier niveau de définition de forme résulte des interactions physiques entre dispositifs

construits et flux ambiants et explicite les capacités distributives d'une morphologie spatiale. Il s'agit ainsi de caractériser de manière objective et objectale la forme telle qu'elle est construite et l'environnement qu'elle modèle, à l'aide des critères et instruments de mesure disponibles.

- Avec le terme de « **formant** » nous nous plaçons au plan de la perception phénoménale du champ ambiant en repérant des dynamiques de prise de forme sensible ou de structuration significatives dans des circonstances d'expérience particulières. Le formant n'est ni l'évènement sensoriel en tant que tel (ce serait des indices), ni l'objet matériel (l'architecture) mais est un couplage des deux qui devient *formant* lorsqu'il oriente la perception globale du milieu ambiant. Ainsi, dans un champ sensible par nature toujours en devenir, est *formant* ce qui détermine ou caractérise une unité perceptive et articule la perception du tout selon un sens commun. Du point de vue de la conception, un dispositif architectural peut être spécifié sous différents formants récurrents mis en éveil par des évènements sensoriels diversifiés. Tous les registres sensoriels et leur covariation temporelle et spatiale sont concernés par ces processus formant révélateurs de la forme telle qu'elle est sensibilisée au cours d'une expérience.

- Nous employons le terme de « formalité » pour spécifier les interactions entre ambiances et règles d'usage. Il s'agit de montrer comment des pratiques individuelles et sociales codifiées sont mises en tension par des formants. Ainsi, comment deux personnes se croisent dans une galerie alors que la visibilité n'est pas symétrique et que les échappées visuelles sont peu nombreuses ? Cette catégorie intéresse particulièrement les potentialités de régulation interpersonnelle et les pratiques actives de confortement, de commodité ou d'agrément des situations, qui sélectionnent et instrumentent tel ou tel formant. Le caractère potentialiste de l'ambiance est ainsi mis en jeu : celle-ci peut changer de valeur en fonction des formalités pratiques engagées et modifier leur sens. Du point de vue de la conception, ce registre intéresse les relations entre formes architecturales et pratiques de « mise en ambiance », autrement dit les capacités d'action et de rétroaction sur le régime ambiant dans un cadre individuel ou collectif. En ce sens, les pratiques d'accueil sont particulièrement concernées par ce type de question.

Ce type d'énonciation peut être critiqué comme trop orienté ou déterminant pour le concepteur, toutefois, rien n'empêche de le remettre en cause si une autre solution est proposée à partir du moment où elle s'attache à prendre en considération les indices d'ambiance pointés. D'ailleurs une des idées de dispositif spécifique (les « coulisses ») fut traduite partiellement par les architectes concepteurs du projet (pas de traitement acoustique absorbant par exemple) et ajout de portes. Ces coulisses « fonctionnent » comme le responsable des ouvrages nous l'a affirmé et l'ensemble du parti d'aménagement en trois bandes qualifiées a transformé non seulement les ambiances mais la manière d'utiliser la galerie et les prolongements extérieurs par les étudiants.



Deux vues de la galerie après transformation montrant les trois bandes d'ambiance identifiées par des qualités lumineuses et sonores.

Un dispositif à transformer

Comme nous l'avons vu, parfois importants par leur taille et leur rôle, certains dispositifs existants définissent ou orientent fortement les capacités d'ambiance d'une unité spatiale dans un bâtiment.

Cela a été le cas dans le bâtiment de la crèche, l'*ouverture zénithale* catalyse une grande part des configurations sensibles et des motivations de transformations exprimées par la responsable et le personnel. Il s'agit alors d'identifier les potentiels de transformations du dispositif qui formate l'ambiance de la crèche au niveau lumineux, sonore, mais aussi de la chaleur en période estivale et des poussières générées par le mouvement manuel des stores de protection actuels. Mais au delà de cet enjeu, il s'agit aussi de tirer parti de cet élément pour élaborer les grandes lignes de la transformation envisageable et la mettre en discussion.

Un découpage spatial en cause

Toutefois dans tous les cas, la description de l'existant et projection de sa transformation pose le problème des présupposés résultant de l'ordre de l'énoncé et du **découpage** temporel et spatial qui est opéré. Ainsi, par rapport à un programme qui procède « pièce par pièce », chacune étant affectée d'une fonction donnée, il faut envisager une autre logique qui décrit des relations liées à des séquences d'usage. La logique de parcours récurrents ou de tâches particulières peut être toute aussi légitime et met en valeur précisément les articulations entre différentes unités spatiales par exemple.

Par conséquent, il apparaît qu'une unité d'étude complexe (un bâtiment par exemple) peut être décrite sous plusieurs types d'entités pertinentes de travail. Cette question du « découpage » du réel est importante, elle concerne d'ailleurs fortement le projet.

Alors que le découpage d'un existant suit habituellement une logique spatio-fonctionnelle, en terme ambiantal il est possible de voir et de faire percevoir ce qui qualifie l'état des choses et leur potentiel formant. Quand bien même les deux catégories (espace et fonction) ne sont évidemment pas ignorées, elles sont remodelées, infléchies. Différentes catégories de « dispositifs ambiants » ont été distinguées dans nos expériences selon le point de vue que l'on adopte.

Entités ambiantes

Cette catégorie concerne la qualification de fragments d'espace-temps d'usage caractérisés par une certaine cohérence interne. Ce sont souvent les « pièces » non pas au sens d'un espace délimité par des parois mais au sens d'une partie définie par une cohérence. Certaines parties peuvent constituer ainsi des sous-ensemble à l'intérieur d'un espace plus important qui font partie des pièces de vie, ils sont délimités en terme d'ambiance ou par un usage particulier actuel au moment de l'étude. C'est l'usage et la dimension temporelle plutôt que la partition spatiale qui caractérise l'entité ambiante saisie telle que nous l'entendons.

Parcours et articulations : du commenté à l'imaginé

Ces parcours peuvent être des « coupes d'ambiances » particulièrement intéressantes, la perception courante du milieu étant essentiellement dynamique, en mouvement. (C'est la station fixe qui est une exception.) L'acte de parcourir est naturel mais en même temps certains parcours sont décisifs et essentiels (trajets d'accès, transitions, etc.). La description et la conception en terme d'ambiance intéresse les changements qualitatifs qui structurent ces parcours. Des « clés » importantes marqués par des effets sensibles peuvent interagir avec les conduites et rendre signifiant les cheminements. Les parcours se prêtent à une narration et peuvent donc être décrits de manière littéraire en terme projectuel : du parcours commenté mené dans l'existant ou l'in situ, nous accédons au « parcours imaginé ». Notons qu'un parcours devient en lui-même un dispositif, il peut être mis en exergue, devenir un élément en soi significatif de la manière privilégiée dont un édifice ou un quartier est appréhendé et structuré. A ce titre, les modes de représentation graphique encodés selon les modalités habituelles peuvent être remis en cause : certaines découpes dans l'espace peuvent révéler en partie des situations vécues mettant en exergue des visibilitées ou des phénomènes significatifs mais peu perceptibles dans la représentation de l'espace construit.

Liaisons sensibles ou limites

Il s'agit des relations sensibles pouvant être établies à distance entre des unités locales (il ne s'agit pas de parcours), les liaisons sont d'ordre sonore, visuelle, aéroliques...Par exemple, à partir d'une entité définie il est possible de voir d'autres parties n'appartenant pas à la pièce elle-même, ou d'entendre des sons d'autres espaces ou de sentir un courant d'air liée à une ouverture. Cette question des liens sensibles est importante afin d'affiner les notions d'isolation, de filtrage, et de conduire à réfléchir à des relations plus sélectives qui concernent les potentiels de communication, les liens sociaux s'établissant à travers ces « parois ».

Ces unités de découpage n'ont rien de neuf en soi, elles peuvent susciter des réflexions architecturales spécifiques requalifiant des espaces existants.

Le recours à une terminologie en terme de « dispositifs ambiants » est aussi un moyen de spécifier les enjeux sensibles en les reliant aux usages potentiels dans des questions d'aménagement. Sans indiquer la forme architecturale, il s'agit de définir les lignes de force sensibles relativisées à des séquences d'usage possibles.

DES PROCESSUS FORMANTS

L'expression qualitative des ambiances visées pourrait être effectuée selon les *effets* souhaitables. Les réactions des architectes lors de nos entretiens à l'idée d'un tel mode d'expression (en terme d'intentions qualitatives) ont été plutôt positives car cette expression leur semble donner un point de départ pour la conception que ne recèlent pas les expressions programmatiques habituelles. Le langage des effets peut devenir alors pertinent, à condition qu'il soit bien partagé c'est à dire compris par les différents acteurs. Cette solution pourrait convenir mais cela induit l'idée que tous les éléments de connaissance du bâti et des usages soient *traduisibles* ou évalués en terme de facteur ambiantal (par exemple telle disposition entraîne tel effet acoustique, telle fonction a pour corollaire de créer telle forme d'événement, etc.). Toutefois cela pose des problèmes d'interprétation puisque le sens du terme d'effet n'est pas forcément univoque (le terme d'effet est employé à des fins très différentes dans le milieu de l'architecture). D'autre part, énoncer un « effet de coupure sonore » ne dit pas comment atteindre cet objectif, il indique seulement une intention qualitative susceptible d'orienter le débat. Enfin, nous demeurons dans une logique sens par sens qui peut être problématique dans la mesure où il n'y a jamais de synthèse ambiante.

Ce premier niveau peut donc instrumenter des outils descriptifs élaborés (« effets »⁸⁶ en terme de description d'un environnement sensible particulier, « formants »⁸⁷ en terme d'analyse architecturale située).

Nous devons à ce point préciser la notion de formant car elle intervient fortement dans la définition de tout dispositif : s'agit-il d'effet (alors pourquoi un autre terme ?), s'agit-il de « qualia »⁸⁸, s'agit-il d'événements⁸⁹, s'agit-il simplement de traits⁹⁰ ?

Toutes ces dernières notions tendent à "séparer" des qualités sensibles comme des objets. Elles rendent indépendant un fait d'un autre. Or, si chaque registre sensible peut être décrit en termes d'effet, ce n'est pas leur somme qui fait ambiance. L'idée de formant contient celle d'un processus organisateur. Tout en étant attentif à chaque élément dans différents registres sensoriels, nous recherchons à comprendre comment un tout tend à être formé dans l'organisation variable. Un événement élémentaire peut participer d'un *processus formant* en ce qu'il entre en résonance avec d'autres événements, autrement dit lorsqu'il participe d'un champ plus qu'il n'est une identité isolée : on a le sentiment qu'il appartient à un tout qu'il contribue à structurer, sans sa prégnance sensible, le tout change d'aspect. C'est par exemple la force d'un plan

⁸⁶ La notion d'effet a été définie par Jean-François Augoyard dans le domaine du son : J.F AUGOYARD, H. TORGUE (eds), *A l'écoute de l'environnement, Répertoire des effets sonores en milieu urbain*, Parenthèses, Marseille, 1995. Elle a été transférée en d'autres domaines : visuel, lumineux, olfactif. Chaque sens aurait une logique propre mais on peut supposer qu'on y retrouve des catégories transversales telles que la coupure, le filtrage, la synecdoque, etc.

⁸⁷ G. Chelkoff, « Perception et conception de l'architecture : l'hypothèse des formants », à paraître dans P. Amphoux, G. Chelkoff et J.P. Thibaud : *Ambiances à l'ouvrage*, à paraître mars 2003.

⁸⁸ Voir à ce propos l'ouvrage publié sous la direction de J. PROUST (ed.), *Perception et intermodalité – Approches actuelles de la question de Molyneux*, PUF, Paris, 1997. Il s'agit de propriétés de certains états mentaux : un *quale* est le caractère qualitatif d'états tels que : avoir l'impression de sentir du citron (p. 59) Les *qualia* sont les propriétés phénoménales considérées en elles-mêmes – abstraction faite des objets dont elles sont habituellement perçues comme des propriétés (*ibid.*, p. 26). Toutefois cela n'enlève rien au contenu intentionnel de l'expérience perceptive.

⁸⁹ Développé d'abord par Johansson dans les années 50 qui utilise ce terme (*event*) pour caractériser la perception de stimuli en mouvement. Dans l'approche écologique de la perception, la perception dite directe distingue *event* et *affordance*. Les événements (*events*) seraient des propriétés statiques (i.e., stationnaires) et dynamiques (i.e., en mouvement) d'objets et de surfaces, définies comme (i.e., mesurés) indépendantes de celui qui perçoit. Les *affordances* sont définies comme des relations entre un animal et son environnement qui ont des conséquences sur le comportement ; les *affordances* sont des comportements offerts.. Voir à ce propos T. A. STOFFREGEN, "Affordances and events", in *Ecological psychology*, Lawrence Erlbaum Associates, 2000.

⁹⁰ Terme employé par A. TREISMAN, "L'attention, les traits et la perception des objets", in D. ANDLER (ed.), *Introduction aux sciences cognitives*, Gallimard, Paris, 1992.

lumineux clair qui, s'il n'est plus sensible, modifie l'ensemble des rapports entre plans lumineux et du coup n'offre plus de fond pour voir des objets qui s'en détachent.

Avec le terme de « formant » nous nous plaçons donc au plan de la perception phénoménale d'un champ ambiant existant en repérant des dynamiques de prise de forme sensible ou de structuration significatives dans des circonstances d'expérience particulières qui ont une importance dans l'usage quotidien.

Mais ce qui nous paraît intéresser le champ de la production architecturale est le fait qu'est formant ni l'évènement sensoriel en tant que tel (ce serait des indices), ni l'objet matériel (l'architecture). Ce n'est pas un objet de perception mais un processus de formation résultant d'un couplage événement-objet qui devient précisément *formant* lorsqu'une orientation de la perception globale du milieu ambiant prend. Ainsi, dans un champ sensible par nature toujours en devenir, est *formant* ce qui détermine ou caractérise une unité perceptive et articule la perception du tout selon un sens commun.

Du point de vue de la conception, un dispositif architectural peut être spécifié sous différents formants récurrents mis en éveil par des évènements sensoriels diversifiés. Tous les registres sensoriels et leur covariation temporelle et spatiale sont concernés par ces processus révélateurs de la forme architecturée sensibilisée au cours d'une expérience.

En ce sens les processus formants concernent précisément les modes d'existence des formes et modifient l'idée de forme architecturée objective ou plus encore objectale. Alors que cette dernière serait indépendante des circonstances par lesquelles nous l'éprouvons, à travers ces processus formants, elle modalise notre expérience et nous modalise aussi. Cette conception introduit l'idée que les processus formants intéressent nos conduites, nos usages et nos actes parce qu'ils naissent aussi à travers eux.

Ainsi, un escalier est CET escalier parce qu'il est caractérisé par une certaine porosité sonore avec l'extérieur et par cela maintient un lien, parce qu'il diffuse la lumière selon un schéma structuré, parce qu'il résonne du fait de ses matériaux de construction, parce qu'il oriente le regard sur telle ou telle partie, etc.

L'ensemble de ces caractéristiques le configurent à tel point qu'il devient en tant que tel le configurateur (formant) de l'expérience de gravir les étages lorsqu'on l'emprunte, certains indices étant constants ou invariants, d'autres étant variants.

Comment les formes nous modalisent

On dira précisément que ce qui est formé c'est un mode d'expérience, et à ce titre la question est de savoir comment les formes nous modalisent, en quelque sorte comment elles nous construisent. Ce qui est formant c'est l'ensemble des caractéristiques prégnantes dans le champ sensible qui qualifient notre expérience active. Ce n'est pas ce que les formes ou objets permettent de faire (ce serait alors les affordances de Gibson⁹¹), mais c'est comment elles permettent de percevoir et agir.

En ce sens l'analyse de l'existant dans ces termes est orientée. Les modifications de l'existant forment, déforment ou reforment des expériences.

⁹¹ J.J. Gibson (1979) a formulé dans son approche écologique de la perception l'idée d'affordance (potentiel ou d'opportunité d'action) .

DEFINITION DE PRINCIPES D'AMBIANCE

Si la thématique de l'environnement sensible croise la dimension sociale des pratiques et constitue en cela un cadre de travail assez clair, il n'en reste pas moins que la traduction de lignes d'action pour la conception constitue un enjeu particulièrement délicat dès lors qu'il s'agit de définir une stratégie de projet avant même d'envisager les éléments particuliers qui construisent le projet.

Dans l'exemple précédent, avant de préciser chaque partie du projet avait du être mis en discussion ce qui constituerait l'enjeu principal de la transformation. En l'occurrence ; il fut nécessaire notamment de préciser si la dimension publique de l'espace existant devait être renforcée, atténuée, ce qui orientait les dispositions à prendre. Le choix d'aller vers un espace public *progressivement* distingué entraînait des conséquences au point de vue du traitement de la lumière et de la dimension sonore. Autrement dit, il est nécessaire de poser le principe qui oriente la transformation dans les intentions vis à vis de l'usage et ce particulièrement dans les adaptations des espaces d'accueil ou les espaces collectifs ou les lieux de représentation publique.

Ce mode de définition en terme de principe a été utilisé lors de l'étude⁹² concernant un espace d'accueil d'un hôpital où il s'agissait de formuler un projet artistique⁹³ dans le cadre des espaces d'accueil du public : comment l'orienter, le définir ? L'hypothèse posée par les auteurs de l'étude est que l'observation et la définition des ambiances du lieu permettrait de répondre à cette question. La question posée est de nature « ontologique » ainsi que les auteurs l'expliquent : quelles *sont* les ambiances de ces lieux ?

Dans le cadre de l'aménagement des milieux partagés par des publics, la définition des *principes* d'ambiance envisagés est un moment délicat et discuté car ces caractères recourent la dimension sociale du lieu. La définition de ces principes résultent des échanges successifs avec les acteurs et les enquêtes permettant de saisir les points de vue et les vécus.

Le mode de définition de lignes d'action pour le projet établi en conclusion de l'analyse se présente dans ce cas de manière plus conceptuelle que spatiale. En effet, il n'est pas proposé une structure spatiale spécifiant des unités d'ambiance mais un ensemble de « principes » par la responsable de l'étude.

Ces principes sont-ils des concepts d'aménagement possibles ? Ils expriment en tout cas chacun les qualités relatives à la fonction de l'accueil (principal enjeu concerné) telles que les auteurs sont à même de les définir au terme de leur travail.

En l'occurrence, le principe directeur énoncé dans le cas auquel nous faisons référence fut celui dit de « clarté », les deux autres (énoncés comme secondaires ou complémentaires) étant « l'enveloppement » et la « mobilisation ».⁹⁴

⁹² Leroux M., avec Bardyn Jean-Luc, Thibaud Jean-Paul. *Les ambiances des espaces d'accueil du service de radiodiagnostic de l'Institut Gustave Roussy*. Grenoble : CRESSON, novembre 1999. 97 p. Elle concerne une intervention artistique dans un hall d'accueil d'hôpital de 590 m2 (étude réalisée en 1999 ayant donné lieu à une proposition rejetée de l'architecte François Roche et sans suite pour le moment).

⁹³ L'étude est financée par la Fondation de France dans le cadre d'un programme concernant les « nouveaux commanditaires » en matière artistique.

⁹⁴ Reprenons ici les définitions données par M. Leroux, (Ibid.) : **la clarté** : refus exprime un refus de l'ambiance « sombre » des espaces actuels ; la demande de clarté concerne aussi bien l'ambiance lumineuse que la lisibilité spatiale ; métaphoriquement, elle évoque le sourire des soignants et la possibilité d'obtenir des informations (sur les examens, le temps d'attente, les résultats, etc.) ;

Le principe énoncé comme critère principal permettrait de canaliser le projet en énonçant un discours sur les ambiances à travers l'intervention future. Ces principes font l'objet d'une explicitation orale au groupe de pilotage et sont transmis au concepteur (qui a travaillé parallèlement à l'analyse). Celui-ci s'approprie les « principes » de manière libre. L'idée d'enveloppement déclenche un imaginaire particulièrement fécond.

L'architecte (François Roche) traduira l'idée d'enveloppement de manière assez littérale par un ensemble de dispositifs tactiles de matériaux polymères faisant appel à des déformations plastiques, des enveloppes « molles », c'est un projet d'ambiance agissant à partir de dispositifs techniques et matériels assez sophistiqués, présentant un caractère artistique (prise en compte de l'éclairage en plafond et de ses fluctuations, mobilier translucide et aux formes inaccoutumées).

Stratégies de transformation

Cette perspective de travail montre en quoi la problématique des ambiances, plus que les ambiances en tant que telles peut aider à construire des stratégies de transformation. Il s'agit de définir non pas seulement des qualités d'objets mais un ordre d'intervention et de mettre en place une dynamique de questionnement structurante.

Cette dernière *fait* le projet dans la mesure où elle est susceptible de lui donner une orientation, de définir un sens possible basé sur des perceptions et des pratiques mais aussi sur des interprétations élaborées interpellant différents niveaux de compréhension de la situation. Ainsi ce travail de conceptualisation, moins technique qu'intellectuel, renvoie à l'idée que les enjeux d'ambiance ne sont pas seulement d'ordre matériels et sensibles mais aussi d'ordre stratégiques et sémantiques. Définir une stratégie de transformation dans ces termes conduit à contribuer à construire le *sens* du projet, autrement dit la perspective dans laquelle il prend place. C'est donc interroger les principes qu'il développe au regard de ce que toute transformation doit assumer.

Or dans les opérations de transformation ordinaires et courantes, cette dimension « politique » du projet tend à être effacée par les considérations matérielles et économiques. L'approche en terme d'ambiance peut aider nous semble-t-il à retrouver dans ces cas les plus ordinaires et prosaïques des axes qui requalifient les enjeux de projet en traversant les différentes strates qui le composent et l'animent.

Cette dernière perspective n'est pas des moindres. Dans la plupart des cas, la demande comme on a pu le voir s'exprime plutôt en termes simples et avec des objectifs d'ordre pragmatique. Si l'enjeu est de définir vers quelle nature d'environnement ou selon quelles hypothèses d'aménagement il faut chercher des solutions architecturales, la tâche du concepteur est située à un niveau qui dépasse le caractère purement matériel du projet tout en le concernant au premier chef.

La problématique des ambiances peut devenir alors une source d'hypothèses ou un champ de travail à la fois spéculatif et efficient.

l'enveloppement : les patients notent l'absence de confort ; l'enveloppement prend en considération le corps malade pour lui proposer les éléments prioritaires du confort, le rassurer, lui permettre le repos ;
la mobilisation : elle offre des « prises » diverses aux patients qui répondent à leurs besoins d'information, ou de simplement passer le temps, ou encore de rechercher la convivialité.

Par exemple, dans le cadre de l'extension-restructuration d'un hôpital psychiatrique construit sur la base de modules préfabriqués, la question se pose de savoir comment *désuniformiser* la perception du temps ressentie par les patients et les personnels ? Un travail sur la lumière comme révélateur des modifications du paysage vu depuis les chambres et les espaces commun pourrait contribuer à rendre plus lisible la perception du temps qui passe dans un monde clos. Cela suggère que les dynamiques temporelles sont à prendre en compte, ce qui peut induire une attitude de transformation particulière.

Construire une dynamique de questionnement pour aider l'action : définir des enjeux

Dans des cas plus complexes qu'un édifice comme celui d'un fragment urbain, les informations vues comme relatives au domaine de l'ambiance sont multiples et les découpages deviennent de plus en plus difficiles. Précisément, il s'agit plutôt de trouver des axes moteurs de transformation plutôt que de partir de solutions toutes faites.

Dans une perspective de réflexion en amont du projet, il convient alors plutôt d'identifier des « questions pivots », de susciter une réflexion qualitative s'appuyant sur des critères provenant de l'observation et de l'enquête mais aussi d'un point de vue élargi à l'ensemble de la situation. L'enjeu de ces opérations de relevés et de connaissance sensible des lieux est alors autant de savoir caractériser un existant mais aussi d'en tirer des *questions opératoires* et prospectives en terme de transformation, de formuler des questions dynamiques autour d'enjeux d'ambiances qui concernent le sens attribué ou recherché pour l'espace aménagé. Ces questions soulèvent des directions de travail, incitent à réfléchir selon certains thèmes, c'est donc un travail en amont sur la manière de saisir le problème qui est ici crucial pour la suite des actions. L'implication des utilisateurs dans le diagnostic et l'établissement du programme ou cahier des charges rendent plus accessibles et partagés les critères évoqués.

Plus qu'un programme global de transformation de l'existant, il s'agit d'entraîner une dynamique générale. Ainsi, sans avoir une visée exhaustive (contrairement à un programme au sens habituel qui quantifie tout ce qui doit être réalisé) il s'agirait de souligner des éléments constitutifs spécifiés en terme d'enjeu au moment de l'examen de la situation et de la mise au point du programme qualitatif afin d'entraîner une réflexion du même type sur d'autres parties de l'existant. C'est ce qui a été tenté notamment sur le terrain urbain (Arlequin) : moins qu'une proposition achevée, il s'agit de définir des pistes concernant la requalification en mettant en avant les enjeux.

FORMES DE TRANSMISSION

Plusieurs catégories de remarques découlent de l'ensemble des expériences entreprises ou analysées et seront exposées plus bas.

D'une manière générale, deux possibilités s'offrent à « l'expert en ambiance » : soit il est possible « d'adjoindre un volet ambiance » aux démarches habituellement entreprises, soit il convient de « centrer » les démarches entreprises sur l'ambiance.

- La première version n'infléchit pas l'approche générale de l'existant : l'ajout de remarques plus ou moins judicieuses sur les composantes sonores, lumineuses ou thermiques ne fait qu'intégrer ces dimensions à de multiples contraintes et l'on constate dans certains programmes que cela est succinctement déjà fait. Mais

comment toutefois mieux formuler ces composantes, les rendre moins secondes, plus déterminantes ?

- Centrer l'approche autour des ambiances est un parti plus radical, il s'agirait d'orienter un pré-programme-projet à partir de préceptes plus généraux en les associant aux dimensions d'usage et contraintes constructives. Il s'agit aussi d'élaborer la connaissance en même temps que l'action de transformation supposant que l'analyse induit dans un certaine mesure la direction de l'action ou du projet.

Outils de dialogue

Nous avons privilégié l'expression de ces éléments par un texte, un document écrit, transmis aux partenaires pour animer et alimenter le processus de projet, ce document retrace les éléments de diagnostic, l'analyse et les directives pour un programme de transformation dans le cas de la crèche.

Cette formule sied à des situations relativement simples et demande déjà une réflexion sur la forme de présentation entre existant et pistes de travail : tableaux synthétiques, textes narratifs, associations de données diverses. Là encore, un savoir faire est nécessaire pour rendre compte des arguments et conclusions sous une forme lisible par tous. Car il est essentiel que les « arguments » posés pour formuler la demande d'aménagement soient transmis et compréhensibles

Les présentations sous forme des tableaux que nous avons testés ont été perçues comme assez complexes à la lecture selon les différents interlocuteurs auxquels nous les avons soumis. Dans le cas précis ci-dessus (cas de la crèche) les utilisateurs les ont trouvés très « techniques » alors que nous en avons retiré précisément au maximum tout élément que nous estimions exprimé de manière trop technique. Comme il s'adressent autant aux utilisateurs qu'à des concepteurs en charge du projet, le langage est hybride. La programmiste chargée du dossier ayant accompagné le processus a apprécié toute la nécessité des arguments d'ambiance énoncés et discutés en percevant certaines conséquences et en affirmant la complémentarité avec ses outils. Mais globalement à ses yeux les compétences en matière d'ambiance sont celles de l'architecte (parce qu'elle les voit en terme technique essentiellement) et elle relève que son travail de programmiste devrait se faire dès le départ avec lui. L'architecte de l'organisme concerné par cet aménagement (architecte de la ville) interrogé sur ce type de document les a perçus comme très complémentaires des données de « programme traditionnel » (résumé dans un organigramme commenté). Toutefois, nous n'avons pas pu suivre l'appropriation de ce document programmatif par celui-ci dans le cadre du projet étant donnés les délais de réalisation et l'abandon du projet au final.

Le mode de présentation en tableau nous paraît assez technique au sens où les indications de vécu sensible sont réduites. Mais ceci est dû sans doute à l'orientation prise dans la démarche menée par la programmiste qui dans ce cas précis cherche avant tout à aboutir sur un « organigramme » et à pointer les problèmes de type fonctionnel.

La volonté de travailler sens par sens crée aussi une difficulté, précisément l'ambiance, comme synthèse, échappe. En même temps on peut dire que l'enjeu n'est pas suffisant dans cet exemple si ordinaire (mais sans doute représentatif de nombre de cas), pourtant il nous semble que cela pose précisément la question de la nécessaire « banalisation » des approches qualitatives par rapport à un certain élitisme architectural qui ne sied qu'aux grandes interventions.

Dans ce cadre de demande du foyer de la CAF, la définition des enjeux a pu être posée correctement mais la traduction est presque le projet compte tenu de l'échelle

concernée. Il s'agit en l'occurrence des questions simples mais délicates de contre-jour, de relations difficiles avec un public parfois agressif, de nécessités d'isolement et de lien, de déplacements mesurés. Tous ces éléments forment le vécu des personnels d'accueil qui réclament un aménagement qui en tient compte ou qui soit argumenté à partir de ces critères.

La réponse proposée est accompagnée de ces arguments sous forme de traces des discours faisant suite au visite du site avec les personnels concernés. Ces « citations » font plus que mémoriser les contenus des remarques, elles rappellent le contexte d'élaboration de la proposition. En contextualisant ainsi la réponse en terme d'aménagement, les arguments ont une chance de perdurer dans la suite de la chaîne décisionnelle (voir tableau ci-dessous).

DES OUTILS DE FORMALISATION A FAIRE EVOLUER

Les outils de formalisation de « programmes » qualitatifs d'ambiance sont encore à développer pour mettre au point des modalités de contextualisation. Les outils textes, images, maquettes, multimédias, induisent différentes relations avec ceux qui les parcourent, les processus d'élaboration qu'ils demandent sont aussi déterminants. La part respective des différents registres sensoriels n'est pas équilibrée, ainsi le domaine sonore reste un registre second, toujours difficile à faire partager. A ce titre les outils numériques permettent de mieux le sensibiliser, de le rendre moins abstrait.

Les outils multimédias : instruments d'ambiance ?

Dans des cas plus complexes que les précédents tel que celui de l'espace urbain, nous avons voulu tenter un mode de restitution multimédia permettant d'articuler images et sons afin d'illustrer l'état existant et susciter des pistes de réflexion. A l'échelle d'un quartier de l'arlequin (Grenoble), il s'agit de noter, recenser, différents aspects, sans nécessairement viser une exhaustivité puisqu'il s'agit aussi de *provoquer* des remarques, des contributions à la lecture du lieu. Le rôle d'un acteur spécialiste ambiance est alors de tenir une « veille » sur des questions importantes pour la conduite des transformations.

Dans le cadre de cette recherche nous n'avons pu qu'explorer les conditions de réalisation d'un tel outil de travail sur l'existant en réalisant une maquette simulant ce qu'il pourrait être. Le support infographique projeté lors d'une séance organisée par la municipalité dans une salle polyvalente du quartier, n'était donc que le simulacre linéaire (sans choix interactifs) d'une séquence d'utilisation possible de l'outil interactif présenté, dont le développement aurait été bien trop lourd dans le cadre de la recherche.⁹⁵ Cet outil multimédia interactif une fois développé (infographie, photos, textes, schémas, animation, sons) présenterait des descriptions et des analyses des ambiances existantes dans la galerie publique et ses abords, ainsi que le pointage de pistes de travail pour un développement futur aidé par les ambiances. Il pourrait être utilisé comme source d'information simple adressé à des non-spécialistes, mais aussi comme aide à la décision en matière de transformations architecturales et urbaines.

La confection d'un tel support a été assez complexe compte tenu de l'utilisation d'outils logiciels simples et la volonté d'aller « vite » (un an toutefois). L'intérêt est ici de pouvoir mettre en regard l'espace existant avec des effets sensibles et d'en faire partager et élaborer à la fois la « puissance formante » par les acteurs.

⁹⁵ Il est possible que suite à cette réunion, le développement de l'outil puisse être mené en partenariat avec la municipalité de Grenoble.

Des méthodes de restitution ont pu être expérimentées, ainsi le mouvement sur un plan du déplacement d'un piéton en parallèle à la bande son écoutée rend compte de l'impact des formes construites et des événements sur l'ambiance sonore. L'avantage sur le « texte » qu'il soit continu ou tabloïd semble de ce point de vue assez certain : l'existant prend consistance à travers des traces.

D'autre part, le but de cet outil tel que nous l'avons conçu est aussi de former un point de départ permettant de recueillir un matériau sur l'existant : l'idée est de faire réagir les habitants et par cela d'inclure leurs observations dans le document multimédia. Ainsi, il s'agit d'un outil à vocation interactive s'enrichissant au fur et à mesure des échanges. Il est clair que ce type d'outil peut offrir un support substantiel mais en même temps il devient vite foisonnant et nécessite sans cesse une réorganisation.

Mais il faut aussi se prémunir d'une tendance à vouloir « tout » décrire, transmettre, reproduire, au risque de tomber dans un excès inverse, tautologique : l'ambiance est l'ambiance que je vous montre.

La plus grande difficulté dans ce cas a été de formuler des enjeux et des pistes en terme d'aménagement. En l'occurrence, nous avons tenté de dégager une telle dynamique de questionnement de l'action à venir autour de « thèmes » issus de la caractérisation de l'ambiance, sachant toutefois que la question centrale posée dans ce cas concernait « l'ouverture » du quartier. On sait qu'une telle question signifie deux ordres : celui du spatial et celui du social, deux versants qui se croisent mais concernent des leviers d'action différents et signifiants en terme d'ambiance. D'ailleurs on peut dire que les élus, à travers cette question de « l'ouverture » avait déjà quelques représentations ambiantales en tête. Pourtant nous devons alors précisément tenter d'en faire émerger la teneur.

La projection à des acteurs du quartier montre qu'un tel outil peut servir à ouvrir et orienter le débat autour des facteurs d'ambiances en posant des questions qui dynamisent la réflexion sur les enjeux des transformations et les présupposés. La mémoire de la dimension sonore à travers des sons enregistrés (extraits courts) apporte un caractère particulier dans le cours de la présentation : le plan visuel prend tout à coup consistance lorsqu'on déclenche la bande son. Ainsi une « crique » (expression désignant une des places de ce quartier) est révélée par le son, la grande réverbération du lieu prend corps, pose question. Ainsi la question de l'« ouverture » du quartier existant peut-être concrétisée à travers ce que celle-ci impliquerait en terme d'ambiance.

Traduction architecturale du programme qualitatif

La question de la traduction architecturale de telles démarches reste évidemment ouverte. Comment évaluer la réponse au regard de l'énoncé des intentions ou souhaits formulés ? Il est clair que le passage des énoncés d'ambiance au projet ne fait pas l'objet d'un suivi et ne permet pas d'échanger avec le concepteur lorsque l'on s'inscrit dans un découpage programme-projet. Toute la difficulté est là, l'interprétation de ces éléments ferait partie du domaine de l'*art*. Il apparaît ainsi que l'accompagnement d'un expert ambiance est nécessaire pour soulever certaines questions et infléchir le projet. L'impact d'une telle démarche sur les réponses architecturales ne semble pas neutre, en même temps il est nécessaire de se prémunir d'une menace formaliste de l'ambiance lorsque celle-ci est par trop substantifiée. Or le but précis de la démarche est de recontextualiser le projet, d'établir à toutes échelles spatiales et financières des enjeux qualitatifs transformant les usages, de repenser l'esthétique du représenté pour envisager une esthétique de l'expérience ordinaire des formes construites et des environnements.

La conception en terme d'ambiance induit un regard, une position, en se référant à l'expérience quotidienne par l'attention à des phénomènes peu remarqués en première analyse. Les matériaux et dispositifs architecturaux prévus valent aussi par leur pouvoir de qualification sensible évalué au regard du contexte dans lequel ils s'inscrivent. Loin d'établir des recettes, l'enjeu est précisément de définir les potentiels dans chaque cas. Ainsi, les réflexes qui consistent à répondre de façon normée (par exemple par un degré d'isolation d'une fenêtre) sont mis en question. Cette démarche peut donc aider à faire valoir et argumenter une position créative et instrumentant le contexte.

On peut ici envisager que l'ambiance est un argument d'architecture dont l'existant est particulièrement révélateur ; ce qui fait l'argument qualitatif de l'architecture, c'est les dimensions de l'ambiance qui émergent et qui sont décelables dans les lieux existants, ce sont des potentiels à faire émerger. Sur l'existant, il y a alors cette idée de contrainte mais aussi l'idée de potentiel : peut-être pouvons-nous voir là un vecteur intéressant en terme de valorisation de ce type d'intervention. Se confronter à l'existant c'est transformer les contraintes en argument d'architecture.

Vers un programme orienté

L'ensemble de nos expériences tend à promouvoir l'idée de programme orienté opposé à l'idée du programme prétendant une relative neutralité en déterminant essentiellement des quantités (surfaces, équipements, coûts) et laissant un soi disant libre cours au champ créatif des concepteurs. Contrairement à l'idée de ce programme « neutre »⁹⁶, l'indication d'intentions qualitatives infléchit alors le sens dans lequel la solution architecturale est à rechercher. Il semble précisément que des arguments d'ambiance susceptibles d'être introduits dans les demandes ou programmes peuvent produire des contraintes spécifiques sur l'interprétation architecturale tout en laissant des champs de traductions plastiques ouverts et visent aussi à pointer des enjeux vis à vis desquels il faut se positionner.

Des critères quantitatifs à renouveler

La définition qualitative d'une transformation pose aussi la question de la nature des indications quantitatives dans le cadre des spécifications et des demandes. La faible signification des critères strictement techniques pour des acteurs non techniciens (certains critères techniques ne sont pas « transparents » pour les architectes, les maîtres d'ouvrage ou les usagers) questionne leur traduction en termes compréhensibles ou représentatifs pour le néophyte. Cet enjeu n'est pas des moindres. Il questionne l'expression sensible de phénomènes physiques et l'explicitation des effets recherchés. Ce n'est pas la même chose de prescrire une valeur en imposant « 500 lux » pour l'éclairage dans telles conditions que de prescrire une valeur différentielle ou un rapport. Par exemple, énoncer « une différence de température de couleur couplée à un niveau de lumière qui baisse pour distinguer deux milieux et deux régimes d'usage » précise une intention qui peut être élaborée en terme technique et architectural. Cette pente plus créative de la définition des ambiances ne doit pas effacer certaines normes mais les modérer là où elles ne sont pas absolument indispensables. Mais cela revient à dire aussi que les domaines non couverts par les normes ne sont pas laissés à l'initiative créatrice, une indication oriente, assiste, la conception.

⁹⁶ La nécessité de cette neutralité du programme dans le cadre des constructions publiques est soulignée dans *Programmation des constructions publiques*, MIQCP, Le Moniteur, Paris 2001

Nous avons pris le champ pluridisciplinaire des ambiances comme modèle d'intelligibilité de l'existant car il nous a paru un vecteur de description, de création et de négociation particulièrement adapté aux projets de transformation. Il offre une entrée en matière intéressante pour les architectes au regard de la relation à l'existant comme contexte et comme situation dans la mesure où il ouvre un domaine argumentaire dans lequel ils peuvent être compétents à part entière. Il permettrait d'échapper en partie à l'attraction de l'image en terme d'architecture et permet d'introduire la question de l'usage en terme plus qualitatif que strictement fonctionnel. Loin d'être une question uniquement technique, c'est dans ce cadre d'une *esthétique de l'expérience* originaire des espaces habités qu'une telle perspective peut renouveler et enrichir l'approche de ce qui existe.

Toutefois, perçu dans ce sens, c'est un champ encore embryonnaire dans les pratiques et dont la place est difficile à asseoir car il se heurte à des procédures et représentations ancrées, des séparations habituelles, ou encore à des enjeux dominants liés au cloisonnement des spécialités.

Les expériences menées, malgré leurs limites certaines, montrent la pertinence de cette problématique pour relier les acteurs en apportant un contenu spécifique, traduisant les uns vers les autres des représentations sur l'existant et sa transformation. Les éléments d'ambiance « parlent » aussi bien aux spécialistes qu'aux usagers à condition de traduire les éléments dans un langage commun. Il faut toutefois donner une cohérence à ces éléments disparates et réussir à l'articuler aux enjeux d'usage afin d'éviter toute réduction techniciste. Car toutes ces indications revêtent pour finir un caractère d'expertise qui aux yeux des usagers comme des concepteurs restent un domaine assez technique, comme s'il échappait au sens commun.

Indéniablement, la pertinence d'un acteur spécialiste de l'approche pluridisciplinaire des ambiances dans les projets de transformation paraît renforcée au terme de ce travail. L'ensemble des acteurs rencontrés et des expériences menées consolide cette idée. En même temps qu'il apparaît comme un « spécialiste », le croisement des compétences s'avèrent indispensable. Elles relèvent d'un acteur hybride et s'inscrivent dans une complémentarité par rapport à d'autres critères (fonctionnels, constructifs, économiques). Toutefois les rouages en place, notamment dans le domaine des constructions publiques, ne permet pas toujours de définir la juste place d'un tel acteur. S'agit-il d'un consultant ? S'inscrit-il dans la catégorie des programmistes ? S'agit-il du concepteur lui-même de plus en plus sensibilisé aux thématiques d'ambiances ?

Une double articulation peut caractériser ce que serait cet expert d'ambiances : d'un côté un *traducteur* inter-discipline, de l'autre un intermédiaire entre le lieu qu'il sait analyser (en termes de dimensions d'ambiance) et le collectif d'acteurs impliqués. Intermédiaire donc selon ses deux axes. Ce qui semble intéressant dans cette idée c'est l'idée d'un "conflit pragmatique" qui réclamerait un tiers afin qu'un horizon d'ambiance subsume les débats ou recentre l'enjeu projectuel, au delà des clivages disciplinaires, sur la visée de l'opération. Les plates-formes interprofessionnelle sont évoquées par certains, nous ne sommes pas si loin d'un spécialiste comme *interlocuteur* dans la conduite du projet, apte à formuler et reformuler les demandes et réponses.

Nous avons conscience de n'avoir qu'effleuré des questions et problèmes qui demanderaient plus d'expériences et de réflexions et qui continuent d'être expérimentés en d'autres travaux. Plusieurs aspects ont pu être étudiés toutefois concernant les modalités de transformation en milieu occupé. Au stade où nous en sommes, il ressort toutefois qu'un champ s'ouvre qui peut stimuler l'approche créative

en terme de transformation et établir des liens dynamiques entre l'experts, utilisateurs et contextes en vue de développer une *esthétique écologique* dans le domaine de l'architecture et de l'aménagement urbain qui *pass*e par l'ambiance.

CONCLUSION

Ce travail est une contribution qui permet de mieux situer certains enjeux de la problématique des ambiances dans les relations entre projet et existant. Nous avons pu baliser un champ de pratiques en montrant comment certaines positions relatives aux transformations dans l'existant sont traversés par cette problématique. Les méthodes de travail spécifiques et les modes de transmissions vers des acteurs divers ont pu être éprouvées mais restent à développer.

En terme de méthode, notre recherche n'a pas suivi rigoureusement le canevas qu'elle s'était fixé. Le suivi d'opérations et l'implication dans les processus pose des questions délicates de position qui ont pu être en partie résolues mais aussi impose des rythmes et des aléas bien connus. Nous avons pu toutefois tester au moins partiellement les processus que nous souhaitions mener.

Il reste nécessaire de poursuivre des recherches dans plusieurs voies et notamment celle des outils de représentation et d'expression pour mettre en valeur les arguments relatifs à la transformation des ambiances.

UNE SITUATION RELATIVE

Si un existant n'est pas seulement un contexte donné, un objet, un site, on a appris qu'il s'agit d'une *situation* élaborée, structurante, et dont les ressorts sont de nature relative, c'est à dire qu'elle repose sur les relations fragmentaires et spécifiques que chacun établit dans et avec ce cadre. Celui-ci n'apparaît alors plus seulement comme donné et objectivable, chaque habitant ou intervenant en élabore une version, une image, dont les variations peuvent être importantes aussi bien entre les sujets qu'au sein d'un même sujet. Dans cette optique, intervenir et bâtir dans un cadre existant dépassent à notre sens la présence matérielle de structures construites à transformer. Des chargements de sens, d'histoires et de pratiques éveillent et colorent l'imaginaire et le vécu ordinaire de ces situations. Ne retenir qu'une substance matérielle et inerte peut sembler quelque peu succinct. Réduire un contexte existant à un dispositif matériel et technique oblitère toute la part de l'investissement des êtres qui le parcourent, le ressentent et le vivent en y séjournant ou en y travaillant. Et, si parfois les routines de travail peuvent conduire à considérer le cadre bâti uniquement sous ce jour, il nous a semblé nécessaire de chercher les « arguments » de requalification qui puisent leur énergie formatrice dans l'expérience sensible et sociale des milieux ambiants. Ainsi l'idée d'existant peut être posée comme une « situation » plus encore qu'un site. C'est pourquoi dans chaque cas, les capacités d'ambiances à définir font objets de débats et de discussions importants.

Il est apparu aussi que les processus d'intervention dans l'existant sont divers. Soit ils sont très flous, au sens où la demande est exprimée en termes très général puis évolue en se précisant. Soit ils sont rigides dès le départ, pris dans un ensemble d'étapes ne laissant pas prise à des évolutions pouvant être suscitées par des apports nouveaux. L'action sur l'existant met précisément en tension des normes de construction (anciennes et récentes) et des modes d'appropriation qui évoluent, nécessitant des adaptations, dans le cas de reconversions d'édifices importantes comme dans le cas de simples réaménagements de locaux.

ARGUMENTAIRE DES AMBIANCES

Notre hypothèse majeure, somme toute assez naïve, fut posée ainsi : un "argumentaire des ambiances" devrait être plus pertinent vis à vis des utilisateurs concernés que celui résultant d'une approche de l'espace architectural *stricto sensu*. Cette hypothèse dépasse le cadre de l'existant, mais elle nous semble particulièrement pertinente dans un contexte qui, comme on l'a souligné, confronte un état antérieur de l'espace à des critères d'intervention, d'action ou de transformation. Certaines contradictions entre l'architecte et le destinataire de l'architecture nous semblent pouvoir trouver par ce biais un terrain de discussion particulièrement fructueux. Si l'architecture est une spécialité, il est de la responsabilité du spécialiste concerné de se situer sur un terrain où les propositions architecturales peuvent trouver appui dans la définition de qualités ambiantales.

Mais d'autre part, du point de vue de la pensée de l'architecture elle-même, il nous semble que la visée d'ambiance procure un champ d'action et de création fécond et susceptible de dynamiser les relations entre analyse et projet, voire mieux encore, ouvra un mode sensible de projection. Il ne s'agit alors pas seulement « d'intégrer des facteurs d'ambiance » dans le projet mais de penser les transformations à travers ce médium. L'ambiance constitue un champ argumentaire primordial de transformation architecturale de l'existant particulièrement révélateur.

Ce qui fait l'argument qualitatif de l'architecture, ce sont des potentiels à faire apparaître parmi lesquels les dimensions de l'ambiance émergent et qui sont décelables dans les lieux existants et leurs pratiques. Cela conduit à une recherche sur la constitution de l'ambiance qui en soi produit une attitude : il y a une acculturation nécessaire aux dimensions qualitatives, sensorielles, et l'idée de valorisation des situations d'intervention dans l'existant que les contraintes (par exemple structurelles et techniques) que l'on pourrait lier à l'idée de *réhabilitation* ont tendance souvent à masquer.

La construction des arguments d'ambiance entraîne un processus spécifique et vise des contenus spécifiques. Toute la difficulté réside dans cette construction. Elle conduit à interroger certaines évidences pour réinvestir tous les éléments qui constituent le projet. Moins qu'un champ d'expertise nouveau, il est nécessaire d'en faire un mode de regard architectural interrogatif, constructif, ne proposant pas de doctrines de formes mais questionnant sans cesse les concepts et les matérialités par lesquelles sont exprimées les transformations.

C'est précisément en tant que filtre de constitution de concepts ou de principes de transformation que la notion d'ambiance prend toute sa valeur opératoire de projet. Ainsi les « arguments » naissent à la fois du rapport à l'existant, de la manière de le prendre ou de le comprendre et de la visée de transformation elle-même. L'énoncé de l'argumentaire en terme d'ambiance d'un existant ne peut alors pas être un descriptif « objectif » quand bien même il peut contenir des éléments d'objectivation ; il contient déjà en germe certaines directions de transformations pour devenir un vecteur de pensée architecturale.

La réflexion à partir des ambiances ne se substituent pas aux autres entrées mais les infléchit. La réflexion urbanistique doit y trouver des axes de questionnement qui sont habituellement peu accessibles, ignorés ou oubliés. En visant une esthétique écologique de l'architecture et de la ville, elle appelle une approche ancrée in situ et plurisensorielle des situations existantes afin d'éveiller les lieux qui tendent à devenir abstraits au cours du processus de projet.

Mais comment déduire des outils de création, ici de transformation dans le cadre du projet ?

En premier lieu, il s'agit de modifier l'attitude cognitive des concepteurs en ouvrant sur les registres sensibles différenciés de l'esthétique strictement visuelle.

Le second est d'ouvrir un système de description, de pensée projective, à partir de l'idée que les formes (bâties, matérielles) et l'espace sont déclinés, infléchis, modalisés à travers les formants qui les rendent sensibles et cohérentes dans le sentir plurisensoriel. C'est donc la dynamique de constitution des formes qui intéressent le concepteur. Du point de vue de l'ambiance, l'objet visé, à construire, est décrit à travers les forces sensibles susceptibles de le faire éprouver dans l'usage..

ACTEURS HYBRIDES

La recherche proposée initialement visait ainsi à baliser ce champ de préoccupations pour les opérations de construction dans l'existant et à envisager des modalités de programmation et de conception qui instrumentent de façon transversale et qualitative les dimensions sensibles et sociales. Il s'agit de définir un positionnement de l'architecte intervenant dans l'existant, dont le profil serait précisé par des méthodes de travail spécifiques et des critères adéquats rendant possible l'articulation effective de cette approche des milieux ambiants au travail sur l'espace et les usages.

Toutefois nous avons eu une difficulté à trouver la place d'un acteur spécifique dans les processus de conception. Différent de l'architecte tout en y ressemblant, programmiste mais pas tout à fait, cet acteur est hybride et charnière. La pluridisciplinarité des métiers du projet ne prend pas véritablement concrètement forme dans les pratiques, faute d'outils et de concepts moteurs. Il nous semble qu'à ce niveau, un effort est à produire, et que le champ des ambiances le permet, au regard de ces expériences. Explorer la notion d'ambiance comme levier de négociation et d'élaboration du projet, dans une perspective pluridisciplinaire ouvre des voies. Des arguments nouveaux peuvent aider à repositionner une maîtrise d'œuvre plus attentive aux demandes sociales et apte y à répondre par le traitement des qualités de l'environnement sensible et une conscience aiguë des relativités des regards.

Avec cette notion hybride, de nouveaux acteurs seraient susceptibles d'émerger, intervenant au stade du diagnostic, du conseil, de la programmation qualitative et de la maîtrise d'œuvre; et mieux armés pour une conception instruite par la définition qualitative des objets, des techniques et des espaces. Mais dans l'optique d'une adéquation entre les intentions et la réalisation, il sera nécessaire d'envisager de quelle manière un suivi est possible dans le cas de programmation qualitative.

Nous avons tenté de saisir les spécificités de l'approche du projet dans l'existant par le biais des d'ambiances. Quelques jalons ont pu être posés mais nous n'avons certainement pas épuisé la question. Malgré toute notre bienveillance l'essentiel nous a peut être échappé. Car la voie d'une approche qualitative et rigoureuse est difficile et étroite, d'autant plus dans un monde du bâtiment souvent borné par des normes et des habitudes, que ce soit du côté des concepteurs ou des utilisateurs. Toutefois, au delà de ces écueils, le trajet parcouru permet de mieux répondre aux questions et hypothèses initiales bien qu'il ne fasse que commencer.

BIBLIOGRAPHIE

AMPHOUX P., *La notion d'ambiance, une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale*. Paris : Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, novembre 1998. 168 p. Collection Programmer et concevoir, pratiques de projet et ingénieries

AUGOYARD J.F. (resp. scientifique), Tixier Nicolas, Boyer N. *Enquête par immersion interactive sur les procédures de maîtrise des ambiances sonores dans le projet architectural*. Grenoble/Paris : CRESSON/Ministère de l'Environnement, 1999. 187 p + CD ROM

AUGOYARD JF L'environnement sensible et les ambiances architecturales. *L'espace géographique*, n° 3, 1995, pp. 302-318

AUGOYARD JF Les ambiances urbaines entre technique et esthétique. In Peyretti G., Prost T.(Eds).*Une décennie de génie urbain*. Paris : Ministère de l'Équipement/CERTU), 2000. ISSN 1280-1631.p.69-77

Augoyard JF, Torgue Henry (Eds, ouvrage collectif CRESSON), *A l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores*. Marseille, Parenthèses, 1995, 174 p

Augoyard JF., *Pas à pas. Essai sur les cheminements quotidiens en milieu urbain*. Paris, Le Seuil, 1979, 185 p. Coll. Espacements.

BALAÏ O. (resp. sc.), Arlaud B., Bardyn J.L., Regnault C., Les indicateurs de l'identité sonore d'un quartier. Contribution au fonctionnement d'un observatoire de l'environnement sonore à Lyon. Lyon : INGU L ; Grenoble : CRESSON, 1997. 1 vol.de 2 tomes, 86 et 108 p + cassette audio. Convention INGUL n° 95 03046

BALAÏ O. avec Arlaud Blaise, Laurini Robert, Servigne Sylvie, et al. La représentation de l'environnement sonore urbain à l'aide d'un système d'information géographique. Grenoble : CRESSON ; Lyon : LISI, 1999. 42 p

BARDYN J. L., *La portée ferroviaire. Recherche exploratoire sur l'ambiance sonore des gares, des quartiers des gares et des réseaux ferroviaires européens*. Paris : Ministère de l'Environnement – DGAD/SRAE ; Grenoble : CRESSON, 1997. Recherche n° 93250

BARDYN J. L., *L'appel du port. 5 ports européens*. Paris, Ministère de l'Équipement - Plan Construction, 1993, 162 p. Annexes, Disque compact. (73'15). Recherche n° 0592-08.
Bibliographie explorée pour le moment

CHELKOFF G. *Ambiances sous la ville - Une approche écologique de l'espace public souterrain*. (avec Thibaud J.P.) Paris : Ministère de l'Équipement ; Grenoble : CRESSON, Septembre 1997. Recherche plan urbain n° 93.31131

CHELKOFF G. *Bien être sonore à domicile. Architectures du logement et potentiel de confort sonore*. Paris, Ministère de l'Équipement - Plan Construction, CRESSON, 1991, 213 p. Recherche n° 89 61085.

CHELKOFF G. *Essai de programmation qualitative à partir des ambiances, Le cas de la galerie des amphithéâtres de l'université Pierre Mendès France*, 1995, CRESSON, UPMF, Grenoble.

CHELKOFF G. *La dimension sonore d'un quartier. La cité Mistral à Grenoble.*, avec O. Balaï, Cresson, Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers, 1985, 70 p. texte et ill., 21 x 29,7 cm.

CHELKOFF G. *L'urbanité des sens*, Thèse de doctorat en Urbanisme et aménagement, Déc. 1996, 392 p. texte et ill., 21 x 29,7 cm.

CHELKOFF Grégoire Une approche qualitative de l'éclairage public à Grenoble, GEG -Ville de Grenoble - EAG, 1990

CHEMILLIER P., *Le progrès technique et la satisfaction des exigences humaines dans l'habitat*, Cahiers du CSTB, livraison 336, 1993, cahier 2631.

CIMERMAN B., "Client-Architect Design Cooperation", Master of Science in Informatics and Architecture, Rensselaer Polytechnic Institute, Troy, NY, 2000.

CIMERMAN B., "Clients, architects, houses and computers: experiment and reflection on new roles and relationships in design", to be published in Proc. ACADIA '01 Conference, Buffalo, NY, 2001

CHOAY F., *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992.

BOCABAILLE S., FRANJOU B.,GRINDFELD F.,HEINTZ D., LEROUX M.-C., coordination KASSIS P., *L'espace d'accueil de la petite enfance*. Guide pratique, Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville et Fédération

Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE), Ed. L'Inédite, Paris, décembre 1993, 66p.

CONAN M., HOUACIN Anne., Méthode de programmation générative pour l'habitat des personnes âgées : manuel à l'usage des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'oeuvre. Editeur : Paris : CSTB; 1989

Conan M: *Ecouter, proposer, expliquer – La bibliothèque de l'université de Stockholm*, Concevoir, Les cahiers de la recherche architecturale, n°34, 1993

COT-PICARD C., BLAISSE L., *Programmation des bâtiments publics*. Guide, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, Ed. du Moniteur, Paris, 1994, 137p.

DARD P., *Quand l'énergie se domestique- Observations sur dix ans d'expériences et d'innovations thermiques dans l'habitat*, Plan Construction, 1986.

de FOMEL M. et QUERE L.: *La logique des situations – Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*, Paris, EHESS, 1999

DELETRE Jean-Jacques Avec la col. de Fiori S., Rémy N. *Intégration sonore de grandes infrastructures routières en milieu rural et périurbain*. Septembre 1998. SETRA(CSTR) - N° 507 97 137

DREYFUS J., *La Société du confort*- Paris : Editions des Ponts et Chaussées, 1989.

ECHET Patrice, DANIEL-LACOMBE Eric, LAFORGUE Jean-Didier
Méthode (La) générative : programmation et conception de l'habitat des personnes âgées. Editeur : Paris : Plan Construction et Architecture; 1995

GOUBERT P., *Du Luxe au confort*. Paris : Belin, 1988.

LEGOFF O., *L'Invention du confort- Naissance d'une forme sociale*, presses universitaires de Lyon, 1994.

LACOMBE D. ET CONAN M., Evaluation de la qualité d'usage des groupes scolaires. Editeur : Paris : Direction de la Construction et de l'Habitat; 1998

LAUTIER F. *Ergotopiques*, Editeur : Toulouse : Ed. Octares; 1999

LEROUX M (avec Thibaud Jean-Paul, Balez Suzel, Bardyn Jean-Luc et Fiori Sandra), *Compositions sensibles de la ville, Ville émergente et sensorialité* . CRESSON / PUCA., juin 2000

LEROUX M avec Bardyn Jean-Luc, Thibaud Jean-Paul. *Les ambiances des espaces d'accueil du service de radiodiagnostic de l'Institut Gustave Roussy*. Grenoble : CRESSON, novembre 1999. 97 p.

LEROUX M. *Enquête auprès des municipalités sur la cartographie sonore* (en collab. avec Pascal Amphoux). Paris, Ministère de l'Environnement / DRAEI, 1995, 54 p. + (38 p.) Recherche n° 92 189 .

LESCOP L., *La représentation des ambiances architecturales et urbaines : introduction à une pédagogie des ambiances*, Thèse de doctorat, Université de Nantes – I.S.I.T.E.M. Ecole d'Architecture de Nantes, 1999, 419p.

MAGLIONE J., *Le temps des réhabilitations*, Editeur : Grenoble : PUG; 1986

MALVERTI X., *Construire dans le construit*, Un enjeu d'architecture, P.U.C.A./Pôle Concevoir Construire Habiter, Paris, 2000, 159p.

MEISSER M. Acoustique (L') du bâtiment par l'exemple : isolation et correction acoustique dans le neuf et l'ancien : 50 cas réels analysés et commentés. Editeur : Paris : Ed. du Moniteur; 1994/2

MIQCP , *Programmation des constructions publiques*, Le Moniteur, 2001.

MORO Marc, *Programmation des bâtiments*, Paris : Eyrolles; 2000

HQE, *Définition des cibles de la qualité environnementale des bâtiments*, document de l'Association HQE, version 11-97, 56 p

NWANKWO O., ET CIMERMAN B., "Virtual Environment for Subjective Evaluation of Synthesized Sound", Proc. SAE N&V Conference, Traverse City, MI., 2001.

ODION J.P. *Testologie architecturale des effets sonores*. Paris, Ministère de l'Environnement ; Grenoble, Cresson, 1996, 141 p. + 88 p. d'annexes. Recherche n° 91 024.

SÖDERSTRÖM Ola *Des images pour agir – Le visuel en urbanisme*, Payot, Lausanne, 2000

SÖDERSTRÖM Ola et al. *L'usage du projet*, Editions, Payot, Lausanne, 2000

THIBAUD Jean-Paul avec Couic Marie-Christine et alii. *Pour une méthodologie intersensorielle de l'analyse et la conception des espaces construits*. Grenoble : CRESSON/CNRS Pir-Villes, 1997.(161 p.+annexes)

THIBAUD Jean-Paul (Dir.), GROSJEAN M. (Dir.)*L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Parenthèses, 2001

TIXIER Nicolas, *Vers un logiciel prédictif des ambiances sonores en milieu urbain. Enquêtes de terrain : proposition d'exploitation (sites Vigny-Musset & Rezé)*. Grenoble : CRESSON, 2000. 37 p. Contrat Pir-villes

TORGUE H. *La ville traversée ; le bus comme vecteur social*. Etude sociologique sur l'évaluation et le suivi de la redynamisation de la ligne de bus 1 (RN 75) pour le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération de Grenoble en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise. CRESSON, mars 2000

TORGUE H. *Paroles sur la Place Notre-Dame. Les nouvelles modalités de circulation. Evaluation de la simulation*. Ville de Grenoble – Service Qualité des Espaces Publics. CRESSON, Septembre 2000

TORGUE H. *Paroles sur le cours*. Etude sociologique pour la requalification du cours Jean Jaurès (RN 75). Communes de Grenoble, Echirolles, Pont de Claix ; Direction Départementale de l'Équipement ; Syndicat Mixte des Transports en Commun. In Guy Henri, Patrick Bienvenu, Henry Torgue (Ed), *Aménagement de la RN 75. Propositions en vue d'établir un schéma directeur*. Grenoble : CRESSON, 1997. 62 p.

Corpus biblio dépouillé dans la presse architecturale à partir des mots clés spécifiés

Articles dans la presse architecturale et technique

Davoine, G., *Un déplacement du regard*, Transformations, Le Moniteur architecture, AMC, n° 112, 2001

Hoyet J. M. Des technologies nouvelles pour l'habitat ancien – A propos de quatre projets urbains de Renzo Piano, Techniques et Architecture, n° 348, Réhabilitation, Juin 1983

Guardigli, D., Dragées sonores = Nikolaisaal, Potsdam. L'Arca international, 2001. 43, nov.-déc.: p. 68-71.

Recherche sur Archires dans les domaines concernés

(SUJET:REHABILITATION ET ACOUSTIQUE)

Titre **Trames en surimpression : centre pharmaceutique de l'hôpital Rossetti.-**

Personnalité

* HERZOG Jacques;

* MEURON Pierre de

Source (2000)n°292.- P. 54-57, ill., coupe, fotogr., pl.

Revue

* Architecture intérieure, CREE

Date publication 2000

Résumé Le centre pharmaceutique de l'hôpital Rossetti est situé en centre ville, sur un terrain très imbriqué dans le tissu;il s'étend dans plusieurs directions. Les architectes ont enveloppé ce bâtiment des années 50 d'une peau de verre détachée de quelques centimètres, ce qui assure protection thermique, optique, acoustique. Vu de loin, le bâtiment paraît vert foncé mais son apparence se modifie en approchant.

Titre **Campus diplomatique de la France en Tunisie.-**

Personnalité

* YEDID (Adam);

* AVRIL (Jean-Louis);

* AVRIL (Bernard)

Source NO NS, P. 267-270. : ill. en coul., fotogr., élév., coupe

Revue

* Architecture méditerranéenne

Date publication 01/05/2001

Issn 0761-7909

* TUNIS

Résumé Le projet a été précédé d'une recherche archéologique sur l'histoire du bâtiment et la réaffectation fonctionnelle des services correspond au rétablissement des grandes volumétries historiques constitutives. Sur le plan externe, l'image la plus défectueuse dans la ville du campus a été effacée au profit d'une nouvelle séquence architecturale de nature à unifier les deux parties néo-classiques d'époques différentes. L'aménagement intérieur a prévu l'installation de cloisons amovibles monobloc avec régularité et tramage des équipements techniques (utilisation du bois, verre sablé acoustique). Le curetage interne révèle un espace distributif;ce nouveau patio est protégé du soleil par un auvent en métal déployé laqué blanc. La façade ouest a été recomposée pour diffuser une nouvelle image. Un petit édifice affecté aux logements a été situé entre l'aile du consulat et le service des visas pour profiter d'une totale discrétion depuis la rue grâce à l'écran végétal existant. L'intimité des logements est réalisée vers le parc par la construction de claustra et de paroi de protection solaire adaptée aux caractéristiques climatiques. Enfin, les façades historiques ont été traitées par des enduits à la chaux et un badigeon, reprenant la composition des enduits d'origine qui avaient été peints il y a plusieurs décennies. Ce travail a été réalisé après expertise de l'Ecole d'Avignon.

Titre **Plancher basse température : un chauffage adapté à la réhabilitation.-**

Source no 165, oct. 1995, pp. 56-57, fotogr., fig.

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/10/1995

Issn 0241-6794

Résumé Les performances thermiques et acoustiques de ce type de plancher particulièrement adapté aux réhabilitations délicates des bâtiments classés : églises, cryptes...

Titre **Améliorer l'isolement acoustique : un surcoût de 10000f HT par logement.-**

Personnalité

* APIA (...)

Source no 172, juin-juillet 1996, pp. 50-52, fotogr., fig., tabl., bibliogr.

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/07/1996

Résumé Les solutions d'isolation acoustique pour un immeuble d'habitation des Anne es 60 : double-vitrages, privatisation des loggias, rénovation des revêtements de sol, de plafonds et de cloisons...

Titre **Dossier : hôtellerie.-**

Source *no 181, juin-juillet 1997, pp. 57-75, photo., fig., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/07/1997

Issn 0241-6794

Résumé La mise aux normes de sécurité dans des anciens hôtels, l'amélioration de leur confort acoustique, des nouveaux produits pour sécuriser l'accès aux chambres (clefs magnétiques), la maîtrise informatisée de l'occupation des chambres, de leur éclairage, de la production d'eau chaude sanitaire, de la climatisation...

Titre **HLM : les techniques pour leur réhabilitation.-**

Source *no 198, mai 1999, pp. 50-71, fotogr., fig., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/05/1999

Issn 0241-6794

Résumé Des opérations de rénovations nécessaires pour mettre les équipements aux normes et pour augmenter la sécurité et le confort des habitants : isolation extérieure, amélioration acoustique, installations électrique et sanitaire, protection des abords d'immeubles etc... (Tableaux comparatifs des produits).

Titre **Dossier : bâtiments industriels et réhabilitation.-**

Source *no 200, septembre 1999, pp. 57-74, fotogr., fig., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/09/1999

Issn 0241-6794

Résumé L'évolution des techniques de fabrication et le souci de l'image de marque de l'entreprise seraient les deux facteurs motivant la réhabilitation des bâtiments industriels. Les travaux les plus fréquemment réalisés seraient les extensions, les mises aux normes d'acoustique, d'éclairage, d'isolation, de traitement des déchets, de climatisation et la réfection des toitures et des sols.

Titre **Point (le) sur les menuiseries et les fermetures.-**

Source *no 4662, 2 avril 1993, pp. 50-59, ill., photo., PL.*

Revue

* Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment

Date publication 02/04/1993

Issn 0026-9700

Résumé Le bois a encore de beaux jours devant lui, notamment dans le domaine de la réhabilitation. D'autant que de nouveaux procédés facilitent la fabrication industrielle des fenêtres. Mais ses concurrents, l'aluminium et le PVC, gardent l'avantage en terme de confort thermique et acoustique.

Titre **La-Rochelle insonorise ses vieux immeubles.-**

Auteur

* FERON (LOIC)

Personnalité

* ROUSSEAU (DANIEL)

Source *no 274/275, mai/juin 1994, P. 82, ill.*

Revue

* Urbanisme

Date publication 01/06/1994

Issn 1240-0874

Résumé A la Rochelle, la réhabilitation d'un ensemble de quatre immeubles fait l'objet d'un effort exceptionnel en matière d'acoustique. L'expérience utilise les matériaux les plus performants mais se soucie aussi des locataires.

Titre **Dossier acoustique;-**

Source *no 4843, 20 sept. 1996, pp. 75-85, ill.*

Revue

* Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment

Date publication 20/09/1996

Issn 0026-9700

Langue

Résumé Dossier sur les nouveautés en acoustique : doublages minces pour la réhabilitation, outils logiciels pour optimiser les lieux d'écoute, sous-couche isolante, plancher conforme à la NRA, cloison avec pattes antivibratiles pour une salle de cinéma, règles à respecter pour les écrans routiers...

Titre **Chantier : reprise en sous-oeuvre pour des structures hétéroclites.-**

Auteur

* SAGOT (FRANCOIS)

Source *no 4952, 23 octobre 1998, P. 86-87, ill.*

Revue

* Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment

Date publication 23/10/1998

Issn 0026-9700

Résumé Le chantier : l'immeuble du 13-17, quai Anatole France, à Paris. Le programme : l'aménagement de deux niveaux de sous-sols et la réhabilitation des locaux. Les solutions : le phasage rigoureux des travaux de démolition et de reconstruction avec mise en charge progressive des points porteurs, isolation thermo-acoustique des parois pour le confort des occupants.

Titre **Chantier : restructuration complète d'un lycée à Nantes.-**

Auteur

* ESCOLIN (BERTRAND)

Source *no 4992, 30 juillet 1999, P. 38-39, ill.*

Revue

* Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment

Date publication 30/07/1999

Issn 0026-9700

Résumé Le chantier : le lycée Clémenceau à Nantes. Le programme : rénovation de 18 bâtiments, mise aux normes et réaménagement des salles de cours. Les solutions : le diagnostic des structures, la correction acoustique des locaux, et l'éclairage indirect des salles de classe.

Titre **Dossier : Bâtiments scolaires.-**

Auteur

* ERRARD (Dominique);

* DELOHEN (PIERRE);

* FELIX (FREDERIC);

* MIGUET (LAURENT);

* DEGIOANNI (JACQUES-FRANCK)

Source *no 4981, 14 mai 1999, pp. 59-65, ill.*

Revue

* Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment

Date publication 14/05/1999

Issn 0026-9700

Résumé Recyclage à 92% pour un lycée "déconstruit"; Phasage délicat d'une démolition-reconstruction en site occupé; Nouveau revêtement sur dalles PVC amiantées; un collège rural chauffé au bois; Alliance du béton et du bois pour un lycée en Seine-et-Marne; et une fiche technique sur l'acoustique dans les bâtiments scolaires.

Titre **Architecture et électricité dans la réhabilitation de logements.-**

Auteur moral

* ELECTRICITE DE FRANCE;

* CLUB BARBIZON;

* Architecture et électricité dans la réhabilitation de logements -- Troyes -- mai 1999

Personnalité

* Bouffard, Pascal;

* Thomassin, Laurent;

* Soret, Dominique

Source *18.- 51p., fotogr., 30 cm*

Revue

* Les Rencontres de Barbizon

Date publication 01/05/1999

Résumé Comment redonner vie à l'habitat existant et quel est le rôle de l'architecte dans cet objectif ? C'est la question à laquelle les participants à cette rencontre ont tenté de répondre à travers deux tables rondes, la 1ère sur le logement social et la 2nde sur les centres anciens.

Titre **Dragées sonores = Nikolaisaal, Potsdam.-**

Auteur

* Guardigli (Decio)

Personnalité

* RICCIOTTI, Rudy

Source *No 43, nov.-déc. 2001.- p. 68-71, fotogr., plans*

Revue

* L'Arca international

Date publication 01/11/2001

Langue

Résumé Rénovation de la Nicolaisaal, à Potsdam, par Rudy Ricciotti : une salle aux cloisons ondulées pour une meilleure acoustique, dans un bâtiment néo-classique.

Titre **Rénovations (les) de la Bellone; la couverture de la Bellone.-**

Auteur

* PUTTEMANS (PIERRE);

* NOTERMAN (OLIVIER)

Personnalité

* NEY (LAURENT)

Source *no 141, août-septembre 1996, pp. 32-39 + pp. 85-87, dessins, fotogr., coupes.*

Revue

* A +

Date publication 01/09/1996

Résumé La maison du spectacle de Bruxelles, installée dans une maison baroque, a fait l'objet de plusieurs opérations de restauration et de réaménagement; mais c'est la couverture de la cour intérieure et du bâtiment par une verrière (305 m2 de surface au sol) qui développe toute la magie, l'homogénéité et les fonctionnalités du lieu. Cette structure tendue composée d'une charpente métallique avec des fermes palonceau servent de support au vitrage tout en respectant les exigences acoustiques.

Titre **Parade scénique.-**

Auteur

* BARBEDET (Christine)

Personnalité

* ROCHETEAU, Evelyne;

* SAILLARD, Eric

Source *(2001, oct.-nov.-déc.)n° 54.- P. 37-39, ill., fotogr., coupes, plans, 31 cm.*

Revue

* L'Empreinte

Date publication 01/12/2001

Résumé Projeté en vitrine sur la ville, l'ancien palais des congrès de Pontivy s'habille d'une entrée et d'une déambulation en verre, rajeunit et réadapte la salle de spectacles, impose un accès handicapé.

(SUJET:ACOUSTIQUE ET RESTRUCTURATION)

Titre **Acustica : la sala del Teatro regio di Torino.-**

Auteur

* GUARNERI (ANDREA)

Personnalité

* GABETTI (ROBERTO);

* ISOLA (AIMARO)

Source *n0 359, fév. 1997, pp. 190-197, fotogr., plans, coupes.*

Revue

* Abitare

Date publication 01/02/1997

Issn 0001-3218

Résumé Restructuration acoustique de l'auditorium du théâtre de Turin, oeuvre de Mollino et Graffi construit entre 1966 et 1973.

Titre **Halle Tony Garnier : une deuxième restructuration.-**

Auteur

* GAUTIER (FRANCK)

Personnalité

* BERTRAND (Claire);

* CONSTANTIN (ALBERT);

* ATELIER DE LA RIZE

Source *n0 5020, 11 fév. 2000, pp. 88-89, ill.*

Revue

* Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment

Date publication 11/02/2000

Issn 0026-9700

Résumé Le sous-sol et le sol de la vaste halle sont totalement modifiés pour créer un lieu... A géométrie variable accueillant expositions, concerts et événements sportifs. Parallèlement, l'isolation acoustique de la toiture est renforcée.

(SUJET:ACOUSTIQUE ET EXTENSION)

Titre **Ecole professionnelle - Bregenz.-**

Auteur moral

* WAECHTER-BOHM (LIESBETH)

Personnalité

* BAUMSCHLAGER, Carlo;

* EBERLE, Dietmar

Source *(2001, oct.)n° 172, P. 78-80; photographies, plans*

Revue

* A +

Date publication 01/10/2001

Résumé Extension d'école enclavée entre les bâtiments existants et une voie de chemin de fer. Le principe du projet repose sur la concentration des nouveaux locaux d'atelier dans une longue aile (128m) faisant également office de mur anti-bruit contre les nuisances acoustiques générées par la ligne de chemin de fer.

Titre **Dossier : bâtiments industriels et réhabilitation.-**

Source *no 200, septembre 1999, pp. 57-74, fotogr., fig., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/09/1999

Issn 0241-6794

Résumé L'évolution des techniques de fabrication et le souci de l'image de marque de l'entreprise seraient les deux facteurs motivant la réhabilitation des bâtiments industriels. Les travaux les plus fréquemment réalisés seraient les extensions, les mises aux normes d'acoustique, d'éclairage, d'isolation, de traitement des déchets, de climatisation et la réfection des toitures et des sols.

Titre **EDINBURGH festival théâtre = théâtre du festival d'Edimbourg.-**

Source *no 4, 1995.- pp. 20-23 : plan, fotogr.*

Revue

* A + D. Architecture + detail

Date publication 01/04/1995

Issn 0944-4718

Résumé Extension d'un théâtre ancien avec l'utilisation des plaques de fibres-ciment en intérieur pour l'aménagement des volumes et la protection acoustique.

Titre **Schutzhullen eines Schulbaus.-**

Auteur

* ULLMANN (GERHARD);

* KROUPA (KARL)

Personnalité

* BAUMSCHLAGER (CARLO);

* EBERLE (DIETMAR)

Source *no 10, octobre 1995, pp. 18-25, plans, coupe, détails, fotogr.*

Revue

* Baumeister

Date publication 01/10/1995

Issn 0005-674X

Résumé Les façades a doublé peau du nouveau bâtiment de l'extension de l'école professionnelle à Bregenz, une longue barre de cinq niveaux, abritant des ateliers et des salles de cours, ont plusieurs fonctions. Elle servent entre autres comme protection thermique et acoustique.

(SUJET:AMELIORATION ET ACOUSTIQUE)

Titre **Choix des menuiseries extérieures : une réponse liée aux performances attendues.-**

Source *no 178, mars 1997, pp. 62-63, fotogr., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/03/1997

Issn 0241-6794

Résumé Les critères de choix en fonction des performances recherchées : amélioration des qualités acoustiques, optimisation des performances thermiques, remplacement des menuiseries usagées etc...

Titre **Dossier : hôtellerie.-**

Source *no 181, juin-juillet 1997, pp. 57-75, photo., fig., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/07/1997

Résumé La mise aux normes de sécurité dans des anciens hôtels, l'amélioration de leur confort acoustique, des nouveaux produits pour sécuriser l'accès aux chambres (clefs magnétiques), la maîtrise informatisée de l'occupation des chambres, de leur éclairage, de la production d'eau chaude sanitaire, de la climatisation...

Titre **Traiter les bruits d'impact grâce aux planchers chauffants.-**

Source *no 189, mai 1998, pp. 43-43, fotogr., fig., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/05/1998

Issn 0241-6794

Résumé L'amélioration du confort acoustique peut être obtenu grâce à la pose d'un plancher rayonnant électrique recouvert d'un isolant thermo-acoustique sur lequel est fixé le réseau de câbles protégé par une dalle flottante.

Titre **HLM : les techniques pour leur réhabilitation.-**

Source *no 198, mai 1999, pp. 50-71, fotogr., fig., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/05/1999

Issn 0241-6794

Résumé Des opérations de rénovations nécessaires pour mettre les équipements aux normes et pour augmenter la sécurité et le confort des habitants : isolation extérieure, amélioration acoustique, installations électrique et sanitaire, protection des abords d'immeubles etc... (Tableaux comparatifs des produits).

Titre **Logements : doublage mince pour améliorer l'acoustique.-**

Source *no 209, septembre 2000, pp. 44-45, fotogr., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment
Date publication 01/09/2000
Issn 0241-6794

Résumé Réalisé dans le cadre d'un programme expérimental d'amélioration de l'habitat, ce doublage de 5cm d'épaisseur augmente considérablement l'isolement aux bruits aériens et d'impact de ces logements construits dans les années 70.

Titre Plomberie sanitaire : confort acoustique, économies d'eau, amélioration de la maintenance, sophistication des installations.-

Source *no 164, sept. 1995, pp. 73-95, fotogr., fig., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment
Date publication 01/09/1995
Issn 0241-6794

Langue

* FRE

Thème

* ARCHITECTURE

Mots clés

* PLOMBERIE;

* INSTALLATION SANITAIRE;

* SALLE DE BAIN

Résumé Les évolutions de la robinetterie sanitaire qui devient de plus en plus performante.

Titre Amélioration de l'isolement acoustique : +7DB(a) au minimum; stimulée par la NRA, l'offre de sous-couches acoustique s'élargit.-

Source *no 178, mars 1997, pp. 64-69, fotogr., fig., tabl., bibliogr.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment
Date publication 01/03/1997
Issn 0241-6794

Résumé Les procédés, essentiellement basés sur des "doublages", qui permettent d'isoler efficacement des bruits aériens et des bruits d'impact (tableau comparatif des produits).

Titre Détails : usines.-

Auteur

* DEMERLE (ANNE)

Personnalité

* FRICOUT (HELENE);

* SCARPA (AFRA);

* SCARPA (TOBIA);

* AGENCE FRANC

Source *no 50, avril 1994, pp 54-58, fotogr., coupes, plans.*

Revue

* Le Moniteur architecture, AMC

Date publication 01/04/1994

Issn 0998-4194

Résumé Bien qu'obéissant à des impératifs de coûts et de délais, ces trois réalisations d'usines témoignent d'une recherche de l'amélioration du confort thermique acoustique et d'un soin du détail constructif. Le centre régional des quotidiens des NPPP à Stains utilise une charpente tubulaire triangulée assurant une grande portée. L'usine Benetto est un ensemble de 7 modules-ateliers dont chaque structure est suspendue à des haubans. A Saint-Denis-de-Lisieux, le bâtiment de la société axe est un long parallélépipède recouvert d'un demi-cylindre. L'enveloppe de ces usines est en bardage métallique.

Titre Améliorer l'isolement acoustique : un surcoût de 10000f HT par logement.-

Personnalité

* APIA (...)

Source *no 172, juin-juillet 1996, pp. 50-52, fotogr., fig., tabl., bibliogr.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/07/1996

Issn 0241-6794

Résumé Les solutions d'isolation acoustique pour un immeuble d'habitation des Anne es 60 : double-vitrages, privatisation des loggias, rénovation des revêtements de sol, de plafonds et de cloisons...

(SUJET:RENOVATION ET ACOUSTIQUE)

Titre Améliorer l'isolement acoustique : un surcoût de 10000f HT par logement.-

Personnalité

* APIA (...)

Source *no 172, juin-juillet 1996, pp. 50-52, fotogr., fig., tabl., bibliogr.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment
Date publication 01/07/1996
Résumé Les solutions d'isolation acoustique pour un immeuble d'habitation des Anne es 60 : double-vitrages, privatisation des loggias, rénovation des revêtements de sol, de plafonds et de cloisons...

Titre Salle (Une) aveugle adaptée aux exigences télévisuelles.-

Personnalité

* CHASSAIS (JEAN-LUC)

Source NO 219, octobre 2001, pp. 32-34, fotogr., ill.

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/10/2001

Issn 0241-6794

Résumé La rénovation de la Salle des Commissions de l'Assemblée Nationale a tenu compte des impératifs acoustique et d'éclairage qui doivent être adaptés aux prises de vue TV.

Titre Locaux scolaires.-

Source no 185, décembre 1997, pp. 65-88, fotogr., tabl., fig.

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/12/1997

Issn 0241-6794

Résumé Les nouvelles normes de protection incendie, la maîtrise du bruit dans les locaux de restauration scolaire, l'acoustique des salles de cours (tableaux comparatifs des faux plafonds isolants), des solutions de chauffage et d'éclairage adaptées, la normalisation des robinetteries de laboratoires, les atouts des revêtements de sols plastiqués, les protections anti-graffiti (fabricants et nature des produits)...

Titre Chantier : restructuration complète d'un lycée à Nantes.-

Auteur

* ESCOLIN (BERTRAND)

Source no 4992, 30 juillet 1999, P. 38-39, ill.

Revue

* Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment

Date publication 30/07/1999

Issn 0026-9700

Résumé Le chantier : le lycée Clémenceau à Nantes. Le programme : rénovation de 18 bâtiments, mise aux normes et réaménagement des salles de cours. Les solutions : le diagnostic des structures, la correction acoustique des locaux, et l'éclairage indirect des salles de classe.

Titre Rénovations (les) de la Bellone; la couverture de la Bellone.-

Auteur

* PUTTEMANS (PIERRE);

* NOTERMAN (OLIVIER)

Personnalité

* NEY (LAURENT)

Source no 141, août-septembre 1996, pp. 32-39 + pp. 85-87, dessins, fotogr., coupes.

Revue

* A +

Résumé La maison du spectacle de Bruxelles, installée dans une maison baroque, a fait l'objet de plusieurs opérations de restauration et de réaménagement; mais c'est la couverture de la cour intérieure et du bâtiment par une verrière (305 m2 de surface au sol) qui développe toute la magie, l'homogénéité et les fonctionnalités du lieu. Cette structure tendue composée d'une charpente métallique avec des fermes palonceau servent de support au vitrage tout en respectant les exigences acoustiques.

Titre Restauration sous serre : cuisine-relai et restaurant du centre d'aide par le travail Jacquemart Artigues-Près-Bordeaux.-

Auteur

* ACCORSI (FLORENCE)

Personnalité

* HERNANDEZ (PATRICK);

* TAVERNIER (Patrice)

Source no 64, décembre 1999, pp. 26-29 : Coupes, détail.

Revue

* L'Acier pour construire

Date publication 01/12/1999

Issn 0153-5471

Résumé La récupération et la transformation de serres horticoles en restaurant d'entreprise permet d'accroître les surfaces préexistantes à moindre coût tout en offrant lumière et confort. La construction très rapide a consisté à boulonner sur place les éléments coupés en atelier. L'ouvrage répond aux normes thermiques et acoustiques.

(SUJET:REHABILITATION ET THERMIQUE)

Titre Naturel ou électrique, l'éclairage, gisement d'économie.-

Auteur moral

* ELECTRICITE DE FRANCE

Personnalité

* DECQUE, Benoît;

* MEYZAUD, Jacques;

* Tarrieu, Guy;

* PETITPERRIN, Michel;

* CAILLERET, Yves;

* PINAUD, Jérôme;

* PATRASCO, Dragos;

* STAUB, Marc

Source (2002, juin)n° 12.- p. 43-48, fotogr., 30 cm

Revue

* Architecture & électricité

Date publication 01/06/2002

Résumé Dans une logique de développement durable, l'éclairage est pour la première fois pris en compte dans une réglementation thermique. C'est un domaine où d'importantes économies d'énergie sont possibles.

Titre Museumszentrum in Aars = museum centre in Aars.-

Personnalité

* KIRKEBY (PER)

Source NO 1/2, JANVIER-FEVRIER 2002, PP. 68-71, PLAN, COUPE, DETAILS, PHOTOGR. ISN 0011-9571

Revue

* Detail

Date publication 01/02/2002

Résumé La nouvelle construction, une sorte d'épine dorsale, relié désormais le musée municipal datant de 1935, les corps de bâtiments cubiques de l'extension et le musée d'art Himmerland datant de 1977 ainsi qu'un ancien presbytère de 1958. Les bâtiments de l'extension, grâce à leur enveloppe de brique à âme isolante, ont une autonomie thermique et hygroscopique qui permet d'exposer et de stocker des pièces sensibles.

Titre Siège de Pilkington France, Vitry-sur-Seine : Philippe Roux, architecte.-

Personnalité

* ROUX (Philippe)

Source NO 338, janvier-février 2002, pp. 128-130, fig., phot.

Revue

* L'Architecture d'aujourd'hui

Date publication 01/02/2002

Isbn 003-8695

Résumé Un réaménagement dans un bâtiment de bureaux de deux étages en cours de ré habilitation, appartenant à des locaux industriels hébergeant les activités de la société : une opération pensée pour démontrer les qualités de confort et d'esthétique apportées par les solutions verrières industrialisées performantes de Pilkington.

Titre Plancher basse température : un chauffage adapte à la réhabilitation.-

Source no 165, oct. 1995, pp. 56-57, fotogr., fig.

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/10/1995

Issn 0241-6794

Résumé Les performances thermiques et acoustiques de ce type de plancher particulièrement adapté aux réhabilitations délicates des bâtiments classés : églises, cryptes...

Titre Dossier : résidences secondaires.-

Source no 196, mars 1999, pp. 55-73, fotogr., fig., tabl.

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/03/1999

Issn 0241-6794

Résumé Les problèmes posés par la transformation d'une maison ancienne en résidence secondaire et les solutions adaptées à chaque type d'amélioration : confort thermique, remise aux normes électriques, réparation de la plomberie, de la couverture, protection contre le vol...

Titre Rénovation : isoler par l'extérieur sans modifier la modénature.-

Personnalité

* DRUENNE (D.)

Source no 206, avril 2000, pp. 32-33, fotogr., fig.

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/04/2000

Issn 0241-6794

Résumé Les travaux de rénovation des cinq bâtiments de la Résidence Léon Giraud (rue de l'Ourcq à Paris) ont été réalisés en milieu occupé dans le respect de l'esprit de la construction d'origine (volumes, modénature, couleurs...).

Titre Point (le) sur les menuiseries et les fermetures.-

Source no 4662, 2 avril 1993, pp. 50-59, ill., photo., PL.

Revue

* Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment

Date publication 02/04/1993

Issn 0026-9700

Résumé Le bois a encore de beaux jours devant lui, notamment dans le domaine de la réhabilitation. D'autant que de nouveaux procédés facilitent la fabrication industrielle des fenêtres. Mais ses concurrents, l'aluminium et le PVC, gardent l'avantage en terme de confort thermique et acoustique.

Titre Réhabilitation.-

Source no 4711, 11 mars 1994, pp. 65-69, fotogr., croquis, tabl.

Revue

* Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment

Date publication 11/03/1994

Issn 0026-9700

Résumé Les opérations de réhabilitation poursuivent de plus en plus un double objectif : la recherche de la plus grande efficacité tendant à diminuer les coûts de mise en oeuvre; divers exemples d'ouvrages récents.

Titre Krankenhaus und Seniorenzentrum in Beilngries = hospital and old people's centre in Beilngries.-

Personnalité

* NICKL (HANS);

* NICKL-WELLER (CHRISTINE)

Source no 6, décembre 1995-janvier 1996, pp. 1057-1060, plans, coupe, détails, fotogr.

Revue

* Detail

Date publication 01/01/1996

Issn 0011-9571

Résumé Conçu comme un projet pilote, ce complexe regroupe en un seul édifice, un hôpital, une maison de retraite médicalisée ainsi que des logements pour personnes âgées et pour le personnel. L'entrée principale, en retrait, constitue la jonction entre la partie ancienne et la partie neuve du bâtiment et joue un rôle de sas thermique. Cet espace angulaire ménage entre les deux parties, permet la c d'une nouvelle et vaste montée d'escalier, éclairée par des verrières et des fenêtres latérales, et assure une bonne distribution de toutes les parties de l'édifice.

Titre Dossier technique : réhabilitation.-

Source no 4906, 5 déc. 1996, pp. 71-85, fotogr.

Revue

* Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment

Date publication 05/12/1997

Issn 0026-9700

Résumé Ce dossier passe en revue des nouvelles solutions techniques pour l'entretien des bâtiments : pont roulant pour acheminer des balcons, isolation par l'extérieur, faux plafond à grande trame, mise en sécurité des installations électriques...

Titre Architecture et électricité dans la réhabilitation de logements.-

Auteur moral

* ELECTRICITE DE FRANCE;

* CLUB BARBIZON;

* Architecture et électricité dans la réhabilitation de logements -- Troyes -- mai 1999

Personnalité

* Bouffard, Pascal;

* Thomassin, Laurent;

* Soret, Dominique

Source 18.- 51p., fotogr., 30 cm

Revue

* Les Rencontres de Barbizon

Date publication 01/05/1999

Résumé Comment redonner vie à l'habitat existant et quel est le rôle de l'architecte dans cet objectif ? C'est la question à laquelle les participants à cette rencontre ont tenté de répondre à travers deux tables rondes, la 1ère sur le logement social et la 2nde sur les centres anciens.

Titre WOHNHAUS in FLAWIL = house in FLAWIL.-

Personnalité

* WESPI (MARKUS);

* MEURON (Jérôme de)

Source no 7, octobre-novembre 2000, pp. 1210-1214, plans, coupes, détails, fotogr.

Revue

* Detail

Date publication 01/11/2000

Issn 0011-9571

Résumé Pour rendre à nouveau visible la structure bois de cette maison VILLAGOISE, une des premières maison en bois, préfabriquée, construite en suisse, l'enduit a été enlevé et remplacé par une nouvelle façade en mélèze

recouvrant une isolation thermique neuve. La façade en lamelles suspendues sert également de protection et de filtre pour les espaces entièrement vitrés situés en arrière des lamelles.

Titre Centrale (la) tecnica del monastero di San Nicolo l'arena à Catania.-

Auteur

* DE CARLO (GIANCARLO)

Personnalité

* DE CARLO (GIANCARLO)

Source *no 611, avril 1994, pp. 61-67, plans, coupes, photogr.*

Revue

* Casabella

Date publication 01/04/1994

Résumé En voulant restaurer cet imposant monument religieux et le transformer en université, Giancarlo de Carlo poursuit patiemment, au fil des années, sur la seule voie qu'il considère possible : en éliminant les noeuds entre les parties, en ouvrant les Portes sur la ville, en soulignant la forte différence entre le grand escalier du passé et le petit du présent. Parmi les différentes parties nouvelles qui rafraîchiront progressivement l'image du complexe monastique, la première qui sera achevée est la centrale thermique, qui s'appuiera délicatement à la paroi d'une coulée lavique et se fera le porte drapeau de la géologie, âme même de Catania.

Titre Béton (du) de fibres en habillage de façades.-

Auteur

* PAVIE (VIRGINIE)

Personnalité

* BAUWENS (P.)

Source *no 163, juin 1995, pp. 27-28, photogr.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/06/1995

Issn 0241-6794

Résumé L'isolation thermique de ce bâtiment ayant besoin d'être améliorée, les façades ont fait l'objet d'un remodelage complet à partir d'éléments en composite ciment-verre.

Titre Maison individuelle à Zurich.-

Personnalité

* HAUSSMANN (ROBERT ET TRIX)

Source *no 1, 1993.- pp. 24-29 : croquis, photogr.*

Revue

* A + D. Architecture + detail

Date publication 01/03/1993

Issn 0944-4718

Résumé Extension d'une maison des années 30 en ajoutant une nouvelle partie. La structure a reçu le même habillage : des bardeaux gris en fibres-ciment de taille égale.

Titre Schutzhullen eines Schulbaus.-

Auteur

* ULLMANN (GERHARD);

* KROUPA (KARL)

Personnalité

* BAUMSCHLAGER (CARLO);

* EBERLE (DIETMAR)

Source *no 10, octobre 1995, pp. 18-25, plans, coupe, détails, photogr.*

Revue

* Baumeister

Date publication 01/10/1995

Issn 0005-674X

Résumé Les façades a doublé peau du nouveau bâtiment de l'extension de l'école professionnelle à Bregenz, une longue barre de cinq niveaux, abritant des ateliers et des salles de cours, ont plusieurs fonctions. Elle servent entre autres comme protection thermique et acoustique.

Titre Krankenhaus und Seniorenzentrum in Beilngries = hospital and old people's centre in Beilngries.-

Personnalité

* NICKL (HANS);

* NICKL-WELLER (CHRISTINE)

Source *no 6, décembre 1995-janvier 1996, pp. 1057-1060, plans, coupe, détails, photogr.*

Revue

* Detail

Date publication 01/01/1996

Issn 0011-9571

Résumé Conçu comme un projet pilote, ce complexe regroupe en un seul édifice, un hôpital, une maison de retraite médicalisée ainsi que des logements pour personnes âgées et pour le personnel. L'entrée principale, en retrait, constitue la jonction entre la partie ancienne et la partie neuve du bâtiment et joue un rôle de sas thermique. Cet espace angulaire ménage entre les deux parties, permet la c d'une nouvelle et vaste montée d'escalier, éclairée par des verrières et des fenêtres latérales, et assure une bonne distribution de toutes les parties de l'édifice.

Titre Erweiterung eines Kindergartens in Fellbach = Nursery school extension in Fellbach.

Personnalité

* SIMON + HIEBER (ARCH.)

Source *no 1, janvier-février 1998, pp. 51-55, plan, coupe, détails, axonometries, photogr.*

Revue

* Detail

Date publication 01/02/1998

Issn 0011-9571

Résumé La partie architecturale de cette extension, visant à réduire les coûts énergétiques, est traduite par une structure en panneaux de bois hautement isolés et en grande partie préfabriqués.

Titre Mehrfamilienhaus in München = Multiple-dwelling House in Munich.

Personnalité

* FINK (PETER)

Source *NO 5, JUILLET-AOÛT 1999, PP. 808-810, PLANS, COUPE, DETAIL, PHOTOGR.*

Revue

* Detail

Date publication 01/08/1999

Issn 0011-9571

Résumé LA CONSTRUCTION DE LA SECONDE MOITIE D'UNE MAISON JUMELLE, COMPRENANT TROIS APPARTEMENTS EST TRÈS INFLUENCÉE PAR LA MOITIE PRÉEXISTANTE. SUR UN VOLUME DE DEUX ÉTAGES, UNE TOITURE À DEUX PENTES, EN VERRE, VIENT PROLONGER LA TOITURE EN CROUPE DE LA MAISON EXISTANTE. AU SUD, LA PARTIE DU TOIT SITUÉE AU NIVEAU DE LA MEZZANINE EST RÉALISÉE EN VERRE THERMIQUE. LE PIGNON EST ENTIÈREMENT VITRE ET PROTÉGÉ PAR DES LAMELLES FIXES EN ALUMINIUM.

Titre Olivier Galletti et Claude Matter : école secondaire Collombey, Suisse.-

Auteur

* DAVOINE (Gilles)

Personnalité

* GALETTI (Olivier);

* MATTER (CLAUDE)

Source *no 105, mars 2000, pp. 42-45, plan, coupe, photogr.*

Revue

* Le Moniteur architecture, AMC

Date publication 01/03/2000

Résumé Le long parallélépipède de l'école présente des façades en panneaux de verre et isolation translucides calepinés et un seul type de fenêtres réparties irrégulièrement.

Titre Schritt nach Vorn : Büro und Wohngebäude in Hamburg.-

Auteur

* BUTTNER (ULRICH)

Personnalité

* HACHTMANN + PUTZ

Source *no 11, nov. 1996, pp. 72-78, photogr., plans, fig.*

Revue

* MD

Date publication 01/11/1996

Issn 0343-0642

Résumé Le rehaussement de l'immeuble a permis l'aménagement d'un appartement au-dessus des espaces destinés à des bureaux; des vitrages plans installés à 90cm des façades fonctionnent comme une serre isolante.

(SUJET:THERMIQUE ET AMELIORATION)

Titre **Choix des menuiseries extérieures : une réponse liée aux performances attendues.-**

Source *no 178, mars 1997, pp. 62-63, fotogr., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/03/1997

Issn 0241-6794

Résumé Les critères de choix en fonction des performances recherchées : amélioration des qualités acoustiques, optimisation des performances thermiques, remplacement des menuiseries usagées etc...

Titre **Atouts (les) d'une isolation dynamique par l'extérieur.-**

Source *no 192, septembre 1998, pp. 56-57, fotogr., fig., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/09/1998

Issn 0241-6794

Langue

Résumé Plus onéreuse qu'une isolation traditionnelle, l'isolation dynamique présente cependant de nombreux avantages parmi lesquels une amélioration de confort thermique été comme hiver, et une meilleure isolation phonique du fait de l'absence de prise d'air extérieur. Un exemple de mise en oeuvre à Cluses en Haute-Savoie.

Titre **Dossier : logement social.-**

Source *NO 216, mai 2001, pp. 63-81, fotogr., fig., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/05/2001

Issn 0241-6794

Résumé Les priorités techniques directement liées à l'environnement socio-économique de ce type d'habitat (logement de qualité à coût modéré). Une plus grande attention est portée à l'enveloppe (matériaux durables et esthétiques), l'amélioration du confort thermique et acoustique (utilisation de menuiseries et de vitrages performants), la sécurité (blocs-portes anti-effraction), la collecte sélective des déchets, l'éclairage des parties communes...

Titre **Panorama architecture : réhabilitation d'équipements.-**

Personnalité

* CHESNOT (HENRY);

* LEPIC (JEAN-MARC);

* CHANSON (HERVE);

* WAGNER (ANNA);

* PUMAIN (Philippe);

* MOSCHELLA (Lucia)

Source *n0 4958, 4 déc. 1998, pp. 36-37, ill.*

Revue

* Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment

Date publication 04/12/1998

Issn 0026-9700

Résumé Trois exemples de réhabilitation d'équipements : la métamorphose d'une école dans les Yvelines, l'amélioration des performances thermiques de l'Ecole Nationale des Impôts et la remise aux normes d'un gymnase à Paris.

Titre **Détails : usines.-**

Auteur

* DEMERLE (ANNE)

Personnalité

* FRICOUT (HELENE);

* SCARPA (AFRA);

* SCARPA (TOBIA);

* AGENCE FRANC

Source *no 50, avril 1994, pp 54-58, fotogr., coupes, plans.*

Revue

* Le Moniteur architecture, AMC

Date publication 01/04/1994

Issn 0998-4194

Résumé Bien qu'obéissant à des impératifs de coûts et de délais, ces trois réalisations d'usines témoignent d'une recherche de l'amélioration du confort thermique acoustique et d'un soin du détail constructif. Le centre régional des quotidiens des NPPP à Stains utilise une charpente tubulaire triangulée assurant une grande portée. L'usine Benetto est un ensemble de 7 modules-ateliers dont chaque structure est suspendue à des haubans. A Saint-Denis-de-Lisieux, le bâtiment de la société axe est un long parallélépipède recouvert d'un demi-cylindre. L'enveloppe de ces usines est en bardage métallique.

(SUJET:RENOVATION ET THERMIQUE)

Titre **Isolation par l'extérieur : vetures et vetages affichent leur diversité.-**

Source *no 188, avril 1998, pp. 87-90, fotogr., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/04/1998

Issn 0241-6794

Résumé Essentiellement destinés à la rénovation des façades déjà isolées par l'extérieur, les vetages sont très proches des vetures qui associent isolant et parement. Généralement simples à poser ces produits nécessitent toutefois un calepinage rigoureux afin d'éviter une mise en oeuvre toujours délicate aux droits des ouvertures (tableaux comparatifs).

Titre **Rénovation : isoler par l'extérieur sans modifier la modénature.-**

Personnalité

* DRUENNE (D.)

Source *no 206, avril 2000, pp. 32-33, fotogr., fig.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/04/2000

Issn 0241-6794

Résumé Les travaux de rénovation des cinq bâtiments de la Résidence Léon Giraud (rue de l'Ourcq à Paris) ont été réalisés en milieu occupé dans le respect de l'esprit de la construction d'origine (volumes, modénature, couleurs...).

Titre **Façades, une synthèse technique.-**

Source *no 164, nov.-déc. 1993, pp. 51-61.*

Revue

* Neuf

Date publication 01/12/1993

Issn 1370-4222

Résumé Les façades tiennent une place de plus en plus grande dans le budget gros-oeuvre d'un bâtiment, à la fois en raison du coût des matériaux utilisés et du caractère multidisciplinaire des travaux engagés, qu'il s'agisse de constructions nouvelles ou d'opérations de rénovation. Elles sont paradoxalement un instrument de prestige et une manifestation de la lutte pour les économies d'énergie.

Titre **Entrepôt à Bâle.-**

Personnalité

* FIERZ (...);

* BAADER (...)

Source *no 1, 1993.- pp. 48-51 : croquis, fotogr.*

Revue

* A + D. Architecture + detail

Date publication 01/03/1993

Issn 0944-4718

Résumé Agrandissement d'un entrepôt des années 60.

Titre **Prodotti per costruire e rinnovare la casa.-**

Source *no 337, fév. 1995, pp. 36-67, pp. 84-111, pp. 122-137, pp. 146-191, fotogr.*

Revue

* Abitare

Date publication 01/02/1995

Issn 0001-3218

Résumé Pour l'habitat individuel, tous les nouveaux produits pour la construction ou la rénovation, présentes par une série de fiches; index des marques en fin d'article.

Titre **Deutsches Architektur zentrum Berlin = German architectural centre, Berlin.-**

Personnalité

* ANDERHALTEN (CLAUS)

Source *no 6, décembre 1995-janvier 1996, pp. 1072-1075, plan, élévation, détails, fotogr.*

Revue

* Detail

Date publication 01/01/1996

Issn 0011-9571

Langue

Résumé L'entrée du centre d'architecture, un cube de béton brut transperçant la peau de verre de la nouvelle façade ouest, constitue l'accent de la façade et un signal pour le centre d'architecture, tout en servant de sas thermique pour le hall d'entrée.

Titre **Climatisation a débit d'air variable gérée par GTC.-**

Auteur

* SAGOT (FRANCOIS)

Source *no 4856, 20 déc. 1996, pp. 42-43, fotogr. en coul., ill.*

Revue

* Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment

Date publication 20/12/1996

Issn 0026-9700

Résumé Dans le cadre de la rénovation du siège social de la mutualité française à Montreuil, la climatisation d'une tour de six étages sans gêner l'activité à ne cessité des unités de climatisation réversibles de type "Split-system" et une variation du débit d'air en fonction de la charge thermique, mais à température constante.

Titre Per la casa : catalogo ragionato dei materiali e dei prodotti per ristrutturare, rinnovare, costruire la casa.-

Source *n0 359, fév. 1997, pp. 43-198, fotogr., plans, coupes, axon., croquis, élé V., persp.*

Revue

* Abitare

Date publication 01/02/1997

Issn 0001-3218

Résumé Pour l'habitat individuel, tous les nouveaux produits pour la construction ou la rénovation, présentes par une série de fiches; index des marques en fin d'article.

Titre Panneaux (Les) de Prouvé.-

Personnalité

* GRAVEREAU (Raymond);

* LOPEZ (RAYMOND);

* BECHU (ANTHONY);

* PROUVE (JEAN)

Source *NO 289, 1999, pp. 92-93 : coupe, fotogr., pl.*

Revue

* Architecture intérieure, CREE

Date publication 1999

Issn 0294-8567

Résumé Restructuration du siège de la Fédération Nationale du Bâtiment, bâtiment emblématique des panneaux de façades conçus par Jean Prouvé. Ces panneaux posant des problèmes d'isolation thermique et d'étanchéité, Anthony Béchu en a conçus de nouveaux, tout en reprenant le dessin de Prouvé : rapport pleins/vides, finesse des menuiseries métalliques, légère ondulation des la tôle d'alu. Les choix techniques sont en revanche différents : châssis oscillo-basculant, double-vitrage et panneaux plans.

(SUJET:AMELIORATION ET THERMIQUE)

Titre Choix des menuiseries extérieures : une réponse liée aux performances attendues.-

Source *no 178, mars 1997, pp. 62-63, fotogr., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/03/1997

Issn 0241-6794

Résumé Les critères de choix en fonction des performances recherchées : amélioration des qualités acoustiques, optimisation des performances thermiques, remplacement des menuiseries usagées etc...

Titre Atouts (les) d'une isolation dynamique par l'extérieur.-

Source *no 192, septembre 1998, pp. 56-57, fotogr., fig., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/09/1998

Issn 0241-6794

Résumé Plus onéreuse qu'une isolation traditionnelle, l'isolation dynamique présente cependant de nombreux avantages parmi lesquels une amélioration de confort thermique été comme hiver, et une meilleure isolation phonique du fait de l'absence de prise d'air extérieur. Un exemple de mise en oeuvre à Cluses en Haute-Savoie.

Titre Dossier : résidences secondaires.-

Source *no 196, mars 1999, pp. 55-73, fotogr., fig., tabl.*

Revue

* Les Cahiers techniques du bâtiment

Date publication 01/03/1999

Issn 0241-6794

Résumé Les problèmes posés par la transformation d'une maison ancienne en résidence secondaire et les solutions adaptées à chaque type d'amélioration : confort thermique, remise aux normes électriques, réparation de la plomberie, de la couverture, protection contre le vol...

Titre Logements collectifs à Horw, Suisse.-

Personnalité

* LENGACHER, D.;

* EMMENEGGER, H.

Source *n° 36, juillet 2001, pp. 18-19, ill.*

Revue

* Séquences bois

Date publication 01/07/2001

Réalisation

* Résidence Stirnrüti

Résumé Les quatre immeubles de la résidence Stirnrüti, soit 26 logements, procèdent d'une solution constructive originale et économique : les planchers en bois massifs sont suspendus à des panneaux à ossature bois préfabriqués,

hauts de 3 niveaux. Le concept suisse Minergie, comme la démarche HQE française associe une faible consommation d'énergie et l'amélioration du confort, concept auquel la construction à ossature bois apporte une réponse satisfaisante.

ANNEXES

1 - Tableau des entretiens

Plusieurs formes d'entretien avec des acteurs divers allant du concepteur au demandeur ont pu donc être menés.

- Les entretiens « traditionnels » sont des rencontres seul à seul avec un architecte ou un acteur afin d'explorer des préoccupations dans le domaines qui est le notre. Ces entretiens sont peu nombreux (une dizaine, voir liste ci dessous). Ils ont permis de recenser quelques « anecdotes » concernant les procédures pratiques mises en œuvre dans les projets sur l'existant. ils sont menés sous une forme assez libre à partir d'une grille de questions (voir en annexe). Ils sont entièrement enregistrés puis retranscrits.

Ces entretiens ont pris plusieurs heures parfois témoignant de l'attachement des architectes à s'exprimer sur ce point de leur pratique. Le choix des agences a été déterminé par leur implication dans des projets portant spécifiquement sur la transformation de bâtiments existants. Au-delà des projets en question, notre choix se redouble du fait que nous avons accès parfois à ces mêmes opérations par d'autres interlocuteurs tels que maître d'ouvrage, bureaux d'étude ou collectif d'usagers. La pluralité des points de vue à recueillir sur les opérations en jeu doit permettre de dégager les spécificités des procédures qu'elle induisent, les formes d'échange et type de traduction entre acteurs mise en œuvre avec leur atouts et leur lacunes pour ce registre de pratique.

- Les seconds type d'entretien qui ont été menés (enregistrés et retranscrits eux aussi) s'inscrivent dans le cadre des « expérimentations » (les trois terrains). Il s'agissait outre le cours normal de l'assistance que nous apportions de recevoir des réactions aux actions et documents élaborés, notamment les esquisses de « programmation », de travail sur l'objet même de transformation ou de documents de restitution d'un existant par des outils de restitution d'ambiances.

- Enfin, différentes réunions de travail n'ont pas pu être enregistrées mais faisaient l'objet d'un compte rendu écrit peu après leur déroulement.

ENTRETIENS individuels		objet
J.P. Charon	architecte	Extension lycée
Y. Arnod	architecte	projet existant
Jeandon	CCAS	relatif à crèche
Cotte	CCAS	relatif à crèche
N. Seyfreid	Psychologue programmiste	relatif à crèche
M. Leroux	Philosophe sociologue	hopital hall d'accueil
J.P. Motte	élu	démarche arlequin
Durand	ingénieur subdi	projet transfo centre ville
C. Royer	Directrice de crèche	relatif à crèche
H. Castro	intendant université - maîtrise d'ouvrage	relatif à galerie des amphis
Rey Millet	architecte	Musée et maison ind.
J. Dalmais	Architecte spécialisé en acoustique	projets existants divers
Drucy	architecte	projets existants divers

P. Guyard	architecte	projet musée
Gerfaye	elu	Acoustique cantine scolaire
Freytag	dir foyer caf	foyer caf
M. Tournoud	archi services municipaux "archi, maintenance, travaux"	relatif à crèche
Lacombe	dir de crèche	relatif à crèche

REUNIONS de travail		
Collectif		
6 personnes	journées de formation 1	crèche
6 personnes	journées de formation 2	crèche
6 personnes	journées de formation 3	crèche
3 personnes concernées	visite 1	foyer CAF
équipe	reunion 1	foyer CAF
équipe foyer CAF	reunion 2	foyer CAF
com de pilotage		arlequin
com de pilotage		arlequin
rendu projets		arlequin
assoc et archi Arlequin (12 personnes)	réunion projection et écoute	arlequin

2 - Compte rendu de la première prise de contact à la crèche Les Poucets (13, place des Géants, Grenoble)

01/02/01 ; RV 16H

Chantal R., directrice de la crèche

Grégoire CHELKOFF (resp. de la recherche), Guillaume VESLIN (suivi de l'opération).

Les remarques du rédacteur sont figurées en italiques

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA PREMIERE VISITE GUIDEES PAR LA DIRECTRICE DE LA CRECHE.

La directrice désigne les locaux en expliquant le fonctionnement et les problèmes à prendre en compte dans le projet de transformation.

DYSFONCTIONNEMENTS

Constatés par la directrice

PRESCRIPTIONS

(+IDÉES émises par la directrice)

- Le bruit se transmet à travers les cloisons et à travers les portes. Cloisons ossature bois, simple vitrage, portes alvéolaires.	- Il faudra améliorer l'isolation acoustique entre les deux unités et monter une cloison dans la biberonnerie.
	- Idée : un toboggan entre le dortoir et la salle de jeux
- Le système de ventilation est bruyant. Il est toujours coupé la journée, et fonctionne automatiquement la nuit.	
- A l'arrière du bâtiment, sur une largeur d'environ 2m50, une rampe donne accès à une terrasse sur laquelle s'ouvrent les salles d'activités. La rampe et la terrasse sont en plancher bois lisse. On glisse sur le plancher bois.	« Il faudra bétonner la terrasse. » Nous faisons observer qu'on pourrait se contenter de remplacer ces planches trop lisses par des planches à finition anti-dérapage. Elle en convient. » Ce qui compte c'est qu'on ne glisse plus. »
- Les portillons qui séparent certaines pièces sont d'une ouverture peu aisée lorsqu'on est encombré d'un bébé, et ils n'empêchent pas de passer les plus grands. Bilan fonctionnel entièrement négatif.	- Autant les remplacer par des portes, d'un usage plus facile. (Et lorsque la poignée est orientée vers le haut, comme à d'autres endroits dans la crèche, même les plus grands ne peuvent pas ouvrir.)
	- Les sols sont à refaire.
- Une fenêtre (nord-est) a été murée dans une grande pièce, suite à la	

<p>construction d'un bâtiment en mitoyenneté.</p>	
<p>Le dortoir des petits orienté au nord-est possède deux fenêtres presque toujours fermées étant donnée la destination du local. C'est dommage car la crèche ne dispose pas d'un éclairage naturel suffisant, et ce côté du bâtiment donne sur la partie la plus animée de la place des Géants.</p>	<p>- Il faudrait changer la destination de ce local.</p>
<p>- Une partie des « canaillous » est obligée de traverser la crèche pour atteindre son dortoir, situé au cœur du territoire des p'tits loups.</p>	<p>- Rapatrier ce groupe dit les « canaillous » à l'occasion de la redistribution des locaux.</p>
<p>- Le dortoir nord-est des grands (p'tits loups) est gêné par les bruits de voix des passants, qui longent les fenêtres en empruntant la galerie couverte qui longe le bâtiment au sud-est, ou qui y stationnent.</p>	<p>- Améliorer l'isolation acoustique sur cette façade ?</p>
<p>- L'éclairage naturel étant faible, les « néons » (tubes fluo) sont en principe allumés toute la journée. Parfois on les coupe parce qu'on a mal aux yeux.</p>	<p>- Améliorer l'éclairage artificiel.</p>
<p>- Les parties techniques (chaufferie, laverie, cuisine) fonctionnent bien. Seul problème : la porte condamnée entre la cuisine le dortoir canaillou est très perméable aux bruits (de lave-vaisselle notamment).</p>	<p>- Isolation à soigner.</p>
<p>- La chaleur étouffante qui peut régner dans les locaux en été fait envisager l'installation d'une clim, mais avec prudence, au regard des troubles respiratoires qu'elle pourrait provoquer chez les enfants. On se renseignera dans des crèches voisines où des clim ont été installées l'an passé.</p>	

Mme R. demande un ordre d'idée de montant pour l'étude, car elle doit la budgéter. Nous lui expliquons notre intérêt pour cette rénovation, en évoquant le thème de notre recherche, et lui disons que la seule somme à prévoir serait la rémunération (peu élevée) d'un jeune diplômé pour le projet proprement dit, notre travail en amont étant pris en charge par la recherche qui se place sur un point de vue distant d'analyse du processus. Il est convenu qu'elle nous transmettra le compte rendu d'une récente réunion interne à la crèche sur ce réaménagement aussitôt qu'elle aura mis ses notes au propre, et que nous assisterons à une prochaine réunion prévue l'après midi du 15 mars. Nous reprendrons contact à ce sujet début mars 2001.

3 - Trois séances de travail appelée « journée de formation » dans le cadre du réaménagement d'une crèche.

Nous restituerons les trois moments qui ont permis d'explorer l'existant avec l'équipe de la crèche. Rappelons que les « journées de formation » (ainsi appelées pour entrer dans un cadre légal pris sur le temps de travail des personnels) sont conduites par l'animatrice N. S chargée par la CCAS de formuler les besoins des utilisateurs.

• REUNION « JOURNEES DE FORMATION » N° 1

22/03/01, sur place, début à 17H30

Chantal R., directrice de la crèche, et 3 autres femmes membres du personnel, 2 parents, Nadine S., formatrice – consultante, spécialisée dans les aménagements pour la petite enfance, mandatée par le CCAS ; Guillaume VESLIN (rapporteur), architecte et chercheur, rédacteur du compte rendu.

Nota : quand le texte passe en deux colonnes, la colonne de gauche correspond au compte rendu effectué à chaud par le chercheur au cours du travail sur le terrain, alors que la colonne de droite commente en un second temps un commentaire sur ce qui s'est produit)

En début de réunion, G . Veslin présente rapidement le Cresson, définit le champ des ambiances comme croisement disciplinaire entre architecture, sciences pour l'ingénieur (acoustique, thermique, éclairagisme) et sciences humaines (notamment ce qui concerne la perception sensorielle), puis évoque la recherche en cours sur l'existant et les conditions dans lesquels nous pouvons intervenir (gratuité de nos apports en contrepartie d'une collaboration - peu contraignante - des acteurs à la recherche (entretiens, observations, mesures, concrétisation ou non du choix de la crèche comme terrain pour un travail de DEA dans les mois qui viennent).

Pour entrer en phase avec le calendrier de l'intervention de Nadine S. et jouer efficacement la complémentarité, la suite de la réunion dira que la partie de notre intervention correspondant à la phase de programmation doit être bouclée en juin 2001 ; et déjà exploitable en mai

<i>Nadine S. présente le cadre et les modalités de son intervention. Elle présente son intervention comme consistant à accompagner les professionnels dans l'analyse de leurs problèmes quotidiens, tout en apportant une expertise sur la perception de l'espace par les tout-petits.</i>	<i>Ce point est important, le processus est sous la responsabilité de la personne mandatée par le ccas et suit une méthode déterminée par elle dans laquelle nous sommes situés comme acteur (expert ambiance) et observateur.</i>
--	--

<i>Qu'est-ce qui ne va pas ? (Constat.) Pourquoi ça ne va pas ? (Argumentation.) Quels type de relations envisage t-on avec les parents, et quels lieux souhaite-t-on en conséquence ? (lieu spécifique, ou banalisation de la présence des parents n'importe où dans la crèche ?)</i>	<i>Notons que la proposition d'une organisation spatiale est posée en objectif final alors que la personne n'a pas de compétence en la matière et va se reposer sur les compétences de l'architecte</i>
--	---

<i>En conclusion de l'intervention, une proposition d'une nouvelle organisation spatiale argumentée sera faite (prescriptions du type : telle distribution</i>	
--	--

<i>des locaux, tel type de sol, telle couleur sur ce mur...).</i>	<i>mandaté par la recherche.</i>
---	----------------------------------

Les 1/2 « journées de formation » prévues doivent permettre de définir et de préciser les dysfonctionnements et les qualités de la crèche aujourd'hui, ainsi que d'aiguiller collectivement sa rénovation (synergie d'équipe).

L'espace de la crèche peut être envisagé comme support d'une psychomotricité au quotidien selon NS. Elle souligne l'importance des sols, qu'on veillera à ne pas faire tous horizontaux, ni à revêtements trop durs et trop froids.

Calendrier prévisionnel des interventions de Nadine S. (fixé en fin de réunion) :

- Quelques (longues) visites d'observation dans les semaines qui viennent.*
- Trois 1/2 journées de formation bloquées avec le personnel (auxquelles nous pouvons assister) : les après-midi du mardi 17 avril, du lundi 14 mai et du jeudi 14 juin.*
- Bouclage du dossier en juillet 2001 (condition nécessaire pour un financement de l'opération en 2002 et une transmission aux architectes municipaux dans des délais acceptables pour l'établissement d'un projet).*

L'objet principal de la réunion est ensuite abordé : identification des dysfonctionnements et évocation de solutions et souhaits en vue d'une prochaine rénovation de la crèche.

La diversité des intervenants (personnel, parents) apporte des compléments à notre entretien du début février avec Mme R. seule.

DYSFONCTIONNEMENTS	PRESCRIPTIONS, SOUHAITS
<i>Dissymétrie entre les deux unités inter-ages de la crèche (cf. CR 01/02/01)</i>	<i>Obtenir deux unités similaires et autonomes, ayant chacune ses deux dortoirs et sa salle de vie.</i>
<i>Problèmes thermiques dans les deux sens (froid l'hiver, trop chaud l'été). Problèmes phoniques, entre les espaces intérieurs, et avec l'extérieur (nuisances notamment pour les dortoirs donnant sur le passage couvert, côté entrée).</i>	<i>Discussion autour d'un signal lumineux en remplacement de la sonnette actuelle, cause d'agitation pour les enfants dans l'attente des parents le soir.</i>
<i>Les volets, d'une manipulation fatigante (panneaux de contreplaqué sur glissières ou lourds battants de bois), devraient être remplacés.</i>	
<i>Le chariot de repas, lorsqu'il doit passer d'une unité à l'autre, ne peut que traverser le bureau de la directrice.</i>	
<i>Les enfants déjà tout habillés crèvent de chaud à l'intérieur pendant que leur parent papote 2 minutes avec un membre du personnel.</i>	<i>Espace intermédiaire à créer ?</i>
<i>Mauvaises odeurs du garage collectif situé sous la crèche.</i>	
<i>Les deux parents présents mettent l'accent sur la question des accès à la crèche, notamment sur l'impossibilité actuelle pour le parent de déposer ou de reprendre un enfant à vélo (pas de place à l'intérieur, rien à quoi cadenasser dehors, risques de vol importants).</i>	
<i>Sol : ce carrelage est trop froid, et de surcroît dangereux.</i>	<i>Sol plastique (moquette = nid à acariens, poussières et bactéries)</i>

Ce deuxième contact semble aussi encourageant que le premier : La crèche est apparemment toujours en course pour un financement au budget 2002.

Le personnel paraît tout à fait disposé à répondre à nos sollicitations (entretiens, consigne d'anecdotes...) Certains parents s'y prêteraient sans doute aussi volontiers.

La collaboration avec Nadine S. peut être profitable pour la crèche comme pour la recherche. Dans son approche des problèmes (par l'entrée sciences humaines), elle accueille avec intérêt un renfort technique et architectural de notre part, pour peu que nous avançons au rythme de l'étude.

D'autre part, un entretien sur son expérience en matière de programmation offrirait l'occasion de comprendre comment cet acteur intègre ou pas les dimensions d'ambiances que ce soit sur un plan sensible ou technique. Il est aussi intéressant de comprendre comment ce « programmeur » est intervenu dans le cadre de la définition de la réhabilitation (voir entretien pus bas).

Reste aujourd'hui à prendre contact avec le CCAS, en espérant remonter aux archi de la ville (voir entretien pus bas) qui feront le projet pour obtenir un ensemble assez complet d'acteurs sur cette opération qui cadre bien avec nos délais.

• REUNION « JOURNEES DE FORMATION » N°2

Le lundi 14/05/01 de 13H30 à 17H30 à la crèche

- Nadine S., animatrice de cette journée (mandatée par le CCAS).
- Personnel de la crèche (entre parenthèse après chaque nom : l'ancienneté dans cette crèche) :
Chantal (5), directrice de la crèche, Agnès (14) et Valérie (3), agents d'entretien (qui sont associées par moments à l'encadrement des enfants), Michelle (18) et Jacqueline (20), auxiliaires puéricultrices, Corinne (10) et Marie-Thérèse (7), éducatrices de jeunes enfants. Les trois autres employées de la crèche ne participent pas à cette première séance de travail.
- Guillaume VESLIN (rapporteur), architecte et chercheur CRESSON, en qualité d'observateur et d'intervenant ponctuel sur des sujets techniques, architecturaux ou autres.

Un entretien préalable (jeudi 10 en fin d'après-midi) avec Nadine S. ,a eu lieu au cours duquel elle a présenté le plan de son intervention. Nous avons aussi évoqué mon statut : elle demandait de ne pas rester dans une position stricte d'observateur, pour ne pas déstabiliser le groupe et freiner l'expression. Je lui ai demandé si elle voyait une objection à ce que j'enregistre les débats, si les participantes étaient d'accord. Sa réponse est favorable dans un premier temps, puis, après réflexion, elle préfère que je n'enregistre rien, par crainte que le micro ne gêne les professionnelles. Je me contenterai donc de notes écrites.

Planning et objectifs de la formation :

La date butoir pour le rendu d'un document final au CCAS est fixée au 10 Juillet 01, pour que les travaux soient programmés en 2002. Nous avons donc deux mois pour boucler ce travail de « programmation » et « d'avant-projet ». Il est précisé par N.S. que le dossier produit sera d'une lecture facile et comprendra peu de textes, des tableaux, des photos, et qu'il devra répondre à deux questions : comment agencer les espaces (architecture), et comment les habiller (équipements).

La formation s'organise autour de trois séances, fixées le 14 mai (aujourd'hui), le 5 juin et le 14 juin 2001. La démarche de Nadine S. consiste d'abord à aider les professionnelles à faire l'analyse de l'organisation de leur travail et de leur occupation des locaux, avec pointage des bons fonctionnements et des dysfonctionnements de la crèche à l'heure actuelle. Cela fait l'objet de cette première séance. Les deux autres séances viseront à définir et préciser la demande d'aménagement sur la base de cette première analyse. Lors de la seconde, les professionnelles seront invitées à argumenter des choix en matière de pédagogie et d'aménagement en reprenant les constats de cette première journée. La troisième journée aura pour objet de finaliser la demande avant le rapport final de Nadine S.

Observons que les compétences d'architecte de notre équipe de recherche seront selon elle sollicitées de manière croissante au cours de ces trois journées.

L'organisation de l'équipe et ses choix pédagogiques seront mis à plat et pourront être révisés à l'occasion de ce travail. (Les contraintes d'occupation de locaux existants ont en effet eu une influence sur certains choix pédagogiques. Nous y reviendrons plus loin). L'aménagement devra autoriser et stimuler en retour cette nouvelle organisation.

Globalement, ces journées de formation doivent générer cet enchaînement d'opérations :

Bilan pédagogique et aspirations → Analyse critique des locaux → Correction de l'aménagement → Changement des comportements (retour à l'organisation pédagogique)

Plan de la séance :

Organisé en 3 temps :

- 1) **A x e p é d a g o g i q u e**
Discussion collective destinée à expliciter l'organisation actuelle du travail des professionnelles, à définir certaines aspirations, et à repérer les éventuelles divergences.
- 2) **E t a t d e s l i e u x e t c i r c u l a t i o n s**
Travail sur plan. Les professionnelles sont invitées à annoter un plan par groupe de 2 ou 3, avec des mots (actions), puis un second plan avec des flèches (circulations). Les résultats sont ensuite examinés collectivement, pour une mise en évidence de la sous-occupation ou de la sur-occupation de certains locaux, ou le relevé des nœuds de circulation.
- 3) **Tableau**
Ce tableau, composé de plusieurs grandes feuilles scotchées au mur, comporte autant de colonnes que de pièces dans la crèche actuelle, et trois lignes : une pour ce qui concerne les enfants, une pour le relationnel avec les parents, et une pour le relationnel entre professionnelles. Les professionnelles sont invitées à coller dans le tableau des post-it annotés, jaunes pour les aspects positifs, et rouges pour les aspects négatifs.

Précisions sur le déroulement de la séance :

Axe pédagogique

En préalable, Nadine S insiste sur la nécessité de redéfinir les concepts, de bien parler de même chose au cours du brain storming qui va suivre. Trois mots-clés guideront cette première phase :

Nous mettons en gras les termes ou actions relevant directement du champ des ambiances à différents titres :
signaux physiques liés au fonctionnement
potentiels sensibles de l'espace et des matériaux
règles d'usage de l'espace et du temps,

*Accueillir

<p>Il s'agit d'une part de l'accueil quotidien des tous les enfants, et d'autre part de l'accueil de nouveaux enfants dans la crèche, ou période d'adaptation. Il n'existe actuellement pas de lieu approprié où discuter un moment avec les nouveaux parents (qui doivent eux aussi être accueillis et rassurés) pendant cette phase d'adaptation.</p> <p>L'accueil quotidien concerne la phase de réception des enfants le matin et la phase de reprise par les parents le soir, c'est-à-dire les phases de transition où les enfants sont regroupés (personnel plus réduit qu'en pleine journée) et où l'on entre en contact avec les parents.</p> <ul style="list-style-type: none">- NS : Que faire pour que ces moments-là soient agréables pour l'enfant et pour le professionnel ?...- Lorsque j'accueille un enfant, je tourne le dos au groupe (des enfants déjà là).- Le soir, si les enfants sont regroupés chez les canaillous, les parents passent par la zone de propreté pour venir les chercher. On signale que c'est le cas aussi, et de façon systématique, dans deux autres crèches (les Castors et les Genêts). Est-ce un inconvénient ?	<p style="text-align: center;">Ce <i>thème paraît tout à fait intéressant en matière d'ambiance puisqu'il confronte des modes différents et implique les règles d'usage mises en jeu.</i></p>
---	---

<ul style="list-style-type: none"> - Il arrive aussi que les parents passent directement par le bureau de la directrice (même si elle s'y trouve). Cela représente une gêne. Comme le fait remarquer une professionnelle, c'est peut-être dû au fait que ce bureau est le seul à offrir une vue à hauteur d'œil sur l'extérieur depuis l'entrée.(on voit un peu de jour). Ce bureau n'est pas pratique. On entend ce qui s'y dit. - Les parents ne disposent pas de lieu approprié (suffisamment spacieux et accueillant) pour bavarder entre eux ou lire les informations qu'on leur propose sans gêner le fonctionnement de la crèche. La nouvelle crèche devra pallier ce défaut. - Il serait bon de supprimer la sonnerie d'entrée et d'installer un digicode, pour éviter l'effet d'excitation de la sonnerie sur les enfants le soir. - Les professionnelles se plaignent de l'étalement trop prolongé des périodes d'accueil. Le matin, notamment, certains parents déposent souvent leurs enfants après 9h30 (heure limite en principe). NS remarque que le réaménagement de la crèche peut être l'occasion de remettre en vigueur ou de changer certaines règles. - L'accueil des parents n'est pas bien fait parce que nous ne sommes pas disponibles. On remarque que ce problème ne sera pas résolu par l'aménagement. c'est en effet plutôt un problème d'effectif aux heures concernées. 	<p>Des observations de ce type concerne le potentiel de qualification d'ambiance qu'offre un dispositif spatial.</p> <p>Des remarques de cet ordre indiquent l'état de réception des événements qui ponctuent la journée de travail.</p>
---	--

*Inter-ages

<p>L'organisation de la crèche en deux unités relativement autonomes qui regroupent chacune des enfants de tous ages n'est pas seulement une décision pédagogique. La discussion fait ressortir en effet des raisons liées aux locaux et aux effectifs.</p> <p>Il y a quelques années, au moment de cette décision, la crèche accueillait en moyenne 5 tout petits (moins de 8 mois), 8 grands (20 mois et plus) et un groupe majoritaire de 12 à 16 moyens, pour un effectif pédagogique de 4 personnes en continu. La présence de seulement 2 grandes salles rendait difficile l'organisation en 3 groupes, et les professionnelles préféraient travailler en binôme. En outre, le fait que les grands et les petits soient séparés en règle générale rendait problématiques leurs rencontres. Ce faisceau de raisons a conduit à pérenniser l'organisation en 2 groupes inter ages.</p> <p>Le réaménagement de la crèche permettrait de résoudre les obstacles liés aux locaux. En outre, l'âge moyen des enfants a baissé (ils entrent plus tôt à l'école), ce qui permettrait de reconstituer 2 groupes d'ages assez homogènes. L'organisation en groupes inter ages a aussi ses inconvénients : moins d'activités pour les plus grands, les petits accaparant plus le personnel pédagogique.</p> <p>NS note que l'animation pour les petits se traite essentiellement en terme d'aménagement (espace à disposition libre), tandis qu'elle se traite plutôt en terme d'activité pour les grands.</p>	<p>Cette question est aussi fondamentale dans ce qu'elle présuppose au regard des dimensions d'ambiances : luminosité, sons, etc, permettent de différencier finement les unités.</p> <p>La discussion se porte sur la quantité et la taille des pièces pour un bon fonctionnement pédagogique : NS insiste sur le fait qu'il est bon de donner des cadres aux enfants (cloisons) et qu'il puissent passer d'une zone à une autre et identifier qu'il ne s'y fait pas la même chose. Elle demande aux professionnelles de se positionner rapidement sur le fait qu'elles conservent ou l'organisation par groupes inter ages dans la future crèche, car cela influencera nécessairement sur les locaux.</p> <p><i>Une semaine plus tard, elles auront décidé de continuer avec des groupes inter ages.</i></p>
---	--

*Se ressourcer

<p>Ce « mot-clé » concerne essentiellement l'usage de la salle du personnel, un peu petite (bien que les professionnelles n'y soient jamais très nombreuses – grand maximum 4 ou 5 personnes), collée à un dortoir (ne pas parler trop fort pendant les siestes), face à une salle de jeux (pas assez isolée), trop sombre (une seule fenêtre, petite et d'allège très haute). Les professionnelles y mangent à midi et y boivent le café dans la journée. Cette pièce peut aussi occasionnellement servir d'isoloir à un enfant trop agité pendant la sieste, ou de salle de (petite) réunion.</p> <p>Certaines en ont un réel besoin pour souffler un moment dans la journée, d'autres y voient plutôt un lieu de convivialité plus ouvert sur la crèche (porte ouverte pendant qu'on surveille d'un œil les enfants s'ils sont relativement calmes).</p>	<p>Ce thème paraît important car il désigne en terme d'ambiance la nécessité de créer une « réserve » qui échappe au milieu quotidien de la crèche.</p>
---	---

Etat des lieux (plans annotés)

Les professionnelles sont invitées à noter par groupes de 2 ou 3 leurs actions (des verbes) dans les différentes pièces sur un plan qui leur est fourni. NS leur demande de décrire ce qui se passe dans cette crèche, et si certains aménagements créent des conflits, de ne pas hésiter à les dire. Dans un second temps, les annotations sont lues et discutées collectivement. Voir plan synthétique en annexe.

A la suite de cette synthèse, la discussion se poursuit sur le thème psychomotricité et aménagement. Est-il préférable d'utiliser du matériel mobile (et de rangements) ou de disposer d'aménagements à demeure ? Dans le premier cas, outre la nécessité de disposer de rangements suffisants, il arrive que les enfants les plus timides tournent autour du dispositif pendant longtemps, avant de se décider à l'utiliser au moment où on l'enlève. CR se dit par contre freinée par les risques de blessures d'un aménagement à demeure, qui ne sera pas surveillé avec la même attention qu'un dispositif temporaire. NS remarque aussi que les dispositifs mobiles permettent plus de renouveau (ne pas tout donner en même temps). NS conclut en disant que l'utopie (mais aussi un objectif ponctuel) serait que les professionnelles puissent observer les enfants sans intervenir. Cela serait le critère d'un bon aménagement.

Circulations (plans annotés)

<p><i>NS annonce que cette phase du travail est pour elle une expérience. Le but, en notant au moyen de traits continus les différents trajets accomplis dans la journée (en fait le matin) sur le plan, est de faire ressortir certains dysfonctionnements, certains nœuds de circulation qui peuvent poser problème à certains endroits.</i></p>	<p><i>Les professionnelles sont à nouveau dispersées par groupe de deux (ou trois) comprenant chacun un agent d'entretien et une pédagogue, ce qui permettra au passage une analyse des différences de trajets entre les deux types de professionnelles.</i></p> <p><i>Pour cette phase, le travail de synthèse ne sera pas fait collectivement comme lors de l'exercice précédent.</i></p> <p><i>Voir exemples en annexe.</i></p>
--	--

Un petit détail d'organisation apparaît, comme par exemple la place du cahier de présence, peut influencer de façon déterminante le fonctionnement entier d'une crèche en terme de déplacements.

Tableau

<p><i>Ce dernier exercice ne sera qu'entamé en clôture de cette première journée. Ce tableau sera disponible pendant une semaine, avant que NS ne le récupère pour reprendre au propre. Il servira de support à la seconde journée de formation.</i></p>	<p><i>Comme on pouvait s'y attendre, les post-it rouges (mauvais fonctionnements) apparaissent plus nombreux sur le tableau que les post-it jaunes (bons fonctionnements).</i></p>
--	--

REUNION « JOURNEE DE FORMATION N°3

5 juin 01, 13H30 / 17H30 à la crèche

Nadine S., Chantal R. (directrice) et 5 autres femmes membres du personnel (2 de moins qu'à la première journée), Guillaume VESLIN.

En fin de réunion, arrivée de 2 parents (une mère et un père)

Réunion précédée comme la première d'une entrevue de préparation NS / GV, où elle m'a présenté le programme de la journée, m'a parlé du document final envisagé (j'ai à ce propos suggéré que des documents de travail intermédiaires, comme le plan de l'existant annoté des usages pièce par pièce de la première journée, figurent dans ce document. Des solutions d'aménagement et d'architecture sont déjà évoquées, anticipant ainsi de fait sur les résultats du travail collectif en cours.

Programme de la séance :

- Argumenter des inconvénients notés sur le tableau laissé à remplir à la fin de la première journée
- Valider les pièces de l'aménagement futur
- Traiter les liaisons (ce point a été introduit par NS sur mon conseil)

Avant d'entamer ce programme, NS a proposé de revenir sur quelques points soulevés lors de la première journée :

FUNCTIONNEMENT PAR 2 GROUPES INTER-AGES :

Validation de ce principe de fonctionnement actuellement déjà en vigueur.

Pour que les grands des 2 groupes ne pâtissent pas de ce fonctionnement, il faudra prévoir pour eux une pièce d'activité spécifique. (On envisagera plus loin que cette pièce peut recevoir d'autres fonctions : accueil / vestiaire).

ACCUEIL

a) Adaptation (accueil des nouveaux)

Il est envisagé de prévoir un lieu (« coin ») spécifique pour recevoir les parents (et les nouveaux enfants) dans les 2 pièces de vie. Objection (NS) : « Si on isole l'enfant, le premier jour sera le second ; l'enfant perçoit les bruits, les sons, les odeurs ..., il doit prendre l'ambiance. » « Pour une demi-heure d'entretien par maman, on peut utiliser la salle du personnel » (mais tout le monde n'est pas d'accord). « Si on a un lieu (coin) d'accueil matin, il peut servir pour l'entretien d'adaptation ».	Le découpage spatial et fonctionnel recoupe clairement les définitions d'ambiances spécifiques. Ajoutons que les fonctions sont liées à des temporalités d'usage, elles sont mobiles.
--	---

b) Accueil parents (matin / soir)

- La sonnerie stresse / excite les enfants . « C'est papa ! C'est maman ! » ; « On a une volée de moineaux à chaque sonnette ». Remplacer la sonnerie par un digicode (code d'accès donné aux parents pour la porte d'entrée).	Ce point a déjà été plusieurs fois souligné. Des « solutions » commencent à être évoquées rapidement (trop). <i>Le bruit du chariot qui amène le repas de midi (roulement sur le carrelage) fonctionne comme</i>
--	---

- Permettre aux parents de s'asseoir (le soir) pour discuter ensemble. Grouper accueil et vestiaire dans une seule pièce.	<i>un signal sonore pour les enfants.</i> La fonction des signaux comme embrayeur d'une séquence ambiante modifiant l'attention et les conduites d'un groupe est un point qui semble intéressant dans ce contexte (cf. la sonnerie de l'entrée évoquée plus haut).
---	---

- 4) Doit-on laisser les parents accéder à la salle de jeux où les enfants sont regroupés en fin de journée ?
(Ce regroupement est obligatoire pour des raisons d'effectif de personnel, et c'est souvent à ce moment que des incidents –blessures, morsures- peuvent se produire. « Le matin, ils redécouvrent, le soir, ils en ont marre »)
La réponse à la question ci-dessus ne sera pas clairement tranchée tout de suite (voir travail sur points 2 et 3).

Suite du déroulement de la séance`

Reprise du tableau pièce par pièce (pièces existantes) rempli par les professionnelles en fin de première séance et au cours de la semaine suivante. NS demande aux professionnelles d'argumenter (expliciter) leurs notes. Rappel : post-it rouges = inconvénients ; post-it jaunes = avantages.	Il y a beaucoup plus de rouge que de jaune dans les cases de tableau, qui servira de base au tableau rendu dans le document final. En fait, cette argumentation des inconvénients annoncée va plus consister en une formulation des demandes de transformation. Les 3 points du programme de la séance (inconvénients, pièces de l'aménagement futur, liaisons entre les pièces) seront donc traités en même temps. N. me demande (en tant que spécialiste) de dessiner l'organigramme au fil de l'avancement des débats
--	---

Note : pour un premier document provisoire, seuls les points les plus importants sont retranscrits et ce qui touche directement les ambiances.

Entrée

Trop petite actuellement. Problèmes de cheminement.

Local poussettes

Glacial en hiverns. Ce local doit rester à part. Accès au jardin aisé mais pas prioritaire.

Vestiaire

A intégrer à l'entrée. Doit donner sur le local poussettes.

Bureau directrice

Connexion à l'entrée. Contrôle visuel nécessaire.

Le bureau actuel fonctionne comme un passage. Il faut prévoir un vitrage (contrôle) mais aussi un rideau (isolement visuel possible).

Pas de problème pour que les visites médicales continuent à s'effectuer dans ce bureau.

Pourquoi changer l'emplacement de ce bureau : pour « réduire les circulations » dans la crèche. En été (où les enfants sont regroupés dans la partie la plus fraîche de la crèche, dans la pièce de vie Canaillous qui donne sur ce bureau), les parents l'empruntent régulièrement pour rejoindre leur enfant.

Propreté

Autre lieu de passage des parents pour accéder aux Canaillous. Non respect de l'intimité des enfants à ce moment là.

Ce lieu ne doit plus être un lieu de passage. Il doit y en avoir un pour chaque unité, en liaison avec la pièce de vie (contrôle visuel de la professionnelle sur la salle où se trouve les enfants quand elle s'occupe de l'un d'eux. Eviter aussi la coupure sonore. Le coin propreté doit être dans la pièce de vie, proche de l'entrée (accessibilité aux parents sans trop pénétrer dans le cœur de la pièce, pour ne pas gêner les enfants).

Biberonnerie

Inutile comme pièce à part entière. Un plan de travail / évier / micro-ondes / frigo, dans chaque pièce de vie, proche du coin repas.

Dortoirs

Eviter comme dans l'aménagement actuel qu'un dortoir soit commandé par un autre. A positionner à côté des salles de vie, mais avec une forte isolation acoustique.

Idée de grouper les dortoirs de grands pour n'en faire qu'un, avec aménagement d'une mezzanine. Ce dortoir, utilisé comme tel pendant quelques heures de la journée, peut abriter d'autres activités lorsque personne n'y dort (activités calmes, pour ne pas compromettre psychologiquement sa fonction de repos).

Salle du personnel

Actuellement exposée aux bruits extérieurs et aux bruits intérieurs des enfants.

Sert aussi de lieu d'accueil des enfants pendant une heure (7 à 8 le matin quand on lave le sol des pièces de vie).

A ne pas trop éloigner des pièces de jeux : « on peut se permettre d'écouter quand les autres (NdT : celles qui font une pose) y discutent. » Plusieurs professionnelles préfèrent fermer la porte pour mieux s'isoler du reste de la crèche. Elles ne sont pas toutes d'accord sur l'utilisation de cette pièce (plus ou moins ouverte).

Cuisine, buanderie

Pièces productrices de bruit. Améliorer l'isolation acoustique.

A ce point de la séance, ou un peu avant, arrivée des 2 parents (tous les parents ont été invités). Le papa présent a préparé une petite liste de points à améliorer :

- 5) Réduire le nombre de portes et portillons.
- 6) Hygiène et propreté : à la crèche Anatole France, on demande aux parents de se déchausser quand ils entrent dans les pièces de vie. On peut aussi proposer des sur-chaussons aux parents. Création d'un espace surchausse- déchausse.
- 7) Création de portemanteaux et de porte-parapluie
- 8) Insonoriser les espaces de sommeil
- 9) Problème thermique : 30° à 17H dans la crèche. Demander une étude thermique et envisager une clim. Sur ce point, Chantal R. intervient pour marquer son opposition à l'installation d'une clim. « On vit avec l e s s a i s o n s » . Le papa poursuit en notant que la fermeture des volets (pour se protéger de la chaleur) crée une « pénombre » plutôt désagréable.
- 10) Possibilité d'accéder à un espace de motricité (comme par le passé au Gymnase de la place des Géants), ou introduction d'un espace de motricité à l'intérieur de la crèche.

On reparle en fin de réunion des fonctions de l'espace d'accueil : Nadine S le présente comme un « tampon » entre la crèche et la maison ; pour l'enfant : « quelque chose entre ma crèche et mon chez moi ».

Il faudrait y installer un « trombinoscope du personnel ». Chantal R précise que c'est inscrit dans le projet éducatif du CCAS. (?)

Réunion (« journées de formation » n° 3

Le jeudi 14 juin 2001 de 13H30 à 17H30, Nadine S., Chantal R. et 6 autres professionnelles de la crèche, Guillaume VESLIN

A la demande de NS, le membre de notre équipe (GV) a commencé (un peu après la fin de la première séance) à travailler en esquisse sur le plan de la crèche, pour tester quelques possibilités de réaménagement et évaluer ce qu'il était possible de faire (surfaces, topologie). Après la seconde journée de formation, il essaye de produire une esquisse qui traduit l'organigramme produit et intègre les contraintes et aspirations dégagées par les deux premières journées.

4 - Entretiens avec 4 acteurs de la crèche pour évaluation du document produit à partir des ambiances

Nous livrons ci dessous les quatre entretiens faits avec les protagonistes impliqués par la lecture du document d'analyse que nous avons fourni afin d'évaluer leur réception et recueillir des informations complémentaires. Ces entretiens ont été enregistrés et entièrement retranscrits et réorganisés par thèmes.

4-1 Entretien la directrice de la crèche

Les Poucets, le 13 décembre 2001 (dans son bureau de la crèche). Durée : 30 minutes.

Médecin responsable de la protection maternelle et infantile « enchantée de notre travail » (dossier de juin). Valide les modifications de locaux. Cet entretien est intéressant car il montre le clivage entre la lecture présumée du spécialiste par le non spécialiste, ou ayant pour seule compétence sa connaissance intime du lieu et de son fonctionnement.

Lecture du document

Les réactions immédiates sont d'apprécier positivement le document mais celui-ci est perçu comme très technique alors que nous n'avons aucun élément réellement technique : « Ton rapport, il est beaucoup plus technique que ce qu'on avait établi avec N., par rapport au plan, et c'est vrai qu'il y a beaucoup de choses que j'ai du mal à assimiler. Ça reflète bien en tous les cas ce qu'on a demandé oralement, ce qu'on a discuté... et qui n'apparaît pas sur le premier rapport... Par rapport aux températures, par rapport aux bruits... C'est beaucoup plus technique, cette partie. Pour nous (il y a deux personnes qui l'ont regardé), c'est un petit peu plus ardu à comprendre... je pense que les personnes qui vont l'avoir, entreprises ou autres comprendront mieux que nous. »

Mais la lecture d'un tel document est relative au contexte de travail :

« Peut être que le fait d'avoir travaillé ensemble, c'était plus facile pour moi de lire que le sera pour quelqu'un dans un bureau de CCAS, qui vit pas le quotidien, qui n'a pas travaillé avec nous. Est-ce qu'ils vont arriver à intégrer... »

Ce que je retiens donc, c'est que c'est pas facile pour vous de rentrer dans un tel document.

(rires) « Non. Je l'ai lu deux fois. Une première fois comme ça, puis après, vraiment point par point. Et tu vois, tu poses des questions, et j'ai déjà oublié. Donc il faudrait que je le relise encore. »

Et cette partie explicative au début ?

« Ca (le tout début) avec l'organigramme, c'est quelque chose que je connaissais... Par contre ça (introduction méthodologique) je l'ai lu avec attention (rires).

Et tu en as retiré quelque chose ?

Ca sert pour la suite du document. Si j'avais pas compris, je revenais là. »

Demande de précisions sur ce qu'elle n'a pas bien compris dans le document.

« Disons que c'est un peu plus technique... »

Au niveau du vocabulaire ?

« Oui, c'est le vocabulaire... C'est vrai que tu as repris quand même tout le travail qu'on avait fait avec N. sur la circulation, les difficultés, nous, qu'on vit au quotidien par rapport à l'existant, et tout ce qu'on souhaitait améliorer pour un meilleur fonctionnement, tant à l'accueil des parents, qu'à la vie au quotidien pour les enfants et le personnel. C'est effectivement bien repris point par point, mais tu l'as ciblé, toi, sur le plan technique... Bon, c'est ton travail (rire)... Ca, c'est vrai, quand tu parles de cloison à vitrage, de barrière visuelle, tout ça, nous on n'a pas ces notions là. Par rapport à notre travail, c'est toi qui traduisais comme ça... »

Tu disais que tu reconnaissais des choses qu'on a dites pendant les journées de formation. Est-ce qu'il y a des choses dans ce document dont on n'avait pas parlé ?

Oui, il y avait quelque chose mais je ne m'en souviens pas, parce que je l'ai lu il y a 15 jours...faudrait que je retrouve... Je crois que c'était par rapport aux stores existants, tu sais, là... »

Ca doit être dans la partie « ouverture zénithale »

« Il y avait un truc qui me paraissait un peu contradictoire, par rapport à l'éclairage...Honnêtement, je ne me souviens plus...Entre l'éclairage, le fait que ça atténue la lumière par certains moments, et que par d'autres moments, ça n'agissait pas contre la lumière et la chaleur...Entre les températures et la lumière, il y avait des choses...j'avais l'impression que ça se contredisait... Oui, justement, pour moi... pour nous...Si tu veux, moi j'avais pas vu...alors je me dis est-ce que c'est justifié, est-ce que c'est pas justifié...(silence)...C'était effectivement à propos de ces stores qu'on utilisait nous...qu'on n'utilise pas parce que...ils restent fermés.

Oui, on a un trou dans le toit, et le résultat, c'est qu'en dessous on est dans un des endroits les moins lumineux de la crèche, du fait de ces stores qui sont fermés en continu... Les stores, honnêtement, je sais pas s'ils ont été mis là pour la lumière ou s'ils ont été mis (rire) pour la température... »

Le document s'adresse à des techniciens ou des architectes

Pour toi, c'est pas un document qui est adressé à toi, c'est plutôt un document qui est adressé aux gens qui vont faire le projet ?

« Oui, plus qu'à nous qui sommes sur le terrain. Tous les paragraphes, je dirais clairs, en français (rires), sans termes techniques, c'est clair, ça reflète effectivement notre travail, mais tout ce qui est –voilà- un peu comme ça, avec des signes (les logos sensoriels dans les marges de gauche), là c'est un emploi qui est très technique... »

Relance sur l'usage de ce document :

A quoi ça pourrait servir, s'il n'y avait pas ça (le document de juin) ?

« C'est difficile à dire, parce que je suis perdue l'un sans l'autre... Disons que moi j'ai travaillé avec N. et avec toi, donc je savais, mais quelqu'un qui n'a que ce document...Peut-être que pour des professionnels du bâtiment, ça leur paraît simple à comprendre...Les architectes s'y retrouveraient certainement. »

« - Je pense que des personnes très techniques, les entreprises, tous ceux qui ont à intervenir à la crèche, je pense qu'ils devraient se servir de ça beaucoup plus facilement que des bureaucrates. »

Les bureaucrates, c'est toi ?

« (rires) Non, parce que moi je suis sur le terrain, je m'appelle pas bureaucrate. Je dis les administrateurs. »

En parlant du responsable technique au CCAS, que j'annonce vouloir rencontrer :

« Je pense que lui sera plus apte à analyser le document. »

Type de présentation

La présentation linéaire est préférée à celle des tableaux.

« J'aime mieux celle-ci (la linéaire). Pour moi c'est plus clair. Ce qui m'a le plus dérangée, je t'ai dit, c'est la façon de présenter, entre l'horizontal et le vertical... Le dernier il est plus rédigé, alors que les trois premiers, c'est plus de l'information brute classée. Peut-être que c'est moi qui préfère lire un texte dans ce sens là (écriture). »

As-tu été un peu déroutée par le choix des titres des quatre unités étudiées. ?

« Non, je l'ai trouvé logique dans le travail... »

Le fait qu'il y ait quelque chose qui soit plutôt un dispositif technique comme l'ouverture zénithale, et qu'à côté de ça je me mette à parler du parcours des parents qui viennent chercher leurs enfants le soir...

Est-ce qu'il y a une colonne que tu as lue avec plus d'intérêt que les autres ?

« Non, pas du tout. Ça allait tout ensemble, donc j'ai pas eu de difficultés par rapport à ça... »

Apports des ambiances

Tu disais tout à l'heure que tu retrouvais plus des choses qui viennent de nos journées de travail que dans le document de juin...

« Oui. En fait, quand on a verbalisé les choses au fur et à mesure, on l'a peut-être pas rédigé suffisamment. Tout ce qui est...surtout au niveau de la lumière, du son, ça n'apparaît pas dans notre travail à nous. Ça me paraît vraiment très complémentaire, et c'est deux choses différentes... Qui ne peuvent aller l'une sans l'autre... parce que si on fait le réaménagement avec le plan tel qu'on l'a défini, il faut se servir de ça (le document) pour les matériaux, pour les espaces, pour...Ils sont inutiles l'un sans l'autre. »

Ce document que j'ai produit, il pourrait servir à faire d'autres plans que celui-ci...

« Oui, tout à fait, oui. Mais par rapport à ça, aux couleurs ou autres, tu expliques bien dans ton analyse le pourquoi et le comment. Alors que nous, si on donne un plan comme ça...oui, là il y aura une cloison vitrée, point final. »

On parle un peu de la suite des opérations, des contacts au CCAS, puis je reviens sur le document :

Est-ce qu'il y a des choses qui manquent, est-ce que pour toi, les quatre chapitres de cette étude permettent de couvrir tous les problèmes qu'on a vus ensemble ?

« Oui tout à fait, sinon que dans celui-ci (document de juin), on a plus parlé par rapport aux sols, pour mettre des sols plastifiés, pour amortir le bruit, pour les chutes, tout ça, alors que là, ça ressort pas...sur les matériaux... Est-ce que c'était à toi d'en parler... sur les matériaux qu'on pourrait utiliser... »

Ce n'est pas vraiment un document prescriptif, c'est plutôt quelque chose qui dit : il faut résoudre tel ou tel problème, éventuellement en utilisant ces méthodes là. Et comme il a été spécifié à chaque fois le sol souhaité pour chaque pièce je n'ai pas jugé utile de le rappeler.

Et plus généralement, le fait de se poser les problèmes en terme d'ambiance, c'est-à-dire qu'est-ce que je perçois, ça te paraît quelque chose d'intéressant, de fondamental, secondaire... ?

« Non pas du tout. Nous, c'est ce qu'on vit au quotidien, donc c'était important pour nous de le voir écrit, réalisé, et que d'autres puissent savoir ce qu'on vit, et comment on peut améliorer les choses. »

Tu m'as dit tout à l'heure que tu reconnaissais des choses qu'on avait dites pendant les journées de formation. Il y a aussi des choses que j'ai introduites moi. Ca ne t'as pas gêné ?

« Non, parce que je pense que ça allait dans la suite logique de notre travail. Tout ce qui est écrit est justifié. »

On reparle un peu des ambiances de la crèche, suite à l'irruption d'un bruit de chasse d'eau.

« C'est vrai que nous dans ce document là (de juin), on demande que les sols et les plafonds soient refaits. Parce que d'abord il y a une vétusté qui existe, et qui est claire et nette, et puis on pense qu'en mettant des matériaux un peu plus modernes, un peu plus efficace contre la résonance... »

En fin d'entretien, elle évoque des difficultés rencontrées avec l'administration qui tarde à donner des nouvelles de l'avancement du dossier.

4-2 Entretien avec la programmiste

Les 20 premières minutes de l'entretien concernaient essentiellement la formation et le parcours professionnel de la personne interviewée.

N. S est professeur d'Education Physique et Sportive de formation. Elle s'est rapidement intéressée au champ des activités psychomotrices de l'enfant, et a commencé une activité libérale dans l'aménagement d'espaces de jeux extérieurs, assurant l'interface entre des fournisseurs d'équipements spécialisés et des collectivités locales à l'occasion de projets opérationnels ou proposant des formations dans le domaine où elle s'est spécialisée. Son travail sur la crèche Les Poucets est sa troisième mission de conseil en réaménagement intérieur de locaux existants.

Parcours professionnel

« Je suis profession libérale, et les 3 premières années, c'était essentiellement de la formation que je faisais. Ce sont les même clients que pour les réaménagements. Ca a très vite évolué. Au départ c'était que la motricité... puis on m'a demandé du conseil sur les aménagements fixes. »

Le document transmis paraît très clair et complémentaire

Sur le document ambiance

Je l'ai trouvé très bien, très clair...je l'ai trouvé très bien parce que... au fil du document, j'ai trouvé très agréable que des gens qui ont des compétences que je n'ai pas et donc qui vont utiliser – normalement au départ, je m'attendais à ça- un jargon sur lequel je vais devoir passer du temps pour essayer de comprendre... Je n'ai pas vécu cet obstacle-là. Ce qui veut dire qu'on sent qu'il y a vraiment un souci de faire passer l'info aux gens qui ne sont pas compétents. J'ai trouvé ça très agréable. Très souvent, quand on lit des documents... Tu aurais très bien pu mettre x fois des mots techniques, liés à l'architecture -votre jargon- et sur lesquels soit j'aurais passé du temps pour essayer de comprendre, soit j'aurais pas compris.

Q : La directrice de la crèche, a trouvé que c'était quand même assez technique. Elle n'a pas tout compris...

Je sais pas, peut-être que c'est parce que je travaille un tout petit peu dessus... Enfin moi je n'ai pas rencontré de...tu n'utilises pas de... Un petit moment, quand tu parles de la couverture, de l'espace zénithal... Bon là effectivement il y a quelques mots...

Mais bon ça me... Là où je n'ai absolument aucune compétence, c'est par rapport à cette ouverture zénithale. Avant de te rencontrer, si on m'en avait parlé, j'aurais dit : je suis absolument incapable de donner ne serait-ce que des esquisses de réponse, parce que je n'y connais rien, c'est trop technique. C'est vrai qu'entre le texte, les photos et les dessins, je trouvais que c'était bien explicatif. Je pense que s'il n'y avait pas eu de photos ni de dessins, j'aurais un petit peu galéré au niveau de la compréhension...

Juste le tableau comme ça, ça ne te paraît pas suffire...

Ha non, j'avais besoin de visualiser... Pour l'ouverture, pour cette zone. Et puis j'avais même pas vu comment c'était fichu là-haut. Ça⁹⁷ ça m'a beaucoup aidé.

Sinon, les petits éléments, les petits graphiques⁹⁸, là, je trouve que c'est très agréable. Pour les tableaux, c'est sympa. La seule chose... Il y a deux choses où je me suis dit tiens à un moment donné tu fais la distinction entre une écriture classique et une écriture italique... Moi pour l'italique j'aurais mis italique plus une autre couleur. Ecrit en bleu pour que ce soit plus facilement... parce qu'on fatigue. Quand on est trop concentré on fait pas tout de suite la distinction entre la réalité et le projet... je crois que c'était ça, hein, le projet était en italique. Là je trouvais que ça aurait été sympa, pour que ce soit encore plus marqué, de changer de couleur... Il y avait une autre petite chose que...

(Elle s'interrompt :) Alors ça aussi bon, ces dessins, là -on avait travaillé ça ensemble- j'ai trouvé ça super⁹⁹. Les fonctions, j'ai trouvé ça très visuel, c'est très agréable...

Les fonctions ?

Les fonctions des différents espaces, et puis la trajectoire. Et de pouvoir, sur une même page, comparer l'avant et l'après, je trouve que c'est impeccable. Vraiment super... En revanche, c'est là où je me suis dit mince, c'est pénible, c'est qu'à un moment donné tu marques les différents temps de parcours auxquels s'appliquent les points au tableau, tels qu' ENS, EXT, VEST, et le tableau il est après. Et très souvent, je suis là : ha ouais c'était quoi là... et je tourne la page et je regarde. Donc j'imaginai bien, ici, en face, à nouveau les descriptifs des...(..)

Si, l'aspect technique où là je ne suis pas sûre d'avoir compris que c'était celui-là, à propos de la menuiserie intérieure.

Le dessin, là ?

Oui, et le texte¹⁰⁰. Je n'arrivais pas trop à visualiser comment ça allait se faire sur le terrain.

Oui, j'ai hésité à mettre ce passage-là parce qu'il est assez prescriptif : on dit comment il faut faire alors que l'ensemble du document est plutôt de l'ordre... Il faudrait arriver à obtenir ce type de résultat, mais sans trop dire « c'est comme ça qu'il faut faire »...

Mais bon, je pense que c'était important pour moi de voir qu'il y avait une solution possible... mais c'est vrai que pour les architectes c'est peut-être trop directif...

Sinon par thèmes j'ai trouvé ça très bien. Moi je fonctionne comme ça aussi, alors c'est peut être pour ça aussi que Chantal ROYER a eu peut-être plus de mal... dans tous mes dossiers je fonctionne par thèmes.

Et le fait que les thèmes justement soient de natures assez différentes. Ouverture zénithale, c'est un équipement technique... D'un autre côté, le parcours des parents qui viennent chercher leurs enfants le soir, puis la liaison entre les deux pièces de vie, puis les dortoirs...

Séparer la partie technique de la partie usage

⁹⁷ La photo de la toiture

⁹⁸ Les pictogrammes qui représentent les modalités sensibles (oreille, œil, personnage...)

⁹⁹ Des traits pointillés qui représentent des déplacements humains sur le plan de l'existant (Parcours des parents le soir)

¹⁰⁰ Principe de cloison escamotable dans le chapitre « liaison entre les deux pièces de vie ».

Après ces appréciations positives un des points pour nous essentiel concernant la transversalité et les liens entre les approches techniques, sensible et sociale est remis en cause :

Non la seule chose que j'aurais peut-être faite, c'est... j'aurais scindé le document en deux parties : la partie vécu au quotidien, à savoir circulations, dortoirs, etc, et ensuite peut-être avec une page en couleurs, après, dire les problèmes véritablement techniques.

Plus séparer les aspects techniques des aspects d'usage ?.

Oui. Mais sinon, non, moi je pense que c'est important parce qu'on part du terrain. On part pas d'une pseudo-réalisation d'une crèche... et puis une invention d'une autre...oui, créer une nouvelle réalisation... de l'architecte, finalement. Je pense que c'est important de dire : là, on part du terrain. Parcours des parents le soir, voilà ce qui se passe. Et tu le montres, tu l'expliques, tu le montres, et il faut changer ça. Et ça me paraît bien plus motivant que de dire : ben voilà on va aménager la crèche comme ça, comme ça, ce sera mieux, point final. Ça fait partie des grandes évolutions, je crois aussi, de la société aujourd'hui. C'est impliquer au maximum toutes les personnes directement ou indirectement liées au changement. Et donc si à un moment donné les professionnelles disent « ha on est mal dans la crèche, ça ne va pas, pour x raisons », il est important de dire bon ben dites nous ce qui ne va pas, on regarde ce qui ne va pas, proposez nous autre chose, nous on vous aide à proposer... En fait il y a une implication complète de l'ensemble des personnes qui utilisent le site. En tout cas, dans les contrats avec le gouvernement, c'est ça : on vous donne de l'argent, mais si vous impliquez un maximum de gens dedans. On veut que tout le monde se sente concerné. On en a assez de voir des gens qui fonctionnent dans le petit coin, qui apportent leur projet, et puis voilà on réalise. Non tout le monde doit se sentir concerné. Autant les utilisateurs, les enfants, les parents –et les parents sont venus à un moment donné, je trouve que c'était bien, encore que je trouve qu'ils n'étaient pas assez impliqués par la suite- Que ce soit les professionnelles qui donnent leur avis et qui fassent des propositions, ça sera leur crèche. Et elles se sentiront complètement impliquées. Donc, moi, ta manière de procéder, à mon sens c'est ce qu'il faut, c'est comme ça que je procède.

Sur les variantes de présentation tableau ou texte linéaire

Je préfère de loin la présentation par tableaux ...Avec une introduction. Je parle d'un thème. Je visualise avant, je visualise les propositions de l'après, comme tu l'as fait...

Sur le parcours...(des parents le soir)

Voilà. Ça j'aime bien : j'ai mon thème, j'ai le descriptif, avec la visualisation de ce qui se passe aujourd'hui, j'ai le descriptif avec : voilà ce qu'on souhaiterait, qui fonctionne, et ensuite, si je veux aller plus loin, je peux. Ça me laisse la possibilité de lire en diagonale, ou alors de lire à fond le truc, le projet.

Là en revanche (version linéaire des dortoirs), c'est trop lourd. Tu ne donnes pas l'occasion de choisir. Tu ne donnes pas l'occasion de lire en diagonale, de digérer, et ensuite de rentrer dans le détail. Là tu m'imposes... alors que là, ça me permet... Même si tu lis le tableau, la première lecture, c'est ça que je vais retenir (la première page). Et c'est à la deuxième ou troisième lecture que je vais rentrer vraiment... Là, je n'ai pas de progression possible de lecture. Là tu m'imposes.

Chantal a préféré ça (version dortoirs). Peut-être justement parce qu'on la prenait plus par la main. Elle a été un peu perdue dans les tableaux.

Ha oui ? Je pense qu'on a tous des méthodologies différentes en terme d'approche de lecture. Moi j'aime bien quand c'est disséqué. Il y a le côté un peu ludique, visuel... Bon après, que ce soit un peu plus aéré... C'aurait été sympa que ce soit un tout petit peu plus aéré, parce que tchh...

Une lecture qui navigue

Et le sens des trois colonnes, ça t'as paru un peu redondant, ou... ?

Les colonnes et les cases me donne la possibilité de naviguer d'une case à l'autre comme je veux. Et là... si il n'y avait pas ça (les pictogrammes), je serais perdue. Je serais là : « Ah mince, est-ce que je suis à l'oreille, est-ce que je suis à la vision... » Mais puisque j'ai les petits dessins, dès que je passe d'une case à l'autre, je sais où je suis tout de suite. Et dans les lectures qui suivent, je peux dire : « Ha au fait, au niveau ergonomique, qu'est-ce qu'il disait » et je ne suis pas obligée de repasser là-haut. Je suis libre de lire mon tableau comme je veux. Alors que si tu l'avais fait tout en condensé, en texte, je n'aurais pas eu cette possibilité-là. (...)

A qui s'adresse ce document ? À quoi ça sert ?

A qui s'adresse ce document. Aux professionnelles, déjà. Aux gens de la crèche. J'en reviens à ce que je disais avant : il faut qu'elles se sentent responsables du nouveau réaménagement. Il faut qu'à un moment donné elles se disent, si il y a quelque chose qui ne va pas après l'aménagement : « Ha c'est bête, nous n'y avons pas pensé ». Il s'agit de dire « nous », c'est-à-dire l'architecte, moi, elles... et pas , après, de dire : « C'est à cause des autres que ça ne marche pas ». Ça me paraît essentiel qu'on se sente responsable. (...)

Tu penses donc qu'un tel document peut avoir valeur de validation d'une réflexion, et ensuite de responsabilisation des usagers, des occupants...

Et puis c'est aussi un document, à mon avis, qui peut s'adresser... je dirais pas à tous les parents mais peut-être aux parents... s'il y a une association, au président de l'association ou... Qu'il puisse le transmettre...enfin en parler aux autres parents, et que lui aussi se sente concerné, qu'il voie les efforts qui sont fournis par tout le monde pour construire... pour modifier ça. Quand je dis « par tout le monde », c'est autant par les professionnelles que par la commune, les collectivités, qui sont prêtes à injecter de l'argent pour que ce soit pédagogiquement plus intéressant... Et fonctionnellement, évidemment, pour offrir les conditions de travail satisfaisantes aux professionnelles.

Je crois que c'est une manière de dire : « vous voyez, la mairie ne dit pas : « Allez on a de l'argent, on en injecte vite là-dedans pour réparer deux trois choses » . Non, on fait une analyse complète, on est soucieux de la qualité qu'on veut offrir tant à nos professionnelles qu'aux enfants. Si on veut connecter les habitants avec la collectivité, il faut qu'on passe par ces outils là. Sinon, c'est parti comme il y a dix ans, c'est-à-dire : chacun agit dans son coin, personne ne sait ce que fait l'autre, et à mon avis c'est une grande erreur. Surtout par rapport aux objectifs que le gouvernement, que l'état a aujourd'hui, à savoir reconnecter tous les professionnels et tous les gens qui sont dans une commune, créer une relation entre. (...)

Alors ça (le document), j'imagine, par exemple s'il y a une association de parents d'élèves, j'imagine bien le donner au président et peut-être au bureau de l'association, qui eux, après, lors d'une réunion disent : « on se prend 10 minutes et on traduit, on synthétise le dossier. Je crois que c'est important autant pour la mairie que pour les habitants.

Et ça peut servir, à ton avis, à des ingénieurs, des architectes, qui vont être chargés de reprendre le flambeau ?

Ha ça doit servir. Là-dedans, il y les fondamentaux. Si on propose certaines situations, c'est bien que ça ne va pas aujourd'hui. Or l'architecte qui prend le dossier et qui n'était pas là lors de nos différentes réunions ne sait pas ce qui ne va pas. Il va falloir qu'il s'en serve comme support, et même plus que comme support. Il va falloir qu'il prenne les bases, qu'il les respecte, et ensuite, à lui de modeler en fonction des possibilités techniques. Il est évident qu'à partir du moment où l'on dit : voilà ça se

passe comme ça, ça ne va pas vis-à-vis des parents ou vis-à-vis des enfants, ça il faut qu'il le respecte, sinon ça n'a plus de sens. Et là on ne peut plus nous reprocher de partir d'une théorie. On part vraiment du terrain. Combien de fois dans les crèches ou dans les haltes-garderies on disait : il y a plein de défauts parce que l'architecte –combien de fois je l'ai entendu- il part dans ses délires. Et c'est vrai qu'il fait quelque chose de beau. Très souvent j'ai vu des belles choses, Mais qui ne sont pas fonctionnelles, qui ne sont pas adaptées à des enfants. Il y a une crèche, notamment, où il y a une sorte de verrière. C'est joli, c'est vrai, c'est très éclairé, mais les professionnelles me disent : on utilise cet espace deux ou trois mois par an. Ou il fait trop chaud, ou il fait froid. Là on voit bien que l'architecte a cherché un aspect esthétique, et a oublié que derrière ça il y a des enfants. Des enfants qui ont besoin d'espace. Il a oublié les fondamentaux. Aujourd'hui, dans tous les domaines, il y a ce besoin de dire : on part du terrain. C'est le terrain qui va nous servir de base dans notre travail. On va prendre des éléments de théorie qui sont nécessaires pour construire après, mais c'est le terrain qui va nous définir les grandes lignes, les grandes orientations. Donc à mon avis, on fait ce travail-là, celui qui reconstruit la crèche sans l'avoir lu -et c'est même pas uniquement lu- sans avoir identifié les points importants et sans les avoir respectés, je finalement ça, ça ne sert à rien. Il peut se poser des questions, voire ne pas être d'accord, mais à ce moment-là il nous contacte, et on discute. Il ne peut pas dire : je ne tiens pas compte de ça. Ça n'a plus de sens.

Espace et ambiances

*Comment te positionnes-tu par rapport aux ambiances, l'espace perçu par nos sens ?
« L'espace, c'est la réflexion basique... Un bon aménagement se traduit par la gestion de l'espace, et surtout, en fonction de ça, il y aura une qualité d'enseignement...L'espace aura une qualité éducative ou non, l'espace aura une qualité sécuritaire ou non (...) »*

Et ce qui concerne les ambiances : le son, la lumière ? La réponse développe toute une approche de l'espace moteur des enfants...qui semble oublier les données d'ambiance lumineuse, sonore. Tout est affaire de rapport à un espace moteur et de découpage fonctionnel.

Pratique professionnelle de l'existant : suivre les gens

Est-ce que tu peux me dire si tu as en tête une ou deux anecdotes, remarque, si dans ta pratique professionnelle sur l'existant, tu as pu rencontrer des problèmes de passage de l'information entre les professionnels et les organismes de tutelles, ou les architectes, les techniciens, les entreprises...

Pour la petite expérience que j'ai dans des réaménagements complets, une chose est sûre, c'est qu'il faut suivre les gens du début à la fin... Suivre, ou être encore plus précis dans les dossiers. Un exemple tout simple : on donné un dossier dans le cadre d'une crèche, on a eu l'aval d'un architecte qui était papa d'un enfant. On avait tout reconstruit, et puis on a demandé à cet architecte : est-ce que vous voulez bien nous aider, apporter vos connaissances et vos compétences, et ensuite ce dossier est donné à la mairie qui elle a ses gens compétents... Eh bien, moi j'avais l'impression d'avoir fait l'ensemble, d'avoir donné un dossier complet, mais en fait, pas du tout parce que... Il y a des notions d'éclairage que j'ai pas définies, et il s'est avéré que la salle à peine installée (c'était la section des petits), je vais voir et je discute avec les professionnelles, et ils ont mis des lumières plein pot au dessus des petits qui sont toujours couchés sur le dos, avec les yeux droits sur les lumières. Ils avaient mis des spots avec une luminosité beaucoup trop forte.

Après tu t'es dit, tiens j'aurais du dire de faire un éclairage indirect ...

Un éclairage indirect, ou simplement dire : attention, ici - je ne pense pas que ce soit à moi de dire quel éclairage il faut, je n'ai pas la compétence pour, mais j'aurais du dire : attention, ici, il y a un accueil de petits de 3, 4, 5 mois, qui sont souvent au sol, qui ont donc les visages face au plafond, donc : attention aux lumières. Voilà ce que j'aurais du faire. Et à eux de trouver exactement quel type d'éclairage il faut...

Il y a une chose. On avait prévu une banque. Il y avait une professionnelle qui était petite. En fait elle se retrouve derrière la banque à pas pouvoir... En fait on avait défini de faire une banque pour que même lorsqu'elles préparent un biberon, etc, il y ait toujours une vue sur les enfants, donc pas un espace fermé. La pauvre, elle n'avait pas de vue du tout parce que la banque était beaucoup trop haute¹⁰¹.

Sinon, je suis agréablement surprise par l'accueil que j'ai eu, tant par les professionnelles que... même par des personnes compétentes en matière d'architecture et d'aménagement... A mon avis, ça fait partie des grandes évolutions. Mon approche est non seulement de mieux en mieux perçue, mais il y a des demandes spontanées de la part des gens pour cette approche là. C'est-à-dire avant de construire quelque chose, réfléchissons aux utilisateurs, et ayons une analyse des besoins des ces utilisateurs. Je suis sûre qu'il y a 4, 5 ans, en tous cas en terme d'aménagements extérieurs, on ne me faisait pas de demande. Aujourd'hui, des communes m'appellent en me disant : est-ce que vous pouvez faire une analyse globale pour savoir ce qu'on va y mettre... Parce qu'on rencontre aussi... Il y a 3 jours, j'étais à Limoges. On m'a montré des équipements pour des maternelles qui n'étaient pas du tout adaptés, ergonomiquement pas du tout adaptés. C'était un équipement qui aurait du être installé auprès des primaires. Des écarts de marche...

Apport de l'approche des ambiances

Autre question : est-ce que dans le contenu de ce document, tu as d'une part reconnu une transcription du travail collectif -je pense que oui. Est-ce que tu as identifié aussi des informations qui n'étaient pas sorties des trois journées de formation, que j'aurais introduites...

« L'histoire de l'ouverture zénithale, on en avait parlé et tout, mais c'est vrai qu'en lisant cette page, j'ai appris trois fois plus de choses. On n'y a pas passé trop de temps, parce que, je pense, ça devient trop technique, et ça t'aurait pris trop de temps, parce qu'il aurait fallu que tu reprennes des notions de base qu'on n'a pas. Là j'ai appris énormément de choses, sinon, non, j'ai beaucoup retrouvé tout ce qu'on avait dit. (...) Il y a des choses qui ont été clarifiées, notamment en termes d'ambiance thermique, parce que bon, c'est un domaine que je ne connais pas. J'ai été juste surprise, à un moment donné tu parles de l'olfactif, qui n'était pas très intéressant... Enfin, dans ce cadre là, tu ne voulais pas spécialement le soulever. Et je me suis dit tiens, pourtant, dans une crèche, c'est important.... Mais c'est vrai que ce n'était pas un élément soulevé par les professionnelles.

C'est vrai qu'il y a dortoir qui pue, parce qu'il n'est pas ventilé, mais c'est pas quelque chose qui caractérise l'ambiance générale de cette crèche-là... »

Complémentarité des documents

« Avec l'autre dossier, il est vraiment complémentaire. Tu n'as pas... Toutes les argumentations purement pédagogiques n'y sont pas, et je trouve que c'est très bien. Tu retrouves les besoins, mais il n'y a évidemment pas d'explication vraiment pédagogique spécifique, mais c'est bien. Ça n'a pas à être redondant...

¹⁰¹ Le papa architecte avait été sollicité seulement pour réaliser le plan du réaménagement, et la hauteur de la banque n'y était pas portée.

Justement, par rapport au document de juin. Ces deux documents ne sont-ils pas un peu contradictoires. Là (dossier juin), on a un plan, alors que là, on a les éléments pour faire un plan, et plus : un projet...

Moi j'avoue que j'ai besoin de plans, mais je pense que c'est parce que contrairement à toi, je manipule moins bien les aménagements des espaces, dans ma tête, virtuellement. Donc moi j'ai besoin d'un plan. C'est peut-être pas forcément le cas d'un architecte.

Un schéma, comme ça, pour exprimer une idée, ça ne te suffit pas, ou c'est déjà quelque chose qui ressemble à un plan –le schéma en bas de la page introductive du parcours des parents le soir.

Pour moi c'est essentiel...Mais ça ne me... Pour moi c'est essentiel pour les fonctions, mais ça s'arrête là. Parce qu'après, lorsque je vais mettre du mobilier ludique dedans, je ne peux pas me limiter à un rond... Est-ce qu'il y a des coins et des recoins, c'est essentiel pour les enfants que la pièce, que le mur fassent des angles. Ça j'ai besoin d'en tenir compte. Mais c'est vrai que pédagogiquement parlant, ça m'ennuierait de laisser ça (le schéma) à un architecte. Je n'aurais pas l'impression de remplir mon rôle pédagogique... Non parce que là, tout ce que je lui dis, c'est : voilà les fonctions qui sont importantes et voilà les connections. Mais au-delà, aménager l'intérieur d'un espace, pour moi c'est essentiel. Pour un enfant, c'est essentiel. Je te parlais de ces fameux sous-espaces... Je le vois tous les jours, même dans les aménagements extérieurs, les sous-espaces ne sont pas respectés lorsqu'on s'adresse à des jeunes enfants. Or c'est essentiel... J'ai besoin de ça (elle montre le plan de l'étude de juin), j'ai besoin de cet arrondi pour les coins petits. Je ne veux pas qu'il (l'architecte) me mette un rectangle...Si j'utilise les angles au niveau de la mezzanine, c'est pas pour rien. Je ne veux pas qu'il me mette la mezzanine ailleurs. Si j'utilise un angle, c'est que je sais que les gamins peuvent s'observer,... J'ai plein d'objectifs pédagogiques dans les formes que j'utilise dans mes aménagements intérieurs. Donc, là, pour moi (schéma) je n'ai pas l'impression de remplir mon rôle. Une partie de mon rôle, c'est tout.

On ne pourrait pas imaginer que dans un premier temps, l'archi ait ce document-là (schéma), il va ensuite produire un projet, qui va être discuté par les professionnelles et par toi, et ensuite seulement tu va venir faire ton...

Si, bien sûr, c'est aussi possible. Bien sûr. (...) A ce moment-là, je dis voilà, faites un plan, en fonction du cahier des charges que vous avez eu, et ensuite on se revoit pour travailler l'aménagement intérieur. (...) Il y a des notions comme l'imitation. C'est une notion pédagogique essentielle. C'est un des points très forts qui permettent à l'enfant de se développer. Or, il y a certaines architectures d'équipements qui font que l'imitation est quasiment impossible... Il y a des équipements qui conçus de telle manière que de toute façon, le gamin qui suit l'autre, il lui tourne toujours le dos, donc : communication impossible, imitation : avoir toujours un dos devant soi, c'est peut-être pas l'idéal. Donc, pédagogiquement, je ne peux pas être d'accord avec ce style d'aménagement...

Donc en fait, il y deux phases. La première phase qui consiste à connecter les bulles, chaque bulle, dans laquelle il y a à chaque fois une fonction... Peut-être alors là l'architecte interviendrait, et ensuite, on travaille les aménagements. »

Collaboration et apprentissage

La programmatrice affirme que cette collaboration a été extrêmement positive et elle assimile la présence de l'expert ambiance à l'architecte.

« Ce que j'ai vachement apprécié, c'est notre collaboration, du début à la fin... Hier ou avant-hier, on m'a encore demandé pour un suivi, comme ça, et on m'a dit : qu'est-ce qu'on fait avec l'architecte ? Moi j'ai dit : l'idéal, c'est qu'on travaille ensemble du début à la fin, comme on a fait, nous. Je ne sais pas si cette

personne sera disponible pour des réunions ou autres, en tous cas j'ai dit : à un moment donné, il faut qu'on se voie, et on ne va chacun travailler dans son coin. Parce que je crois que lui, il a beaucoup à m'apprendre, comme toi tu m'as beaucoup appris, et je pense lui apprendre des choses aussi...

Qu'est-ce que je t'ai appris ?

Il y a deux niveaux de connaissance. Des choses que tu m'as apprises à maîtriser... Quand tu dis qu'il y a des ambiances thermiques, qu'il y a des ambiances lumineuses et tout... Je savais, mais si avant tu m'avais demandé de préciser un peu, j'aurais été pas très à l'aise. Alors que là, j'ai appris à naviguer un petit peu avec ces notions-là... Par rapport à cette ouverture zénithale, tu m'as tout appris : je ne savais pas. Je ne savais même pas que ça existait, de toutes façons. Tu m'as donné une réponse que je n'aurais jamais trouvée parce que je n'ai pas... (...) Ce n'est pas que je maîtrise maintenant, mais j'ai l'impression que c'est plus clair dans ma tête. Et ton découpage... J'avais jamais vu ce découpage-là, et je trouve que c'est très bien. Et cette distinction entre ce que j'ai appelé le visuel et le lumineux...

Je ne faisais pas la distinction, parce que j'avais tendance à occulter le lumineux. Pour moi, le visuel, c'était surtout : le gamin, il voit ça. Comment il le voit ?... Je sais qu'il ne comprend pas comment l'espace est organisé. Comment je peux l'aider à comprendre l'organisation de l'espace, etc. Mais je n'ai pas d'explications, comme toi, qui sont rationnelles... pour moi, c'était déjà fondamentalement en moi en tant qu'individu. »

L'apport est perçu en terme de « rationalité » par rapport à une intuition basée sur son propre vécu.

« Je n'avais pas ta description rationnelle. Et c'est en ça que tu m'as énormément aidée dans plein de choses, c'est que tu as eu à chaque fois un apport rationnel, un apport technique, un découpage cohérent. Or, moi, sur tous les aspects techniques, ce n'est pas structuré dans ma tête, et puis je n'ai pas les compétences... Et j'ai trouvé ton approche bien. Ça m'a bien confortée. »

4-3 Entretien avec les techniciens du CCAS

Cet entretien a en fait porté sur des questions plus générales car les deux personnes interrogées semblaient avoir oublié le document ou l'avoir lu il y a trop de temps...

Exposé du cadre général de la recherche et de ces entretiens. Je leur demande de définir leur rôle et celui du CCAS dans une transformation comme celle de la crèche Les Poucets :

Pour ma part, j'assume les fonctions de chargé des affaires techniques du CCAS (équipements de la petite enfance au 4^e age). Tout ce qui touche à la maintenance du bâtiment, aux gros travaux, et aux opérations de construction neuve. Pour le cas qui concerne Les Poucets, il y a eu un souhait manifesté à la fois par le personnel et les parents des enfants –encore qu'il y a un renouvellement des enfants assez rapide, donc peut-être que ceux qui ont participé à la réflexion ne seront pas ceux qui tireront bénéfice de la réalisation. Une participation, une assistance a été fournie par une personne spécialisée en matière d'ergonomie à cette équipe professionnelles / délégués de parents. Le projet qui en est sorti a été je dirais vu par les responsables de la petite enfance sur les aspects fonctionnels et transmis au maître d'œuvre qui a été désigné dans les services techniques de la ville, qui donc lui va traduire le projet théorique en un projet réalisable au regard des contraintes de structure existantes,

Donc, sur cet exemple-là, je suis l'intermédiaire entre, si vous voulez, le projet de terrain et la mise en œuvre du projet, et voire, si possible, sa réalisation, sa traduction en projet réalisable, et puis, après, son inscription sur les budgets du CCAS. En l'occurrence, je pense que ce serait une inscription au budget 2003... Le temps de développer le projet, et de le faire valider à droite à gauche...

J- Voir si on le fait en deux tranches, sur deux exercices, ça va dépendre un petit peu de...

C- Financièrement, oui.

J- Après, il y a les contraintes de fermeture d'équipement...

C- Voilà : est-ce qu'on a intérêt de fermer de septembre à mai... Il faut voir en fonction des occupants.

- Et donc, vous, madame J, comment intervenez-vous dans ce type d'opération ?

J- Je me suis beaucoup intéressé à l'architecture et à la petite enfance, depuis longtemps, parce que j'ai été longtemps directrice de crèche. J'ai participé à l'élaboration de structures petite enfance aussi bien neuves qu'en réhabilitation, en ayant la chance de tomber sur des agences d'architectes qui ont tenu compte des avis des professionnels et qui les ont intégrés dès le départ dans le programme, et ensuite dans les propositions de plans, etc, etc... Du coup, j'ai été amenée à participer à un colloque à Montpellier, sur architecture et petite enfance avec une agence d'archi qui avait fait une structure à Saint-Egrève (...), et je suis un petit peu la correspondante de Christian C sur les programmes des structures de la petite enfance qui sont élaborés non pas de façon abstraite, mais en fonction des projets de fonctionnement prévus avec les équipes, et maintenant avec les parents, qu'on associe de plus en plus. J'étais à la direction de la petite enfance ici au CCAS jusqu'à très récemment, et maintenant, je suis basée en Mairie avec des fonctions de coordination élargies... Globalement, le CCAS suit plutôt la tranche d'âge 0/3 ans, et la ville 3/6 ans (...) Je travaille plus étroitement entre les deux entités, qui suivent les enfants de 0 à 6 ans. Depuis que je suis au CCAS de Grenoble, on a fait pas mal de projets : peu d'équipements nouveaux, beaucoup de réhabilitations de locaux... Par exemple, il y a un an, on a fait réhabiliter l'école maternelle L.I sur le village olympique pour le transformer en un équipement petite enfance qui regroupe une halte-garderie et une maison de l'enfance (...autres références...).

Lecture du document produit

Q- Vous avez, sur vous, le document que je vous ai fait passé ?

Pas du tout.

- Q J'en ai une copie en noir et blanc...

11) Si c'est à propos du document, je ne l'ai pas relu. Je pensais que l'entretien était plus sur les problèmes et les occasions de réhabilitation des structures anciennes...

- C'était un petit peu sur les deux, mais si vous avez plus de choses à dire sur la première partie de ce que je prévoyais, il n'y a pas de problème.

A la fin de l'entretien on apprend que le document n'a pas été transmis :

- Avant de terminer, est-ce que vous avez quelques critiques à faire sur ce document ?

C- Il m'a semblé relativement complexe et touffu. Je ne porterai pas de jugement plus formalisé car je vous avoue que je n'ai pas essayé de l'intégrer. Je l'ai bien lu mais il aurait fallu que j'y passe plus de temps. Je n'ai pas non plus le retour de l'architecte de la Ville.

Du côté des techniciens la réception est donc plutôt mauvaise ou indifférente.

Le rôle de l'animatrice est renforcé par sa formation, en fait, les représentants du CCAS attachent de l'importance aux aspects du rapport de l'enfant à l'espace qui paraissent déterminants dans le cas d'une crèche. Les questions d'ambiances sont réduites aux nuisances. Les représentations de l'architecte ne sont pas pour autant mauvaises.

Qui établit le programme ?

- En fait, c'est vous qui produisez le programme, quand il y en a un. En l'occurrence pour la crèche Les Poucets, ça ne s'est pas passé comme ça...
- J- Non, pas du tout.
- C- Bien sûr, ce sont les –je ne dirais pas les professionnels les secteurs de l'action sociale petite enfance, comme celles de l'action sociale personnes âgées, comme celles de l'action sociale solidarité - les trois secteurs, qui produisent, qui construisent les programmes. Je les aide à ne rien oublier, puisque quelques fois à la sortie, on voit les manques, donc je peux leur apporter un certain nombre de choses du fait de l'expérience, à ne rien oublier aussi bien dans ce qui est nécessaire au fonctionnement de l'équipement, que ce qui est nécessaire au personnel qui va travailler dedans. Il y a aussi la dimension adaptation...
- J- Aux aménagements d'attente...
- C- ...Adaptation aux besoins du personnel qui va travailler dans l'équipement. Par ailleurs, le comité hygiène et sécurité du personnel du CCAS fait remonter chaque fois qu'il y a un problème d'un personnel qui éprouve telle ou telle difficulté dans son travail quotidien.

- Donc, vous serez toujours les interlocuteurs de l'architecte municipal chargé du projet
- C- Tout à fait. Il va nous sortir un projet en vue d'une demande de permis de construire et de la réalisation. On va se rendre s'il n'a rien oublié. Ou peut-être le programme du projet aura oublié un certain nombre d'aspects du fonctionnement d'un équipement...
- J- On le soumettra aussi à l'équipe pour voir si ça correspond à ce qu'ils ont travaillé. Et puis aussi ce qu'ont fait c'est qu'on est soumis à une réglementation de protection maternelle et infantile, concernant l'agrément des locaux. Il y a une réglementation stricte...
- C- Tous les aspects sécurité, sécurité de l'enfant, réduire les risques...La ventilation...
- J- La sécurité...La sonorisation...Les surfaces minimum, l'hygiène...
 - Il y a une notion de contrôle...
- J- Nous on n'a pas de mission de contrôle, c'est eux qui ont une mission de contrôle, la protection maternelle et infantile. Jusqu'à présent, on leur soumettait plutôt les plans des structures une fois que tout était bouclé, et du coup, ça créait un petit peu des tensions, parce que... ils nous disaient : vous nous soumettez des choses terminées... alors il y avait toujours des petits détails qui ne leur allaient pas. Donc maintenant, on a discuté avec eux, et on s'est rendu compte, « ben oui c'est vrai »...
- C'est-à-dire que maintenant vous les consultez au niveau du premier jet, ils font leurs remarques...
- J- Voilà. Ils font leurs remarques, et comme ça, après, tout se passe bien.

Enfin sur la question de la programmation dans ce cas de figure, les réactions sont assez générales et semblent exprimer une certaine routine de travail qui a à faire à des détails importants pour la vie de tous les jours mais qui ne cherche pas

- On parlait de programme. Pour vous, un bon programme pour une crèche, qu'est-ce que c'est ?... (silence)... Est-ce que c'est un programme complet... (Je tente de revenir sur le document que nous avons produit, mais elle déclare qu'elle ne s'en souvient plus)
- J- Un bon programme, c'est un programme qui allie à la fois l'idéal et les contraintes. Alors des contraintes, il y en a beaucoup. Il peut y avoir, par exemple pour un

équipement neuf, des contraintes budgétaires, des contraintes de terrain, etc... Pour une réhabilitation, c'est des contraintes de locaux, des contraintes techniques, les murs porteurs... Donc, pour moi un bon programme, c'est déjà ça : l'idée de réaliser quelque chose qui soit entre les contraintes et l'idéal. Et puis ensuite, de tirer un parti optimum des locaux, et de faire en sorte que ces locaux soient vivables, qu'on n'ait pas de mauvaise surprise, de sonorité, de perméabilité, ou de circulation... une fois que c'est terminé

- Perméabilité dans quel sens ? ... Visuelle, circulation ?
- J- Oui voilà, des passages qui soient difficiles, non je ne parle pas d'étanchéité.
- Vous êtes attentive à ces problèmes d'ambiance, c'est-à-dire tout ce qui concerne la façon dont les sons, la lumière, les ouvertures ou les fermetures au regard... Les facteurs thermiques... La qualité d'habiter...
- J- C'est la qualité d'habiter mais c'est la qualité de travail. Travailler avec des enfants, c'est extrêmement fatigant. Les enfants toute la journée, il y a tout le temps du bruit, tout le temps un enfant qui va pleurer, un enfant qui va avoir besoin de vous... C'est extrêmement fatigant, donc si on se trouve dans un équipement qui démultiplie les sons, qui sont sonores, qui résonnent, ça va fatiguer les enfants et les professionnels, ça c'est une chose. Ensuite, s'il y a des problèmes de surveillance -parce qu'on demande beaucoup que certaines pièces soient visibles les unes par rapport aux autres, qu'on puisse jeter un œil à l'intérieur des chambres des enfants sans ouvrir une porte et faire du bruit, que les lumières ne soit pas des éclairage éblouissant au dessus des tables de change par exemple...
Tout ça sont des choses qui peuvent paraître des petites détails mais qui, ajoutées au travail auprès des enfants peuvent être, sans que l'on s'en rende compte, des facteurs de « stress » supplémentaire. C'est surtout ça que l'on essaye de résoudre.

Evolution des demandes et préconisations

- J- ...et puis aussi en fonction de l'évolution des modes de garde, parce que là, maintenant, on évolue drôlement. On n'est plus dans des séparations crèche / halte garderie, on est dans du multi-accueil (...) Il faut prévoir les lieux pour séparer les gamins, dans de bonnes conditions.(...) Tout évolue, quoi. Il faut suivre ça. Déjà si on suit ça, après, les nouveaux équipements, les nouvelles équipes qui arrivent, elles vont apprivoiser les lieux (...) Moi je préconise ça : une salle suffisamment grande, entre 40 et 60 m² modulable, pour pouvoir faire des grandes pièces où les gamins vont pouvoir s'éclater un peu aussi, et puis des lieux plus confidentiels, où il peut y avoir des petits ateliers, des activités salissantes, un point d'eau, une salle à manger... Des lieux de repli, quand même.
- C- ...modulables.
 -
 - Il y a tous les aspects techniques des cuisines aussi, locaux du personnel, vestiaires, sanitaires, douches, local poubelles, local ménage, le point d'eau....
- J- Je disais que pour moi, un bon programme était celui qui alliait l'idéal, de ce que l'on pouvait vouloir et les contraintes, qu'elles soient budgétaires, qu'elles soient techniques.
 - Ou de surface. Quelque fois quand il faut rentrer une crèche dans un terrain de 600 m², entre le nécessaire espace extérieur et la structure, ce n'est pas facile.

J- Sinon, dans l'évolution des structures de la petite enfance, on est de plus en plus attentif à l'accueil des adultes. Il y a eu de nombreuses années où l'on faisait asseoir, lors de réunion, les parents sur les petites chaises des enfants, où les adultes donnaient le biberon sur des petites chaises...Maintenant on conçoit des espaces un tout petit peu plus grands avec du mobilier pour adulte. Ca ne tient pas la même place.

Anecdotes

J – Des petites surprises. Des WC qui débordaient, des chasses d'eau qui ne fonctionnaient pas.

C- Des calibrages de section de tuyauterie, des formes de cuvettes, des erreurs de description.

J- Quand on demande aux architectes de nous mettre des petites cuvettes de WC crèches et ils nous mettent des cuvettes maternelles. Les enfants tombent donc dans le trou. A l'Abbaye, il y a un beau local poubelle mais il n'y a pas d'aération, c'est un peu désagréable.

Ce sont des bricoles mais quand la structure est terminée c'est très désagréable.

On a eu des fuites d'eau au plafond à Chapi-Chapo.

C- Dans le cadre de la réhabilitation du bâti, il y avait des descente d'eau pluvial qui existaient mais il y en avait une qui était bouchée. Quand il on raccordé la petite excroissance qui a été construite et donc couverte par une terrasse, l'étanchéité a été mise en eau pour vérifier qu'elle était satisfaisante. Mais la descente d'eau pluvial était bouchée. Donc ça c'est écoulé par l'intérieur au lieu de s'écouler par le trop plein.

Ce sont des surprises qui sont désagréables et qui entraînent des dégâts à l'intérieur d'un équipement neuf. C'est plus anecdotique, mais ce n'est pas une erreur de conception.

- Je vois. C'est surtout quand ce sont des problèmes techniques qui n'ont pas été résolus ou à des choses auxquelles on n'a pas pensé.

J- Oui, des choses qui sont de l'ordre de l'autonomie des enfants. Avant, dans les crèches on mettait des fontaines en rond mais les enfants ne pouvaient pas atteindre les robinets pour se laver eux-mêmes les mains. Maintenant on met des auges à hauteur d'enfant avec des robinets automatiques.

C- Il y en a qui veulent des poussoirs ou des leviers ou encore des robinets classiques.

J- Ce qu'il se passe c'est qu'il y a une manette à l'arrivée d'eau et le personnel peut couper l'eau pour que les enfants ne la fasse pas couler en permanence. Mais, il y a deux endroits, je ne sais plus où, la manette est à hauteur des enfants, et en plus elle est rouge. C'est donc bien attirant. Les enfants ont bien trouvé le truc.

C-C'est aussi le problème de la hauteur des robinets. S'il y a une hauteur supérieure à la hauteur souhaitée, l'eau coule dans la manche

- Tout ça, ce sont des choses auxquelles vous êtes obligés de penser quand vous supervisez

- On me demande toujours à quelle hauteur mettre l'auge. Il faut la mettre le plus bas possible pour que l'on puisse démonter le siphon. Ce n'est pas rare d'en trouver un qui mette la rampe avec des petits robinets trop hauts. C'est difficile au moment de la mise en œuvre, au moment où le plombier réalise ce qui est prévu de lui faire concevoir que ce sont des bonhomme qui s'ils mesurent 1 mètre à 3 ans, il y a tout les autres en dessus et qu'ils faut qu'ils puissent se servir de la robinetterie.

J-Il y a aussi quelque chose d'important à savoir, c'est un peu à nous de le dire mais les archis doivent aussi y penser, c'est que les enfants sont très souvent à quatre pattes ou au raz du sol. Quelques fois, dans les salles de jeux, les architectes n'ont prévu que les portes-fenêtres. Parce qu'on demande à ce que ce soit de plein pied avec des jardins. En hiver, on souhaiterait aérer la pièce sans ouvrir de façon à ce que les enfants n'attrapent pas froid. C'est quelque chose à penser.

Du neuf à l'existant

C- Dans le cadre d'un équipement neuf, la directrice n'étant pas connue, il est bien difficile de prévoir ce dont elle va avoir besoin ou souhaiter.

J- A partir de maintenant, on les recrutera à fonction de l'architecture.

- C'est un peu toute la question. Quand on travaille dans le neuf, la plupart du temps on ne connaît pas les occupants. On est donc obligé de travailler sur du général, sur des normes. Quand on est sur de l'existant, on a plus de mal à respecter les normes par contre on peut s'appuyer sur plus de choses.

J- Il y a aussi la protection des radiateurs.

C- Pour les équipements existants. Pour du neuf, on essaie de faire du plancher chauffant. Pour de l'existant, que ce soient des radiateurs hauts ou des bas, c'est bien rare s'il n'y a pas, ou des directrices ou le contrôle du service de la PMI du Département qui nous disent que le radiateur est dangereux et qu'il faut le protéger. Alors que le même modèle est installé dans une école maternelle. Les bords sont arrondis mais il y a quand même des rebords. C'est donc dangereux.

- S'il y a un enfant qui vient se cogner la tête, il va se faire mal. Il se trouve que peut-être aucun enfant ne s'est jamais cogné la tête ici, mais...prévention.

C- Il peut y avoir aussi un problème de chaleur parce qu'un radiateur basse température n'a pas été prévu.

Mise aux normes

- En ce qui concerne la mise aux normes. Est-ce que, dans l'existant, on rencontre beaucoup de problème de mise aux normes ? Quel est leur poids ? Dans quelle mesure il arrive qu'on y déroge par non sens ?

C – Il y a les normes de préconisation des services de Protection ? ? ? ? ? du Département, et il y a des normes de sécurité. Les normes de sécurité sont conditionnées par le classement de l'établissement (c'est une cinquième catégorie, une quatrième, selon la configuration du bâtiment, s'il est seul, s'il est incéré dans un ensemble et le nombre d'enfants qu'on y accueille). Les visites périodiques nous donnent un certain nombre d'obligations en fonction de ce que la Commission Communale de Sécurité estime quand elle va visiter un établissement et en fonction de l'évolution de la réglementation. Ce sont des obligations que la collectivité a de satisfaire aux exigences de cette Commission. Et il y a ce qui est de l'ordre de l'amélioration de l'existant, quand on fait une réhabilitation du type de ce qu'on a fait sur 2 ans à la Crèche Malherbe, et sur 3 ans sur la Crèche Villeneuve, où on améliore l'existant, on refait les huisseries, on remet du double vitrage, on refait l'éclairage, on insonorise. On en profite aussi pour relever les prises à 1m40 car elles n'y étaient pas, pour inverser le sens d'ouverture d'un certain nombre de portes qui n'étaient pas en évacuation mais qui étaient en ouverture intérieure, à refaire l'alarme incendie...

J- Les grosses contraintes que l'on a actuellement, ce sont les cuisines, avec les matériaux employés.

C- On voudrait pouvoir avoir un coin propre et un coin salle. Par exemple, la cuisine de la crèche Malherbe (ou de la crèche de la Villeneuve) ne le permet pas dans la surface qu'elle a actuellement. On a supprimé la double entrée, on a mis le coin salle d'un côté, mais c'est toujours la même pièce.

- Qu'est-ce qui a de plus important pour vous ? C'est l'application des normes ou un confort ?

J- Nous sommes quand même soumis à des contrôles vétérinaires. Si jamais il y avait une intoxication alimentaire et qu'il a été prouvé que le propre a croisé le sale, on est quand même responsable.

C- On essaie de respecter tous les aspects de la réglementation qui s'impose à nous, mais il y a des situations où l'on ne peut pas. On essaie de mettre de la faïence murale partout, on supprime le bois et on met de l'inox, mais il y a des locaux où l'on ne pourra pas séparer le propre et le sale avec double entrée.

J- Ce que l'on fait, c'est que l'on fait très attention de séparer les activités. On n'épluche pas les légumes à côté de la vaisselle.

J- Vous m'avez demandé la différence entre un programme neuf et un programme existant. Quand il y a déjà des enfants accueillis, c'est ça. C'est le problème de répartir les enfants dans les autres structures, les parents ne sont pas très contents, ça implique de séparer les personnels, il y a un travail d'équipe qui ne se fait plus car les personnes ne sont plus ensemble. Sinon, dans l'existant, quand il n'y a pas encore d'enfant comme un réhabilitation, la contrainte, c'est l'espace. L'espace extérieur n'est pas aussi grand qu'on le souhaiterait...

- Nous avons déjà une hypothèse sur le cas que vous citez (un réaménagement de crèche déjà occupé), c'était que d'avoir déjà des gens qui travaillent dans le lieu que l'on va transformer, ça permet de traiter des éléments de façon plus fine et plus adaptée, dans la mesure où l'on a un accès direct à la réalité de tous les jours. On voit bien quels sont les problèmes et comment on peut les résoudre.

J- Il y a quand même des réhabilitation qui sont très bien réussies.

- Qu'est ce que c'est une réhabilitation réussie ? C'est une belle réhabilitation ?

J- La notion de beauté est un peu suggestive. C'est une réhabilitation où l'on a tiré le meilleur parti des contraintes et des locaux existants pour fonctionner de façon pratique et agréable.

Sur l'intervention de l'animatrice ou formatrice

Recrutement par connaissance

- Q : Est-ce que l'intervention de quelqu'un comme l'intervenante de la crèche Les Poucets est pratiquée depuis longtemps dans ce type d'opération, ou...

J- Non, en fait, c'est une personne que j'avais rencontrée dans d'anciennes fonctions aussi petite enfance, et qui travaillait beaucoup sur les aménagements d'espace en fonction du développement de l'enfance et des besoins de motricité de l'enfant, et puis aussi sur la façon d'appréhender les groupes d'enfants par les professionnels : maîtriser un groupe d'enfant un peu bouge-bouge, ou des plus calmes, sur des âges... et puis maîtriser l'aménagement des espaces petite enfance qui sont en général beaucoup trop surchargés en structures motrices, en jeux divers et variés, alors que finalement, les enfants peuvent se contenter de très peu de choses, et de matériel un peu mobile, comme par exemple une simple échelle posée par terre pour faire des parcours moteurs, et qu'on enlève après pour faire autre chose... C'est vrai que je trouvais que c'était une conception nouvelle, et puis... Elle fait travailler aussi les personnes à partir d'un apport théorique sur les différentes perceptions, le cerveau, les acquisitions, etc...très intéressant. Sur l'appréhension aussi, pourquoi on laisse les enfants pieds nus... des choses intelligentes... Et du coup, j'ai gardé des contacts avec cette personne, et c'est un travail que je lui ai proposé, et qui a porté ses fruits, très très intéressant.

S'agit-il de programmation ?

- Administrativement, vous considérez son travail comme quelque chose de l'ordre de la programmation....

J- Non, c'est plutôt sur le registre de la...

C- L'aide.

J- ... de la formation. Formation des professionnelles. Pour nous, c'est un apport...

- Pour vous, c'est d'abord de la formation...

J- Ben oui, mais avec l'objectif de créer quelque chose, d'aller vers un projet concret. Pas quelque chose d'abstrait. C'est en fait la mise en œuvre d'un projet architectural, mais réfléchi en fonction d'un fonctionnement, et pas de façon théorique.

Place d'un architecte

- Est-ce que ce rôle pourrait être joué par un architecte, où votre expérience vous dit un peu le contraire ?

J- c'est un rôle que pourrait jouer un architecte, à condition qu'il ait des qualités pédagogiques d'une part, et puis, peut-être, un autre apport que l'architecture pure, quoi. Parce que bon, il y a peut-être... Il y a de la part de certains architectes une réelle volonté de participer à la conception d'un équipement en fonction des besoins, des désirs, du fonctionnement des équipes, mais ce n'est pas pour ça qu'il pourra apporter forcément sa pierre à l'édifice. Il faut peut-être quand-même un autre apport...

C- Ca réclame une compétence...

J- Ca réclame une compétence un petit peu... Mais, bon, que ce soit un architecte ou que ce soit une autre profession, c'est vrai qu'il faut quand-même des qualités de formateur.

Tendance à « l'œuvre architecturale » au détriment de l'attention aux qualités de l'usage

J- C'est vrai qu'il y a ça, chez les architectes. Il faut bien le reconnaître. Mais en même temps, moi, j'ai toujours rencontré des...

C- A leur décharge, les équipes qui vont travailler dans le nouvel équipement ne sont pas connues, au moment de la conception...

- ...quand c'est un nouvel équipement.

L'existant ce sont les gens que rencontre le concepteur

C- Donc à mon sens, il est difficile de leur demander de travailler avec des gens qui n'existent pas ou qui ne sont pas connus. Même la directrice n'est pas connue.

J- Mais par contre, ils peuvent travailler avec des spécialistes de la petite enfance qui sont déjà dans d'autres équipements.

3-4 Entretien avec l'architecte de la ville en charge du dossier

Réalisé le 25 avril 2002 dans les bureaux de l'interviewée, au services municipaux Architecture Maintenance Travaux du 51 rue Mallifaud. Il s'agit de l'architecte qui va faire le projet. Son cursus : école d'architecture de Grenoble, a toujours travaillé à la ville.

« Le service AMT est divisé en cellules. La direction, la comptabilité, la cellule travaux, la cellule conception, la cellule électricité. En général, on fait de la maîtrise d'œuvre, et ça peut aller de projets de type entretien / maintenance, jusqu'à des projets soit de réaménagement, éventuellement des projets neufs – ça nous est arrivé, mais c'est de plus en plus rare. Quand une demande arrive au service, selon la nature de la demande, soit elle est orientée vers les chefs de projets, qui prennent en charge le dossier et qui montent une équipe pour travailler sur ce dossier, en prenant des intervenants des différentes cellules. Donc on travaille, d'une manière générale, jamais avec les mêmes personnes. (...)

Ca peut aller de l'étude faisabilité – soit c'est une demande, un budget a déjà été voté, et on nous demande de faire un aménagement correspondant au budget... »

La demande nous arrive, en disant, , est-ce que par rapport au programme, ça peut être adapté ou pas ? Ca peut être ce genre de choses, donc c'est très très très en amont, ça peut permettre aux élus de pouvoir apporter des éléments...

Qui programme quoi ?

Vous dites « par rapport au programme », c'est donc qu'il y a déjà un programme...

Il y a une demande, qui est formulée en programme.

Et qui formule ces demandes ? Les futurs occupants, les responsables...

En général, c'est souvent... enfin ça devrait être la maîtrise d'ouvrage qui élabore un programme avec les utilisateurs... des fois ça arrive, des fois on arrive au moment de la demande, il n'y a pas de programme, donc on est obligé en amont, de participer à la réalisation du programme. Ca dépend de par quel biais ça arrive...

En fait, vous avez des activités très variées, en fonction des situations particulières...

On n'a jamais quelque chose de type, ça change à chaque fois, on ne peut pas appréhender le projet de la même façon, selon par quel biais ça arrive, et à quel niveau ça en est de la réflexion. Souvent, il y a eu une réflexion en amont, c'est déjà pratiquement figé, et là, c'est un petit peu comme le travail que vous avez fait sur la crèche Les Poucets. Si le dossier nous arrive dans cet état là, c'est vrai que si le budget correspond à l'analyse qui a été faite, c'est relativement simple, parce que le gros du travail d'analyse a été fait... mais c'est pas toujours le cas.

C'est bien que le travail ait été fait, parce qu'après, le budget peut être... Ca permet de faire des choix, quoi. C'est vrai que si on a la demande de l'utilisateur brute, sans l'analyse des locaux et les choses comme ça, c'est plus difficile.

C'est vous qui êtes obligés de la faire, l'analyse...

Tout a fait... Sachant qu'on a une contrainte : en général, quand ça nous arrive, il y a un budget qui est plus ou moins donné, donc la demande, c'est pas de dire ce qu'il faudrait faire pour améliorer les choses, c'est : « qu'est-ce qu'on peut faire dans l'enveloppe qui nous est allouée ? ».

Analyse en amont

« Nous, on fait une analyse un petit peu comme vous avez fait - peut-être un peu moins poussée, parce qu'on a pas forcément le temps de faire cette analyse aussi... aussi bien, on va dire – mais on essaie de faire une analyse qui fait apparaître les pour et les contre, ce qu'on peut améliorer et ce qu'on ne peut pas améliorer... Parce que certains bâtiments, pour certains types d'activité, ne sont pas du tout adaptés. Après, c'est un retour à la maîtrise d'ouvrage, qui peut approfondir, voir s'il y a des locaux mieux adaptés, ou dire « ben, vous faites au mieux, parce qu'il n'y a pas d'autre solution ».

Dans un cas où le bâtiment est déjà occupé et continuera à être occupé par les mêmes personnes, une réhabilitation sans changement d'affectation, quels sont vos rapports,

vos façons d'appréhender les occupants, l'usage... ? Comment intégrez-vous ça dans la conception et que voyez-vous comme différence importante entre un projet sans usager défini et un projet avec usagers définis, à fortiori un projet de restructuration de locaux existants.

Le rôle de l'esquisse comme outil de dialogue

« A mon avis, concevoir un espace sans connaître les usagers, il me semble difficile, qu'à la sortie, tout convienne aux personnes qui vont après prendre les espaces en main. Mais la plupart du temps, avec M. C., la demande arrive avec un mini-programme qui se présente en termes de surface par rapport au bâtiment. On travaille sur des esquisses et, après coup, avec M. C., on rencontre les utilisateurs pour ressentir les réactions par rapport à ce que l'on a dessiné, voir comment nous on avait appréhendé les choses. Quand on a juste un état de surface avec un bâtiment existant, on essaye de régler les choses par rapport à la technique, au coût... Après il y a un échange avec les utilisateurs qui fait évoluer l'esquisse.

Donc sur le support d'une esquisse qui est en général une esquisse en plan ou quelque chose avec des coupes... ?

« Au départ c'est toujours un plan. »

Les gens ont plus de facilité à discuter sur des plans que sur n'importe quelle autre vue...

« Ce n'est pas évident. La plupart du temps on se rend compte que la lecture d'un plan n'est pas toujours évidente contrairement à nous qui sommes tout le temps dedans. Souvent les personnes ne voient pas les choses de la même façon. Ça n'a pas le même sens.

Il y a un projet de restructuration avec le CCAS à la Villeneuve. Il y a un bâtiment où l'on doit mettre des bureaux et il y avait un espace repos qui n'est pas éclairé de manière naturelle, qui est en second jour. Les personnes ont eu en main le plan et ont fait des remarques, mais elles n'avaient pas vu du tout que dans l'espace repos il n'y avait pas de fenêtre. C'est pourquoi il doit y avoir beaucoup d'échanges car ce n'est pas du premier jet que tout est appréhendé. »

Rôle des ambiances

Par rapport à des questions relatives aux ambiances, à la façon dont on perçoit l'espace, aussi bien visuellement comme on est habitué en tant qu'architecte, mais aussi sur le sonore, sur les aspects thermiques, sur la qualité des sols, les circulations, est-ce que vous avez des façon des faire parler les gens là-dessus ? Comment appréhendez-vous ça ?

« Par rapport au son, on l'intègre aussi, parce que souvent, dans des équipement tels que les crèches, les haltes garderies, on essaye de travailler sur l'acoustique. Sur le visuel aussi. Sur la chaleur, on essaye de prendre en compte quand financièrement ça suit derrière. Selon les équipements, ce n'est pas toujours évident.(...)

Sur cet équipement (à la Villeneuve), au niveau de la qualité du bâti... De l'autre côté de la place on a le même problème sur le Centre de Santé, où il fait une chaleur pas possible. Ça veut dire qu'il faut une volonté pour retravailler soit au niveau des façades, soit les terrasses et ce n'est pas toujours évident au niveau financier.

Au pire on mettra une climatisation, même si ce n'est pas très conseillé pour des locaux qui reçoivent des enfants, et même d'une manière générale...

« D'une manière générale, c'est vrai. Mais entre avoir 40° et avoir une atmosphère tempérée... 40° , on tient pas, quoi. Après ce sont des échanges entre les maîtres d'ouvrage et les utilisateurs, et on trouve des solutions techniques dans l'enveloppe qui nous est allouée.

Il y a deux facteurs très importants : le délai et le coût. C'est ce qui passe en priorité, et forcément après, il y a des choses qui passent un peu à l'as. »

Lecture des documents

Vous avez vu les deux dossiers...

Je les ai lus rapidement hier. C'est vrai que c'est quand même assez complet, donc...

Pouvez-vous me donner votre sentiment là-dessus ? Pour l'un, c'est le résultat de trois journées de formation avec N. S., qui intervient en formation et en conseil sur des aménagements de petite enfance. Elle a essayé de faire ressortir les besoins des professionnels, de les faire travailler sur les plans... J'ai été associé à ce travail et je les ai aidé à mettre en forme le plan qui se trouve à la fin. Par ailleurs, en s'aidant des entretiens qu'il y a eu au cours de ces trois journées, le Cresson a proposé ce type de document qui est plutôt un document de programmation. Comment est-ce que vous voyez ces documents ? Sont-ils complémentaires ou en contradiction ?

C'est un peu difficile. J'admets que je n'ai pas passé beaucoup de temps dessus.

Alors, si on vous donne un plan comme ça ou des informations qui sont plus en amont, qu'est ce qui va vous être le plus utile comme type de document ?

Avec un plan comme ça (il s'agit de celui produit pour le document de NS), le travail est pratiquement fait.

Alors ça, c'est un peu embêtant pour vous, non ?

Dans la mesure où... Je dirais que... Avec organigramme comme ça... Dans vos liaisons et compte tenu de l'espace, il est vrai que quand on fait un travail aussi approfondi ; il est normal qu'automatiquement on dirige la réalisation.

Est-ce que ça vous gêne ça ? Qu'est ce vous préférez ?

Je ne vois jamais ça. Les deux. En général on a un document qui nous permet de faire un organigramme.

Alors que là, on part déjà de l'organigramme.

Quand on voit l'organigramme et qu'on voit la vue en plan, c'est exactement la réponse de l'organigramme. Le dortoir au milieu, les deux salles... Je peux difficilement vous répondre car ne n'est jamais été confronté à ce genre de chose. J'ai failli l'être, mais (rires)...

Vous êtes rentrée un peu dans le détail ?

Oui, j'ai trouvé ça assez extraordinaire, dans la mesure où il y a beaucoup de travail par rapport à ce que l'on a l'habitude de voir. Quand on arrive avec des documents comme ça, la moitié du travail est pratiquement fait.

Ce ne vous gêne pas ...

Qu'on me mâche le travail ?

La conception dans la programmation

Je n'ai pas essayé de mâcher le travail où quoi que ce soit, j'ai essayé de ne pas toucher à la conception.

Et ça paraît difficile. Vous ne pouvez pas.

Il m'est arrivé de travailler sur un autre équipement, avec le Département, sur un restaurant scolaire où il n'y avait pas de programme, il n'y avait rien. J'ai discuté avec les utilisateurs pour faire le programme. Mais quand on est architecte concepteur, on oriente un peu, on a déjà une idée de ce que l'on peut faire ou ne pas faire dans un espace.

Avec toutes vos analyses et avec cet organigramme, vous aviez déjà en vue l'espace.

C'était un peu spécial car ce document a été produit avant celui-ci, sachant tout de même que l'organigramme était produit avant le plan. L'organigramme étant le résultat d'une des journées de formation.

Et vous aviez vu l'espace...

Oui, on était dedans quand on le faisait.

Quand on voit l'espace et que l'on doit faire le programme, on intègre quand même les contraintes de l'espace en faisant le programme. Du fait que vous intégrez ces contraintes de l'espace, vous prenez un parti architectural de conception et d'aménagement. Enfin pour moi, je peux me tromper.

Pour avoir fait un programme et ensuite avoir été maître d'œuvre sur l'opération, je sais qu'on ne peut pas, en étant maître d'œuvre, se dissocier des contraintes physiques de l'espace. Dans ce cas-là, c'était sur un terrain presque vierge, mais avec des contraintes très fortes, puisque l'on était en limite de propriété, mitoyen avec un bâtiment existant, avec la voirie d'un côté... Et automatiquement, en prenant compte des besoins des utilisateurs, on intègre aussi les contraintes techniques.

Je ne sais pas si c'est un dossier qui va sortir, mais si les utilisateurs sur un plan comme ça sont... Puisque c'est un travail avec eux et avec vous... A partir de là, c'est juste d'arriver à intégrer ce que vous avez défini là par rapport au visuel, au sonore et à la chaleur avec les contraintes budgétaires.

Oui. Dans cette crèche, il y a ce problème (je montre le passage sur l'ouverture zénithale)...

Voilà, ça c'est quelque chose... Plus, j'allais dire, le bâti par lui-même, la structure, au niveau thermique, qui doit pas être...

(...)

Mais par rapport au travail qui est fait, je trouve que c'est pas... Je trouve que c'est bien.

Est-ce que vous allez vous amuser dans le projet ? Est-ce que ce type de document ne va pas vous brider... vous allez peut-être moins vous intéresser à ce projet...

(Elle pouffe un peu de rire)

Je vais pas dire que cette phase là du projet est la plus intéressante, mais c'est presque ça, parce que c'est là qu'il y a un échange plus fort... Quand on arrive à... Ca (le plan), on peut considérer que c'est une esquisse. Presque un APS. C'est une partie intéressante quand on aborde un projet. Je peux pas le nier, c'est évident. Mais il reste encore pas mal de... Parce que quand on en est au stade de l'APS, il reste encore plein de choses, théoriquement, à définir. Et en tenant compte de vos... j'allais dire de vos contraintes d'ambiance... Il faut trouver les solutions techniques pour y répondre. Il y a encore un travail intéressant à faire. Le travail n'est pas fini, quand même.

(A ce stade de l'entretien, j'explique que j'ai aidé à produire le document de N. S., mais que j'aurais préféré qu'on se limite à un document tel que celui produit par la suite de façon autonome : un document de programmation qui n'empiète pas sur le domaine du projet.)

Les professionnelles et NS avaient envie de produire quelque chose de concret. NS pensait que son rôle était de proposer un plan d'aménagement. (...)

De toutes façon, si c'est un APS ou une esquisse, ce n'est jamais définitif. Après, ça se retravaille... Il y a toujours une part... Quand le travail est bien fait au départ, même si c'est un peu frustrant ou pénalisant pour son intérêt personnel, c'est quand même pas désagréable de partir sur des documents valables. Mais c'est pas forcément toujours le cas non plus.

Travailler avec les utilisateurs

D'une manière générale, on travaille souvent avec les utilisateurs. Il y a toujours un échange, de l'esquisse aux plans d'exécution, et même sur le chantier, où souvent, les utilisateurs viennent. Un projet n'est jamais figé tant qu'il n'est pas réceptionné. Et même à la réception, des fois, on s'aperçoit que des choses méritent d'être améliorées... Mais c'est toujours une source d'erreur de faire un aménagement sans avoir les utilisateurs. Soit on livre un plateau vierge... Mais faire des aménagements, surtout pour des activités très spécifiques, c'est pas évident... Là, dans un équipement neuf, on me demande de concevoir un bar alors que le gérant de ce bar n'est pas nommé : c'est pratiquement impossible. Il y a plein de questions auxquelles on ne peut pas répondre. C'est très difficile en tous cas... Dans un cas comme ça, on essaie de faire comprendre au maître d'ouvrage ou au conducteur d'opération que ça nous est difficile de lui répondre dans l'état actuel. Mais lui apparemment il a des contraintes (...). Là, on a tendance à freiner des deux pieds et à répondre pas complètement. Il me demande des documents définitifs que je ne peux pas lui donner. Le document que je peux fournir, c'est un document qui amène à un échange, ça ne peut pas être un document définitif.

Et comme il n'y a personne avec qui échanger, ça pose problème...

Voilà. Ce que j'essaye de négocier, c'est d'attendre que le gérant soit désigné. Et le problème, c'est que quand le gérant est désigné, il faudrait que l'établissement ouvre. Et si il n'y a pas de bar, il ne peut pas ouvrir. (Rires). C'est un petit détail, parce que c'est pas énorme. Heureusement, ça n'arrive pas souvent. La plupart du temps, on est amené à avoir des utilisateurs qui ont plein d'idées, et qui n'appréhendent pas forcément leur espace. Il faut passer énormément de temps pour arriver à leur démontrer que dans l'espace qu'ils ont, ce qu'ils demandent n'est pas possible... Il y a des choix à faire. Mais c'est pas inintéressant.

Votre rôle est un peu pédagogique, non ? Comment vous procédez avec eux ?

J'essaye, avec les documents qu'on peut apporter, en étant sur place avec eux, de leur montrer, de leur visualiser... Mais tout le monde appréhende les choses différemment, donc c'est pas toujours efficace à 100%...

Oui. S'il y a plusieurs personnes, il y a ceux qui vont bien rebondir sur le truc, poser des questions, il va y avoir des échanges, et puis les autres vont être là...

Oui, pas vraiment participer, parce qu'ils n'appréhendent pas l'espace du tout.

Comment faire pour que les gens disent des choses sur l'espace même s'ils n'ont pas une lecture facile des plans ?

En discutant, en échangeant au maximum, en essayant malgré tout de faire passer le message. Il en reste toujours quelque chose.

En fait, vous n'imaginez pas du tout d'envoyer un plan à une équipe sans venir vous-même le présenter...

Non. Souvent, les maîtres d'ouvrage essaient d'avoir ces documents et d'avoir cette discussion, mais en général, ça ne suffit pas. Quand on travaille sur un aménagement, on a une perception de tout ce qui est positif, négatif... Ca ne se retranscrit pas forcément sur plan. Il faut pouvoir en parler, avoir les réactions des gens sur ces points là, savoir si c'est vraiment un point très fort pour eux ou pas. Parfois, on peut avoir, par notre conception, pensé qu'il y a un point dur, et en fin de compte, pour eux, c'est pas celui-là, le point dur, c'est un autre point sur lequel ils sont resté.

Pourriez-vous me donner un exemple ?

Non, comme ça, non.

En discutant autours de cette première esquisse, de ce plan, vous vous apercevez qu'il y a quelque chose...

Il y a des contradictions importantes sur lesquelles il faut travailler.

Des contradictions ?

Oui, dans la demande. Par exemple... que le public qui arrive ne soit directement en contact avec les bureaux, mais que l'accueil ne soit pas isolé des bureaux. Là, c'est quand même une contrainte, un point dur, qui n'est pas évident à régler... Ce genre de choses, quoi... Surtout en plus quand on est dans l'existant. Donc après, il faut discuter... et puis selon les personnes, on s'aperçoit que ça a une importance ou ça n'en a pas.

Il faut essayer de contenter les personnes qui occupent actuellement la structure, mais aussi penser que d'autres équipes l'occuperont plus tard, avec d'autres fonctionnements. Je sais que Mr C. du CCAS, est très attentif à ça...

Oui, et ça veut dire aussi qu'au niveau des attributions de locaux, il faut quand même... par exemple, là, si on fait un étage de bureaux, et qu'après on veut retransformer ça en crèche ou halte-garderie, ça paraît difficile... A moins d'avoir un plateau paysager, et

encore, parce que les contraintes de bruits, de sonore... Il y a toujours, selon l'occupation des lieux, des niveaux de contrainte qui ne sont pas les mêmes.

Spécificité de l'existant

...Au départ. Quand on est dans l'existant, on est en plan, il y a l'existant. Donc...

...L'existant est lui-même un support d'échanges et de négociation...

Tout à fait.

Est-ce que vous utilisez d'autres supports que les plans ? Des coupes, des photos, des maquettes, d'autres supports ?

Dans des projets neufs, oui.

Sinon, pour l'existant, on commence à faire les coupes au stade de l'exécution ?
Pas au stade de l'exécution, mais peut-être au niveau de l'APD...

Quand vous travaillez sur l'existant, vous faites des aller-retour fréquents sur le terrain ?

On essaye, de manière à avoir des niveaux de validation assez... avoir assez de suivi, quoi. Quand par exemple l'APS est validé, on avance au niveau de l'étude, et avant de... Il y a toujours une validation au niveau de l'APD. Il y a une discussion au niveau des matériaux, des choses comme ça...

Si on peut revenir sur ce document, là (le document Cresson), au niveau de la présentation... Sur le choix des thèmes : ouverture zénithale – on s'occupe de ce dispositif là, on parle un peu de tout ce qui s'y rattache... Ensuite, on regarde ce que ça donne quand les parents viennent chercher leurs enfants le soir... Ensuite, on parle de la liaison entre deux espaces, et enfin quelque chose de spécifique sur les dortoirs... ce n'est pas complet, j'ai pris 4 thèmes qui me paraissaient recouper une grande partie de ce qui avait été dit au cours des 3 journées de formation, et une grande partie de ce qu'il y avait à dire... Est-ce que vous avez été choquée par le fait que les thèmes ne soient pas du même type ? (...)

Non. Au contraire...

Et sur la présentation, pour les 3 premiers, on a une fiche générale et derrière un tableau qui reprend les différents modalités perceptives, alors que sur le dernier (sur les dortoirs), on a fait quelque chose de complètement linéaire, avec des illustrations au moment où on en a besoin. Qu'est-ce qui vous semble le plus intéressant ?

Je dirais que... les tableaux, c'est plus difficile... Le fait d'avoir, pour les dortoirs, les thèmes qui sont... C'est plus facile à intégrer. Mais bon, c'était pas... Tout dépend du temps qu'on y...

Si on le lit comme ça une fois, c'est plus facile...

C'est plus facile. Après, si on rentre plus dans le projet, on va dire... (silence)... Ce que j'ai trouvé intéressant, c'est justement de matérialiser les cheminements (Parcours des parents). Ca c'est pas mal. On se rend compte vraiment...

C'est vrai que quand on rentre pour la première fois dans cette crèche, on voit tout, mais on ne voit pas comment on va aller partout...

...Comment on va aboutir, oui. C'est pour ça que ça m'a... Non non c'est très bien.

Donc vous pensez que ce type de document peut quand même vous aider à faire votre projet sans trop...

Ca nous fait gagner du temps. Si c'était pas fait, il faut qu'on le fasse. C'est évident. Pour pouvoir répondre à...(silence)...

Je relance à nouveau sur d'éventuelles anecdotes, des choses auxquelles on n'aurait pas pensé et qui posent problème une fois le projet réalisé.

Ca doit arriver. (Rires) Ou alors j'ai la faculté de gommer tout ce qui est un petit peu négatif...

(Je parle un peu des objectifs de la recherche : mettre au point des supports de négociation qui permettent de faire passer des souhaits, des qualités.)

Les programmes sont souvent bien ficelés du point de vue quantitatif ; nous on essaye de trouver des moyens de faire ressortir auprès des usagers des choses les plus fines possibles sur les qualités sensibles...

L'entretien se retourne

Et vous, justement, dans l'échange avec les usagers, vous avez perçu comment, comment ils appréhendent ?...

Ils parlent beaucoup de fonctions, de fonctionnalité, et ils ont du mal à parler de qualités sensibles. Ou alors, ils vont en parler dans une situation donnée : « c'est bien si j'ai pas trop le bruit des enfants, mais il faut que je les voie, parce que je suis en train de changer celui-ci à tel endroit... » Là, il y a des choses riches. Quand il s'agit d'ambiances plus générales... Là, notamment, dans cette crèche, vous avez ce dispositif, l'ouverture zénithale... Elle apporte pas mal de chaleur, elle n'apporte pas de lumière parce qu'ils on rajouté des...

...des brise-soleil, on va dire...

Il y a des brise-soleil que laissent passer un peu de lumière, mais en plus il y a des stores horizontaux au niveau du plafond, qui sont pleins de poussière, qu'on n'ouvre plus, et en plus, les cloisons s'arrêtent au niveau du plafond, donc tous les sons circulent. ans tout le centre de la crèche, tout le monde entend tout... Il y a le bureau de la directrice, qui est en fait un couloir que tout le monde emprunte... (elle rit).

Là, pour résoudre ce type de problème, c'est pas évident.

La domination du plan

« Quand on voit ce plan (l'existant) et qu'on voit celui-ci (l'esquisse du document NS), on se dit... on respire rien que de voir le plan. »

Je pense que ce plan n'est pas la seule illustration possible de ce document (document Cresson)... Il y en a sûrement d'autres. (silence)

Là , sur l'organigramme, on sent bien...

(Je parle de l'évolution de l'esquisse, du fait que le dortoir grands, positionné d'abord en façade, s'est vu titrer vers l'intérieur pour garder un éclairage direct dans la zone

entre les deux pièces de vie, puis de la double fonction de ce dortoir pièce : sommeil et jeux calmes, calmes pour ne pas créer la confusion chez les enfants)

(...)

Est-ce que le fait de travailler sur l'existant, vous trouvez ça dévalorisé, moins intéressant de travailler sur du neuf ? Ou bien on y trouve autre chose ?

Les contraintes d'un organigramme

« Quand on a l'habitude de travailler sur l'existant, on part toujours avec des contraintes maximum, et...je dirais pas que c'est plus facile, parce que c'est pas vrai, mais quand on en est au départ... quand on a un organigramme comme ça en ayant une enveloppe comme ça, c'est plus facile que d'avoir un organigramme et de partir sur du neuf. Avec un organigramme comme ça, sur du neuf, il y a pas mal de possibilités. Alors que là, quand un organigramme est bien fait, on est vachement... après c'est les contraintes du bâtiment, adaptées... C'est quand même quelque chose d'assez... C'est jamais pareil, les contraintes ne sont jamais les mêmes, il y toujours un intérêt. Ce qui est le plus frustrant, c'est les contraintes sécurité, accessibilité, qui nous amènent à faire des choses qui, par rapport aux utilisateurs, des fois a du mal à... qui n'est pas toujours compatible avec l'usage... »

Les questions de normes sont plus pesantes dans l'existant que dans le neuf ?

Oui. Et puis plus aberrantes, des fois. Parce que justement, c'est pas prévu au départ... par rapport au coût, surtout. Quand on a un projet neuf, qu'on l'intègre dans le projet, ça ne fait pas un surcoût. A part un ascenseur...A part ce type de surcoût, mais à la limite, ça peut servir à tout le monde... Quand on est dans l'existant, quand il faut mettre en place un ascenseur, ça n'a pas le même coût que dans un bâtiment qu'on crée. Quand on doit faire des rampes d'accès de je ne sais pas combien de mètres linéaires, c'est pas le même coût que si on prévoit d'implanter le bâtiment de manière à ce qu'il y ait le moins de rampes possible... Ce genre de choses, quoi.

Le programme et le programme en questions

A votre avis, ce genre de travail (document Cresson), c'est le genre de chose qui doit être fait par un architecte, ou c'est des choses qui pourraient être faites par quelqu'un d'autre ?

Il y a des programmeurs qui ne sont pas architectes. Ca existe.

Est-ce qu'on est les mieux placés pour faire ce genre de choses ?

Ce que je vous disais tout à l'heure, c'est que quand on fait un programme, en tant qu'architecte, il me semble qu'on intègre déjà des contraintes au départ. Alors qu'un programmeur, je ne sais pas si il peut...Il est peut-être plus neutre.

Qu'est-ce que c'est le programmeur ? Qui c'est ?

Je ne sais pas...(rires)

Des fois c'est un architecte, des fois un spécialiste. On a vu des chefs d'orchestre programmer des salles de musique...

Dans le fonctionnement de la ville de Grenoble, c'est souvent les services maîtrise d'ouvrage, et c'est pas forcément des architectes... Ils ont des formations d'ingénieur, des choses comme ça. Moi, je n'ai jamais eu d'organigramme. Souvent on a une liste des locaux, avec des surfaces, des liaisons, ou par exemple des contraintes sonores ou visuelles... Du genre : transparence sur le hall d'accueil, ou...liaison directe avec telle pièce... Et donc, à partir de ce document là, on produit ça (l'organigramme), puisqu'on ne peut pas avancer si on n'a pas... Sur les projets dont je me suis occupée,

c'était comme ça. Et encore, on est content quand il y a un programme. (...) Sinon , il faut qu'on cherche exactement la demande.

Pour Mr C. du CCAS , le programme, c'est souvent un descriptif avec des surfaces. Un tableau avec des surfaces.

- Et ça, ça ne suffit pas ?

Ca suffit, comme je disais, pour présenter un premier document sur lequel on peut travailler après avec les utilisateurs.

- *Vous recevez ce programme, vous faites un organigramme, vous bricolez, vous aboutissez à une proposition en plan, et ça va être...*

...le point de départ du travail avec les utilisateurs.

5 - Point sur le « Projet Villeneuve » suite à la réunion du 13/10/01

Texte de la convocation :

« Lors de la dernière réunion du groupe de travail sur « le devenir du Quartier de l'Arlequin » du 14 juin 2001, nous avons convenu de nous retrouver fin septembre afin de faire le point sur l'état d'avancement de l'enquête du cabinet Trajectoires et de l'approche technico-juridique.

Ces travaux avancent mais à un rythme plus lent que nous le pensions.

En attendant une réunion à programmer dans la première quinzaine de novembre, je vous propose néanmoins que nous fassions un point provisoire par un temps d'échange entre 10 heures et 11 heures au local de la Maison de Quartier le samedi 13 octobre 2001-10-14

(...) Jean Philippe M.» (Adjoint au Maire chargé de la politique de la Ville)

- Le cabinet Trajectoire n'était pas représenté à cette réunion. J'ai pu récupérer le texte de l'appel d'offre ainsi que la réponse initiale de Trajectoire (mars 2001).
- La réunion a essentiellement consisté en un exposé de JP M (+ réponses à quelques questions ciblées).
- Le responsable de l'antenne 6 (service technique de la ville, secteur 6), en charge de l'étude technico-juridique (M.B) a pris la parole en fin de réunion pour expliciter son travail en cours.
- J'ai pris contact après la réunion avec E. C., architecte Antenne qui réalise à la fois l'étude de terrain et le document informatique.

Exposé de l'adjoint au maire :

Cette réunion a été convoquée pour montrer que l'étude se poursuit même si elle a pris du retard. Un point plus consistant est prévu le mercredi 21 novembre 18H30 à la Maison de Quartier (à confirmer).

Depuis un an et demi (début 2000), la municipalité a engagé une démarche de grande ampleur sur la Villeneuve et particulièrement sur la Galerie de l'Arlequin, en matière de recomposition urbaine et de développement social (éducatif et culturel).

Les premiers éléments de réflexion prennent la forme de trois études :

- Enquête sociale

Comment les habitants utilisent-ils le quartier ?

Voir précédents comptes-rendus, texte de l'appel d'offre et réponse Trajectoire.

- Enquête juridico-technique

Etat des lieux technique et juridique (statuts) des équipements de la Galerie, après 30 ans d'aménagements successifs. Ensemble de données dont il faudra tenir compte pour les aménagements futurs.

Voir point de Mr Balestrieri et précédents comptes-rendus

- Cahier des charges d'un « Marché de définition »

Les deux premières études alimenteront l'élaboration de ce cahier des charges ouvert, sorte de canevas à l'intérieur duquel un projet de grande ampleur se développera dans le courant de l'année 2002, pour une mise en œuvre en 2003. Le marché de définition devra apporter des réponses à deux principaux problèmes : l'intégration de la

Villeneuve dans la ville, et les modalités d'accès, de fonctionnement et de cheminements dans la galerie (et autours).

Le principe du Marché de définition est de retenir trois équipes (architectes, ou équipes d'ingénierie mixtes ? je n'ai pas posé la question) pour travailler sur la base du cahier des charges avec un groupe de pilotage composé d'élus, de représentants d'associations du quartier, des copropriétés, des bailleurs sociaux, de simples habitants volontaires, des jeunes... L'adjoint insiste sur la nécessaire ouverture dans la composition de ce groupe de pilotage et invite chacun à y réfléchir d'ici la prochaine réunion de mi-novembre. Il parle de « groupe de pilotage élargi » par rapport au groupe aujourd'hui constitué autour du projet. (Il me semble au passage que l'école d'architecture, implantée dans le quartier, pourrait légitimement prétendre à y participer).

Les résultats de deux autres enquêtes pourront être exploités dans le cadre de ce travail :

- L'Enquête d'Occupation Sociale (état des organismes sociaux en place) réalisée tous les 3 ans sur le secteur. La dernière a été menée en 2000 et ses résultats seront exploitables en novembre 2001.
- Le recensement national de 1999, dont les résultats seront disponibles un peu plus tard (courant 2002). On pourra ainsi établir des comparaisons avec le recensement de 90, mais aussi ceux de 82 et de 75.

L'adjoint cite en exemple les marchés de définition menés sur Teisseire, sur la Caserne de Bonne et sur le secteur Mistral.

Pour illustrer ses propos, il cite aussi quelques principes urbanistiques qui pourraient être envisagés dans le cadre du Marché de définition :

- Démolition de certains silos de parking
- Arasement de la butte du 10 (qui ferme le quartier côté avenue La Bruyère)
- Amélioration des cheminements dans le parc
- Démolition de certains « bouts de galerie »

Quelqu'un lui pose la question de la piscine Iris, dont on envisagerait paraît-il la suppression, ce qui aurait pour résultat de refermer le quartier sur lui-même (c'est un des seuls équipements qui reçoive du public extérieur à la Villeneuve) et pénaliserait les habitants du quartier. JP Motte répond qu'en effet cette possibilité est envisagée dans le plan piscine de la ville, mais que rien n'est encore décidé. Si tel était le cas les piscines de Villeneuve et du Clos d'or, obsolètes, seraient remplacées par une piscine plus grande dans le quartier Vigny-Musset, ce qui aurait pour effet de faire un peu sortir les habitants de Villeneuve de chez eux. Mais la réhabilitation de la piscine Iris peut également être inscrite au Marché de définition.

Exposé du représentant des services techniques:

L'outil informatique produit prendra la forme d'une carte interactive sur laquelle on pourra zoomer, cliquer et obtenir des informations diverses, sous la forme de textes, de photos, etc...

Ce sera un « document vivant », susceptible d'être complété au fil des années. P B. prévient qu'on ne sera jamais en mesure de donner une information complète sur les détails techniques les plus petits, et insiste sur l'effort qui sera produit sur « l'accessibilité du document ».

Le groupe de travail sera en mesure de montrer un exemple à la prochaine réunion de Novembre.

6 - Prises de son et mesures acoustiques autour de la galerie de l'Arlequin

Matériel :

- Appareil enregistreur DAT SONY TCD-D7 muni d'un microphone SONY ECM-S959C
- Indicateur de Bruit IdB 01dB-Stell

					Enregistrement sonore		Mes
N°	Localisation	Jour, heure	Conditions	Observations Renvois notes	Contenu	Réglages (micro à 120°) Durée	Leq (dBA) (plage 30/90)
1	Sud parc, depuis la fenêtre d'un séjour de la 5° coursive	Mardi 7 mai 16H00	Ciel nuageux mais ensoleillement local Peu animé	Peu après l'enregistrement, on entendait très bien une scie ou une ponceuse dans un appartement de l'immeuble en face.	Voix d'enfants, oiseaux, soufflerie (VMC toiture voisine) Bruit de vent lors du mouvement de rotation du preneur de son	Micro sans protection mousse Niveau 7/8 Durée : 1'17"	Sur 12' : 50dB A Le 13 à 15H 30, mêmes conditions, sur 30' : 49 dBA
2	Sud parc, en position dégagée sur le petit terrain de sport	- 16H20	-	Cette portion de parc découpée par la piscine semble quasi-déserte, si ce n'étaient les voix d'enfants de l'école masquée par les arbres.	Voix d'enfants	- - Durée : 1'27"	Sur 9' : 51 dBA
3	Crique Sud, angle du terrain de foot côté parking	- 16H45	-	Hors enregistrement : sonnerie de l'école, bruit de clés dans le parking.	Voitures sur le parking	- - Durée : 2'50"	Sur 9' : 60 dBA
4	Même endroit, un peu plus vers le parking	- 17H00	-	Echange après la prise avec la connaissance. Voir note a).	Vent trop présent Irruption d'une connaissance du preneur de son.	(toujours sans mousse) - Durée : 1'23"	
5	A quelques mètres du coin du lac le plus proche de la place du marché, sur un banc tourné vers le lac	Lundi 13 mai 16H00	Parc animé Vent et soleil Température agréable Pas de marché	On se trouve dans une zone de transition entre la place du marché et le parc (hors crique	Voix proches	Micro protégé (vent) Niveau 6/7 Durée : 1'13"	Sur 25' : 56 dBA Sur

				sonore semble-t-il).			5', avant arrivée de voix très proches : 52 dBA
6	Place du marché, au bout du muret face à la halle et aux commerces	- 16H25	-	Le bruit des cyclomoteurs se réverbère sur les façades de la crèche, et devient extrêmement prégnant (gênant)	3 cyclomoteurs sur la place au début de l'enregistrement. Vent assez présent, mais présent aussi in situ.	- - Durée : 1'31"	Sur 25' : 56 dBA (cyclomoteurs à deux reprises)
6'	Même endroit	- 16H45			Bruit d'une voiture (accès limité sur la place)	- - Durée : 15"	
7	Même endroit	- 16H50		Le bruit du rideau réverbéré est relativement émergeant.	Baissé de rideau d'un commerce (el nour) Poussettes proches	- - Durée : 1'52"	
8	Arrêt de tram Arlequin, adossé au muret de la crèche, tourné vers la voie	- 17H00	Zone passante sans séjour hors attente tram Vent et soleil Température agréable	Le jardin de la crèche jouxte l'arrêt du tram Malgré le « no man's land » végétal et le dénivelé qui les sépare, ils partagent le même espace sonore.	Tram (arrivées, ouverture en stationnement, fermeture, redémarrage) Voix Oiseaux	- Niveau 9 - Durée : 3'07"	Sur 7'30 : 62 dBA
9	Même endroit	- 17H15			Chariot en plus Trop de vent	- - Durée : 1'03"	Sur 6' : 62 dBA à nouveau
10	Sud parc, depuis la fenêtre d'un séjour de la 5° coursive (idem prise 1)	Mardi 14 mai 14H45	Soleil et vent	Trop de vent pour continuer une série de mesures dans le parc	Machines d'entretien du parc Enfants Oiseaux	Micro protégé Niveau 8 - Durée : 1'06"	Sur 9' : 56 dBA
11	Ouverture du parc au Nord entre 10 et butte. En retrait de 50 mètres, tourné vers l'avenue La Bruyère	Jeudi 16 mai 14H45	Ciel sans nuage, soleil et chaleur Vent du Nord Peu animé	Présence forte des véhicules par rapport au centre du parc	Voitures Tram au loin Enfants (non vus) Oiseaux	Micro protégé Niveau 8 - Durée : 1'55"	Sur 12' : 60db A
12	Trajet autour de la butte nord : La Bruyère/ école des buttes/ La Bruyère	- 15H05	-	La butte isole l'école de l'avenue Vent au débouché du passage le long de	Automobiles Enfants Vent Automobile	- - Durée : 2'45"	(Pas de mesure)

	(sens est/sud/ouest)			l'école maternelle (correspond au changement de sol minéral/pelouse)			pour un trajet)
13	Crique parc Nord, au bord de l'anneau de vitesse, entre Charmes et Bouleaux	- 15H25	- Peu animé avant le retour du parc d'enfants de l'école des Charmes Jeunes autour d'un banc (assez éloignés)		Oiseaux Vent Enfants	- - Durée : 1'50"	Sur 10' : 55 dBA
14	Même endroit	- 15H35		Voir note b)	Dialogue du preneur de sons avec des enfants de l'école des Charmes	- - Durée : 1'08"	
15	Crique nord, plus près de la galerie, plus enfoncé dans la crique, tout près des Bouleaux	- 15H45	- Récréation à l'école des Charmes			- - Durée : 0'58"	Sur 10' : 60 dBA
16	Avenue La Bruyère, trottoir côté arlequin, face à l'axe Marcellin Berthelot.	- 16H00	- Trafic moyen		Voitures proches Tram	- - Durée : 3'04"	Sur 10' : 67 dBA
17	Arrêt de tram La Bruyère, côté parking au centre de l'arrêt, tourné vers la voie	- 16H20	-		Tram	- - Durée : 3'28"	Sur 12' : 63 dBA
18	Au sommet dallé de la butte de l'école du lac, côté école, tourné vers l'école et la galerie	Vendredi 24 mai 14H40	Soleil, nuages, vent assez fort, température agréable (on supporte une chemise)			Micro protégé Niveau 7 Durée : 1'30"	Sur 10' : 71 dBA Trop de vent En l'absence de bourrasques : 50 à 56 dBA. Pointes à 80 / 85 dBA
19	Dans la crique du collège, entre arrière maison de quartier et 80, sur rond de verdure, tourné vers le collège et le parc	- 15H00	- La température s'élève graduellement			- - Durée : 1'00"	Sur 22' : 65 dBA Trop de vent
20	Même endroit	- 15H05	-			- Niveau 8	

						Durée : 50"	
21	Même endroit	- 15H10	-			- - Durée : 3'17"	
22	Même endroit	- 15H15	-			- - Durée : 2'48"	
22'	Même endroit					Durée : 21"	
23	Crique maison de quartier, placette intérieure, assis sur la fontaine sèche côté salle 150	- 15H25	-			- - Durée : 4'40"	Sur 18' : 72 dBA Trop de vent
23'	Même endroit	- 15H35				Durée : 1'10"	
24	Rue de l'arlequin, entre les 2 silos, contre la murette de la rampe parking sous-sol, tourné vers la rue	- 15H55	- Chaleur			- - Durée : 4'14"	Sur 10' : 68 dBA Con ditio ns (vent) com para bles à la mes ure préc éden te (- 4dB A)

Exemple de mesures de dynamique lumineuse galerie de l'Arlequin

N° de la mesure	Lieu de la mesure	Eclairage en Lux	Caractéristiques
1	Entrée escalier du 30	2 900	Zone d'ombre
2	Entre la crèche et la galerie	5 600	Zone d'ombre
3	Dans le parc en face des bacs à sable	9 500	Dans l'ombre
4	Devant la galerie	10 000	Plein soleil

Traversée 2

N° de la mesure	Lieu de la mesure	Eclairage en Lux	Caractéristiques
-----------------	-------------------	------------------	------------------

5	Station de tram Arlequin	86 500	Plein soleil
6	Station de tram Arlequin	4 350	Zone d'ombre
7	Devant l'entrée sous le cadre	7150	Zone d'ombre
8	Sous la galerie	3770	Zone d'ombre
9	En face de la galerie, au niveau de la pharmacie	65 800	Plein soleil
10	dans le tunnel entre les commerces	52	Zone obscure
11	Place du marché	82 000	Plein soleil
12	Sous le chapiteau	1 530	Zone d'ombre
13	Sur le muret place du marché	6 200	Zone d'ombre

Traversée 3

N° de la mesure	Lieu de la mesure	Eclairage en Lux	Caractéristiques
14	Dans le parc au niveau de la piscine	101 000	Plein soleil
15	Dans une allée	8 500	Zone d'ombre
16	Passage en tunnel	78	Zone d'ombre
17	Sortie du tunnel devant le Centre de Santé	1 129	Zone d'ombre

7 - la loi MOP

Guide des questions individuelles avec les architectes (relevé sur site Web)
Rédaction Jacques Cabanieu, Nelly Boblin-Collet, Coordination :Cathy Goullier

OPERATIONS DE REHABILITATION

- Réutilisation, réhabilitation, entretien, quand est-on dans le champ d'application de la loi M.O.P. ?

La loi M.O.P. traite d'une manière spécifique de la réutilisation et de la réhabilitation. Elle s'applique à tous ouvrages de bâtiment ou d'infrastructure ainsi qu'aux équipements industriels destinés à leur exploitation.

Le terme "réutilisation" qui est le changement d'affectation d'un ouvrage ne pose pas, a priori, de problème, il n'en est pas de même pour celui de "réhabilitation".

Comment définir la réhabilitation ? la dissocier de la rénovation légère, de l'entretien courant, de la maintenance ? L'importance des travaux, leur possible assimilation à des travaux neufs sont des critères pertinents mais il n'y a nulle part de définition précise de la réhabilitation au sens de la "loi M.O.P.". La seule approche a été réalisée à l'annexe bâtiment du guide à l'intention des maîtres d'ouvrage publics pour la négociation des rémunérations des maîtres d'oeuvre privés.

Sans valeur réglementaire, ce guide s'est appuyé pour élaborer cette doctrine sur les débats parlementaires qui situent sans ambiguïté la loi M.O.P. comme loi pour les investissements. Maintenance, travaux d'entretien, travaux ponctuels de gros entretiens ou de grosses réparations, ainsi que tous les travaux portant uniquement sur un équipement technique destiné à l'exploitation d'un bâtiment, sont donc exclus du champ d'application de la loi.

- les travaux de gros entretiens ayant pour objet la réfection à l'identique d'une toiture ou le traitement de façades relèvent-ils du champ d'application de la loi M.O.P. ?

Une opération de réfection à l'identique d'une toiture, de ravalement d'une façade, n'est donc pas soumise à la loi M.O.P.

La transformation d'une façade avec ajout de surface supplémentaire est à contrario une opération soumise à la loi M.O.P.

- A quoi correspond la mission diagnostic introduite comme élément de mission de maîtrise d'oeuvre en réhabilitation/réutilisation (articles 12 et 19 du décret mission) ?

C'est un mélange d'étude de programmation et d'étude de maîtrise d'oeuvre.

En effet, à partir d'une connaissance approfondie du bâtiment (état des lieux, expertise technique) et des intentions du maître d'ouvrage, ces études doivent permettre, grâce à un début de conception architecturale, une analyse volumétrique et technique des potentialités, d'établir un programme fonctionnel d'utilisation dont la faisabilité notamment financière aura pu être vérifiée.

. Composition de cet élément de mission

C'est une mission à géométrie variable qui doit être composée à chaque fois compte tenu des éléments déjà en possession du maître d'ouvrage.

En effet, ainsi que cela est précisé dans l'arrêté du 21 décembre 1993, le maître d'ouvrage doit remettre au titulaire du contrat de diagnostic tous les renseignements en sa possession concernant le bâtiment comme par exemple:

- un relevé de l'état des lieux
- des expertises techniques réalisées par des bureaux de contrôle
- toutes les études préalables précédentes ayant déjà été faites (audit fonctionnel, étude de faisabilité, étude de marchés ...).

Le champ réel des études de diagnostic qui viendront compléter notamment dans leur partie "relevé de l'existant" toutes les études déjà faites, pourra alors être établi.

. Objectif de ces études de diagnostic

Elles ont pour but de permettre au maître d'ouvrage de prendre la décision de faire (ou de ne pas faire) l'opération et d'arrêter un programme fonctionnel d'utilisation et de réhabilitation ainsi qu'une estimation financière et un éventuel découpage en tranches. Le cas échéant, un programme de concours de maîtrise d'oeuvre doit être établi faisant clairement apparaître, outre l'état des lieux, le projet du maître d'ouvrage, le concept de l'équipement et l'image attendue.

. Qualification de l'élément de mission diagnostic

Ainsi qu'il est précisé à la sous-section 2 du décret 93.1268 du 29 novembre 1993, il s'agit là d'un "élément de mission de maîtrise d'oeuvre" non intégré à la mission de base obligatoire en bâtiment.

- Qui peut se voir confier une mission diagnostic ?

Elle peut être confiée à un maître d'oeuvre, à un cabinet de programmation ou à un service technique d'une collectivité publique, sous réserve qu'ils aient des compétences en programmation et en maîtrise d'oeuvre. Mais, comme pour toute étude de programmation, il est impératif que le maître d'ouvrage soit étroitement associé à ces études, et approuve régulièrement chacune des étapes.

Le titulaire doit avoir des compétences adaptées à la difficulté du problème posé, mais aussi une capacité d'écoute, d'animation et d'observation et une grande indépendance d'esprit.

Il sera d'autant plus efficace qu'il aura un regard extérieur et impartial. Les études de diagnostic doivent être l'occasion de communiquer car la réussite d'un projet passe par l'information, la participation et la communication ; il est impératif que les utilisateurs s'approprient la réhabilitation envisagée.

Mais la chose la plus importante est d'y consacrer le temps nécessaire pour étudier toutes les variantes possibles, afin de bâtir de cette opération de réhabilitation un véritable projet politique, social, urbain et économique, c'est-à-dire qui intègre le projet dans un programme d'ensemble et dans une vision de la cité, qui valorise une volonté collective, qui ancre l'équipement dans un quartier qui valorise un site et qui assure le meilleur usage des deniers publics et délimite le niveau de charge de fonctionnement acceptable.

- Quelle procédure de sélection du maître d'oeuvre doit-on appliquer dans une opération de réhabilitation ?

Les règles applicables à la réhabilitation sont les suivantes :

Chaque fois que l'opération consiste en une restructuration importante de volumes liée à un changement d'usage, il est vivement recommandé de procéder à un concours.

Toutefois, le maître d'ouvrage public n'est pas tenu de recourir au concours d'architecture et d'ingénierie pour l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la réutilisation ou à la réhabilitation de bâtiments existants, et cela, quel que soit le montant de ce marché.

Ce marché est un marché négocié précédé d'une mise en concurrence :

- écrite, au moins sommaire, lorsque son montant est inférieur à 300 000 F. T.T.C.

- qui peut être limitée à l'examen des compétences et des moyens, et si nécessaire des références des candidats, après avis d'appel public à la concurrence si le montant est compris entre 300 000 F. T.T.C. et 450 000 F. T.T.C.

- qui peut être limitée à l'examen des compétences, des références et des moyens des candidats après avis d'une commission composée comme un jury, si le montant est supérieur à 450 000 F. T.T.C.

Cette exemption à l'obligation de concours prévue au code des marchés publics (art. 108 bis - 314 bis) s'applique aux opérations de réutilisation de bâtiments existants quelles que soient les modifications de surfaces de planchers envisagées, ainsi qu'aux opérations de réhabilitation tant qu'elles ne prévoient pas de reconstruction notable (exemple : construction en pignon d'un escalier de secours). Mais attention ! dès que l'opération de réhabilitation s'accompagne d'une reconstruction partielle, et également dans les cas où l'hypothèse d'une reconstruction n'est pas écartée, c'est la règle la plus contraignante qui doit s'appliquer pour la désignation du maître d'oeuvre. C'est à dire qu'il doit être procédé à un concours chaque fois que le montant total du contrat de maîtrise d'oeuvre de cette opération (réhabilitation plus construction neuve) dépasse 900 000 F. T.T.C.

- Quand est-il préférable de faire un concours d'architecture et d'ingénierie en réhabilitation ? Comment ?

En cas de réutilisation-réhabilitation ou de changement profond d'affectation d'un bâtiment, il est préférable d'organiser un concours afin de choisir le meilleur parti d'utilisation proposée. C'est au maître d'ouvrage, en amont, de le décider et d'en mesurer toutes les implications. Cela s'impose, bien-sûr, à lui si toute reconstruction n'est pas écartée.

Deux cas peuvent être envisagés :

. soit, la mission diagnostic a abouti à un programme clair et précis, et le concours doit être lancé avec un rendu du niveau d'un A.P.S.

. soit, c'est une partie de la mission diagnostic qui fait l'objet d'un concours et le concours doit être lancé sur la base d'un état des lieux complet du bâtiment (relevé, expertises techniques, pré-programme ...). Le rendu portera, dans ce cas, sur des propositions d'utilisation de l'immeuble concerné, dont la faisabilité sera traduite sous forme d'analyse volumétrique et d'évaluation financière sommaire.

Ce dernier cas mélange à la fois un approfondissement de la programmation, sans qu'elle puisse être validée par le maître d'ouvrage, et un début de conception de la solution choisie par le maître d'oeuvre, et proposée par lui, dans son rendu de concours.

Le jury risque donc d'avoir alors du mal à choisir entre les propositions hétérogènes des maîtres d'oeuvre. C'est pourquoi il semble préférable, dans ce cas, de choisir la procédure des marchés de définition (3 minimum) :

. procédure des marchés de définition

L'avantage essentiel de cette procédure analysée par la M.I.Q.C.P. dans l'ouvrage de sa collection "les marchés de définition" est l'organisation permanente d'un dialogue entre le maître d'ouvrage et les 3 équipes maîtres d'oeuvre, un ajustement et une validation des propositions programmatiques peuvent ainsi être effectués tout au long de l'étude.

Il en est de même lorsque la réhabilitation est combinée avec d'autres problèmes tels que l'urbanisme.

Certaines opérations de réhabilitation de grands ensembles de logements sociaux sont souvent l'occasion, pour la municipalité, de réfléchir sur une opération d'urbanisme dépassant bien souvent le simple territoire des logements.

Devant la diversité des hypothèses possibles, un concours d'architecture et d'urbanisme n'est, dans ce cas, pas adapté. Les idées émises par une équipe ou par une autre, surtout lorsqu'elles touchent à des équipements privés ou publics dépendant d'autres administrations ou lorsqu'elles envisagent des démolitions partielles pour permettre de créer de nouveaux axes

de circulation, doivent pouvoir être étudiées, évaluées et validées par un groupe de pilotage, si nécessaire, après enquête ou expertise. C'est le travail en commun mené par les trois équipes avec le groupe de pilotage qui permettra de discuter, de tester et de valider les idées proposées jusqu'à définir et arrêter le programme de réhabilitation de cet ensemble. Conformément à l'avant-dernier alinéa de l'article 314 bis, le maître d'ouvrage pourra, après avis d'un jury, retenir l'une des trois équipes pour lui confier la maîtrise d'oeuvre de l'opération.

- Doit-on avoir deux contrats passés avec deux co-contractants différents dans une opération de réhabilitation : un premier contrat pour le diagnostic puis, le cas échéant, un deuxième contrat (marché de maîtrise d'oeuvre pour l'A.P.S. à l'A.O.R. ?

Dans ce cas, le premier titulaire peut-il participer à la compétition pour la dévolution du marché de maîtrise d'oeuvre ?

Y a-t-il une solution réglementaire pour avoir le même titulaire pour le D.I.A. et le contrat de maîtrise d'oeuvre ? Un marché diagnostic (D.I.A.) portant sur un élément de mission de maîtrise d'oeuvre cité dans le décret M.O.P. étant un marché de maîtrise d'oeuvre

Pour des raisons évidentes d'égalité des chances des concurrents, le titulaire de la mission diagnostic doit être écarté de la mise en concurrence du marché de maîtrise d'oeuvre de réhabilitation. En effet, ayant participé au côté du maître d'ouvrage à l'élaboration du programme, il dispose ainsi, par rapport aux autres candidats, d'un avantage certain.

Il semble parfaitement cohérent de séparer clairement une mission Diagnostic dont la finalité est une étude de programmation - faisabilité de la mission qui suivra les conclusions de celles-ci. Il n'y aura alors aucun doute sur l'impartialité qu'aura le titulaire de la mission Diagnostic à conseiller d'engager ou non l'opération de réhabilitation.

Toutefois, un maître d'ouvrage peut se réserver la possibilité de poursuivre avec le même titulaire une mission diagnostic et la mission de maîtrise d'oeuvre qui lui fait suite.

Il doit alors lancer un appel public à la concurrence ayant pour objet "une mission diagnostic éventuellement suivie d'une mission de base de maîtrise d'oeuvre". Après avis d'une commission "composée comme un jury" qui aura étudié les candidatures et leurs références sous le double aspect de "diagnostic programmation" et de "maîtrise d'oeuvre de réhabilitation", le maître d'ouvrage choisira un maître d'oeuvre à qui il confiera, dans un premier temps, un premier contrat pour la mission diagnostic et avec lequel il pourra, s'il le souhaite, poursuivre l'opération (en faisant bien sûr référence à la publicité et au jury qui s'est déjà réuni) en lui confiant un deuxième contrat de maîtrise d'oeuvre de réhabilitation.

Dans tous les cas il est préférable, pour ces missions dont l'une étudie la faisabilité de l'autre, de passer des contrats séparés même avec un seul titulaire.

Cette possibilité n'est valable, lorsque le montant cumulé du marché "diagnostic" et du marché de maîtrise d'oeuvre "mission de base" est supérieur à 900 000 F. T.T.C., que si l'opération ne comporte pas de partie construction neuve.

- Comment négocier un marché de maîtrise d'oeuvre de réhabilitation ?

La rémunération en cas de réhabilitation - réutilisation doit être négociée au cas par cas.

L'utilisation d'un pourcentage du montant des travaux pour calculer le montant des honoraires est encore plus mal adaptée aux opérations de réhabilitation qu'elle ne l'est aux opérations de construction neuve.

Le "guide à l'attention des maîtres d'ouvrage pour la négociation des rémunérations des maîtres d'oeuvre" précise : "la méthode proposée dans le présent guide, pour la détermination des rémunérations, ne peut s'appliquer directement aux missions concernant la réhabilitation. Même si l'on peut s'inspirer de celle-ci il convient, en raison du caractère unique de chaque opération de réhabilitation, après une analyse fine des tâches à accomplir, de négocier la rémunération au cas par cas".

Aucune grille, même indicative, n'ayant pu être fournie comme aide à la négociation, il conviendra d'estimer au cas par cas l'importance et donc le coût du travail effectué par la maîtrise d'oeuvre pour des opérations de réhabilitation.

Il faut rappeler que si la loi M.O.P. impose au maître d'ouvrage l'élaboration d'un programme et d'une enveloppe financière prévisionnelle dès les avant-projets, elle permet dans le cas souvent très complexe de la réutilisation - réhabilitation une souplesse particulière (article 2 de la loi M.O.P.).

Il convient de tenir compte de cette plus grande difficulté lors de la fixation des taux de tolérance et du niveau d'études où le maître d'oeuvre s'engage sur un coût prévisionnel (A.P.D. au minimum et parfois P.R.O.).

- Comment rédiger des contrats de maîtrise d'oeuvre lorsqu'il y a plusieurs tranches de travaux de réhabilitation ?

Lorsque l'opération fait l'objet de plusieurs tranches de travaux, la solution la plus simple, administrativement, consiste à faire une mission Diagnostic importante permettant de bien définir les tranches de travaux et leurs incidences techniques les unes par rapport aux autres, puis de passer tranche de travaux par tranche de travaux des marchés de maîtrise d'oeuvre (mission de base).

Cependant dans le cas d'une réhabilitation à forte implication technique (hôpital par exemple) où un A.P.S. d'ensemble est nécessaire avant de commencer la première tranche de travaux, les obligations conjuguées de la mission de base et du contrat unique conduisent à une solution plus compliquée.